

Trajectoires d'installation et logiques des systèmes développés par les nouveaux actifs agricoles (TRAJECTOIRES)

Juin 2025

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de l'appel à projets de recherche "Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions" lancé en 2023 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et financé dans le cadre du programme 215.

Le contenu de ce rapport n'exprime pas les positions officielles du MASA. Il n'engage que ses auteurs.

Coordination du projet

Adeline BOUVARD (Ecole d'Ingénieurs de PURPAN, UMR LISST – Dynamiques Rurales)

Auteur·trice·s

Alexis ANNES (École d'Ingénieurs de PURPAN, UMR LISST – Dynamiques Rurales)

Adeline BOUVARD (École d'Ingénieurs de PURPAN, UMR LISST – Dynamiques Rurales)

Coline KNEIB (École d'Ingénieurs de PURPAN)

Chloé LE BRUN (École d'Ingénieurs de PURPAN, UMR LISST – Dynamiques Rurales)

Elsa PIBOU (École d'Ingénieurs de PURPAN, UMR LISST – Dynamiques Rurales)

Sommaire

A –	RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
B –	INTRODUCTION	10
	B.1. Questions de recherche posées et apport à la littérature de référence sur le sujet	11
	B.2. Apports dans le cadre de l'appel à projets de recherche	15
C –	MÉTHODOLOGIE	17
	C.1. Deux terrains d'étude en Quercy	17
	C.2. Une démarche compréhensive fondée sur une analyse qualitative d'entretiens semi-directifs	19
	C.3. Premiers éléments de caractérisation des régions d'étude et de l'échantillon d'enquête·e·s	26
D –	RÉSULTATS DE RECHERCHE	47
	D.1. Des enquête·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l'agricole	48
	D.2. Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée	78
	D.3. Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications	91
	D.4. Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole	117
E –	DISCUSSION GÉNÉRALE, QUESTIONS DE RECHERCHE NON ENCORE EXPLORÉES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES	137
	E.1. Parcours de vie variés créant des dispositions différenciées	138
	E.2. Contribution de ces systèmes à une agriculture plus vertueuse	141
	E.3. Les apports sur le genre	144
F –	PISTES D' ACTIONS À L' ATTENTION DES DÉCIDEURS PUBLICS	147
G –	BIBLIOGRAPHIE	150
	TABLE DES MATIÈRES	158
	TABLE DES FIGURES	165
	TABLE DES TABLEAUX	166

Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude aux agricultrices et agriculteurs qui ont pris le temps de nous recevoir, de nous raconter leurs trajectoires et de nous ouvrir les portes de leur quotidien, parfois aux saisons les plus intenses de leur activité. Leur générosité et la richesse de leurs récits ont été au cœur de notre analyse et de nos réflexions.

Ce travail n'aurait pu aboutir sans la contribution essentielle de Justine Van Den Berg, stagiaire à l'Université Bordeaux Montaigne, et de Coline Kneib, chargée de recherche. Leur investissement, leur rigueur et leur engagement tout au long du projet ont été déterminants. Leur travail de terrain, patient, méthodique et profondément humain a été une pierre angulaire de ce rapport, et nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

Nous remercions aussi les structures agricoles, les organisations professionnelles et les institutions locales qui ont facilité notre travail d'enquête, en nous fournissant des données, en nous orientant vers des interlocuteurs clés. Merci à la Chambre départementale d'agriculture du Tarn-et-Garonne, à la Chambre départementale d'agriculture du Lot, à l'ADDEAR du Tarn-et-Garonne, au CIVAM Semailles, à la Communauté de communes QRGA, et au PAT Midi-Quercy.

Enfin, ce rapport a bénéficié du soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, dont l'appel à projets a permis de nourrir cette réflexion et d'explorer les transformations du renouvellement générationnel en agriculture. Nous adressons nos sincères remerciements à Muriel Mahé, dont les retours et les échanges constructifs ont enrichi notre analyse et nourri nos questionnements tout au long de la recherche.

A – RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Mots-clés : Rapports de genre en agriculture ; Systèmes de production ; Parcours de vie et trajectoires de vie ; Légitimité professionnelle ; Diversification agricole

Ce projet de recherche questionne les parcours d’installation ainsi que les systèmes agricoles mis en place par les nouveaux·elles actif·ve·s agricoles, que nous définissons comme toute personne s’installant en agriculture mais dont les parents ne sont pas actif·ve·s agricoles. Nous répondons aux deux questions suivantes :

- Dans quelles mesures les nouveaux·elles actif·ve·s agricoles remobilisent-ils et elles les éléments, compétences et capitaux issus d’expériences personnelles, professionnelles ou scolaires préalables – divergents d’un profil à l’autre et selon la catégorie de sexe – dans leurs parcours d’installation et le développement de leur projet ?
- Dans quelle mesure ces installations participent à des recompositions sociales, organisationnelles et environnementales ?

L’originalité de ce projet repose sur :

- Une entrée par les petites régions agricoles et l’influence des caractéristiques territoriales sur les dynamiques et les parcours d’installation de ces personnes. Cette entrée permet de discuter la façon dont ces installations s’ancrent dans les dynamiques agraires passées et en cours sur ces mêmes territoires.
- Deux approches transverses :
 - Une approche par les trajectoires permettant d’aborder le processus d’installation dans une perspective dynamique. Cette approche nous permet d’une part de montrer que les enquêté·e·s font face à différents enjeux, à différents moments du processus d’installation. D’autre part, que ces personnes acquièrent des dispositions différenciées facilitant plus ou moins l’entrée dans le métier
 - Le prisme du genre permettant de ne pas invisibiliser les inégalités structurelles auxquelles les agricultrices continuent d’être confrontées. Cette approche par les rapports de genre au sein de cette nouvelle population agricole permet également d’analyser en quoi ces inégalités se reproduisent aussi dans des formes renouvelées.

Méthodologie

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons d’abord reconstitué les dynamiques agraires des deux petites régions d’études (Quercy Blanc et Quercy Rouergue). Ce travail s’est

basée sur la réalisation d'entretiens approfondis avec 18 agriculteurs et agricultrices, à la retraite pour la majorité, qui ont été acteurs et actrices des transformations de l'agriculture de la région, ainsi que sur des diagnostics agraires déjà réalisés dans cette région. La compréhension des processus d'installation s'appuie sur 32 entretiens semi-directifs réalisés auprès d'agriculteurs et agricultrices non issu·e·s du milieu agricole, à différents moments du processus d'installation (17 hommes et 15 femmes).

Principaux résultats

Partie D1 – Des enquêté·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l'agricole

Loin d'une rupture radicale avec le monde agricole et rural, les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de nos enquêté·e·s révèlent au contraire des formes de continuité avec ces univers. Nombre d'entre eux et elles ont développé, au fil de leur parcours, un rapport familial et sensible au vivant, que ce soit par des expériences de vie en milieu rural, des formations en lien avec l'environnement ou des pratiques préexistantes de jardinage et d'élevage amateur. Ces expériences constituent un premier socle de dispositions et de connaissances, de capitaux culturels et humains naturels, souvent invisibilisées, qui facilitent l'entrée dans le métier et viennent contredire l'image d'installé·e·s totalement novices et déconnecté·e·s des réalités agricoles.

L'entrée en agriculture ne s'opère donc pas sur un terrain vierge : les enquêté·e·s mobilisent des savoirs et des dispositions préexistantes, mais de manière inégalement distribuée. Selon leurs parcours antérieurs, certain·e·s disposent déjà d'un capital culturel et technique qui leur permet d'anticiper les exigences du métier, tandis que d'autres doivent opérer une véritable conversion de leur rapport au travail et à la terre. Loin d'un apprentissage linéaire, ces processus de socialisation agricole sont à l'origine d'un accès inégalement distribué aux capitaux culturels, sociaux et humains naturels.

L'acquisition des savoirs agricoles repose sur un assemblage hétérogène de ressources : formations diplômantes, expériences salariées, stages, apprentissage autodidacte et échanges entre pairs. La formation agricole institutionnelle, notamment via le BPREA, joue un rôle ambivalent : si elle permet d'acquérir certains savoirs techniques et d'accéder à la capacité agricole, elle est souvent jugée insuffisante pour affronter la complexité du métier. Son apport le plus décisif semble être la mise en réseau qu'elle favorise, contribuant à l'accumulation d'un capital social clé pour l'accès aux ressources (foncier, financements, conseils techniques).

Pour nos enquêté·e·s, projet agricole et projet de vie sont généralement étroitement imbriqués. L'installation ne répond pas uniquement à une logique productive, mais s'inscrit dans un projet de vie plus large, intégrant des aspirations résidentielles, sociales et familiales. L'installation agricole, si elle représente une bifurcation dans les carrières professionnelles, s'inscrit dans une quête de sens où s'entrelacent épanouissement personnel, ancrage familial et engagement collectif en faveur d'un modèle agricole plus écologique, d'une alimentation de qualité et de nouveaux espaces d'échange et de réflexion

Lorsque projet agricole et projet de vie sont portés par un couple hétérosexuel, le rôle des conjointes est central. Elles ont tendance à conserver, au moins durant les premières années, un travail à l'extérieur de l'exploitation. Le maintien d'un revenu externe pour amortir l'incertitude économique des premières années est une stratégie classique dans le monde agricole, encore fortement structuré par des inégalités de genre.

Partie D2 – Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée

En fonction de leur parcours de vie, des trajectoires qui les composent (qu'elles soient personnelles, scolaires ou professionnelles), ou de leur identité de genre, nos enquêté·e·s montrent des dispositions spécifiques leur conférant des niveaux inégaux de capital symbolique. Ainsi, lorsqu'elles et qu'ils s'installent en Quercy, toutes et tous ne se voient pas attribué·e·s le même degré de crédibilité, de légitimité ou même d'autorité attribuées en fonction la possession de certains degrés de capitaux.

Posséder un diplôme agricole et être « du coin » constituent de véritables atouts pour s'intégrer. Si le diplôme joue son rôle de capital culturel institutionnalisé auprès des organismes professionnels agricoles (banques ou organismes d'accompagnement), « être du coin » et posséder un capital d'autochtonie semble être plus à même de permettre de créer du lien avec les pairs.

Montrer sa capacité à « résister » aux difficultés inhérentes à l'exercice de la profession sur le long terme semble être un élément clé de gain de légitimité. Aux yeux des pairs, cette abnégation au travail joue le rôle de « marqueur », d'aptitude rendue visible, et constitue donc un véritable capital culturel incorporé devenant source de légitimité importante aux des pairs mais aussi des enquêté·e·s mêmes.

Nos résultats montrent que ce discours autour du « travail » et de l'importance de démontrer une force physique ou une résistance à l'effort est particulièrement présente chez les hommes enquêtés, et en cela, s'articule avec une conception traditionnelle de ce que constitue la masculinité.

Perçues comme moins légitimes, les femmes de notre échantillon : (a) démontrent plus de difficulté à acquérir du foncier (en particulier quand elles s'installent seules), (b) demeurent plus difficilement perçues/reconnues comme agricultrice par les autres et par soi-même, (c) font l'expérience d'une articulation plus difficile entre vie professionnelle et personne, les empêchant aussi d'adopter pleinement l'identité professionnelle agricole.

Notre analyse permet d'interroger en profondeur la culture rurale et ses mécanismes d'intégration et d'exclusion. Loin d'être une simple catégorie géographique ou socioprofessionnelle, le rural apparaît ici comme un espace social structuré par des codes implicites, des normes professionnelles et des marqueurs identitaires qui régulent l'appartenance au groupe agricole.

Partie D3 – Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications

Les exploitations agricoles des enquêté·e·s sont diverses, tant par la nature des orientations productives que la gamme de ressources productives mobilisées. Elles présentent cependant certaines caractéristiques partagées (démarches de qualité, commercialisation en circuits courts, transformation) qui permet de replacer cette diversité au sein d'un ensemble à la marge des modèles agricoles dominants au niveau national, de façon plus nuancé au niveau régional.

La grande majorité des enquêté·e·s font émerger des systèmes nouveaux, en particulier par le degré d'écologisation des pratiques et les voies de commercialisation développées. Cependant, au sein de cette diversité, certains systèmes apparaissent davantage à rebours de la dynamique agraire de la région que d'autre, en particulier dans le mode d'exploitation de l'écosystème cultivé proposé, lui-même conditionné par la gamme de ressources à laquelle ont accès les enquêté·e·s.

Certain·e·s font émerger des systèmes inscrits dans des orientations productives déjà présentes localement avec cependant un renouvellement du mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé avec la mise en œuvre de pratiques inscrites dans les fondements de l'agroécologie et une rationalisation de l'outil de production. Ces systèmes reposent sur un accès à des ressources productives adaptées au regard de l'activité (gamme de surface, accès à des parcelles à haut potentiel de fertilité, accès à une combinaison de parties de l'écosystème cultivé, etc.) dans des conditions favorables (fermage, coût d'achat modeste, présence d'un habitat à proximité, transmission de savoir-faire par les cédants, etc.). Moyennant une forte intensification en travail dans les premiers temps, l'activité agricole de ces enquêté·e·s génère une valeur ajoutée suffisante pour permettre leur rémunération, le maintien de leur système voire la poursuite de son développement avec notamment l'emploi de main d'œuvre extérieure et le recours à des investissements productifs (matériel adapté, agrandissement). Malgré cela, le niveau d'intensité en travail reste très élevé pour une partie des enquêté·e·s. Ces situations de pérennisation prédominent en Quercy Blanc, en lien entre autres à une plus forte adéquation entre les structures déjà en place et celles recherchées par les installé·e·s, où on recense plusieurs cas de reprises « réussies ».

D'autres systèmes apparaissent particulièrement à rebours de la dynamique agraire dans le mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé. Il s'agit le plus souvent de systèmes dessinés avec un accès contraint aux ressources productives. Ces contraintes (faible gamme de surface, localisation des parcelles inadaptées, mauvais état sanitaire du troupeau, précarité dans les conditions d'habitat) obligent dans une majorité de ces cas les enquêté·e·s à reconfigurer leur projet initial vers un système d'autant plus à rebours. Ces situations sont plus fréquentes en Quercy Rouergue, en lien avec une pression foncière accrue dans cette région où les parcelles faciles à cultiver sont rares et très prisées, en lien également à des structures agricoles préexistantes très capitalisées et donc faiblement transmissibles, dont la structure (SAU étendue) est éloignée des aspirations des repreneurs. En lien enfin avec des motivations dans le choix du lieu d'installation plus larges qu'uniquement liées à la mise en œuvre d'un projet agricole. Ce cas de figure n'est cependant pas inexistant en Quercy Blanc. Parmi ces systèmes, certain·e·s enquêté·e·s revendiquent les contraintes auxquelles ils font face dans l'accès aux ressources (une gamme de surfaces réduite, l'accès à des parties de l'écosystème difficiles à

cultiver, un accès peu sécurisé à l'irrigation) comme des éléments les obligeant à proposer des modèles agricoles différents, en s'adaptant à des situations qui pourraient se généraliser. Parmi elles, certaines s'apparentent aux microfermes documentées par Morel (2016) et le champ de revendications s'inscrit dans celui documenté par l'auteur. D'autres subissent ces difficultés qui les contraignent à adapter leur projet, les conduisant souvent à une situation économique en deçà de leurs espérances et un niveau de précarité qu'ils n'avaient pas anticipé.

Partie D4 - Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole

Les expériences passées et la mobilisation de ces compétences – qu'elles soient conscientes ou non – participent de la construction d'un capital symbolique qui contribue à renouveler la reconnaissance sociale attribuée aux tâches liées à la transformation des produits, à la commercialisation et à l'accueil à la ferme.

Les activités de diversification ne sont plus spécifiquement l'apanage des agricultrices et, bien qu'elles y restent présentes, elles tendent à partager les tâches liées à la transformation, à la vente directe ou à l'accueil à la ferme. La réflexion initiée sur la valorisation sociale attribuée à certaines tâches remet en perspective ce rééquilibrage du partage des activités liées à la diversification avec la revalorisation sociale de celles-ci, notamment par les agriculteurs enquêté·e·s. Finalement si les changements de rapports à ces tâches contribuent à renouveler le métier en ce qu'ils participent à les revaloriser et les rendre inhérentes au métier (et non plus annexes à la production et dévaluées), ils contribuent également à recréer des espaces professionnels masculins (les marchés notamment, la vente directe) où les hommes sont la figure publique de la ferme.

La diversification agricole continue de recréer des espaces d'enfermement, de coercition ou d'autonomie sous contraintes pour les agricultrices. C'est notamment le cas pour nos enquêtées qui travaillent seules et qui trouvent dans la transformation et la commercialisation des produits une stratégie de survie leur permettant de pallier les difficultés à trouver du foncier et à avoir accès aux ressources productives. Certaines agricultrices travaillant en couple hétérosexuel et en collectif mixte continuent, comme de précédents travaux l'ont montré, à trouver dans la diversification agricole (des ateliers productifs souvent considérés « petits » et « annexes », des ateliers de transformation, des circuits courts) des espaces d'autonomie et de légitimité sur la ferme mais toujours sous le contrôle des hommes travaillant avec elles et sous réserve qu'elles restent disponibles au besoin sur les autres travaux de la ferme.

Les analyses présentées ici sont le fruit de travaux de recherche toujours en cours. À la date de rédaction de ce rapport, les résultats qui y sont présentés n'ont pas encore été publiés dans des revues académiques. Ces travaux n'ont néanmoins pas encore formellement fait l'objet d'une validation par les pairs et ne sauraient donc être pris pour des résultats définitifs, ce qui invite à les considérer avec prudence et avec le recul nécessaire.

B – INTRODUCTION

Le renouvellement de la population agricole française se joue aujourd’hui dans un contexte de profondes mutations structurelles et démographiques. En 2020, la moitié des exploitations étaient dirigées par des agriculteurs âgés de 55 ans ou plus, atteignant ainsi l’âge légal de la retraite dans la décennie à venir (Agreste, 2022)¹. D’ici 2026, 45 % des agriculteurs auront cessé leur activité², soulevant des interrogations majeures sur la capacité du secteur à se renouveler et sur les transformations qu’entraîne cette recomposition des profils d’installé·e·s. Si la disparition progressive des générations en place réactive la question du renouvellement, elle ne se traduit pas mécaniquement par un afflux de nouveaux installé·e·s permettant de maintenir le nombre d’exploitations. Le recul tendanciel du nombre d’actif·ve·s agricoles s’accompagne d’une concentration des exploitations, d’une restructuration des systèmes de production et d’une redéfinition des trajectoires d’entrée dans le métier. Dans ce contexte, l’installation agricole n’apparaît plus comme un processus unifié, régi par des cadres homogènes de transmission et d’apprentissage. Elle se compose aujourd’hui de trajectoires multiples, portées par des individus aux profils hétérogènes, aux parcours professionnels et scolaires variés, et dont les motivations sont parfois éloignées des ressorts traditionnels de la transmission familiale. Loin d’être un phénomène récent ou marginal, ces formes d’installation s’inscrivent dans une histoire plus longue des reconfigurations du métier.

L’installation de nouveaux actifs et nouvelles actives agricoles a longtemps été analysée sous l’angle d’un phénomène homogène, associant ces arrivées à une forme de néoruralité motivée par un rejet du salariat et une quête de retour à la nature. Or, la littérature récente a progressivement déconstruit cette vision en révélant une diversité de trajectoires et de profils au sein de ces nouvelles installations. Derrière une apparente unité se cachent en réalité des parcours variés, où les origines sociales, les itinéraires scolaires et professionnels ainsi que les motivations d’installation dessinent des configurations hétérogènes (Dolci et Perrin, 2023 ; Gazo, 2023 ; Paranthoen, 2021 ; 2014 ; Morel, 2019 ; Rouvier, 2016 ; Samak, 2017). La place croissante de la formation initiale et continue, l’importance des reconversions ou des expériences en salariat agricole ou encore la multiplication des formes d’apprentissage par l’expérience traduisent une évolution des logiques d’entrée dans le métier. Cette diversité d’itinéraires d’installation interroge autant qu’elle révèle les recompositions en cours : quels types de compétences sont mobilisés ou acquis dans ces parcours ? De quelles ressources disposent les installé·e·s pour accéder aux moyens de production et inscrire leurs projets dans la durée ? Comment ces trajectoires s’articulent-elles aux systèmes de production mis en œuvre ? En quoi sont-ils porteurs de transition dans les territoires ?

¹ AGRESTE, Primeur, Recensement agricole 2020, Juillet 2022, n°10.

² Coly, Bertrand. Entre Transmettre et s’installer, l’avenir de l’agriculture ! Journal Officiel de la République Française, Juin 2020.

Ces nouveaux entrants dans la profession sont nommés dans la littérature de plusieurs façons, « néopaysans », « néoruraux », « non issus du milieu agricole », qui ne sont pas utilisés de façon homogènes par tous les auteurs et ne correspondent pas à une définition officielle. Si la majorité de ces travaux qualifie de « néopaysans » des personnes dont les parents n'exerçaient pas la profession agricole, certains auteurs (Morel, 2019 ; Dolci et Perrin, 2023) incluent les personnes ayant grandi au sein de famille agricole et retournant à l'agriculture sans nécessairement reprendre la ferme familiale, après une première carrière dans un autre domaine d'activité. Dans ce rapport, nous emploierons le terme proposé par le CGAER (Gibrat et Le Cœur, 2023) de « nouveaux actifs agricoles », définis comme des personnes qui ne sont pas issues d'un cadre familial agricole, c'est-à-dire celles et ceux dont les parents n'exerçaient pas la profession d'agriculteur·trice, que ce soit en tant que chef·fe d'exploitation ou salarié·e.

B.1. Questions de recherche posées et apport à la littérature de référence sur le sujet

B.1.1. Quelle remobilisation de compétences et de capitaux au service de l'installation par les nouveaux actifs agricoles ?

Certainement du fait de la difficulté à tracer les contours de cette population de nouveaux·elles actif·ve·s agricoles, peu de statistiques généraux existent dans la littérature pour caractériser leur trajectoires. A la suite d'une étude portant sur le devenir des agriculteurs installés aidés dans 6 départements français, Lefebvre et Quelen en 2004 soulignent ainsi que sur leur échantillon de personnes installées HCF, 81% sont d'origine rurale et 71% d'origine locale. Ces derniers choisissent de distinguer leur étude entre les "locaux" issus du territoire et les "migrants", nouveaux dans la région, et non pas entre les personnes originaires du milieu agricole ou non. Parmi les migrants, un tiers seulement sont d'origine urbaine. Les différentes études cherchant à caractériser les « néopaysans » et qui ont émergé durant cette dernière décennies, avancent un profil plus urbains. Dans leur qualification des fermes collectives en Occitanie, Cretin et al. (2023) évoque que les porteurs de tels projets sont très majoritairement de jeunes urbains non issus du monde agricole, ayant réalisé études supérieures en lien avec l'agriculture et l'environnement, ou bien sont en reconversion professionnelle. Sur les 23 personnes interrogées par Morel (2019) dans son étude sur les microfermes maraîchères, seules deux sont issus du monde agricole. La très large majorité des porteurs de projet ont un niveau d'étude généralement élevé, ainsi que des parcours professionnels variés, en général hors du champ agricole. Toujours selon Morel (2019), moins formaté par le modèle agricole existant, cela leur permettrait d'ailleurs d'être plus à même d'innover.

Cependant, la représentation du « néopaysan » comme une figure urbaine ayant réalisée des études supérieures vient être nuancée par d'autres travaux. Si dans son étude sur les vocations agricoles en « train de se faire » Paranthoen (2021) évoque également ces personnes d'origine urbaine, hautement qualifiée, souhaitant une reconversion professionnelle, son travail fait également apparaître la présence d'une population d'individus moins qualifiés, ayant enchaînés des expériences professionnelles précaires, ou encore issus de zones rurales ou péri-urbaines. Dans son étude des couples installés en maraîchage dans les Alpes Maritimes, Samak (2017)

évoque également des profils d'individus moins qualifiés (« aspirants-artisans », en difficulté sur le marché de l'emploi salarié.

Les travaux portant sur les raisons d'installation des NIMA sont plus nombreux. Dès 1999, Mundler et Ponchelet soulignent ainsi l'importance chez les cadres du refus de la condition de salarié, avec de façon sous-jacente l'idée d'être son propre patron. Ils mentionnent également le rôle joué par la recherche d'un nouveau cadre de vie. Cette notion de cadre de vie est transversale à la littérature. Chouteau et al. (2019) soulignent la recherche d'une qualité de vie supérieure au grand air, l'envie d'un retour à la nature. Dolci et Perrin (2019) mentionnent le rôle joué par le cadre paysager »

L'ensemble de ces travaux s'accorde pour distancer ces installations agricole dites «néopaysannes » des installations néorurales des années 70 caractérisées portées par de jeunes urbains, ayant une forte conscience écologique et considérant le retour à la terre comme un moyen de concrétiser un projet politique clamant qu'un autre monde était possible (Hervieu-Léger et Hervieu, 2005 ; Rouvière, 2016).

Si l'analyse de l'ensemble de ces travaux nous montre la variété des parcours de vie, des trajectoires, mais également de certaines motivations à s'engager en agriculture, elle permet également de dégager des points communs entre ces nouveaux actifs et nouvelles actives.

La majorité des personnes se positionne en opposition par rapport au modèle agricole dominant (agrandissement des surfaces et maximisation des profits). Elles expriment un désir de développer des systèmes agricoles à petite et/ou moyenne échelle, ancrés dans leur territoire, et contribuant au développement local. Pour les petites structures, se diversifier et pratiquer les circuits courts de distribution est non seulement un choix pragmatique, il s'agit également d'un désir de développer des systèmes cohérents agronomiquement et permettant de nourrir les populations locales. On observe une volonté de faire des fermes des lieux d'« intérêt général » (Rouvière, 2016), c'est-à-dire des espaces hybrides où s'articulent production de bien alimentaires, mais aussi des lieux d'échanges et de discussion autour des enjeux agricoles et alimentaires.

- Le désir d'autonomie est fortement exprimée. Il peut s'agir d'une recherche d'autonomie s'apparentant à un désir de s'isoler du modèle dominant (ou à un rejet du système dominant), ou à une volonté de développer des systèmes agricoles permettant d'être plus indépendants par rapport à l'aval des filières agricoles et ainsi de récupérer de la valeur ajoutée.
- L'envie d'avoir une qualité de vie que la salariat ne permet pas. Cette envie s'accompagne de désir de donner un sens à son travail.

Seul le travail de Samak (2017) vient questionner les installations néopaysannes au prisme des rapports de genre. Basé sur l'étude des parcours d'installation de maraichers néo ruraux dans les Alpes Maritimes, son travail suggère que ces installations demeurent des installations conjugales maintenant des rapports de genre inégalitaires. Elle observe que, lorsqu'elle est portée par des hommes, l'installation est généralement suivi d'une reconversion professionnelle (vers l'agriculture) de leur conjointe. Celles-ci renoncent à une situation professionnelle stable

pour mieux concilier projet du conjoint et vie familiale. Ce phénomène n'est pas observé dans le cas de situations inverses où l'installation est portée par les femmes. Dans ce cas, l'installation est souvent accompagnée de conflits conjugaux voire de ruptures conjugales. De plus, dans la très large majorité des situations où les deux conjoints sont impliqués, même à part égale, dans l'activité agricole, le statut de conjointe collaboratrice est privilégié au détriment du statut de co-exploitante (afin de moins peser sur les finances de l'exploitation). Pour finir, Samak suggère qu'au sein de ces couples, les inégalités de genre demeurent des impensés pour ses enquêté·e·s qui sont avant tout préoccupé par la santé économique de la ferme.

Ces analyses mettent en évidence la diversité des parcours menant à l'installation agricole et la manière dont les expériences antérieures – qu'elles soient professionnelles, scolaires ou personnelles – influencent la structuration des projets et l'intégration dans le monde agricole. Elles soulignent également que les nouveaux installé·e·s, bien que souvent perçus comme extérieurs au secteur, ne partent pas de zéro : leurs trajectoires sont jalonnées de socialisations partielles à l'agriculture et au rural, qui façonnent leurs dispositions, leurs compétences et leurs stratégies d'installation. Cependant, ces ressources ne sont pas mobilisées de manière uniforme et varient selon les profils sociaux, les parcours et les rapports de genre. Nos recherches visent ainsi à éclairer une première question de recherche. **Dans quelles mesures les nouveaux actifs agricoles remobilisent-ils les éléments, compétences et capitaux issus d'expériences personnelles, professionnelles ou scolaires préalables, divergents d'un profil à l'autre et selon la catégorie de sexe, dans leurs parcours d'installation et le développement de leur projet ?**

B.1.2. Dans quelles mesures ces installations participent à des recompositions sociales, organisationnelles et environnementales ?

Explorer la diversité des trajectoires d'installation des nouveaux actifs et nouvelles actives agricoles invite également à examiner les systèmes qu'ils mettent en place et les ressources qu'ils mobilisent pour s'ancrer dans le métier.

Plusieurs auteurs se sont intéressés aux freins à l'installation des personnes non issues du milieu agricole. Mundler et Ponchelet (1999) identifient ainsi trois principaux points de blocages : l'accès à la terre, le manque de ressources financières et la moins grande disponibilité de main-d'œuvre en lien un certain isolement et l'éloignement géographique de la famille. Si ces trois éléments se retrouvent à travers la littérature, la question de l'accès au foncier est une thématique particulièrement récurrente. En raison de leur origine non agricole, les NIMA sont moins au courant de la disponibilité des terres, informations qui se diffusent principalement par réseaux de sociabilité (Monllor et Fuller, 2016). Ces difficultés sont accrues pour les "migrants" (Lefebvre et Quelen, 2004), non originaires de la région dans laquelle ils s'installent. Désavantagés pour l'accès à l'information sur le foncier disponible mais également sur les possibilités d'être acceptés par le cédant, les NIMA se trouvent contraints de « faire leurs preuves » pour prouver leur valeur (Chouteau et al. 2019). Leur origine sociale est interprétée comme un frein à l'obtention des ressources indispensables à l'entrée dans la profession, notamment l'acquisition des compétences professionnelle par la longue socialisation au travail

agricole dans le cadre familial ainsi que l'appui économique des parents (caution et héritage) (Barral, Pinaud, 2017). Les nouveaux entrants ayant des difficultés à intégrer le groupe professionnel se distinguent en particulier, souvent contraints à un accès très précaire à la ressource foncière (Dolci, 2017 ; Barral, Pinaud, 2017). Un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande est enfin souligné : les projets des NIMA et des cédants ne coïncident pas nécessairement, certaines exploitations étant de taille trop importante pour des repreneurs avec des projets de faible envergure et avec peu de moyens financiers (Monllor et Fuller, 2016). Cela fait échos au deuxième frein relevé, le manque de ressources financières. Les banques sont réticentes à accorder des prêts aux NIMA en raison de leurs projets jugés trop atypiques (Bienvenu, 2018 ; Chouteau et al. 2019).

Certains travaux donnent à voir des caractéristiques communes qui se dégagent des systèmes de production mis en œuvre par les nouveaux actifs. Lefebvre et Quelen soulignaient en 2004 la faible surface des exploitations conduites par ces derniers, moitié moins grandes par rapport à celles résultant d'installations dans le cadre familial. Cette plus faible surface d'exploitation peut se justifier d'une part par les difficultés d'accès au foncier et d'autre part par la nature des projets portés. Barral et Pinaud (2017) mettent en évidence les liens entre ces deux éléments : les difficultés rencontrées pour accéder à la terre agricole peuvent contraindre les agriculteurs à réviser leur projet. Mundler et Ponchelet notaient déjà en 1999 l'émergence de stratégies pour palier l'accès au foncier parmi lesquelles le développement de projets hors-sol et la recherche de plus grande valeur ajoutée par le biais de la transformation et de la vente directe. Rouvière (2016) décrit des systèmes « inédits », caractérisés par « une forme d'agriculture poly-active combinant autoconsommation et limitation des coûts, vente directe et intégration d'activités de transformation et d'agritourisme ». En cohérence avec un projet éthique de retour à la terre et d'inscription locale dans les territoires, la majorité des exploitations sont labellisées en agriculture biologique et commercialisent en circuits courts (Gibrat et Le Coeur, 2023). Monllor et Fuller (2016) ouvre une réflexion sur la contribution de ces nouveaux actifs au développement d'un « paradigme agrosocial » basé sur des valeurs plurielles d'échelle locale, d'autonomie, de diversité mais également de coopération ou encore d'engagement social.

Rares sont les travaux en revanche qui offrent une lecture de la différenciation des systèmes de production mis en œuvre, en particulier en replaçant ceux-ci vis-à-vis de la dynamique d'évolution de l'agriculture à l'échelle régionale. Dans la continuité des travaux qui s'attachent à caractériser la différenciation et la diversité des formes d'agriculture et d'alimentation (Mazoyer et Roudart, 1997, Devienne et Cochet, 2006, Gasselin et al., 2024), il apparaît intéressant de replacer les systèmes que font émerger les nouveaux actifs non pas seulement vis-à-vis des systèmes aujourd'hui les plus répandus mais également vis-à-vis de la dynamique d'évolution de l'agriculture durant les dernières décennies. Les systèmes de production et d'activité mis en œuvre constituent-ils des systèmes de production nouveaux, émergents ? Le mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé proposé par ces nouveaux actifs s'inscrit-il à rebours de l'évolution de celui-ci durant les dernières décennies ? **Dans quelle mesure ces installations participent à des recompositions sociales, organisationnelles et environnementales ?**

Les dynamiques d'évolution de l'agriculture et la place des systèmes développés par les nouveaux actifs ne peuvent être pleinement compris sans prendre en compte les rapports de genre, qui façonnent tant les parcours d'installation que les formes d'organisation et de diversification des fermes. La recherche et les données des recensements agricoles montrent que les agricultrices sont davantage impliquées dans les activités de diversification liées à l'accueil marchand à la ferme, à l'agriculture biologique, à la transformation et la vente directe de produits et sont à l'initiative de pratiques innovantes sur les exploitations (Giraud, 2001 ; Salmona, 2003 ; Guétat-Bernard et al., 2011 ; Giraud and Rémy, 2013 ; Annes et Wright, 2017). Ces initiatives permettent de diversifier et sécuriser les revenus, de gagner en autonomie par rapport aux intermédiaires...mais ont aussi longtemps constitué pour les femmes des espaces de revendication d'une autonomie professionnelle et des opportunités de visibilité de leur rôle et de leur travail (Annes et Wright, 2016 ; Giraud, 2007). Les agricultrices se réapproprient et/ou réactualisent des pratiques, des techniques et des savoirs anciens, locaux et communs (Guétat-Bernard, 2014 ; Salmona, 2003), sont plus impliquées dans des démarches dites « alternatives et innovantes » et apportent un regard renouvelé à l'exploitation au travers de nouvelles pratiques : circuits courts, agriculture biologique, marchés de proximité, mise en place d'ateliers de production, accueil à la ferme, activités de loisirs ou agritourisme (Bessière et al., 2014 ; Giraud et Rémy, 2013 ; Giraud, 2011 ; Guétat-Bernard et al., 2011).

Souvent prises en charge par les agricultrices, les activités en lien avec la transformation et la vente des produits leur offrent un espace de reconnaissance, leur procurent un revenu pour leur travail, leur permettent d'affirmer et légitimer leur identité professionnelle et sont compatibles avec leur vision de l'agriculture (Trauger, 2004 ; Wright et Annes, 2014). Les agricultrices créent des espaces personnels au sein desquels elles peuvent être autonomes et créatives et outrepasser l'isolement en créant des liens de solidarité avec les populations agricole et non agricole (Annes et Wright, 2015). Dans ce cadre, elles s'expriment, sont force de proposition, prennent des décisions, exercent des responsabilités, usent de leur créativité, définissent et explorent leurs propres méthodes de travail (Trauger, 2004 ; Annes et Wright, 2016). Tandis que la modernisation agricole a marginalisé les agricultrices et a contribué à les déposséder de leurs activités agricoles, ces formes d'agriculture diversifiées leur fournissent des espaces pour se les réapproprier. Les agricultrices impliquées dans des activités de diversification (tourisme et accueil à la ferme, transformation et vente des produits) apparaissent comme des professionnelles accomplies et indépendantes, initient leur propre fermes ou leurs propres ateliers sur l'exploitation, endossent des responsabilités et affirment leur autorité (Annes et al., 2021).

B.2. Apports dans le cadre de l'appel à projets de recherche

Notre recherche est fondée sur un dispositif méthodologique articulé autour d'un double ancrage : une approche fine à l'échelle de la petite région agricole et une démarche interdisciplinaire.

D'une part, nous avons fait le choix d'analyser ces trajectoires à l'échelle de la petite région agricole, en concentrant notre enquête sur le Quercy Rouergue et le Quercy Blanc. Cette

échelle, encore peu investie dans la recherche sur le renouvellement agricole, permet d'appréhender les processus d'installation et d'ancrage territorial avec une grande finesse et dans leur dimension historique et évolutive. Elle offre un cadre d'analyse particulièrement pertinent pour saisir les interactions entre les nouveaux installé·e·s et les dynamiques agraires locales, les structures foncières, ainsi que les réseaux professionnels et sociaux existants.

D'autre part, notre approche repose sur une forte interdisciplinarité, mobilisant la sociologie, la géographie, l'économie et l'agronomie. Ce croisement de disciplines nous a permis de combiner plusieurs regards analytiques : la sociologie pour saisir les trajectoires, les stratégies d'installation et les rapports de genre, la géographie pour comprendre l'ancrage territorial et les recompositions spatiales, l'économie pour interroger les modèles économiques développés, et l'agronomie pour analyser les systèmes techniques et les choix agronomiques des nouveaux actifs. Cette complémentarité d'approches vise à apporter une lecture plus globale et nuancée des mutations en cours, en articulant les dimensions structurelles et individuelles de ces processus.

Ce rapport propose d'analyser les dynamiques en cours en s'appuyant sur une enquête de terrain menée dans les deux régions d'étude auprès de 32 nouvelles et nouveaux actifs agricoles et 18 acteurs historiques de celles-ci. Elle interroge la manière dont ces nouveaux installé·e·s construisent leurs compétences, accèdent aux ressources et se positionnent au sein d'un secteur où les normes professionnelles et institutionnelles demeurent largement façonnées par des héritages historiques. En examinant conjointement les trajectoires d'entrée dans le métier, les systèmes développés et les rapports sociaux qui les traversent, cette étude vise à mieux saisir les tensions qui structurent aujourd'hui le processus d'installation agricole et les conditions de pérennisation des projets portés par ces installé·e·s.

C – MÉTHODOLOGIE

C.1. Deux terrains d'étude en Quercy

Ce projet mobilise une approche à l'échelle de la petite région agricole, échelle pertinente pour comprendre les parcours et stratégies d'acteurs ainsi que les logiques des systèmes développés dans des contextes locaux et des conditions pédoclimatiques et agroécologiques homogènes. Notre recherche propose deux études de cas au sein de la région du Quercy en raison :

- (1) de la dynamique positive d'installation de nouveaux actifs agricoles en général et de femmes en particulier,
- (2) des contrastes qui existent au sein même des grands ensembles qui composent cette région (causses versus vallées) et qui nous permettront de comprendre comment les installations de nouveaux actifs agricoles s'inscrivent dans cette hétérogénéité.

Le Quercy est une ancienne province française, située au Sud-Ouest du Massif central, qui ne correspond à aucune limite administrative française aujourd'hui. En effet, même si l'essentiel du département du Lot en fait partie, elle regroupe également le Nord du département du Tarn-et-Garonne, ainsi que quelques cantons de l'ouest aveyronnais). Cette région se compose de différentes régions naturelles que l'on peut regrouper en deux catégories : les Causses du Quercy (du nord au sud : Causses de Gramat, de Martel, de Limogne ainsi que Quercy Blanc), et des vallées profondes (du Nord au Sud : Vallées de la Dordogne, du Lot, et de l'Aveyron). Les Causses du Quercy sont constitués de plateaux calcaires, et se caractérisent par une abondance d'élevages, principalement ovins et caprins, mais également bovins viande, avec des cultures dans lesquelles les prairies sont largement représentées. Terrains en altitude avec des sols peu profonds et caillouteux qui retiennent peu les ressources hydriques, les Causses du Quercy rendent les cultures difficiles, raison pour laquelle les terrains sont principalement valorisés par des élevages. Dans les territoires de vallées, aux sols plus profonds et pouvant bénéficier d'irrigation, on retrouve des grandes cultures, des cultures légumières et fruitières (le melon, la prune, le chasselas, la noix), ainsi que de la viticulture.

Causses et vallées forment des grands ensembles contrastés qu'il nous a semblé pertinent d'explorer dans le cadre de notre projet de recherche afin de comprendre dans quelles mesures les caractéristiques sociogéographiques de ces ensembles conditionnaient les contextes d'installation et les systèmes agricoles mis en place. Notre étude se centre ainsi sur deux sous-régions situées dans la partie sud du Quercy (figure 1) qui, bien que proches géographiquement, ont connu une dynamique distincte d'évolution des modes de mises en valeur de leur écosystème cultivé :

- (1) en Quercy-Rouergue, dans la partie sud-ouest du Quercy limitrophe du Rouergue, au niveau du causse de Caylus. Il s'agit d'une zone essentiellement tournée vers l'élevage allaitant avec 83% de la SAU valorisée en prairie (RGA 2020) ;

(2) en Quercy Blanc et plus particulièrement dans les vallées du Lemboulas et de la Barguelonne, rivières affluents respectivement du Tarn et de la Garonne. On trouve dans ces vallées des systèmes diversifiés (grandes cultures, arboriculture, viticulture en particulier), dont la mise en œuvre est conditionnée par l'accès à certaines parties de l'écosystème cultivé et à l'irrigation.

Le choix de ces sous-régions d'étude a été préétabli par les chercheurs du projet et discuté avec les acteurs institutionnels de l'accompagnement à l'installation (Chambres d'agriculture départementale, ADEAR). Ces derniers ont confirmé l'attractivité de ces deux sous-régions en termes d'installations de nouveaux actifs agricoles.

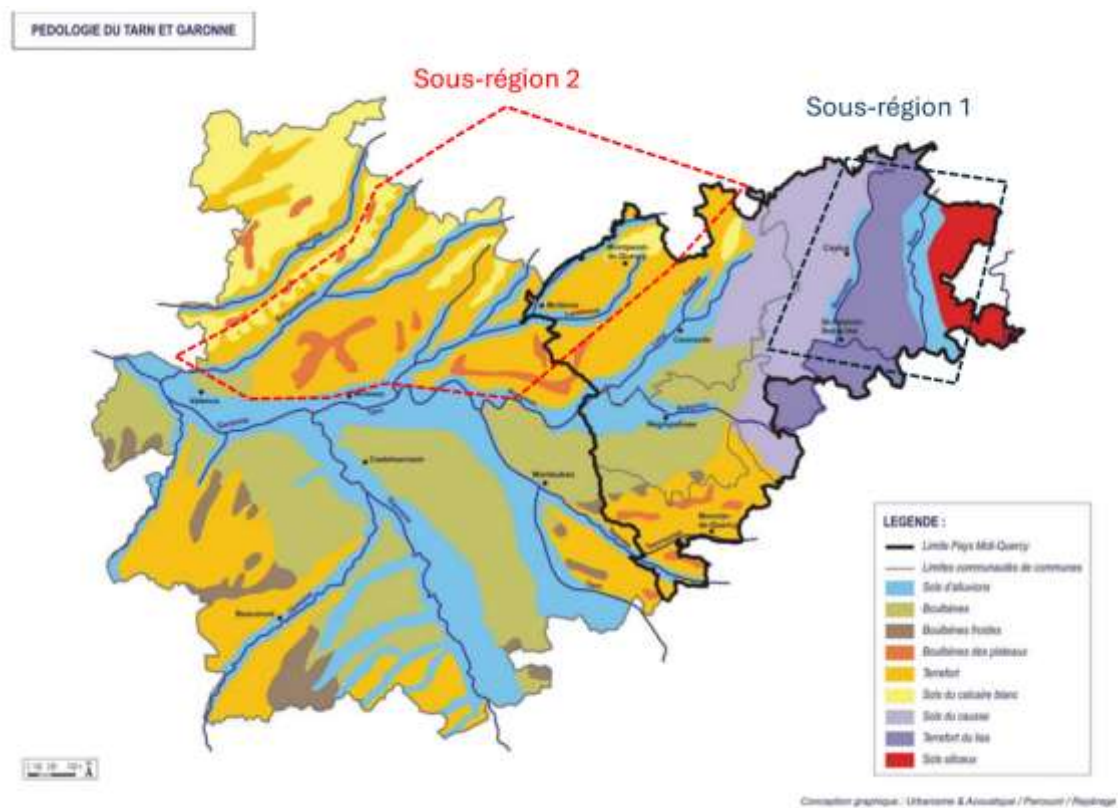


Figure 1 : Localisation des deux sous-régions d'étude sur fond de carte pédologique du Tarn-et-Garonne.
Délimitations : auteurs d'après Carte : Urbanisme et Acoustique / Parcours / Repérage, 2004

C.2. Une démarche compréhensive fondée sur une analyse qualitative d'entretiens semi-directifs

Les différentes questions de recherche ont été traitées grâce à une méthodologie fondée sur une approche compréhensive et la collecte de données qualitatives lors d'entretiens approfondis et de situations d'observation.

C.2.1. Analyser le contexte propre à chaque région d'étude

C.2.1.1. Description

Une première étape a consisté à analyser les caractéristiques propres à chacune des deux régions d'étude et à reconstituer la dynamique d'évolution de l'agriculture en leur sein afin d'identifier le contexte dans lequel s'inscrivent les installations des nouveaux actifs enquêtés. Pour cela, les outils et concepts de l'Agriculture Comparée ont été mobilisés (Cochet, 2011 ; Cochet, Devienne, 2006), en particulier les concepts de système de cultures, système d'élevage et système de production utilisés pour rendre compte façon modélisée du fonctionnement des exploitations.

Un premier travail a été basé sur l'analyse du paysage, pensé comme l'expression visuelle d'un mode d'exploitation du milieu. Celui-ci a visé à identifier les différentes parties de l'écosystème cultivé et à comprendre leur mode de mise en valeur actuelle. En second lieu, en s'appuyant sur cette analyse fonctionnelle du paysage, il s'est agi de reconstituer la dynamique agraire de chaque région pour éclairer la situation contemporaine, en s'intéressant à la fois à l'évolution du mode d'exploitation du milieu dans chaque partie de l'écosystème cultivé préalablement identifiée, aux trajectoires d'évolution des systèmes de production ainsi qu'aux mécanismes à l'origine de leur différenciation sociale. Cette étude historique a permis de comprendre les enchaînements de cause à conséquence à l'origine des différents changements intervenus afin d'expliquer le fonctionnement du système agraire actuel (Cochet, 2011). L'analyse des mécanismes de différenciation des exploitations conduit à l'identification des différents systèmes de production actuels mais a également le mérite d'inclure les systèmes de production « en voie de disparition » et ceux déjà disparus, dont les traces dans le paysage sont en train de s'estomper, ou encore ceux qui se créent y compris en lien avec l'installation de néoruraux au cours des dernières décennies. Finalement, cette approche diachronique permet de retracer l'évolution des moyens de production et les différentes étapes de changements techniques adoptées par les exploitations qui en avaient les moyens et y avaient intérêt, conduisant à la mise en évidence des liens entre changement technique et différenciation sociale (Cochet et Devienne, 2006).

C.2.2.2. Outils

L'analyse paysagère de chacune des régions s'est appuyée sur un travail de lectures de paysage qui a conduit, à partir d'une observation détaillée et ordonnée, à délimiter les différentes parties

de l'écosystème cultivé et décrire chacune d'elles du point de vue de la géologie du substrat, de leur géomorphologie, de la nature pédologique de leurs sols et de leurs modes de mise en valeur. Ces observations directes ont été complétées à l'aide de l'analyse de documents cartographiques et de vues aériennes.

La reconstitution de la dynamique agraire en Quercy Rouergue est basée sur la réalisation d'entretiens approfondis avec 18 agriculteurs et agricultrices, à la retraite pour la majorité, qui ont été acteurs et actrices des transformations de l'agriculture de la région. Ces entretiens ont visé à comprendre l'évolution au cours du temps du système de production mis en œuvre par ces enquêté·e·s au cours du temps. Ces entretiens, conformément à leur objectif, n'ont permis de rassembler qu'une série de données, un ensemble d'éléments localisés dans le temps et dans l'espace. La reconstitution historique des évolutions de l'agriculture s'est donc appuyée sur un exercice de modélisation qui visait à expliciter les transformations dans le mode d'exploitation du milieu, leurs causes et leurs conséquences, de comprendre par qui et comment elles ont été mises en œuvre, pourquoi certains agriculteurs n'ont pas réalisé ces transformations, pourquoi d'autres ne l'ont fait que partiellement ou bien différemment. Ces entretiens ont également permis de recueillir la parole de ces agriculteur·trice·s âgé·e·s vis-à-vis des nouveaux·elles installé·e·s et des systèmes qu'ils mettent en œuvre.

Pour la reconstitution de la dynamique agraire dans la vallée de la Barguelonne et du Lemboulas, cette recherche s'appuie sur plusieurs travaux récents : le diagnostic agraire de la vallée du Lemboulas commandité en 2024 par la DDT du Lot (Brusset et Robichon, 2024), les travaux conduits sur la vallée de la Barguelonne dans le cadre de l'étude socio-économique de l'irrigation dans le Bassin Adour-Garonne (Chambre d'Agriculture Occitanie, Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, 2022) et par les étudiants de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan en 2023 dans le cadre du projet Ambasad'O financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En complément, 6 entretiens avec des acteurs institutionnels de chacune des régions ont été réalisés (Chambre départementale d'agriculture Tarn-et-Garonne, Chambre départementale d'agriculture Lot, ADDEAR Tarn-et-Garonne, CIVAM Semailles, Communauté de communes QRG, PAT Midi-Quercy). Ils visaient à recueillir des informations complémentaires relatives à ces deux régions ainsi que des données en lien avec l'installation de nouveaux actifs agricoles en leur sein. Ces enquêtes ont également permis de collecter le ressenti des interlocuteur·trice·s vis-à-vis de ces installations.

C.2.2. L'analyse des parcours de vie des enquêté·e·s

C.2.2.1. Description

Pour analyser à la fois les processus d'installation ainsi que les systèmes de production mis en place par les nouveaux actifs agricoles, une seconde étape a consisté en la compréhension des parcours de vie, ou parcours biographiques, des enquêtées.

Cette approche par les parcours de vie des nouveaux actifs agricoles nous semble pertinente, car elle permet de « saisir les logiques qui structurent des trajectoires diverses », mais également

« d’appréhender les interactions qui les lient les unes aux autres, tout en les ancrant dans des contextes sociaux particuliers » (Sapin et al., 2007). Comme le souligne Charruault (2020), ces parcours de vie sont constitués de différentes trajectoires (scolaires, professionnelles ou encore familiales) qui ne sont pas linéaires mais qui sont marqués par des changements, des tournants ou même des bifurcations. Une trajectoire peut être définie comme “un entrecroisement de multiples lignes biographiques plus ou moins autonomes ou dépendantes les unes des autres” (Hélaridot, 2006) parmi celles-ci nous retrouvons de manière non exhaustive, “le parcours scolaire, le rapport au travail, la vie familiale, la santé, la trajectoire résidentielle, l’itinéraire politique, la vie sociale” (Hélaridot, 2006). Chacun de ces domaines constitue la trajectoire et correspond à un ensemble “de pratiques, de rôles, d’identités sociales” (Hélaridot, 2006), qui se déploient sur des temporalités et des lieux différents. Ces éléments ont des interactions et corrélations fortes les uns sur les autres, sans que les liens de causes à effets soient pourtant toujours facilement déterminables pour l’individu se racontant dans un entretien. De plus Certains parcours peuvent être marqués par des crises identifiées par un déterminant déclencheur. Ces crises, plus ou moins soudaines (licenciement, rupture amoureuse, problème de santé, décès d’un proche, etc.) ouvrent sur de nouveaux carrefours biographiques appelés bifurcations (Grossetti, 2006).

Dans le cadre de notre projet, nous faisons l’hypothèse que l’installation agricole constitue une bifurcation. Afin de comprendre les facteurs qui y conduisent, nous appréhendons plus particulièrement les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de nos enquêté·e·s. Nous cherchons à comprendre dans quelle mesure ces trajectoires ont pu les préparer à la pratique de la profession agricole. Lors de ces trajectoires, différentes expériences vont marquer les individus et ainsi leur permettre d’accumuler différentes ressources (connaissances, savoir-faire et savoir-être, en d’autres termes des compétences, mais aussi des ressources financières, des réseaux d’interconnaissance, ou encore des postures professionnelles) qu’ils seront en mesure de remobiliser tout au long de leur parcours de vie. Ces ressources accumulées et mobilisables s’apparentent aux différentes formes de capitaux définis par Pierre Bourdieu (Bourdieu et Wacquant, 1992).

Selon une approche bourdieusienne, l’espace social est un lieu où différentes positions sociales existent, en relation les unes aux autres, et de façon hiérarchisée. L’espace social est donc un lieu stratifié. La place qu’occupe chaque individu dans cet espace va dépendre des capitaux que celle-ci ou celui-ci possède. L’accès aux capitaux, la possibilité de les mobiliser plus ou moins facilement va donner aux individus une capacité d’action différenciée. Les capitaux peuvent s’appréhender comme un ensemble de ressources. Cet ensemble de ressources constitue d’abord un héritage familial. Dès la naissance, les individus ne sont donc pas toutes et tous doté·e·s des mêmes ressources, et sont donc placé·e·s à différents niveaux hiérarchique dans l’espace social. Cependant, cet ensemble de ressources n’est pas fixe (il s’agit d’abord de capitaux), il va évoluer (croître ou décroître) au grès des trajectoires des individus.

Dans le cadre de ce projet, nous mobilisons différents types de capitaux :

- (1) Le **capital économique** définit comme l'ensemble des ressources économiques d'un individu, comme des revenus, mais également le patrimoine. Ce sont des ressources financières, immobilières, foncières, etc.
- (2) Le **capital social** qui résulte de l'appartenance d'un individu à un ou des groupes sociaux. Selon Bourdieu (2015), il s'agit de « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ». Le concept de capital social s'intéresse particulièrement à l'intégration dans des réseaux sociaux, l'ampleur et surtout la qualité des liens sociaux que possèdent un individu. Dans la littérature anglosaxonne, on parle parfois de « the dark side of social capital » (Graef, 2009) en insistant qu'il s'agit d'une ressource à double tranchant. Certes il permet un échange de ressources entre individus appartenant à un même réseau, mais il exclut les personnes qui n'en font pas partie.
- (3) Le **capital d'autochtonie** peut s'appréhender comme une forme spécifique de capital social. Il se définit comme l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés (Renahy, 2010).
- (4) Le **capital culturel** fait référence à l'ensemble des ressources et dispositions culturelles (connaissance, comportement) d'un individu (Perruchet, 2005). Il agit comme un marqueur social fort et existe sous trois formes : (1) à l'état incorporé, « c'est-à-dire sous la forme de dispositions durables de l'organisme » (Bourdieu, 1979). Il s'agit des connaissances et compétences culturelles qui ont été inculquées à l'individu ; (2) à l'état objectivé, « sous la forme de biens culturels, tableaux, livres, dictionnaires, instruments, machines, qui sont la trace ou la réalisation de théories ou de critiques de ces théories, de problématiques, etc. » (Bourdieu, 1979) ; à l'état institutionnalisé, sous la forme de titres scolaires.
- (5) Le **capital humain** définit au sens large comme « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique » (Keely, 2007 cité par Mahé et al., 2019).
- (6) Nous faisons également référence dans notre travail au **capital humain naturel** (Macias, 2008) qui fait référence à l'ensemble des connaissances et compétences liés à la nature et à l'environnement, et qui donne aux individus qui le possèdent des dispositions favorable à la compréhension et l'interaction avec le vivant.

Finalement, nous mobilisons également la notion de **capital symbolique** qui, découle de la possession de différents capitaux, ou dit autrement de la disposition en capitaux de chaque individu (Perruchet, 2005). Ce capital symbolique s'apparente à une crédibilité, une légitimité, ou encore une autorité attribuées à un individu en raison de la possession de certains degrés de capitaux (Bourdieu, 2015). Il s'agit d'une reconnaissance par les « autres » qui demeure socialement construite et qui peut donc varier en fonction des contextes historiques et culturels, ou en fonction des groupes sociaux d'appartenance.

C.2.2.2. Outils

Afin de comprendre le processus d'installation de cette population agricole et de mettre en évidence l'impact des trajectoires de vie, dont les trajectoires professionnelles précèdent l'installation, une approche par entretiens qualitatifs semi-directifs a été mise en place. En effet, ce type d'entretiens, qui s'inscrit dans une approche compréhensive et constructiviste, est la plus à même de rendre compte finement des dynamiques à l'œuvre. 32 entretiens semi-directifs ont ainsi été réalisés auprès d'agriculteurs et agricultrices non issu·e·s du milieu agricole, à différents moments du processus d'installation (installations en cours, installations récentes—moins de 5 ans, installations plus anciennes – plus de 5 ans). Le choix de se centrer sur des installations en cours ou très récentes se justifie par l'objectif de rendre compte le plus précisément possibles des dynamiques à l'œuvre, des logiques d'action, des ajustements réalisés en fonction des contraintes rencontrées.

L'échantillon d'enquêté·e·s a été conçu grâce aux contacts recensés par différents biais : via les acteurs institutionnels de l'accompagnement (Chambres d'agriculture départementales, ADEAR), les acteurs des collectivités territoriales (mairies, communautés de communes) et les enquêté·e·s eux-mêmes dans les régions d'étude (agriculteurs âgés issus du milieu agricole, enquêté·e·s NAA). Il a été raisonné selon les catégories de sexe et la localisation afin d'avoir la présence d'hommes et de femmes, en Quercy Rouergue et en Quercy Blanc (tableau 1).

Tableau 1 : Distribution des enquêté·e·s selon la région d'étude et la catégorie de sexe

	Quercy Rouergue	Quercy Blanc	Total
Homme	9	8	17
Femme	8	7	15
Total	17	15	32

Ces entretiens ont visé à retracer les parcours de vie des enquêté·e·s, nous permettant de rendre compte et de reconstruire finement leur trajectoire. Ils ont été pour la majorité réalisés dans l'exploitation agricoles des enquêté·e·s et ont duré entre 1 et 3 heures. Ils ont été enregistrés et entièrement retranscrits pour être analysés thématiquement.

C.2.3. La caractérisation du fonctionnement technico-économique des systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s

C.2.3.1. Description

Une troisième étape de cette recherche vise à éclairer la diversité des systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s et analyser leur inscription dans la dynamique agraire de chacune des régions étudiées. Dans la continuité des travaux qui s'attachent à caractériser la différenciation et la diversité des formes d'agriculture et d'alimentation (Mazoyer et Roudart, 1997, Devienne et Cochet, 2006, Gasselin et al., 2024), il s'agit de replacer les systèmes que font émerger les nouveaux actifs non pas seulement vis-à-vis des systèmes aujourd'hui les plus répandus mais également vis-à-vis de la dynamique d'évolution de l'agriculture durant les dernières décennies. Les systèmes de production et d'activité mis en œuvre constituent-ils des systèmes de production nouveaux, émergents ? Le mode de mise en valeur de l'écosystème

cultivé proposé par ces nouveaux actifs s'inscrit-il à rebours de l'évolution de celui-ci durant les dernières décennies ? Cette analyse offre une clé de lecture pertinente pour analyser le processus de différenciation des systèmes de production mis en œuvre et ainsi s'extraire d'une vision duale qui définit par grandes tendances un modèle agricole unique mis en œuvre par les nouveaux actifs agricoles dessiné par contraste aux modèles dominants.

La caractérisation du fonctionnement technico-économique des systèmes développés par les enquêté·e·s a permis d'approfondir la réflexion pour analyser la création de richesses par ceux-ci. Elle a également permis d'identifier les conditions de développement des systèmes les plus vertueux afin d'ouvrir une réflexion sur celles nécessaires à la poursuite de ce processus de développement.

C.2.3.2 Outils

L'analyse des premiers entretiens conduits auprès de l'ensemble des enquêté·e·s (C.2.2.2) a permis d'obtenir un premier panel de données techniques relatives aux systèmes mis en œuvre et une première caractérisation de ceux-ci : orientations productives, moyens de production, mode d'exploitation de l'écosystème cultivé. Ces éléments ont permis de replacer les différents systèmes identifiés vis-à-vis de la dynamique agraire de chaque région.

Un second entretien dédié à la caractérisation du fonctionnement technico-économique de l'exploitation a été conduit auprès de 14 enquêté·e·s au sein de l'ensemble des exploitations reprises ou créées depuis plus de 5 ans. Ce critère de choix a reposé sur le souhait de prioriser les exploitations ayant atteint autant que possible un « rythme de croisière ». A la différence du premier entretien, seule une personne a le plus souvent été enquêtée au sein de chaque exploitation. Au sein des exploitations tenues par plusieurs personnes, nous avons laissé libres celles-ci de désigner l'interlocuteur·trice pour ce second entretien, qui s'est avéré être dans la majorité des cas être un homme. Ce second entretien a également permis d'approfondir certaines réflexions partagées par les enquêté·e·s lors du premier entretien, un climat de confiance étant établi grâce à cette seconde prise de contact.

Afin d'évaluer les performances économiques et comparer les résultats des différents systèmes de production entre eux, l'approche retenue est centrée sur l'analyse de la valeur ajoutée (VA). Celle-ci exprime la création de richesse résultant du fonctionnement du système. Elle est calculée en soustrayant au produit brut (PB), défini comme la valeur des productions finales y compris l'autoconsommation mesurée au prix du marché, la valeur des biens et services consommés au cours du processus de production annuel, regroupés sous le terme de consommations intermédiaires (CI). Le produit brut et les consommations intermédiaires sont évalués par culture et par atelier d'élevage, à partir des rendements et des prix moyens des différents produits, en tenant compte des itinéraires techniques de culture ou d'élevage. La valeur ajoutée est calculée par système de culture et système d'élevage ; l'addition de l'ensemble constitue la valeur ajoutée brute du système de production dont est soustraite la dépréciation annuelle moyenne du capital. La dépréciation de l'équipement est évaluée sur la base de sa durée probable d'utilisation. Cette durée est considérée propre à chaque système de production car elle dépend d'une part de l'intensité d'utilisation de l'équipement et d'autre part

des moyens dont disposent les exploitations pour le renouveler ou l'accroître (Cochet et Devienne, 2006).

Pour comparer les performances des systèmes entre eux, il est intéressant de rapporter la valeur ajoutée aux facteurs mobilisés pour sa création. La valeur ajoutée ramenée à la surface totale de l'unité de production (VA/ha) exprime l'intensification du processus productif. La productivité du travail – la valeur ajoutée ramenée à la quantité de travail effectué – mesure l'efficacité du travail incorporé au processus productif.

C.2.4. L'analyse des rapports de genre dans les parcours d'installation et l'exercice du métier

C.2.4.1. Description

Si les femmes ont toujours contribué au travail agricole, elles ont, pendant très longtemps, exercé une activité invisible, non reconnue socialement et professionnellement (Barthez, 2005 ; Lagrave, 1987 ; Rieu, 2004 ; Rieu et Dahache, 2008). Ce n'est que depuis quelques décennies que l'on accorde une importance particulière à faire reconnaître leur travail et leur statut en agriculture. Aujourd'hui, les femmes représentent 29% des actifs permanents agricoles et 26% des chefs d'exploitation et coexploitants (France métropolitaine, RA Agreste 2020). Les recherches contemporaines en sociologie croisant genre et agriculture s'appliquent à montrer en quoi les agricultrices contribuent à renouveler le métier et les normes de genre traditionnelles régissant le métier tout en décrivant les façons dont ces normes se renouvèlent et se recomposent (Annes et al., 2021 ; Guétat-Bernard et al., 2011 ; Lemarchant et Seiller, 2021 ; Samak, 2017). Ces travaux montrent également que des inégalités persistent dans l'accès au métier et les conditions de son exercice. Entre autres, les femmes sont davantage victimes de méfiance de la part des organismes bancaires et des bailleurs de terres potentiels, elles subissent davantage de difficultés liées au coût de l'installation (manque de ressources propres et d'appuis). La division sexuée du travail domestique et agricole et les assignations à des tâches parfois non reconnues socialement et professionnellement et subalternes persiste. Pour finir, les femmes doivent toujours prouver qu'elles sont capables et légitimes d'exercer le métier (surtout lorsqu'elles sont seules), et ont le sentiment que les organisations professionnelles ne les représentent ni socialement, ni sociologiquement.

Dans le cadre de ce projet, nous prolongeons ces recherches portant sur l'étude de l'agriculture au prisme du genre, en nous focalisant sur les nouvelles dynamiques d'installation d'actives agricoles HCF et/ou NIMA et de leurs trajectoires. Récemment, Madlyne Samak (2017) a montré que des inégalités de genre au travail persistent au sein de populations néorurales. Notre analyse sur un territoire donné, diversifié en termes d'orientations agricoles comme le Quercy, permet de questionner la persistance ou non de ces inégalités. Plus spécifiquement, nous cherchons à caractériser les systèmes agricoles et les activités portées par les agricultrices qui s'installent, leur inscription dans une transition agroécologique désormais en cours, et caractériser les différentes formes de capitaux qu'elles mobilisent et les stratégies qu'elles déploient afin de contourner certaines formes de freins ou certaines inégalités qu'elles subissent dans l'accès et l'exercice de leur métier.

C.2.4.2. Outils

Sur le plan méthodologique, cette entrée au prisme du genre s'est appuyée sur l'ensemble des entretiens réalisés sus-décrits, analysés de façon spécifique. Elle a conduit à porter une attention particulière dans la constitution de l'échantillon d'enquêté·e·s dans le cas des installations en couple ou en collectif. De façon systématique, un entretien individuel avec chaque individu non issu du milieu agricole à la tête de ces exploitations a été réalisé afin de rendre compte de l'influence des rapports de genre dans le processus d'installation.

C.3. Premiers éléments de caractérisation des régions d'étude et de l'échantillon d'enquêté·e·s

C.3.1. Deux régions d'étude aux dynamiques agraires contrastées

Cette partie présente les principaux éléments de caractérisation de la dynamique agraire au cours des dernières décennies dans chacune des deux régions d'étude. En Quercy Rouergue, ces éléments sont le fruit d'un travail conduit durant la durée du projet basé sur la lecture du paysage et des entretiens approfondis avec des agriculteur·trice·s qui ont pris part aux transformations de l'agriculture dans la région (C.2.1). En Quercy Blanc, ces éléments sont issus d'une synthèse des travaux préalablement conduits d'une part par les Chambres Régionales d'Agriculture Occitanie et Nouvelle Aquitaine (2022) et d'autre part par Brusset et Robichon (2024).

C.3.1.1. En Quercy Rouergue, une dynamique de spécialisation vers les activités d'élevage

Situé entre 200 et 400 mètres d'altitude, la zone d'étude en Quercy-Rouergue marque la transition entre le Quercy, dans la partie ouest, caractérisée par une vaste zone de causse (causse de Caylus), et les collines du Rouergue, dans la partie est. La rivière Bonnette marque la séparation entre ces unités paysagères (figure 2).

- (1) Les causses, formés sur un substrat constitué d'une épaisse dalle de calcaire du Jurassique, sont caractérisés par un relief karstique modelé par l'érosion, avec des « pechs » et des combes (Longueval, 1995), creusées par les eaux. Les sols y sont peu profonds et riches en cailloux, difficiles à cultiver et essentiellement valorisés par des prairies permanentes et des parcours boisés utilisés pour des chasses privées.
- (2) Plus on va vers l'est, plus les plateaux sont ondulés et font place aux collines du Rouergue, formées sur un substrat plus meuble de calcaire du Trias. La zone donne à voir un relief moins marqué avec des vallées peu encaissées. Les sols argilo-calcaires, dits « terrefort » y sont plus ou moins profonds. Leur potentiel de fertilité varie selon le taux d'argile

notamment. Lorsque la pente est modérée, ces sols sont mis en valeur à l'aide des grandes cultures et de prairies pâturées par l'élevage. Les sols souvent peu profonds et la forte présence de cailloux ne permet cependant pas de concurrencer les rendements céréaliers et en maïs des plaines alluvionnaires du Bassin aquitain.

- (3) Quelques vallées encaissées découpent ces reliefs dans la partie sud de la zone : la vallée de l'Aveyron avec des terrasses alluviales plus larges, à haut potentiel de fertilité et cultivées (grandes cultures, maraîchage, arboriculture, prairies temporaires) ; les vallées de la Bonnette, de la Seye et de la Baye, aux terrasses alluviales peu larges.

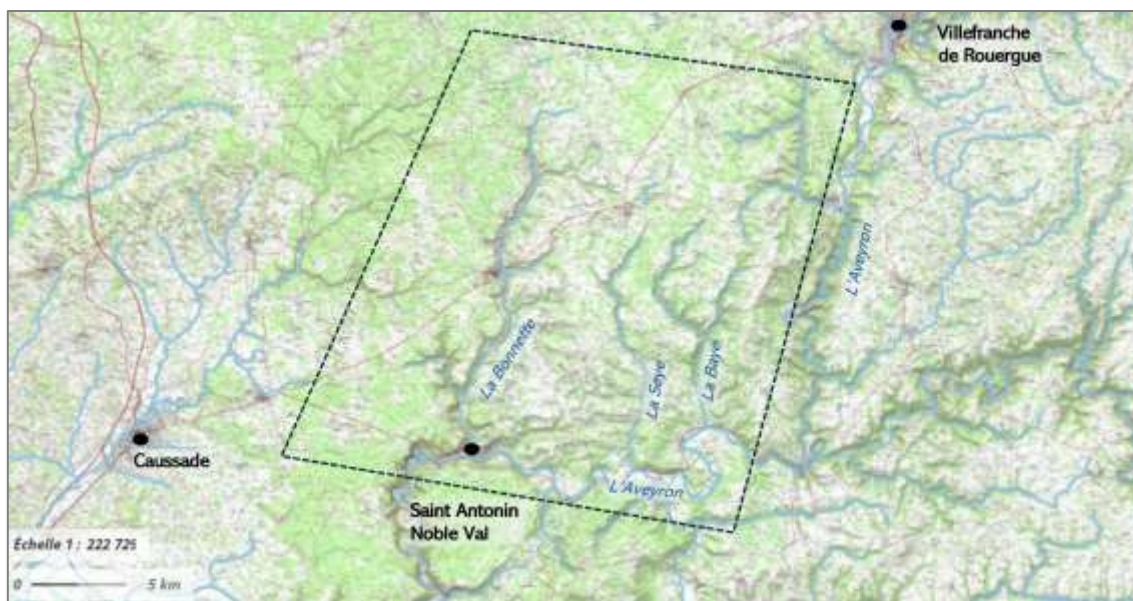


Figure 2 : Localisation de la sous-région d'étude en Quercy Rouergue (fond de carte : Géoportail)

Les exploitations agricoles diversifiées présentes au début des années 1950, qui valorisaient les parcelles autour de l'habitat avec une combinaison de cultures (céréales majoritairement destinées à l'autoconsommation, vignes et tabac en fonds de vallon) et d'élevages (bovins, ovins, basse-cour), ont progressivement laissé place à des fermes de plus grande taille et davantage spécialisées. Alors qu'une part importante des travaux agricoles reposait sur la traction animale, la mécanisation d'une part et le recours croissant aux intrants de synthèse d'autre part dès les années 1950, permet un accroissement de la productivité du travail et des rendements. Le recours à des équipements plus performants dans les exploitations agricoles les contraint cependant à se spécialiser afin d'assurer la rentabilité de ces investissements. Les exploitations se transforment de façon différenciée selon la surface et la localisation du foncier. Les plus grandes exploitations (15-45 ha) parviennent à moderniser leur équipement (tracteurs, salle de traite) et se spécialisent dans l'élevage bovin laitier. Cette spécialisation est d'autant plus forte dans les exploitations ayant accès à des parcelles de fond de vallon, irrigables et mises en valeur pour la production de maïs ensilé. Cette transformation des rations fourragères offre un gain de productivité laitière. Les parcelles non mécanisables situées sur les causses et les collines continuent d'être valorisées sous forme de prairies permanentes pâturées par des cheptels bovins ou ovins allaitants. Dans les exploitations qui ne parviennent pas à intensifier

l'activité laitière, l'atelier allaitant est de plus en plus souvent combiné à un atelier hors sols (volailles, porcs). Quelques très petites exploitations (1-10 ha) parviennent à se maintenir en polycultures poly élevages, majoritairement tenues par des paysans-ouvriers double-actifs à l'usine de Lexos.

L'instauration des quotas laitiers en 1984 ainsi qu'une succession d'années difficiles sur le plan climatique entre 1984 et 1989, conduisent un nombre important d'exploitations de la région à arrêter leur activité, en particulier les plus petites exploitations n'étant pas parvenues à se moderniser. Ces arrêts sont également liés à la fermeture de l'usine de Lexos qui obligent les paysans-ouvriers à trouver un emploi ailleurs en délaissant leur activité agricole dans un contexte où leur ferme n'a pas suivi le train des investissements. Celles qui se maintiennent s'agrandissent grâce au rachat de parcelles, en priorité celles mécanisables. Les espaces les plus difficiles à valoriser, en particulier les pentes abruptes, sont progressivement laissées à l'abandon. Suite à la réforme de 1992, la disparition des plus petites fermes s'accroît et la restructuration du foncier s'accélère encore. Les transactions foncières sont nombreuses, les exploitant·e·s cherchent à racheter le foncier quel que soit sa localisation dans l'espoir de pouvoir échanger les parcelles par la suite. Les terres de fonds de vallon irrigables sont particulièrement prisées.

Au cours des années 1990, le secteur bovin allaitant connaît un contexte très défavorable (effondrement du marché italien, crise de la vache folle). Une partie des éleveurs se tourne vers une stratégie de qualité en s'inscrivant dans la dynamique de création de l'IGP « Veaux d'Aveyron et du Ségala », dont le zonage s'étend jusqu'au Quercy-Rouergue. Dans le même temps, les cours de l'agneau baissent également conduisant à une disparition des petits troupeaux d'ovins allaitants. Au début des années 2000, les élevages bovins laitiers et allaitants prédominent, avec une forte pression foncière pour sécuriser l'autonomie fourragère : les exploitations continuent de s'agrandir avec des gammes de surface atteignant de 60 à 170 ha. Les plus grandes exploitations laitières ont recours à une main d'œuvre salariée en plus des actifs familiaux et conduisent de nouvelles évolutions fourragères. Dans les parcelles irrigables, ces agriculteurs cultivent maïs et ray-grass en rotation. L'enrubannage remplace l'ensilage afin d'optimiser la qualité des fourrages et améliorer leur conservation. La production laitière connaît cependant un contexte de marché défavorable, marqué par la crise du lait de 2008, qui s'accroît suite à la suppression des quotas laitiers en 2015. Cette dernière entraîne une nouvelle baisse des prix de vente du lait, incitant de nombreux éleveurs laitiers de la région à cesser leur activité ou à convertir celle-ci vers l'élevage de cheptels allaitants. L'élevage de bovins allaitants prédomine aujourd'hui dans la sous-région. Durant les années récentes, nombreux sont les agriculteurs qui ont été contraints de mettre en œuvre des stratégies de diversification pour accroître leur revenu - ajout d'un atelier hors sol, agritourisme – ou de se tourner vers un emploi salarié à temps partiel ou à temps plein, tout en conduisant l'exploitation en double-activité.

Les données du dernier recensement général agricole illustrent la dynamique de spécialisation des systèmes de la région vers l'élevage : 83% de la SAU en Quercy Rouergue est en prairies (RGA 2020) (tableau 2). Seules 2% des surfaces agricoles sont irriguées, essentiellement pour

la production de céréales. Plus de la moitié des exploitations agricoles sont spécialisées en élevages bovins allaitants, ovins et caprins (tableau 3). Ces données illustrent également une dynamique d'agrandissement des exploitations plus marquée qu'à l'échelle du Quercy dans son ensemble. La SAU moyenne des exploitations en Quercy Rouergue est égale à 72 ha, soit 20 hectares de plus que la SAU moyenne à l'échelle du Quercy, avec un nombre d'actifs inférieur (1.34 ETP). Ces exploitations, plus grandes et souvent fortement capitalisées (foncier, matériel, bâtiment, cheptel) sont de fait plus difficilement transmissibles.

Tableau 2 : Données relatives aux structures agricoles en Quercy, en Quercy-Rouergue (*communauté de communes QRG) et en Quercy blanc (vallée de la Barguelonne). Source des données : Agreste d'après RGA, 2020

	SAU (ha)	SCOP (% SAU)	Cultures permanentes (% SAU)	Prairies (% SAU)	SAU moyenne (ha) / exploitation	ETP / exploitation	Saisonniers et salariés occasionnels	PBS (* 1000€) / exploitation
Quercy	422 988	32%	6%	54%	52	1,626	47%	106,232
Quercy-Rouergue*	20 711	13%	0%	83%	72	1,358	7%	73,402
Quercy Blanc - vallée de la Barguelonne	37 247	52%	6%	31%	47	1,623	48%	95,086

Tableau 3 : Part des exploitations du Quercy, Quercy-Rouergue (* communauté de communes QRG) et Quercy Blanc (vallée de la Barguelonne) inscrites dans les différentes OTEX (Source des données : Agreste d'après RGA, 2020)

	Spécialisation des exploitations					Part de la SAU irriguée (%)
	Grandes cultures	Cultures permanentes	Bovins allaitants	Ovins-caprins et autres herbivores	Polycultures, polyélevages et non classés	
Quercy	31%	14%	11%	13%	15%	11%
Quercy-Rouergue*	22%	1%	35%	21%	8%	2%
Quercy Blanc - vallée de la Barguelonne	39%	18%	3%	5%	23%	13%

C.3.1.2. En Quercy Blanc, des dynamiques de spécialisation plus diverses en fonction des ressources accessibles et des conditions d'accès à l'irrigation

La seconde région d'étude, en Quercy Blanc, est caractéristique des pays molassiques de l'Agenais. Elle est composée des bassins versants du Lemboulas et de la Barguelonne, rivières d'orientation nord-est – sud-ouest, affluents respectivement du Tarn et de la Garonne au nord de Moissac (figure 3). Dans ces vallées, qui s'élargissent d'amont en aval, les paysages sont structurés par la superposition de deux couches géologiques : les calcaires lacustres du Tertiaire d'une épaisseur d'environ trente mètres et une couche plus ancienne de calcaires et grès marneux type molasses, incisées par un réseau hydrographique dense. Dans chacun de ces deux bassins versants :

- (1) Le fond de la vallée alluviale principale est caractérisé par des sols formés sur des alluvions molassiques, régulièrement enrichis d'alluvions récentes dans le lit majeur de la rivière. Ces sols sont plus ou moins argileux et profonds, avec une réserve utile élevée mais une faible capacité de drainage. Ils sont principalement exploités pour les grandes cultures même si, dans certains pans de la vallée des plantations arboricoles ont été installées depuis peu. Les sols sur colluvions de bas de pente, moins lessivés et hydromorphes que ceux des terrasses alluviales puisque régulièrement enrichis par les apports de colluvions issus des versants marno-calcaires, sont autant que possible réservées pour les cultures à plus forte valeur ajoutée en raison de leurs meilleures caractéristiques pédologiques (soja, semences, melon...).
- (2) Dans la partie aval de ces bassins versants, les versants de la vallée principale sont eux-mêmes incisés par un réseau hydrographique secondaire. Le jeu de ces ruisseaux, cumulés au réseau hydrographique primaire, donne ainsi à voir une vallée « en feuilles de chêne ». Sur les pentes, on retrouve une succession de différents types de sols : sur la partie haute, des sols caillouteux, peu épais et bien drainants car formés sur une roche calcaires et souvent mis en valeur par de la vigne ou des cultures d'hiver. Sur les côteaux, les sols sont plus profonds, de texture argilo-limoneuse à argilo-sableuse, type « boubènes ». Ils disposent d'une assez bonne réserve en eau et sont valorisés en vergers ou en cultures d'hiver suivant l'accès ou non à l'irrigation. Enfin, en bas de pente et dans les fonds de vallons, les sols sont régulièrement rajeunis par des apports colluviaux calcaires ou limono-argileux à argileux, ils sont profonds voire très profonds, et disposent d'une réserve en eau élevée mais sont souvent hydromorphes. Historiquement valorisés par l'élevage, ces sols lourds sont aujourd'hui parfois mis en culture mais plus souvent laissés non travaillés voire boisés.

Dans la partie amont de ces bassins versants, les vallons des affluents de la Barguelonne et du Lemboulas sont peu encaissés et les versants de faible pente. Le calcaire lacustre blanc affleure sur les replats sommitaux plus larges et conduit à des paysages de « serres » (Longueval, 1995). Sur les plateaux les sols sont plus ou moins caillouteux, assez argileux et de faible épaisseur principalement exploités pour les grandes cultures, avec très peu d'accès à l'irrigation. Les versants sont, eux, dans leur plus grande partie, marneux. Les sols formés sur ces marnes sont plus profonds, limono-argileux à argileux. Dès qu'un accès à l'irrigation est possible, ces versants sont valorisés pour l'arboriculture fruitière, sinon ils sont cultivés en grandes cultures.

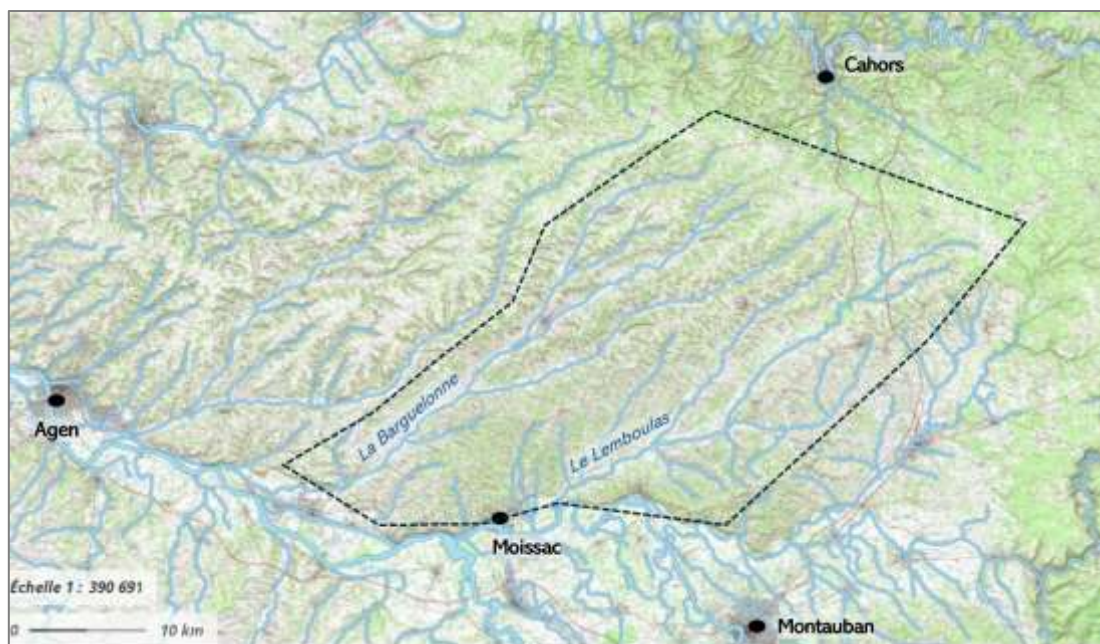


Figure 3 : Localisation de la sous-région 2 organisée autour des bassins versants du Lemboulas et de la Barguelonne (fond de carte : Géoportail)

Dans cette région, la dynamique de spécialisation des exploitations apparaît moins marquée et différentes trajectoires d'évolution des systèmes se dessinent en fonction des parties de l'écosystème cultivé et des modalités d'irrigation auxquelles ont eu accès les agriculteur·trice·s.

Au milieu du 20ème siècle, de nombreuses petites métairies de polyculture-polyélevage mettent en valeur l'ensemble des parties de l'écosystème cultivé de la région :

- Sur les terres labourables des versants, les céréales sont cultivées en rotation avec de la luzerne ;
- les terrains en pente forte ainsi que les bas-fonds sont valorisés par les bovins qui pâturent ces espaces à partir du printemps ;
- les vignes de chasselas, production majeure sur le plan économique, rendue possible par un climat relativement doux et ensoleillé, sont situées à proximité de l'habitat sur quelques ares, aux côtés d'autres arbres fruitiers.

Entre les années 1960 et 1980, alors que la vallée de la Garonne connaît un développement massif de l'arboriculture en lien avec l'installation d'agriculteur·trice·s rapatriées d'Algérie, dotés d'une forte technicité, les fermes situées dans les bassins versants des affluents, Barguelonne et Lemboulas, restent diversifiées. Le fond de la vallée de la Barguelonne connaît un plan d'assainissement et de drainage des terres qui, accompagné de mesures de remembrement agricole, conduit cependant à une transformation du mode d'exploitation. Jusque-là valorisés pour le pâturage des bovins, les agriculteurs pratiquent désormais sur ces sols argileux la culture du maïs irrigué grâce à l'eau prélevée dans la rivière. L'augmentation de la surface en maïs se traduit par une diminution des surfaces en prairies permanentes dans ces espaces : les exploitations qui disposent d'une surface importante dans la vallée abandonnent l'élevage bovin et se spécialisent en grandes cultures tandis que celles qui ont une

part plus importante de leur foncier sur les versants de la vallée cultivent du maïs pour l'ensilage, agrandissent leur troupeau de vaches laitières et réalisent des investissements pour augmenter la productivité de leur travail (évolution des races laitières, salle de traite, mise aux normes des bâtiments d'élevage...). Les plus petites exploitations situées sur les côteaux réalisent moins d'investissements dans l'adoption des nouvelles techniques de culture et maintiennent des systèmes diversifiés même si la moto-mécanisation fait progressivement son arrivée. Les parcelles de la partie haute des versants continuent d'être dédiées à la production de chasselas. Les vignes situées dans les terroirs moins favorables sont arrachées pour laisser place à la plantation de pêchers ou de pruniers.

Comme en Quercy Rouergue, la mise en place des quotas laitiers au début des années 1980 précipite l'abandon de l'activité laitière dans de nombreuses fermes, en particulier celles moins équipées. Dans les fonds de vallon, les agriculteur·trice·s qui avaient encore une activité d'élevage laitier abandonne celle-ci au profit du développement de la production fruitière. Celles et ceux à la tête des plus petites exploitations ne parviennent pas à faire les investissements nécessaires à la spécialisation arboricole et mettent fin à leur activité. Le foncier ainsi libéré est repris par les plus grandes exploitations. Sur les coteaux, seules les exploitations qui ont développé le maïs ensilage et ont réalisé des investissements permettant d'augmenter leur niveau de production laitière obtiennent des quotas. La majorité est contrainte d'arrêter la production laitière et certain·e·s se tournent alors vers la production de veaux sous la mère puis rapidement de broutards au vu du contexte économique peu favorable du prix de la viande bovine dans les années 1990.

Les années 1990 sont marquées par un plus grand accès à l'irrigation grâce à l'aménagement, entre 1991 et 1993, d'un vaste réseau d'irrigation collectif permettant de conduire l'eau prélevée dans le Tarn et la Garonne jusqu'aux parcelles situées sur les côteaux, dans la partie aval des deux bassins versants. Alors qu'un plus grand nombre d'agriculteur·trice·s accèdent à l'irrigation, la mise en place de réglementations sur l'eau fige la situation des irrigants, entraînant de fortes disparités en termes de sécurité d'accès et de volumes prélevables entre ceux ayant accès au réseau, ceux étant parvenus à investir pour se doter d'une retenue collinaire et ceux dépendants du pompage dans les rivières, qui devient de plus en plus contrôlé et limité en volume et en période. Les volumes et la sécurité d'accès à l'irrigation conditionne dès lors les trajectoires d'évolution des exploitations. Dans la partie aval des bassins versants de la Barguelonne et du Lemboulas, les exploitations bénéficiant d'un accès sécurisé à l'irrigation et dotées de parcelles sur les terrasses alluviales des deux rivières se spécialisent vers les grandes cultures avec notamment des contrats rémunérateurs pour la production de semences de maïs. Sur les côteaux, celles ayant un accès sécurisé à l'irrigation se spécialisent vers l'arboriculture tandis que celles disposant d'un accès plus restreint à l'eau le valorisent au mieux avec des cultures à forte valeur ajoutée (semences, légumes, melon, fruits à coque, vignes), en complément d'une activité d'élevage souvent maintenue. Plusieurs démarches de qualité se structurent pour valoriser au mieux ces productions : AOP Chasselas, IGP Melons du Quercy. Dans la partie amont de ces bassins versants, le contexte de quotas laitiers puis de baisse des prix de la viande bovine entraîne une déprise massive de l'élevage et un reboisement important d'une partie du paysage, en particulier dans les bas-fonds et les vallées étroites. Les

exploitations qui n'ont pas accès à l'eau sont contraintes de se tourner vers les grandes cultures en pluvial, sans avantage comparatif dans cette zone de coteaux argilo-calcaires, et dégagent de faibles revenus qui permettent très difficilement de faire vivre ces exploitations et ces familles. Sur les côteaux, les agriculteur·trice·s ayant accès à des parcelles sur les versants exposés au sud spécialisent leur exploitation vers la production de raisin de cuve, conduisant à la structuration d'une nouvelle filière de qualité : les vins Côteaux du Quercy (AOP).

A partir des années 2000, le prix des moyens de production (engrais, énergie puis électricité à partir des années 2010) augmente plus rapidement que le prix des productions agricoles. Ce contexte de prix défavorables contraint les exploitations à accroître au maximum la valeur ajoutée par unité de surface (diversification fruitière avec de nouvelles variétés de prunes, de raisins de table ou de pommes, production de semences). Dans les exploitations orientées vers l'arboriculture fruitière, le niveau d'investissements est croissant pour se doter d'équipements permettant de protéger les vergers des aléas climatiques. L'irrigation devient impérative pour sécuriser les niveaux de production et la qualité des fruits, d'autant que le niveau d'exigence est élevé au sein des filières de commercialisation de la région, avec une concentration des débouchés entre un faible nombre de metteurs en marché et un contexte très concurrentiel. Pour les exploitations qui ne fonctionnent qu'en pluvial, ou en majorité, les opportunités sont plus réduites et moins rémunératrices : agrandissement des exploitations spécialisées en grandes cultures, maintien et/ou développement d'un élevage caprin ou ovin, productions de niche (lavandin, noisetiers, etc.).

Les données du dernier recensement général agricole illustrent cette dynamique. Les systèmes spécialisés en grandes cultures représentent un peu plus d'un tiers des exploitations tandis que les exploitations spécialisées en cultures pérennes, arboriculture notamment, constituent un cinquième des exploitations. La taille moyenne des exploitations est plus réduite qu'en Quercy Rouergue, 47 ha, pour un nombre d'actifs équivalents temps plein plus élevé, 1,65, en lien avec des orientations productives plus intensives en travail (arboriculture notamment). L'irrigation tient une place prépondérante dans de nombreux systèmes mis en œuvre, avec 13% de la SAU irriguée.

C.3.1.3. Eléments de conclusion relatifs à l'analyse de la dynamique agraire des deux régions

La dynamique agraire des deux régions d'étude diffère, conduisant à une situation actuelle contrastée notamment en termes de structuration des exploitations agricoles.

En Quercy Rouergue, la forte proportion de terrains pentus aux sols caillouteux sur terrefort, difficiles à cultiver, a intensifié le processus de spécialisation des exploitations vers l'élevage durant les dernières décennies. L'évolution des moyens techniques et les investissements nécessaires à leur acquisition a conduit les exploitations, de plus en plus spécialisées, à s'agrandir pour maintenir une rentabilité. La majorité des structures agricoles sont aujourd'hui de grande taille en comparaison avec la SAU moyenne en Quercy. Elles sont souvent fortement capitalisée (foncier, bâtiment, matériel, cheptel), ce qui les rend peu transmissibles. Elle

apparaissent peu en adéquation vis-à-vis des aspirations et des moyens financiers de la majorité des enquêté·e·s de notre échantillon.

En Quercy Blanc, la dynamique agraire a reposé sur des voies de spécialisation plus diversifiées, en fonction de l'accès aux différentes parties de l'écosystème cultivé et à l'irrigation. Certains systèmes de production, en particulier en arboriculture et en grandes cultures, présentent des niveaux d'équipement importants et reposent sur un niveau de capitaux très importants. Ceux-ci ont en particulier pu être développés dans les conditions d'un accès sécurisé à l'irrigation et à des parcelles adéquates (terrasses alluviales et colluvions en grandes cultures, côteaux irrigués en arboriculture). D'autres systèmes moins capitalisés ont subsisté, souvent en déclin, qui reposent sur la combinaison de différents ateliers de production (grandes cultures, arboriculture, vignes, parfois élevage) ou spécialisés mais avec un niveau de capital moindre. Les exploitations reprises au sein de notre échantillon appartiennent en majorité à ces dernières catégories de systèmes.

C.3.2. Premiers éléments de description de l'échantillon

Cette seconde sous-partie présente les premiers éléments de description de notre échantillon d'enquêté·e·s et des exploitations mises en œuvre.

Les tableaux 4 (Quercy Blanc) et 5 (Quercy Rouergue) décrivent de façon générale les caractéristiques démographiques de notre échantillon. Les tableaux 6 (Quercy Blanc) et 7 (Quercy Rouergue) fournissent un premier aperçu des caractéristiques de l'installation agricole des enquêté·e·s, ainsi que leur rapport initial à la pratique agricole.

Au total nous avons enquêté 15 personnes en Quercy Blanc (7 femmes, 8 hommes) ainsi que 17 personnes en Quercy Rouergue (8 femmes et 9 hommes).

Tableau 4 : âge des enquêté·e·s en fonction du sexe et de la région

	Quercy Blanc	Quercy Rouergue	Total
Entre 40 et 50 ans	10 ♂ 5 ♀ 5	5 ♂ 3 ♀ 2	15 ♂ 8 ♀ 7
Entre 30 et 40 ans	5 ♂ 3 ♀ 2	6 ♂ 3 ♀ 3	11 ♂ 6 ♀ 5
Entre 20 et 30 ans	0 ♂ 0 ♀ 0	6 ♂ 3 ♀ 3	6 ♂ 3 ♀ 3
Total	15 ♂ 8 ♀ 7	17 ♂ 9 ♀ 8	

Une grande majorité (26) de nos enquêté·e·s avait plus de 30 ans au moment de l'enquête (dont 15 avaient plus de 40 ans). Si la répartition en termes d'âge est assez homogène en Quercy Rouergue, en Quercy Blanc, nous retrouvons une proportion plus importante d'enquêté·e·s ayant plus de 40.

En termes de niveau de formation (tableau 5), une proportion significative de nos enquêté·e·s ont une formation à minima à Bac +5 (15 sur 32) ou à Bac +2/+3 (13 sur 32). Seule une minorité d'enquêté·e·s a au maximum le niveau Bac (4 sur 32). Notre échantillon se caractérise donc par un niveau de formation plus élevé que la moyenne nationale pour la population agricole. Nous notons également que les enquêté·e·s en Quercy Blanc ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé qu'en Quercy Rouergue (seule région où nous retrouvons des enquêté·e·s avec un niveau de formation niveau Bac ou inférieur au Bac).

Tableau 5 : Niveau de formation des enquêté·e·s en fonction du sexe et de la région

	Quercy Blanc	Quercy Rouergue	Total
Niveau Bac ou moins	0 ♂ 0 ♀ 0	4 ♂ 3 ♀ 1	4 ♂ 3 ♀ 1
Bac +2 ou +3	8 ♂ 5 ♀ 3	5 ♂ 2 ♀ 3	13 ♂ 7 ♀ 6
Minimum Bac+5	7 ♂ 3 ♀ 4	8 ♂ 4 ♀ 4	15 ♂ 7 ♀ 8
Total	15 ♂ 8 ♀ 7	17 ♂ 9 ♀ 8	

Sur nos 32 enquêté·e·s, seulement 13 d'entre eux n'avaient jamais vécu en milieu rural avant de s'installer, alors que 18 avaient grandi en milieu rural avant que leurs trajectoires scolaire et/ou professionnelles ne les conduisent en milieu urbain. Un enquêté avait toujours vécu en milieu rural. Cela constitue un premier élément de résultat (qui sera discuté plus en profondeur dans la partie D.1.) soulignant le fait que les nouveaux actifs et nouvelles actives agricoles ont déjà eu un lien avec le milieu rural bien que leurs parents ne soient pas actifs agricoles.

Cependant, nos enquêté·e·s n'ont pas été pour autant éloigné de la pratique agricole avant leur installation. En effet, si nous nous intéressons à leur rapport initial à la pratique agricole apparaît qu'une large majorité ont fait l'expérience d'un contact plus ou moins direct avant leur installation (tableaux 6 et 7). Dans le cadre des pratiques agricoles rémunérées, il s'agit essentiellement de salariat agricole (en tant que saisonnier ou permanent), dans le cadre des pratiques agricoles non rémunérées, il peut s'agit de travail gratuit sur une exploitation, de Woofing, ou encore d'expérimentation individuelle (possession d'un potager par exemple). Ces résultats seront également plus amplement discutés dans la partie D.1.

Tableau 6 : Rapport initial de nos enquêté·e·s à la pratique agricole (expériences rémunérées)

	Quercy Blanc	Quercy Rouergue	Total
Oui	13 ♂ 7 ♀ 6	11 ♂ 7 ♀ 4	24 ♂ 14 ♀ 10
Non	2 ♂ 1 ♀ 1	6 ♂ 2 ♀ 4	8 ♂ 2 ♀ 5
Total	15 ♂ 8 ♀ 7	17 ♂ 9 ♀ 8	

Tableau 7 : Rapport initial de nos enquêté·e·s à la pratique agricole (expériences non rémunérées)

	Quercy Blanc	Quercy Rouergue	Total
Oui	10 ♂ 7 ♀ 3	11 ♂ 7 ♀ 4	21 ♂ 14 ♀ 7
Non	5 ♂ 1 ♀ 4	6 ♂ 2 ♀ 4	11 ♂ 3 ♀ 8
Total	15 ♂ 8 ♀ 7	17 ♂ 9 ♀ 8	

Tableau 8 : Caractéristiques démographiques générales de l'échantillon – Quercy Blanc

Enquêté·e·s	Catégorie de sexe	Parcours de vie	Age	Niveau d'études	Diplôme de Formation initiale	Dernier emploi avant installation	Professions des parents
Noémie	F	Urbain	40-50	Bac +5	Master Sciences Politiques	Animatrice culturelle	NA
Aurélié	F	Urbain	30-40	Bac +5	Ingénieure Agronome	Animatrice ADEAR	Cadre et profession intellectuelle supérieure / Employée
Anaïs	F	Urbain	40-50	Bac+2 ou +3	BTS Commerce International	Assistante de Direction	Cadre et profession intellectuelle supérieure / Employée
Amélie	F	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	BTM Ebéniste	Ebéniste	NA
Perrine	F	Urbain	40-50	Bac +5	Master en Science de l'éducation	Enseignante	Profession intermédiaire / Cadre et profession intellectuelle supérieure
Sylvie	F	Mixte	40-50	Bac+2 ou +3	BTS Hôtellerie	Salariée agricole	NA
Estelle	F	Mixte	40-50	Bac +5	Ingénieure en Agriculture	Cadre / Conseillère agricole	Employé / Cadre et profession intellectuelle supérieure
Jean	H	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	BTSA et Licence Gestion Entreprise Milieu Rural	Ouvrier Agricole en apprentissage	Profession intermédiaire
José	H	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	Licence Ecologie Biologie	Animateur	Ouvrier / ouvrière
Philippe	H	Urbain	40-50	Bac +5	Master en Ecologie	Formateur en Ecologie	Employé / Profession Intermédiaire
Thierry	H	Mixte	40-50	Bac+2 ou +3	DUT Carrière Sociale	Coordinateur Réseau Aides à Domicile	Artisan / Employé
Romain	H	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	Diplôme d'Educateur Spécialisé	Educateur Spécialisé / BTS Viticulture (à distance)	Commerçants / commerçantes
François	H	Urbain	40-50	Bac+2 ou +3	DEUG Socio	Serrurier	Cadre et profession intellectuelle supérieure
Gabin	H	Mixte	40-50	Bac +5	Ingénieur en Agriculture	Cadre / Conseiller bancaire	Employé
Guillaume	H	Mixte	40-50	Bac +5	Ingénieure en Agriculture	Cadre / Responsable atelier découpe (viande)	Employé

Tableau 9 : Caractéristiques démographiques générales de l'échantillon – Quercy Rouergue

Enquêté·e·s	Catégorie de sexe	Parcours de vie	Age	Niveau d'études	Diplôme de Formation initiale	Dernier emploi avant installation	CSP Parents
Eve	F	Mixte	20-30	Bac +5	Master Archéologie	Chercheuse en archéologie spécialisée en paléoenvironnement	Profession intermédiaire (enseignement)
Ophélie	F	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	Licence Pro Edition	Autoentrepreneure	NA
Audrey	F	Urbain	30-40	Bac	Baccalauréat Littéraire	Saisonnrière agricole	Ouvrier
Adèle	F	Mixte	40-50	Bac +5	Master Environnement et Territoire	Chargée de mission en collectivité territoriale	NA
Emma	F	Mixte	20-30	Bac+2 ou +3	Licence Musique	Animatrice scolaire et musicienne	Employé / Profession intermédiaire (enseignement)
Cécile	F	Urbain	20-30	Bac +5	Ingénieur Agronome	Conseillère Installation	NA
Marie	F	Urbain	40-50	Bac+2 ou +3	Conseillère en économie sociale et familiale	Employée dans une CT	Cadre et profession intellectuelle supérieure / Employée
Magali	F	Mixte	30-40	Bac +5	Master politique environnementales et pratiques sociales	Chargée de recherche (CDD)	NA
Thomas	H	Mixte	40-50	Bac +5	Master Arts de la Scène	Responsable technique	NA
Clément	H	Mixte	30-40	Bac+2 ou +3	Licence Histoire	Salarié agricole	Employé / Profession intermédiaire (Enseignante)
Arthur	H	Urbain	40-50	Bac +5	Ingénieur Environnement	Ingénieur d'Etude	Cadre et profession intellectuelle supérieure / Mère au foyer
Mathieu	H	Urbain	30-40	Bac+2 ou +3	Licence Cinéma / Bac Pro Horticole	Salariat dont agricole	Cadre et profession intellectuelle supérieure / Employée
Louis	H	Urbain	20-30	Secondaire	Lycée général	Salariat agricole	Cadre et profession intellectuelle supérieure
Pierre	H	Mixte	40-50	Bac	Formation Sous-Officier Gendarmerie	Gendarme	Profession intermédiaire (Enseignant) / Employée
Samuel	H	Mixte	30-40	Bac +5	Ingénieur Son	Ingénieur Son et Intermittent	Employé / Employée
Bruno	H	Rural	20-30	Secondaire	Pas de diplôme	Aucune	Ouvrier / ouvrière
Simon	H	Urbain	20-30	Bac +5	Ingénieur Environnement	Animateur Milieu Aquatique	NA

Tableau 10 : Caractéristiques de l'installation agricole des enquêté·e·s et lien avec l'agriculture – Quercy Blanc

Enquêté·e·s	Catégorie de sexe	Forme d'Installation	Création d'une nouvelle exploitation	Date d'installation	Statut	Rapport Initial à la Pratique Agricole – Exp. rémunérées	Rapport Initial à la Pratique Agricole Expériences non rémunérées	Capacité agricole
Noémie	F	Seule	Oui	— de 5 ans	Cheffe d'exploitation	Aucune	Autoformation et test dans son jardin	Oui (BPREA)
Aurélie	F	Seule	Non	— de 5 ans	Cheffe d'exploitation	Salariée agricole (sur la ferme du conjoint)	Visites de nombreuses fermes (France, étranger)	Oui (IA)
Anaïs	F	Seule	Oui	— de 1 an	Cotisante Solidaire	Salariée agricole (saisonnier)	Aucune	Non
Amélie	F	En couple (a rejoint son mari)	Non	— 5 ans	Associée GAEC	Travail gratuit sur la ferme du conjoint	Aucune	Non
Perrine	F	En couple (a rejoint son mari)	Non	En cours	Associée GAEC	Travail gratuit sur la ferme du conjoint	Aucune	Non
Sylvie	F	En couple	Non	+ de 5 ans	Associée GAEC	Salariée agricole	Aucune	Non
Estelle	F	En collectif	Non	+ de 5 ans	Associée	Conseillère agricole Salariée agricole	Stage durant la formation	Oui (IA)
Jean	H	Seul (puis rejoint par conjointe)	Non	+ de 5 ans	Associé GAEC	Salarié agricole (contrat CEFI)	Aucune	Oui
José	H	Seul	Oui	+ de 5 ans	Chef d'exploitation	Salarié agricole	Woofing	Oui (BPREA)
Philippe	H	En couple (mais maintenant seul)	Oui	+ de 5 ans	Chef d'exploitation	Formateur en écologie	Création d'une AMAP, de potagers universitaires, Pratique du Woofing	Oui (BPREA)
Thierry	H	Seul (puis rejoint pas la conjointe)	Oui	— de 5 ans	Associé GAEC	Aucun	Visites de fermes (France, étranger)	Non
Romain	H	Seul	Non	+ de 10 ans	Chef d'exploitation	Salarié agricole	Stage durant la formation	Oui (BTS Viti)
François	H	En couple	Non	+ de 5 ans	Associé GAEC	Salarié agricole (contrat CEFI)	Visite et participation aux travaux sur des fermes	Oui (BPREA)
Gabin	H	En collectif (a rejoint le collectif de sa conjointe)	Non	+ de 5 ans	Associé	Cadre en OPA	Auto-formation, tests dans son jardin Stages pendant la formation	Oui (IA)
Guillaume	H	En collectif	Non	+ de 5 ans	Associé	Cadre Atelier Découpe Viande	Stages pendant la formation agricole Participation aux travaux de ferme pendant l'enfance	Oui (IA)

Tableau 11 : Caractéristiques de l'installation agricole des enquêté·e·s et lien avec l'agriculture – Quercy Rouergue

Enquêté·e·s	Catégori e de sexe	Forme d'Installation	Reprise vs. Création	Date d'installation	Statut	Rapport Initial à la Pratique Agricole - Exp Rémunérées	Rapport Initial à la Pratique Agricole - Exp non rémunérées	Capacité agricole
Eve	F	Seule	Oui	— de 1 an	Cotisante Solidaire	Aucune	Visites de ferme (France, étranger) Autoformation (tests dans son jardin)	Oui (BPREA)
Ophélie	F	Seule	Oui	— de 5 ans	Cotisante Solidaire	Aucune	Visites de ferme (France, étranger)	Non
Audrey	F	Seule	Oui	— de 1 an	Autoentrepreneure	Salariat agricole (saisonnier)	Aucune	Oui (BPREA)
Adèle	F	En couple (a rejoint son mari)	Non	— de 5 ans	Associée GAEC	Aucune	Visites et participation aux travaux de ferme	Oui (Dérogation de diplôme)
Emma	F	Collectif	Oui	— de 5 ans	Conjointe Collaboratrice	Salariat agricole (ferme du conjoint)	Visites et participation aux travaux de ferme	Non
Cécile	F	Couple	Non	— de 5 ans	Associée GAEC	Conseillère agricole (Installation)	Stage agricole durant formation	Oui (IA)
Marie	F	En couple (a rejoint son mari)	Non	— de 1 ans	Conjointe Collaboratrice	Aucune	Travail gratuit sur la ferme du conjoint avant l'installation	Non
Magali	F	Seule	Oui	— de 5 ans	Cheffe d'exploitation	Salariat agricole	A grandi dans une famille non agricole mais élevage animaux pour autoconsommation et lait (chèvre, volaille) ; Participation aux travaux de ferme chez voisin ; Woofing	Oui (BPREA)
Thomas	H	Seul (mais rejoint ensuite par sa conjointe)	Oui	— de 5 ans	Associé GAEC	Aucune	Autoformation et test (apiculture loisir) ; Visites et participation aux travaux de ferme	Oui (BPREA)
Clément	H	Seul	Oui	+ de 5 ans	Pas de statut	Salarié agricole	Visites et participation aux travaux de ferme ; Autoformation et test dans son jardin	Oui (BPREA)
Arthur	H	Seul	Oui	+ de 5 ans	Cotisant solidaire	Salarié agricole	Visites et participation aux travaux de ferme	Oui
Mathieu	H	Collectif	Oui	— de 5 ans	Associé GAEC	Salarié agricole	Aucune	Oui (Bac pro)
Louis	H	Collectif	Oui	— de 5 ans	Associé GAEC	Salarié agricole	Autoformation et test dans son jardin	Oui (BPREA)

Enquêté·e·s	Catégorie de sexe	Forme d'Installation	Reprise vs. Création	Date d'installation	Statut	Rapport Initial à la Pratique Agricole - Exp Rémunérées	Rapport Initial à la Pratique Agricole - Exp non rémunérées	Capacité agricole
Pierre	H	Seul (puis rejoint pas sa femme)	Oui	+ de 5 ans	Chef d'exploitation	Salarié agricole (saisonnier)	Aucune	Non
Samuel	H	Pas installé (pense rejoindre sa femme)	Non	— de 5 ans	Aide familiale	Aucune	Travail gratuit sur la ferme du.de la conjoint·e avant l'installation	Non
Bruno	H	Seul	Oui	+ de 5 ans	Chef d'exploitation	Salarié agricole (saisonnier)	Aucune	Non
Simon	H	En couple	Non	— de 5 ans	Associé	Stage CEFI	Stage agricole durant formation	Oui (IE)

Les enquêté·e·s de notre échantillon sont à la tête de 23 exploitations agricoles, réparties dans les deux sous-régions : 12 en Quercy Rouergue et 11 en Quercy Blanc.

Les exploitations couvrent une large diversité d'orientations productives (tableaux 13 et 14). Sont ainsi présentes en Quercy Rouergue des exploitations tournées vers les productions suivantes :

- Spiruline et apiculture (1),
- Champignons (1),
- Plantes à parfum, aromatique et médicinales (PPAM) (1),
- Pépinière (1),
- Vins allaitants avec éco pâturage (1)
- Grandes cultures pour la boulangerie (1)
- Bovins allaitants (1)
- Caprins laitiers sous AOP Rocamadour (1)
- Ovins laitiers (1)
- Maraîchage (3)

En Quercy blanc, les exploitations de nos enquêté·e·s sont tournées vers les productions suivantes :

- Grandes cultures pour la boulangerie (1)
- Caprins laitiers, AOP Rocamadour (1)
- Arboriculture (1)
- Viticulture, AOP Côteaux du Quercy (1)
- Porcs plein air (1)
- PPAM (1)
- Maraîchage (5)

Parmi les 23 exploitations de l'échantillon, 6 sont issues de la reprise d'une exploitation préexistante. Pour 5 d'entre elles, les enquêté·e·s ont maintenu l'orientation productive préalable. Il s'agit de 2 exploitations tournées vers la production de lait de chèvre pour la transformation fromagère sous AOP Rocamadour, 1 exploitation arboricole, 1 exploitation viticole et 1 exploitation maraîchère. Dans le cas de la dernière exploitation transmise, les enquêté·e·s ont transformé l'orientation productive vers la production de céréales pour la transformation boulangère. La majorité des cas de reprise (5 parmi 6) sont situés en Quercy Blanc.

La gamme de ressources foncières mobilisées varie fortement, de 5000 m² à 180 ha. Parmi les 23 exploitations de l'échantillon, 11 ont une SAU inférieure à 5 ha (tableau 12) : parmi celles-ci, on retrouve les exploitations tournées vers les productions maraîchères, de PPAM, de champignons ou encore de miel et spiruline.

Tableau 12 : Classification des exploitations agricoles de l'échantillon selon leur SAU

SAU	Quercy Rouergue	Quercy Blanc	Total
[0 – 5 ha]	5	6	11
[5 – 10 ha]	2	/	2
[10 - 20 ha]	3	/	3
[20 – 50 ha]	1	3	4
>50 ha	1	2	3

Dans 11 exploitations, les enquêté·e·s ont accès en propriété à la totalité du foncier, avec une prédominance d'exploitations de taille inférieure à 5 ha (figure 4). Dans 3 exploitations, ils combinent propriété et fermage. Dans 2 exploitations ils accèdent au foncier exclusivement en fermage, essentiellement parmi les plus grandes (> 50 ha). Enfin, dans 4 exploitations les enquêté·e·s ont recours à l'accès à des parcelles en prêt-à-usage. Parmi elles, il s'agit du mode d'accès exclusif d'une des exploitations de l'échantillon, tenue par une femme. Il est intéressant de noter que le recours au fermage de parcelles a lieu y compris dans le cas d'exploitations basées sur des cultures pérennes (vigne, arboriculture).

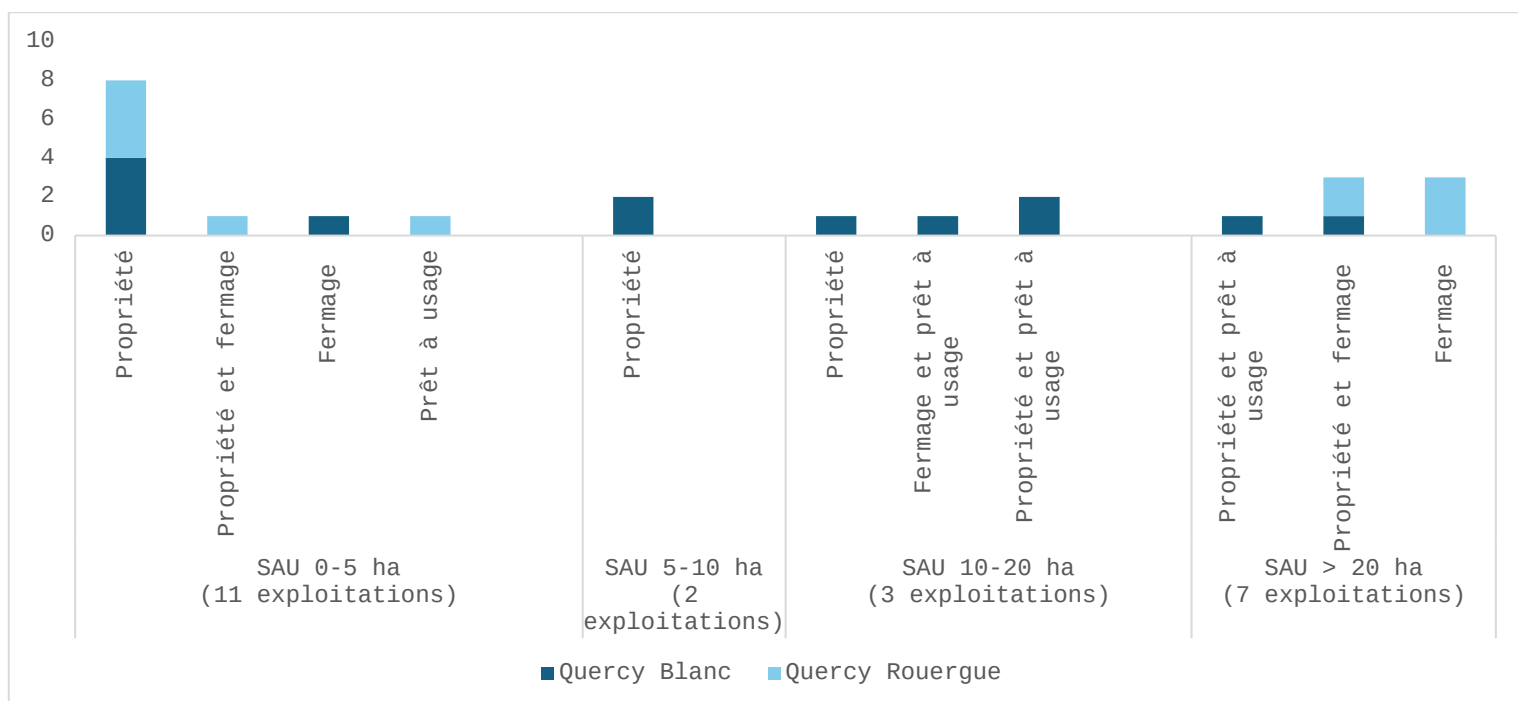


Figure 4 : Mode d'accès au foncier dans les exploitations des enquêté·e·s de l'échantillon

Dans plus de la moitié des exploitations, les enquêté·e·s ont recours à l'irrigation pour la conduite de leurs cultures. Cependant, il serait intéressant de documenter plus en détail ce recours à l'irrigation concernant le mode d'accès à l'eau (et sa sécurité d'accès) ainsi que les volumes utilisés, ce qui n'a pas été fait dans le cadre du présent travail.

Une grande majorité des exploitations de l'échantillon est inscrite dans au moins une démarche de qualité :

- 17 exploitations sous SIQO y compris agriculture biologique
- 2 exploitation sous SIQO (HVE, AOP) hors agriculture biologique
- 3 exploitations hors SIQO dont 2 qui pourraient prétendre au label agriculture biologique mais ne sont pas labelisées.

Enfin, alors qu'en Quercy Blanc, les travaux sur l'exploitation agricole (y compris les activités de transformation, commercialisation et agritourisme) occupent la totalité du temps de travail des enquêté·e·s, 4 d'entre eux combinent l'agriculture avec une autres activité génératrice de source de revenus en Quercy Rouergue : des emplois saisonniers (restauration) ou temporaires (intermittent de spectacle, chantiers) ou encore de la prestation de service (ETA).

Tableau 13 : Description des systèmes agricoles mis en œuvre par les enquêté·e·s en Quercy Rouergue

Enquêté.e	Catégorie de sexe	Période d'installation	Pluri-activité	Reprise / création	Parties de l'écosystème cultivé	Irrigation	Orientation productive	Transformation, diversification	SIQO	SAU	Main d'œuvre permanente (EPT)	Recours au salariat	Circuits de commercialisation
Eve	femme	<1 an	/	Création	Collines (terrefort), colluvions	Oui	PPAM	transformation cosmétique (marginal)	AB	<1ha	1	/	Courts
Ophélie	femme	1-5 ans	Emplois saisonniers	Création	/	/	Autre : Champignon	/	AB	<1ha	0,75	/	Courts
Audrey	femme	<1 an	/	Création	Colluvions	Oui	Maraîchage	transformation (intégrale)	AB	<1ha	1	/	Courts
Adèle	femme	1-5 ans	/	Création	Collines (terrefort), colluvions	Oui	Autre : Spiruline - Miel - fruitiers	transformation (intégrale)	AB	1-5 ha	2	/	Courts
Thomas	homme	5-10 ans	/										
Quentin	homme	5-10 ans	Chantiers ponctuels	Création	Sous-bois	Oui	Maraîchage	/	/	1-5 ha	0,8	/	Courts
Arthur	homme	5-10 ans	/	Création	Collines (terrefort), colluvions	Oui	Arboriculture	/	AB	5-10 ha	2	/	Courts
Mathieu	homme	1-5 ans	/	Création	Collines (terrefort), colluvions	Oui	Maraîchage (PPAM)	transformation (marginale)	AB	5-10 ha	3	/	Courts
Louis	homme	1-5 ans	/										
Emma	femme	1-5 ans	/										
Cécile	femme	1-5 ans	/	Reprise	Collines (terrefort), causses (sous-bois pâturés)	/	Elevage caprin laitier	transformation fromagère (intégrale)	AOP	10-20 ha	2	/	Courts
Simon	homme	1-5 ans	/										
Pierre	homme	5-10 ans	/	Création	Alluvions, colluvions	/	Elevage ovin allaitant	agritourisme	AB	10-20 ha	1,5	/	Courts
Marie	femme	en cours d'installation	/										
Magali	femme	1-5 ans	/	Création	Collines (terrefort), colluvions, alluvions	/	Grandes cultures (paysan-boulangier)	transformation boulagère (intégrale)	AB	10-20 ha	1	/	Courts
Samuel	homme	1-5 ans	Intermittent du spectacle	Création	Collines (terrefort), colluvions	/	Elevage ovin laitier	transformation fromagère (intégrale)	AB	20-50 ha	1,5	/	Courts
Bruno	homme	5-10 ans	ETA	Autre	Collines (terrefort), colluvions	/	Elevage bovin allaitant	/	/	> 150 ha	1,5	/	Longs

Tableau 14 : Description des systèmes agricoles mis en œuvre par les enquêté·e·s en Quercy Blanc

Enquêté.e	Catégorie de sexe	Période d'installation	Pluri-activité	Reprise / création	Parties de l'écosystème cultivé	Irrigation	Orientation productive	Transformation, diversification	SIQO	SAU	Main d'œuvre (EPT)	Recours au salariat	Circuits de commercialisation
Noémie	femme	< 1 an	/	Création	NA	Oui	Maraîchage	/	AB	< 1 ha	1	/	Courts
Aurélie	femme	1-5 ans	/	Création	NA	Oui	Maraîchage	transformation	AB	< 1 ha	1,75	Oui	Courts
Anaïs	femme	< 1 an	/	Création	NA	NA	PPAM	transformation	AB	1-5 ha	1	/	Courts
José	homme	5-10 ans	/	Création	Terrasses alluviales	Oui	Maraîchage	/	AB	1-5 ha	1	Oui	Courts
Philippe	homme	10-20 ans	/	Création	Côteaux (boulbènes)	Oui	Maraîchage	accueil de woofers	AB	1-5 ha	2,5	/	Courts
Jean	homme	5-10 ans	/	Reprise	Terrasses alluviales	Oui	Maraîchage	transformation (marginale)	AB Mention Nature et Progrès	1-5 ha	2,5	Oui	Courts (>50% CA) et longs
Amélie	femme	1-5 ans	/										
Thierry	homme	1-5 ans	/	Création	Causses et sous-bois pâturés	/	Elevage porcins	accueil à la ferme, accueil de scolaires	AB	20-50 ha	2	/	Courts
Perrine	femme	1-5 ans	/										
Sylvie	femme	5-10 ans	/	Reprise	Côteaux (boulbènes), colluvions	Oui	Arboriculture	/	AB	20-50 ha	2,5+ saisonniers	Oui	Courts et longs
Romain	homme	10-20 ans	/	Reprise	Replats sommitaux	NA	Viticulture	/	AB, AOP	20-50 ha	1,5	Oui	Courts et longs
François	homme	5-10 ans	/	Reprise	Côteaux, colluvions, terrasse alluviale	Oui	Grandes cultures	transformation boulangère (intégrale)	AB Mention Nature et Progrès	50-100 ha	2,75	Oui	Courts (>50% CA) et longs
Gabin	homme	5-10 ans	/	Reprise	Replats sommitaux, côteaux, colluvions	/	Elevage caprin laitier	transformation fromagère (intégrale)	HVE, AOP	50-100 ha	5,25	Oui	Courts
Estelle	femme	5-10 ans	/										
Guillaume	homme	5-10 ans	/										

D – RÉSULTATS DE RECHERCHE

Nos résultats de recherche s'articulent autour de 4 parties distinctes :

- La première partie « *Des enquêté·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l'agricole* » suggère que loin d'une rupture radicale avec le monde agricole et rural, les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de nos enquêté·e·s révèlent au contraire des formes de continuité avec ces univers.
- La seconde partie « *Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée* » montre qu'en fonction de leur parcours de vie et de leur identité de genre, nos enquêté·e·s montrent des dispositions spécifiques leur conférant des degrés de crédibilité, de légitimité ou même d'autorité différents aux yeux de l'entourage professionnel.
- La troisième partie « *Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications* » décrit les systèmes mis en place par nos enquêté·e·s dans nos deux régions d'étude. Si certains sont à rebours des dynamiques agraires existantes, d'autres sont plus en continuité même s'ils se caractérisent par une écologisation des pratiques plus importantes.
- La quatrième partie « *Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole* » interroge les logiques conduisant à la mise en place des stratégies de diversification ainsi que leur dimension genrée.

D.1. Des enquêté·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l'agricole

Encadré 1. Principaux résultats mis en évidence dans la partie D.1.

1/ Loin d'une rupture radicale avec le monde agricole et rural, les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de nos enquêté·e·s révèlent au contraire des formes de continuité avec ces univers. Nombre d'entre eux et elles ont développé, au fil de leur parcours, un rapport familial et sensible au vivant, que ce soit par des expériences de vie en milieu rural, des formations en lien avec l'environnement ou des pratiques préexistantes de jardinage et d'élevage amateur. Ces expériences constituent un premier socle de dispositions et de connaissances, de capitaux culturels et humains naturels, souvent invisibilisées, qui facilitent l'entrée dans le métier et viennent contredire l'image d'installé·e·s totalement novices et déconnecté·e·s des réalités agricoles.

2/ L'entrée en agriculture ne s'opère donc pas sur un terrain vierge : les enquêté·e·s mobilisent des savoirs et des dispositions préexistantes, mais de manière inégalement distribuée. Selon leurs parcours antérieurs, certain·e·s disposent déjà d'un capital culturel et technique qui leur permet d'anticiper les exigences du métier, tandis que d'autres doivent opérer une véritable conversion de leur rapport au travail et à la terre. Loin d'un apprentissage linéaire, ces processus de socialisation agricole sont à l'origine d'un accès inégalement distribué aux capitaux culturels, sociaux et humains naturels.

3/ L'acquisition des savoirs agricoles repose sur un assemblage hétérogène de ressources : formations diplômantes, expériences salariées, stages, apprentissage autodidacte et échanges entre pairs. La formation agricole institutionnelle, notamment via le BPREA, joue un rôle ambivalent : si elle permet d'acquérir certains savoirs techniques et d'accéder à la capacité agricole, elle est souvent jugée insuffisante pour affronter la complexité du métier. Son apport le plus décisif semble être la mise en réseau qu'elle favorise, contribuant à l'accumulation d'un capital social clé pour l'accès aux ressources (foncier, financements, conseils techniques).

4/ Pour nos enquêté·e·s, projet agricole et projet de vie sont généralement étroitement imbriqués. L'installation ne répond pas uniquement à une logique productive, mais s'inscrit dans un projet de vie plus large, intégrant des aspirations résidentielles, sociales et familiales. L'installation agricole, si elle représente une bifurcation dans les carrières professionnelles, s'inscrit dans une quête de sens où s'entrelacent épanouissement personnel, ancrage familial et engagement collectif en faveur d'un modèle agricole plus écologique, d'une alimentation de qualité et de nouveaux espaces d'échange et de réflexion

5/ Lorsque projet agricole et projet de vie sont portés par un couple hétérosexuel, le rôle des conjointes est central. Elles ont tendance à conserver, au moins durant les premières années, un travail à l'extérieur de l'exploitation. Le maintien d'un revenu externe pour amortir l'incertitude économique des premières années est une stratégie classique dans le monde agricole, encore fortement structuré par des inégalités de genre.

D.1.1. Introduction

Les travaux de recherche conduits durant la dernière décennie se sont attachés à déconstruire la figure du « néopaysan » en montrant que sous ce vocable prétendument homogène se cachait une diversité de parcours et trajectoires de vie (Dolci et Perrin, 2017 ; Gazo, 2023 ; Paranthoen, 2021 ; 2014 ; Morel, 2019 ; Rouvier, 2016 ; Samak, 2017). Que ce soit en Quercy Blanc ou en Quercy Rouergue, notre étude confirme ces observations. Nous retrouvons cette diversité aussi bien dans les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles, que dans les motivations à s'installer. Dans cette première partie de résultats, nous présentons ces éléments. Dans cette étude, nous sommes parti·e·s du postulat que les nouveaux actif·ve·s, de par leur parcours de vie, accumulent un ensemble de capitaux qu'ils soient économiques, sociaux, humains, ou encore culturels, qui les différencient des autres actifs agricoles. En effet, même si un certain capital d'autochtonie leur fait défaut, leur trajectoire scolaire, professionnelle ou familiale en dehors de l'agriculture peut également leur procurer certains avantages. Ainsi nous interrogeons les parcours de vie de nos enquêté·e·s et tâchons de montrer comment ces parcours ont fourni des dispositions différenciées à nos enquêtées leur permettant de conduire leur projet agricole ou de s'intégrer dans le territoire choisi.

Dans un premier temps (**D.1.2.**), nous revenons sur les trajectoires familiales, ainsi que sur les trajectoires scolaires et professionnelles avant l'installation en agriculture. Nous montrons que ces trajectoires sont variées, et que certaines permettent une acculturation au monde professionnel agricole. En effet, certaines permettent l'acquisition de capital culturel, humain et humain naturel, mais aussi d'autochtonie, préparant certain·e·s enquêté·e·s à s'installer.

Nous revenons ensuite sur les modalités de formation à l'exercice de la profession agricole (**D.1.3.**). L'analyse de nos résultats fait ressortir, en plus des formations agricoles, un ensemble d'expériences agricoles rémunérées ou non, ayant permis à nos enquêté·e·s de s'acculturer à la profession agricole.

Pour finir, nous discutons l'origine du projet agricole (**D.1.4.**). Nous montrons que pour la très large majorité des enquêté·e·s, le projet agricole s'articule avec un projet de vie en milieu rural. De plus, l'analyse des résultats montrent que l'engagement dans l'agriculture constitue pour beaucoup un engagement politique autour des enjeux de transitions agroécologique, alimentaire et citoyenne.

D.1.2. Des trajectoires familiales, scolaires et professionnelles qui font apparaître des liens avec le rural et l'agricole

L'analyse des différentes trajectoires de nos enquêté·e·s remet en question l'image d'une rupture totale entre les nouveaux actifs agricoles et le monde rural, souvent perçus comme des néophytes en quête d'un retour idéalisé à la terre. Loin d'être étrangers à la nature et à ses dynamiques, nombre d'entre eux ont développé, à travers des expériences précoces, un rapport sensible et incarné au vivant, qui nourrit aujourd'hui leur engagement dans l'agriculture. Ces trajectoires rappellent que l'installation agricole ne s'opère pas *ex nihilo*, mais s'ancre dans des dispositions construites au fil du temps, façonnant leur manière d'appréhender et d'exercer le métier.

D.1.2.1. Les trajectoires familiales : des enfances principalement dans la classe moyenne

a) Des enfances en milieu rural et en milieu urbain

La littérature s'intéressant aux profils des nouveaux·elles actif·ve·s insiste sur l'origine urbaine de cette population (Cretin et al., 2023 ; Dolci et Perri, 2023 ; Morel, 2019 ; Rouviere, 2016). Un premier regard aux trajectoires familiales, et plus particulièrement, au milieu (rural ou urbain) dans lequel nos enquêté·e·s expriment avoir grandi (figure 5) apporte de la nuance à ce résultat. Au sein de notre échantillon, certains et certaines installé·e·s (10 hommes, 4 femmes) ont déjà eu une expérience de vie en milieu rural avant de s'y installer pour débiter une activité agricole. Ils et elles demeurent cependant une courte majorité (18) à avoir grandi en milieu urbain. Notons que, dans cet échantillon, les femmes ont plus tendance à avoir grandi en milieu urbain que les hommes.

	Enfance en milieu rural	Enfance en milieu urbain	Total
Quercy Blanc	6 ♂ 0 ♀ 6	9 ♂ 7 ♀ 2	15 ♂ 7 ♀ 8
Quercy Rouergue	8 ♂ 4 ♀ 4	9 ♂ 4 ♀ 5	17 ♂ 8 ♀ 9
Total	14 ♂ 4 ♀ 10	18 ♂ 11 ♀ 7	

Figure 5 : Milieu dans lequel les enquêté·e·s ont grandi (selon leurs dires)

Concernant l'origine sociale de nos enquêté·e·s (tableaux 4 et 5), nous remarquons que peu d'entre eux et elles ont des parents appartenant aux catégories socioprofessionnelles (CSP) « ouvriers » et/ou « artisans, commerçants et chefs d'entreprise ». En effet, nous retrouvons une prévalence des CSP « Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures », « Professions Intermédiaires » et « Employé ».

L'origine géographique et sociale de nos enquêté.e.s souligne que l'installation agricole relève davantage d'un choix d'adoption que d'une simple reproduction sociale. Si une légère majorité a grandi en milieu urbain, une part significative a déjà eu une expérience de vie en milieu rural avant de s'installer, nuancant l'image d'un retour idéalisé à la terre. De plus, l'appartenance majoritaire à des catégories socioprofessionnelles qualifiées suggère que l'entrée dans le métier relève moins d'un déterminisme social que d'une quête de sens, marquée par une reconfiguration des trajectoires professionnelles et un rapport renouvelé au travail agricole.

b) Des liens avec le rural, l'agricole ou la nature

Pour l'enquêté.e, l'entretien constitue un moment réflexif permettant de revenir sur le parcours de vie et d'en faire sens (Blanchet et Gotman, 2007). Lors des entretiens que nous avons conduits, certain.e.s enquêté.e.s font des liens entre leur choix de s'installer en agriculture et leur enfance à la campagne ou dans la nature.

Celles et ceux ayant grandi en milieu rural évoquent les heures passées en extérieur. Arthur, aujourd'hui éleveur de mouton et propriétaire d'une pépinière arboricole, explique avoir « *eu de la chance de grandir dans une grande propriété, [où] il y avait 3 hectares. Il y avait des collines* ». Il se souvient « *je passais ma vie dehors* » et conclut « *j'ai vraiment eu une enfance hyper cool au niveau végétal* ». Gabin, associé d'un GAEC spécialisé dans la production de fromage Rocamadour, évoque ses nombreuses années de scoutisme durant lesquelles « *le fait d'être lié à la nature [lui] plaisait beaucoup* ». Il aimait « *vivre dans les bois* ». De plus, pour les vacances scolaires étaient l'occasion de passer du temps chez ses grands-parents, qui à leur retour du Maroc, avaient acheté une propriété en Ariège. C'était l'occasion de jouer avec les cousins « *dans les bois, sur le lac* ». Si Gabin et Arthur évoquent des liens plus avec la nature qu'avec l'agriculture, ce n'est pas le cas de tous les enquêté.e.s. Magali, paysanne boulangère installée seule en Quercy Rouergue, a grandi dans la campagne Allemande. Bien que non agriculteur, elle considère que ses parents (des expatriés) étaient des néoruraux. En effet, ils possédaient un potager, des volailles et quelques chèvres pour l'autoconsommation. De plus, elle rendait souvent visite à son voisin agriculteur. Elle se souvient : « *je suivais un peu le voisin qui avait des porcs. J'étais sur le tracteur avec lui, ça m'a fait kiffer* ».

Comme Arthur, Gabin et Magali, certain.e.s enquêté.e.s, même si elles et ils n'ont pas grandi sur des fermes, ont eu une expérience de la nature (du végétal, de l'animal). Certes, ces expériences ne se substituent pas à une enfance sur une exploitation agricole (et la socialisation professionnelle qui va avec), néanmoins cela a pu permettre à ces enquêté.e.s de développer ce que Macias (2008) nomment « *natural human capital* » (capital humain naturel). Ce capital fait référence aux connaissances que les individus ont de la nature en général, des cycles naturels, de l'impact de l'activité humaine sur celle-ci. Il crée des dispositions spécifiques permettant d'interagir et de s'engager dans des pratiques plus durables, avec l'environnement naturel. Certain.e.s de nos enquêté.e.s, ont pu développer ce « capital humain naturel » et ainsi acquérir des dispositions à travailler avec le vivant.

D.1.2.2. Des trajectoires scolaires variées permettant l'acquisition de compétences transverses

a) Un échantillon avec un niveau d'éducation élevé

Si l'installation en agriculture n'est pas envisagée dès l'enfance par la majorité de nos enquêtés, leur parcours de formation et d'expériences professionnelles révèle une construction progressive du projet agricole. Loin d'être le fruit d'une simple reconversion tardive, cette orientation s'inscrit souvent dans un cheminement marqué par un intérêt préexistant pour le vivant, l'environnement ou des formes alternatives de travail.

L'analyse des trajectoires scolaires illustre cette diversité : les trajectoires de formation initiale sont assez variées, en termes de niveau (Figure 6) ou de parcours de formation. Quand nous nous intéressons au niveau de formation, nous observons que 4 ont au plus le niveau Bac, 13 ont réalisé au moins trois années d'études supérieures, et 15 ont un niveau équivalent Master.

L'analyse des parcours de formation nous montre que si 14 ont une formation initiale en lien avec l'agriculture (8 hommes et 6 femmes), l'environnement ou encore le vivant (dont 6 ont un diplôme d'ingénieur en agronomie), 17 (8 hommes et 9 femmes) ont des formations initiales éloignées de ces domaines (sciences sociales, sciences humaines, commerce, gendarmerie), 1 enquêté a commencé à travailler dans l'agriculture à 18 ans et n'a réalisé aucune formation. L'analyse des parcours de formation nous montre que si 14 ont une formation initiale en lien avec l'agriculture, l'environnement ou encore le vivant (dont 6 ont un diplôme d'ingénieur en agronomie et/ou environnement), 17 ont des formations initiales éloignées de ces domaines (sciences sociales, sciences humaines, commerce, gendarmerie)³.

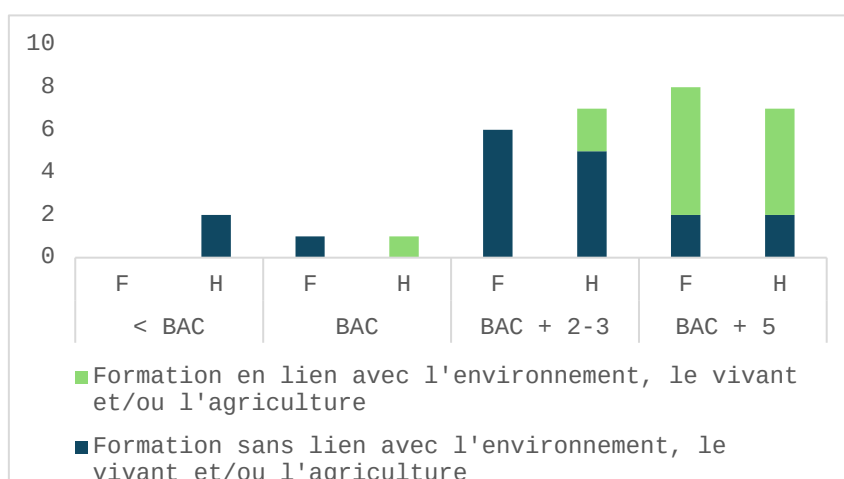


Figure 6 : Niveau d'étude et domaine de formation des enquêtés

³ Un enquêté a commencé à travailler dans l'agriculture à 18 ans et n'a réalisé aucune formation

Finalement, au sein de notre échantillon, nous avons peu d'enquêté·e·s ayant un niveau d'étude inférieur ou égal au BAC et la plupart sont des hommes. Tandis que nous retrouvons une majorité de femmes dans les niveaux d'études supérieures ; ce qui s'inscrit dans la continuité de travaux montrant qu'en agriculture, les agricultrices tendent à être plus diplômées en moyenne que leurs homologues masculins (Agreste, 2024). Parmi ces enquêté·e·s ayant un niveau de formation élevé, c'est au niveau Bac+5 que nous trouvons les femmes ayant suivi des formations en lien avec l'environnement, le vivant et/ou l'agriculture. Nous trouvons à ce niveau d'étude là sensiblement autant d'hommes que de femmes ingénieur·e agri/agro (respectivement 3 et 3) ou ayant suivi des cursus universitaires en lien avec ces thématiques (2 et 3).

Loin d'être uniquement héritée, l'installation agricole s'appuie sur des parcours où la formation joue un rôle structurant, notamment pour les femmes, souvent plus diplômées. Ce constat met en lumière la diversification des profils et l'importance croissante des ressources académiques pour compenser une absence de socialisation agricole initiale.

b) Les compétences transverses⁴ apportées par la formation initiale non-agricole

Si la plupart des enquêté·e·s n'ont pas construit leur trajectoire scolaire avec l'idée de s'installer, leurs parcours se caractérisent par des expériences riches leur permettant d'acquérir des compétences remobilisées dans l'exercice de la profession agricole.

En premier lieu, relevons que certaines compétences peuvent avoir été développées dans d'autres formations initiales. C'est le cas pour Jean, maraîcher, qui reconnaît que sa licence en gestion des entreprises en milieu rural l'a familiarisé avec les écritures comptables et les différentes normes juridiques et fiscales, ou encore pour Sylvie qui, riche d'une formation hôtelière, a très tôt été sensibilisée aux enjeux de comptabilité et de fiscalité. Bien qu'acquises pour des entreprises non agricoles, ces compétences, ont pu être remobilisées dans le cadre de l'activité agricole.

Cependant, la formation initiale ouvre à des compétences allant au-delà de celles liés à la gestion d'entreprise. Maraîcher en agriculture biologique depuis une dizaine d'année, José explique sa capacité à penser sa ferme comme un système agronomique cohérent et prenant soin du vivant comme le résultat de sa formation universitaire en sciences biologiques : *« je me suis frotté à la science et aux sciences de l'écologie, du vivant. Et quand tu te frottes à ça, tu peux plus faire marche arrière... tu englobes la dimension du vivant et t'essayes du coup de la faire tienne, dans un fonctionnement qui est cohérent »*. Nombreuses et nombreux sont les enquêté·e·s ayant réalisé au moins quelques années d'études supérieures, avec bien souvent la présence d'expériences à l'étranger. Lors de celles-ci, plusieurs se sont confronté·e·s à des systèmes différents et ont pu acquérir des compétences mobilisables dans le cadre de leur profession agricole. Par exemple, Adèle a monté un projet collectif autour des plantes

⁴ Par compétences transverses, nous entendons les compétences autres que les seules compétences techniques.

médicinales en Amérique du Sud l'ayant sensibilisé sur le lien plante / santé, lien qui est aujourd'hui au cœur de son activité de production de spiruline. Clément a « *découvert aussi le concept de permaculture...[qu'il] ne connaissai[t] pas du tout* ».

D.1.2.3. Trajectoires professionnelles variées apportant des compétences transverses

a) Des trajectoires professionnelles variées

Dans notre échantillon, que ce soit en Quercy Blanc ou en Quercy Rouergue, nous retrouvons des expériences professionnelles variées faisant écho à la diversité des formations initiales suivies par nos enquêté·e·s (tableaux 10 et 11).

Notons dans un premier temps qu'un certain nombre d'enquêté·e·s ont des expériences professionnelles directement en lien avec l'agriculture. C'est le cas de celles et ceux ayant suivi une formation d'ingénieur agronome ou agricole (cinq enquêté·e·s) : toutes et tous ont converti leur diplôme dans une carrière professionnelle stable dans des organisations professionnelles agricoles (Chambre d'agriculture, ADEAR, SAFER, Banque, etc.). Pour d'autres (six), le salariat agricole constitue un point d'entrée dans le domaine agricole. Souvent, ces personnes ont obtenu un diplôme non agricole, qu'ils ou qu'elles n'ont pas réussi à convertir dans la carrière professionnelle souhaitée. Le salariat agricole peut faire partie d'une succession d'expériences professionnelles instables, ou au contraire, être choisi pour le tremplin qu'il permet vers l'installation en agriculture. Les enquêté·e·s utilisant le salariat comme tremplin vers l'installation sont plutôt des personnes ayant une situation professionnelle stable mais qui décide de donner un nouveau virage à leur carrière professionnelle en devenant agriculteur ou agricultrice.

Un nombre non négligeable de nos enquêté·e·s (8) ont eu une expérience professionnelle en lien avec l'environnement : chargée de mission dans une collectivité territoriale, ingénieur d'étude, chargé de recherche sur les politiques environnementales ou encore animateur milieu aquatique. Ces expériences ont fourni à ces enquêtées des connaissances et des compétences portant sur les milieux naturels, l'impact humain sur ses milieux, mais aussi sur les acteurs en lien avec les enjeux environnementaux, ainsi que des compétences autour du montage et de la gestion de projet.

Finalement, des expériences professionnelles éloignées des mondes agricoles se retrouvent également chez certain·e·s enquêté·e·s (13). Que ce soit intermittent du spectacle, assistante de direction, enseignante, responsable d'un réseau d'aide à domicile, ces occupations professionnelles demeurent plus éloignées des enjeux agricoles. A noter, cependant, que certaines d'entre elles se déroulaient en milieu rural, et à ce titre, ont pu permettre à nos enquêté·e·s une acculturation partielle à ces enjeux.

b) Les compétences développées lors des expériences professionnelles précédant l'installation⁵

La majorité des enquêté·e·s a eu une expérience professionnelle significative (au moins deux ans) avant leur installation qui les ont, à différents degrés, préparé à l'exercice de la profession agricole. Les compétences liées à la gestion d'entreprise font partie des compétences souvent acquises via les expériences professionnelles précédentes. Travailler en centre de gestion, dans un organisme d'accompagnement agricole, dans une coopérative agricole, ou encore avoir développé sa propre entreprise sont des moyens d'appréhender plus sereinement la gestion d'une entreprise agricole. Avant de s'installer, Guillaume a par exemple travaillé pendant 8 ans comme responsable d'un atelier de découpe. Alors qu'il avait déjà un diplôme d'ingénieur en agriculture, cette expérience « *a fini de [le] lancer dans [sa] capacité à gérer une entreprise* ».

Comme la formation initiale, les expériences professionnelles précédentes permettent aussi de développer d'autres compétences que les seules compétences entrepreneuriales. Intermittent du spectacle pendant plusieurs années, Thomas appréhende les marchés de plein vent comme une représentation théâtrale : « *Quoi qu'il arrive, il faut que le stand soit posé, qu'il soit clean. Il y a ma petite scène de théâtre, et après, on est là pour vendre. Je fais un peu mon show... je fais de la technique jusqu'au jeu d'acteur* ». Vendre, promouvoir ces produits, s'adapter à la clientèle et interagir avec elle, ne sont pas des activités étrangères, au contraire, elles se rapprochent des « *mises en scène* » auxquelles il participait dans le passé.

Pour Ève, c'est son expérience de chercheuse qui lui a donné non seulement le goût mais aussi la capacité à diffuser et partager ses connaissances. Quand elle accueille des groupes scolaires, qu'elle crée des kits pédagogiques, elle présente son quotidien et retrouve ainsi des tâches familières.

D.1.2.4. Des parcours caractérisés par différents niveaux d'expérience du rural, de l'agricole et du vivant en général

Ne pas avoir de parents exerçant la profession agricole ne signifie pas pour autant une absence totale de familiarité avec le monde rural ou agricole. Si nous considérons l'ensemble des parcours de vie de nos enquêté·e·s – en intégrant leurs trajectoires familiales, scolaires et professionnelles –, il apparaît que 32 ont été confronté·e·s, à des degrés divers, à une forme d'"expérience du rural" avant leur installation.

La figure 7 décrit les parcours de vie de nos enquêté·e·s. Trois parcours différents apparaissent :

- Parcours de vie « urbain » : trajectoires familiales, scolaire et professionnelle en milieu urbain

⁵ Cette question de développement de compétences dans le cadre des expériences professionnelles précédentes sera plus longuement abordée dans la partie D.4.2. «

- Parcours de vie « rural / urbain » : trajectoires familiales, scolaire et professionnelle en milieux rural et urbain
- Parcours de vie « rural » : trajectoires familiales, scolaire et professionnelle en milieu rural

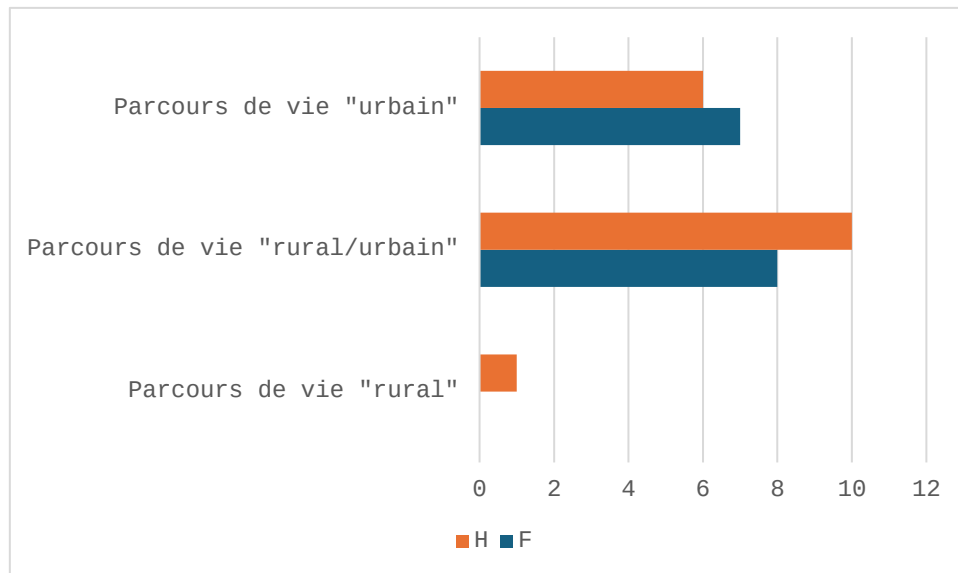


Figure 7 : Parcours de vie des enquêté·e·s

Seuls un enquêté a uniquement vécu en milieu rural. Il s'agit de Bruno, installée en Quercy Rouergue sur une exploitation en bovin viande. Ce cas est minoritaire et souligne la mobilité sociale et géographique qui caractérise l'entrée dans l'agriculture pour la majorité des NAA.

Si 18 d'entre elles et eux ont grandi en milieu rural et évoquent avoir été en lien indirect avec l'agriculture, leurs trajectoires scolaires et professionnelles les en ont éloignés et rapprochés du milieu urbain (Parcours de vie « rural/urbain »). Ce basculement souligne la rupture partielle avec l'univers rural dans le cadre des trajectoires éducatives et professionnelles, mais également la persistance de liens et d'habitus qui facilitent le retour ultérieur vers l'agriculture. À l'inverse, 13 enquêté·e·s n'avaient jamais vécu en milieu rural avant d'entamer leur processus d'installation agricole (parcours de vie « urbain »). Ce profil, souvent perçu comme emblématique des "néo-ruraux", ne signifie pas pour autant une absence totale de familiarité avec l'environnement agricole, tant les parcours révèlent des formes de pré-socialisation au vivant et à la ruralité. Par ailleurs, seuls deux enquêtés (2 hommes) se sont installés dans le même département que celui où ils ont grandi en milieu rural (dont un après des études et une expérience en milieu urbain). Ce faible ancrage local des NAA témoigne du caractère souvent exogène des nouvelles installations agricoles et des recompositions territoriales qu'elles induisent.

Comme précédemment exposé, les trajectoires de nos enquêté·e·s révèlent des degrés variables d'acculturation aux mondes agricoles, qui ne se limitent pas à l'appartenance familiale à une exploitation. Loin d'une opposition binaire entre "issus du monde agricole" et "extérieurs au métier", les parcours montrent des expériences hétérogènes. Certains enquêté·e·s n'avaient

certaines pas de parents agriculteurs, mais ont néanmoins été exposés au milieu agricole par d'autres biais. Les liens familiaux élargis, l'entourage amical ou voisinage ont joué un rôle dans cette familiarisation. Plusieurs évoquent ainsi des séjours réguliers sur des exploitations de cousins, de voisins ou d'amis. Cette proximité indirecte a pu contribuer à une première socialisation aux normes professionnelles et aux réalités du métier.

Par ailleurs, durant leur enfance, un nombre significatif d'enquêté·e·s a été en lien avec la nature ou l'environnement, grâce, par exemple, à des activités de loisirs comme le scoutisme. Pour d'autres enquêté·e·s, ce sont leurs trajectoires scolaires qui les conduisent à développer un capital humain et un capital humain naturel permettant de développer connaissances, qualifications et compétences à même d'être mobilisées dans le cadre de la profession agricole. Enfin, d'autres enquêté·e·s ont eu des trajectoires professionnelles les ayant conduits directement au contact des mondes agricoles. Pour ces derniers, c'est par l'apprentissage formel et l'acquisition de compétences techniques que s'est opérée l'acculturation au métier, plutôt que par une transmission informelle au sein du cadre familial. Cette distinction éclaire la diversité des chemins d'accès au métier et interroge les formes de légitimité différenciées entre les nouveaux installés.

De plus, comme le montre les tableaux 10 et 11 (C.3.2.), la majorité de nos enquêté·e·s ont eu des liens avec la pratiques agricoles avant leur installation. Nous avons regroupé ces liens en deux types : les expériences rémunérées (tableau 10, Partie C.3.2.) et les expériences non-rémunérées (tableau 11, Partie C.3.2.). Une majorité d'enquêté·e·s (24 sur 32) a eu un lien à la pratique agricole avant l'installation via des expériences rémunérées. Nous retrouvons principalement dans ces expériences du salariat agricole temporaire (souvent saisonnier) mais aussi permanent. De même, une majorité (21 sur 32) a également eu un lien initial à la pratique agricole via des expériences non rémunérées. Parmi ces expériences, nous retrouvons du travail gratuit des conjointes sur l'exploitation du conjoint avant que celles-ci ne s'installent, mais aussi des expériences de Woofing, ou encore ce que nous avons qualifié d'« auto-expérimentation » comme par exemple la réalisation d'un potager ou la production de miel pour la consommation du foyer.

Ces différents contacts avec le rural et l'agricole ont pu donner aux enquêté·e·s une connaissance, plus au moins approfondie, de ce qu'ils et qu'elles nomment la culture « rurale » ou « agricole », connaissance leur permettant de faciliter en partie leur intégration locale. Par exemple, Guillaume explique que si « *au sens strict, [son] père n'est pas agriculteur, donc [qu'il est] non-issu du monde agricole, [il a] quand même grandi sur des fermes* », car il « *pass[ait] une bonne partie de [ses] vacances sur des fermes, chez les oncles, chez des voisins* », et en conclut que « *[sa] culture, à [lui], c'est la culture agricole* », il reconnaît que cela a grandement favorisé son intégration.

D.1.3. Une pluralité de modalités d'apprentissage

À cette hétérogénéité de trajectoires, vient s'ajouter une diversité des voies de formation empruntées par les enquêté·e de notre échantillon pour l'acquisition des compétences manquantes. Sont ainsi combinés la mobilisation d'espaces formels de formation agricole, une diversité d'expériences de terrain et un fort recours à l'autoformation et à l'expérimentation. Nous entendons par espaces formels de la formation agricole, la formation initiale et la formation continue/le développement agricole dispensés dans le cadre de l'enseignement agricole ou des organismes de statuts divers liés aux organismes professionnels agricoles.

D.1.3.1 Une diversité d'espaces d'apprentissage mobilisés par les enquêté·e-s dans leur parcours d'installation

a) La mobilisation d'espaces formels de formation agricole

Les espaces formels de formation agricole sont des espaces dans lesquels s'ancre la trajectoire d'une partie de nos enquêté·e-s lors de leur parcours d'installation, en particulier ceux n'ayant pas bénéficié d'une formation initiale en agriculture (lycée agricole, BTS (Brevet Technicien Supérieur), ingénieur agri/agro) et non dotés de la capacité agricole. Le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) occupe alors une place importante dans leurs trajectoires. Il représente un "passage obligé" qui permet d'obtenir la capacité agricole, condition *sine qua non* pour accéder aux aides publiques comme la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Parmi les 20 enquêté·e-s pour qui la formation initiale ne leur a pas conféré la capacité agricole, la moitié a préparé un BPREA leur donnant finalement accès à celle-ci. Les 10 autres (7 femmes, 3 hommes), soit près d'un tiers de l'échantillon, n'ont mobilisé aucun espace formel de formation agricole jusqu'alors.

Au-delà d'une reconnaissance officielle, la préparation du BPREA est un temps de transmission d'un socle de compétences techniques. Cependant, une majorité des enquêté·e-s expriment leur déception vis-à-vis d'une transmission de savoirs jugés trop « théorique ». Jean regrette la faible place accordée aux expériences de terrain dans cette formation : « *Le BPREA, [...] il n'y a que de la théorie, en fait. Très, très peu de stages. Il faudrait des formations qui soient beaucoup plus longues, dans le temps, [...] en alternance* ». De plus, le profil des formateurs, qui parfois s'apparente à celui des apprenant·e-s, renforce l'impression d'une formation pour certains jugée trop « scolaire », ne les préparant pas aux difficultés de terrain rencontrées par la suite. Plusieurs regrettent enfin le caractère « standardisé » des savoirs transmis qui peinent à répondre à leurs attentes spécifiques, en particulier lorsque leur projet s'écarte des modèles conventionnels. Par exemple, François revient sur la faible transmission de connaissances relatives au levain reçue dans le « BPREA paysan boulanger » qu'il a choisi spécifiquement pour l'acquisition de compétences spécialisées.

Cependant, au-delà de l'acquisition de savoirs techniques, la formation paraît jouer un rôle important en tant qu'espace de socialisation. Plusieurs personnes indiquent qu'elle leur a permis de rencontrer d'autres porteurs de projets, de tisser des liens avec des agriculteurs en place et d'intégrer des réseaux professionnels. Ce capital social, particulièrement précieux, facilite

l'accès aux ressources clés du métier (foncier, équipements, informations), dans un contexte où les dynamiques locales et les relations interpersonnelles jouent un rôle déterminant. Pour d'autres enquêté·e·s, la formation a joué le rôle de fenêtre d'entrée vers la « culture agricole » et a permis une première familiarisation avec les normes professionnelles agricoles.

b) Diverses expériences rémunérées ou non comme source d'apprentissage

Nos résultats montrent que nos enquêté·e·s, souvent éloignés des cadres institutionnels, se tournent également vers d'autres espaces d'apprentissage, multiples et variés, pour compenser les « manques » qu'elles et qu'ils perçoivent (figure 8).

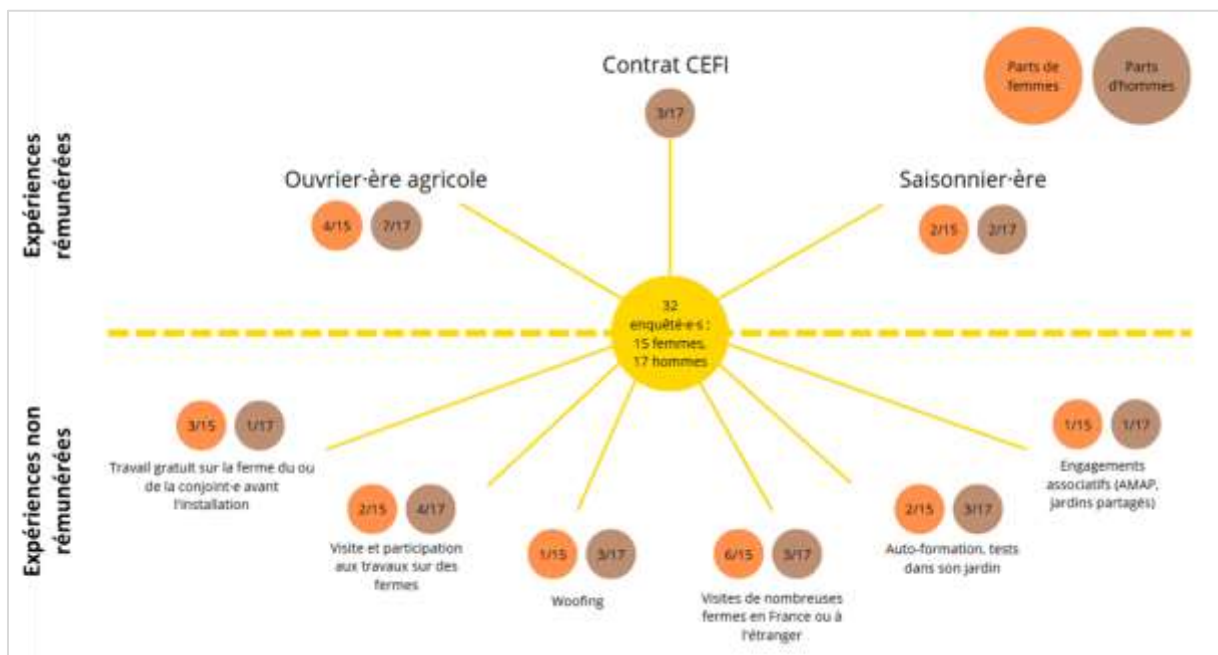


Figure 8 : Panorama des expériences (rémunérées ou non) des enquêté·e·s]

Les expériences professionnelles agricoles rémunérées et non rémunérées

Les expériences professionnelles agricoles rémunérées (stage CEFI, contrat de saisonnier ou de salarié permanent) apparaissent comme un dénominateur commun dans le parcours de près de la moitié de l'échantillon d'enquêté·e·s. Ces modalités jouent un rôle structurant dans leur parcours tant pour acquérir des compétences techniques directement mobilisables que pour intégrer les normes professionnelles du métier en renforçant ainsi le capital culturel professionnel. C'est le cas pour François qui explique que ses cédant·e·s « [le] prennent en contrat CEFI pour commencer, pour un an » et que fort de cette expérience, « en 3 mois, [il] en apprend plus qu'en 2 ans ». Jean, lui, affirme que « [tous les candidats à l'installation] devraient faire au moins deux ans de salariat pour [...] comprendre ce qu'est la vie agricole [...] ». Ceci, afin de comprendre que « quand tu t'installas, c'est vraiment une vie, c'est pas juste un métier, c'est pas juste un travail ». Lorsqu'il se remémore ses débuts en tant qu'ouvrier agricole, il relate s'être heurté aux difficultés de la « gestion humaine », aspect du métier qu'il avait sous-estimé. Il explique avoir dû gérer des équipes d'une dizaine de personnes à l'âge de 23 ans en tant que chef de culture et ainsi avoir beaucoup appris.

Le salariat constitue donc une étape clé pour légitimer son entrée dans le champ agricole. Nos résultats suggèrent que les hommes passent davantage par le salariat agricole avant de s'installer que les femmes (13 hommes sur 17 contre 6 femmes sur 15). Les agricultrices présentent des expériences du salariat plus diversifiées. Certaines ont été salariées sur l'exploitation de leur conjoint (2), d'autres sur l'exploitation de la ferme qu'elles allaient reprendre (2) et d'autres encore ont enchaîné les contrats à temps partiel en tant que saisonnières. Finalement, dans notre échantillon, nous remarquons que les agricultrices utilisent moins que les agriculteurs le salariat agricole avant de s'installer et sont plus nombreuses à ne pas avoir la capacité agricole. Tout porte à croire que par conséquent, elles passent davantage par d'autres espaces d'apprentissage pour acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

A côté, de ces expériences rémunérées, apparaissent aussi des expériences non rémunérées qui semblent participer à la montée en compétences de nos enquêté·e·s. L'appui aux travaux dans des fermes, le woofing ou encore les engagements associatifs donnant lieu à une activité agricole ponctuelle (AMAP, etc.) sont autant d'exemples d'expériences non rémunérées, citées de façon récurrente par 20 enquêté·e·s parmi les 32, comme leur ayant donné accès à des compétences techniques et permis de mettre en discussion leur projet avec des pairs.

D.1.3.2. Une forte capacité d'autoformation

Le parcours d'installation des enquêté·e·s donne également à voir l'importance de l'autoformation et la place essentielle accordée à l'expérience comme principe de fonctionnement fort et moteur d'apprentissage. Cette démarche d'expérimentation constitue d'ailleurs un levier de motivation. Clément a choisi de s'installer dans un contexte géographique contraint, sur des terrains isolés et pentus car il juge « *stimulante* » la démarche « *de réfléchir à plein de techniques pour optimiser au mieux* ». Ève aime comparer son exploitation à un « *terrain de jeu qui sert de laboratoire* ».

La capacité d'auto-formation très forte d'une majorité des enquêté·e·s, qui peut notamment être reliée à leurs profils et à leurs niveaux de formation, se traduit par une tendance à aller chercher de l'information et de l'aide. Une diversité de médias est citée (lectures, internet, MOOC, documentaires, réseaux sociaux, YouTube, etc.) comme sources d'informations riches, tout comme les échanges avec les pairs. Beaucoup insistent en complément sur la nécessité d'une pratique prolongée et localisée pour construire et renouveler les compétences. La trajectoire d'une majorité des enquêté·e·s illustre à quel point celles-ci s'élaborent par tâtonnements : François, par exemple, a dû expérimenter plusieurs années avant de stabiliser ses choix de cultures de blés anciens, tandis que Jose a constaté tardivement que l'utilisation d'un compost mal adapté avait introduit des adventices sur son terrain. Ces apprentissages différés sont rendus possibles par des essais, des erreurs et des ajustements permanents, particulièrement importants dans un contexte de rapport au métier souvent marqué par une volonté de revaloriser le lien au vivant.

Cette manière de constituer et d'accroître le capital humain diffère de celle des agriculteurs et agricultrices issu·e·s du monde agricole, socialisés dès leur plus jeune âge aux pratiques transmises au sein des exploitations. Dépourvus de cet héritage, nos enquêté·e·s déploient

diverses stratégies pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires, notamment en matière de maîtrise de l'écosystème cultivé, en s'appuyant sur l'apprentissage expérientiel, la formation et les échanges avec leurs pairs.

L'apprentissage par l'expérience peut cependant être vécu difficilement, en particulier durant les premières années. François souligne cette ambivalence. *"Des fois, c'est épuisant. Des fois, c'est décourageant. Mais c'est aussi ce qui donne envie. La réflexion, de continuer à chercher »*. Des problématiques techniques qui n'étaient pas anticipées, la nécessité d'adapter le système en permanence ou encore devoir gérer des problématiques sans y être formés sont autant de situations qui peuvent nourrir un sentiment de souffrance. Jean relate ainsi son parcours : *« J'ai appris beaucoup de choses dans la douleur, c'est-à-dire dans l'échec en fait »*. Il regrette que cette logique de tâtonnements et le caractère progressif de la montée en compétences en agriculture pour des personnes non issues du milieu agricole ne soit pas mieux introduite dans les espaces formels de formation. Il regrette aussi qu'au sein de ces espaces, la technique soit priorisée par rapport au fait *« d'être capable aussi de prendre des décisions, d'être dans les actes rapidement pour pouvoir s'en sortir »*.

Dans ces conditions, la montée en compétences des nouveaux actifs agricoles ne peut être appréhendée sous un seul prisme positif, celui d'une « autodidaxie triomphante » et d'une expérimentation exaltante. Certes, l'autoformation, nourrie par une démarche active de recherche d'informations et d'expérimentation, constitue une ressource précieuse. Mais elle s'accompagne aussi d'une accumulation de fragilités qui pèsent sur la viabilité des installations. À défaut d'un encadrement structurant, ces apprentissages tâtonnants se traduisent souvent par une précarité des savoirs, une insécurité technique et une exposition accrue aux risques d'erreurs coûteuses. Loin d'être un simple détour d'apprentissage, ces erreurs peuvent générer des pertes économiques majeures et une vulnérabilité psychologique qui entame la confiance des installés en leur capacité à durer dans le métier. Comme le souligne Lémery (2003), les savoirs agricoles ne se limitent pas à des gestes techniques, mais relèvent d'une véritable socialisation professionnelle, historiquement ancrée dans des formes de transmission intergénérationnelles et collectives. Les nouveaux entrants, privés de ces cadres de transmission traditionnels, doivent compenser par une accumulation individuelle de connaissances, souvent lacunaire et marquée par une surcharge cognitive. En ce sens, la logique d'apprentissage par l'échec, si elle peut être féconde sur le long terme, implique également une prise de risque considérable dans un contexte où la résilience économique des installations est loin d'être acquise. Loin d'être un modèle généralisable et soutenable, cette autoformation contrainte révèle ainsi les limites structurelles d'un système d'installation qui peine à offrir un cadre d'apprentissage et d'accompagnement adapté aux nouveaux profils.

D.1.4. L'installation entre agriculture : quand projet agricole et projet de vie vont de pair

N'ayant pas grandi sur une exploitation agricole, n'ayant pas été socialisé dès l'enfance à cette profession, pourquoi nos enquêtés·es décident-elles et décident-ils de « se lancer » ? C'est la question que nous explorons dans cette sous-partie.

La littérature existante évoque une multiplicité de motivations et s'accorde pour différencier cette vague d'installation, parfois qualifiée de « néorurale » (Rouvière, 2016), de installations des années 70 marquée par un rejet de la société bourgeoise et capitaliste, par le désir de proposer un autre modèle de société basé sur la vie communautaire (Hervieu-Léger et Hervieu, 1979). Si les installations contemporaines ne relèvent plus d'une logique de rupture idéologique aussi forte, elles traduisent néanmoins un repositionnement vis-à-vis du travail et de l'engagement dans une activité perçue comme plus alignée avec des valeurs personnelles. Parmi les différentes motivations observées chez les personnes réalisant aujourd'hui une bifurcation professionnelle vers l'agriculture, deux éléments semblent faire consensus : s'engager dans une activité porteuse de sens ainsi qu'un certain pragmatisme économique. Nous retrouvons également ces éléments dans nos résultats. Toutefois, cette quête de sens ne peut être réduite à une aspiration individuelle : elle s'ancre dans des transformations plus larges du rapport au travail, où la recherche d'autonomie, la volonté de se réappropriier le temps et le rejet de certaines formes d'aliénation professionnelle occupent une place centrale (Bidet, 2011). À cela s'ajoute, chez nos enquêté·e·s, un désir d'articuler mode de vie à la campagne et projet agricole, montrant ainsi que l'installation relève autant d'un choix productif que d'un projet de vie intégrant des dimensions résidentielles et familiales (Pistre, 2012).

Nous revenons tout d'abord sur les modalités d'entrées dans le métier, pour ensuite montrer cette articulation entre projet de vie et projet professionnel. Pour finir, nous montrons que les projets agricoles de nos enquêté·e·s sont souvent des projets politiques porteurs d'enjeux de transitions agroécologique, alimentaire et citoyenne.

D.1.4.1. Entrer dans le métier seul·e, en couple ou dans un collectif

Dans notre échantillon, une courte majorité d'enquêté·e·s s'installent seul·e·s (9 hommes, 7 femmes, soit 16 personnes), quand cinq s'installent en couple dès le début de l'activité agricole, six s'installent quelques années après que leur conjoint·e se soit lui-même ou elle-même installé·e·s, et 6 s'installent dans un collectif d'au minimum 3 personnes sans lien (du moins initialement) de parenté (voir figure 9).

	Seul·e	En couple	A la suite du conjoint·e	En collectif	Total
Quercy Blanc	7 4 ♂ 3 ♀	3 2 ♂ 1 ♀	3 1 ♂ 2 ♀	2 1 ♂ 1 ♀	15 8 ♂ 7 ♀
Quercy Rouergue	9 5 ♂ 4 ♀	2 1 ♂ 1 ♀	3 1 ♂ 2 ♀	3 2 ♂ 1 ♀	17 9 ♂ 8 ♀
Total	16 9 ♂ 7 ♀	5 3 ♂ 2 ♀	6 1 ♂ 4 ♀	5 4 ♂ 2 ♀	

Figure 9 : Formes d'installation des enquêté·e·s

- a) S'installer seul·e par choix ou s'installer en prévision de l'installation du/de la conjoint·e

Les installations « seules » concernent 16 enquêté·e·s : 7 en Quercy Blanc, 9 en Quercy Rouergue, 9 hommes et 4 femmes. Derrière cette installation « en solitaire », se cachent deux cas de figures. Dans le premier cas, l'installation agricole est un projet individuel, que l'enquêté·e soit en couple ou non. Ce cas concerne 5 enquêté·e·s en Quercy Blanc (2 hommes, 3 femmes) et 7 enquêté·e·s en Quercy Rouergue (3 hommes, 4 femmes). Majoritairement, ces enquêté.e.s ont, au moment de l'enquête, le statut de chef·fe d'exploitation. À noter que 4 enquêtées ont un statut de cotisante solidaire ou d'autoentrepreneuse. Une d'entre elles déclare se satisfaire de ce statut et ne souhaite pas acquérir le statut de cheffe d'exploitation. De même, un enquêté n'a pas de statut agricole, par choix, car il souhaite vivre et exercer son activité à la marge du système légal.

Dans le second cas, l'installation agricole est un projet de couple, mais elle a lieu en deux étapes : d'abord un conjoint s'installe, développe l'activité, pendant que l'autre conjoint continue à travailler et à subvenir aux besoins du foyer. Dans notre échantillon, parmi les hommes installés seuls, quatre (sur les neufs) sont ensuite rejoints par leur conjointe (deux en Quercy Blanc, deux en Quercy Rouergue). Cette installation successive du conjoint puis de la conjointe s'explique de deux façons :

- (1) Dans deux cas sur quatre, dès l'installation du conjoint, il est prévu que la conjointe le rejoigne dès que l'activité agricole prend de l'ampleur et qu'elle permette de rémunérer deux personnes. Cette temporalité différée, où l'installation du couple s'effectue en deux temps, révèle une stratégie pragmatique permettant de sécuriser économiquement une installation souvent précaire. Pendant les premières années, le travail à l'extérieure de la conjointe permet d'assurer le fonctionnement du foyer, et parfois même de contribuer au financement de l'activité agricole. De plus, en plus de contribuer financièrement, ces deux conjointes participent, comme main d'œuvre occasionnelle à des tâches sur l'exploitation. Cette configuration met en lumière une division sexuée du travail qui perpétue des rapports de genre inégalitaires, où les femmes, en assumant une double charge – soutien financier du foyer et participation occasionnelle aux travaux agricoles – se retrouvent reléguées à une position d'appoint.
- (2) Dans deux autres cas, le couple porte ensemble le projet de s'installer en milieu rural, mais le projet agricole est avant tout le projet du conjoint. Cependant, face à des situations professionnelles instables ou insatisfaisante, les conjointes rejoignent finalement l'activité agricole, souvent en raison d'une opportunité comme le départ d'un associé ou le conjoint de développer l'activité. Plutôt qu'un choix initialement affirmé, l'installation agricole apparaît alors comme une bifurcation progressive, où l'agriculture devient une solution viable face à l'incertitude du marché du travail. Comme pour le cas précédent, les conjointes concernées par cette situation, s'installe avec le statut d'associé d'exploitation. Ce processus questionne la place différenciée des hommes et des femmes dans la construction des trajectoires agricoles. Il met en évidence

des formes d'installation "par glissement", où la présence des conjointes dans le travail agricole se structure en réponse à des contingences économiques et professionnelles. Il n'en demeure pas moins que ces schémas consolident ainsi la figure masculine de l'exploitant principal et reconduisant des modèles traditionnels de dépendance économique et professionnelle

Dans ces deux situations, le rôle financier des conjointes est central. Le témoignage d'Amélie est particulièrement évocateur. Aujourd'hui installée maraîchère en GAEC avec son mari, celui-ci a d'abord démarré l'activité agricole seule. Au départ, Amélie ne comptait d'ailleurs pas s'installer comme agricultrice. Cependant, son rôle a été déterminant pour le maintien de l'exploitation. Elle explique *« on va dire son installation a tenu au fait que moi j'étais salariée c'est à dire que quand on a démarré, j'avais un salaire, ça a permis de tenir »*. Les premiers revenus de la ferme sont réinjectés en totalité dans l'exploitation (*« tout est passé en investissement, du coup il n'y a absolument aucun crédit sur la ferme »*), puisque le salaire d'Amélie a permis d' *« assurer [le] quotidien et même [de faire] le crédit pour la maison »*.

Ce schéma, où le maintien d'un revenu externe par l'un-e des membres du couple permet d'amortir l'incertitude économique des premières années d'installation, est une stratégie classique dans le monde agricole. Elle illustre le rôle central du travail féminin dans la stabilisation des exploitations, un rôle historiquement invisibilisé, mais structurant dans la reproduction du modèle agricole (Barthez, 2005 Lagrave, 1987 ; Cardon, 2004). Durant ces premières années, elles n'ont pas de statut, cependant, lorsqu'elles s'installent, elles le font en tant qu'associée du GAEC (lorsqu'il est déjà créé ou qui est créé à l'occasion de leur installation). Ayant toujours eu une carrière professionnelle indépendante de celle de leur conjoint, il leur paraît impensable de ne pas avoir de statut professionnel. Cette exigence d'un statut professionnel formel traduit une transformation des normes de genre en agriculture : alors que les épouses d'agriculteurs ont longtemps occupé un rôle implicite et non rémunéré sur les fermes, les conjointes des nouveaux actifs agricoles revendiquent désormais une reconnaissance statutaire, notamment à travers l'association en GAEC.

Si quatre de nos enquêtées rejoignent leur conjoint et entrent ainsi dans l'agriculture « par le mariage », il est notable que ce schéma n'est pas unilatéral : deux hommes s'installent (ou sont en cours d'installation) sur la ferme de leur conjointe. C'est le cas de Gabin, qui quitte une situation professionnelle stable, pour rejoindre le collectif créé par son épouse et ses deux associé-e-s, ainsi que celui de Samuel, qui s'implique dans l'activité de son épouse (agricultrice, ayant repris la ferme familiale) et qui réfléchit à s'installer. Bien que minoritaires, ces trajectoires masculines viennent nuancer l'idée que l'installation par le couple concernerait uniquement les femmes rejoignant des exploitations fondées par leur conjoint. Elles traduisent des recompositions du modèle conjugal en agriculture, où les femmes peuvent être à l'initiative du projet agricole, inversant ainsi la logique traditionnelle d'héritage et de transmission masculine du métier.

b) Installations en couple

Finalement, dans notre échantillon, peu d'enquêté·e·s s'installent directement en couple. C'est seulement le cas de 3 enquêté·e·s en Quercy Blanc (une femme, deux hommes), et 2 enquêté·e·s en Quercy Rouergue (une femme, un homme). Lorsqu'ils s'installent, toutes les conjointes ont un statut professionnel reconnu. Ce constat souligne que, si le couple peut constituer un levier d'installation, il n'est pas toujours la modalité première d'entrée dans le métier. L'installation reste majoritairement une trajectoire individuelle, où la constitution du couple intervient dans un second temps, et où, *in fine*, les parcours féminins sont souvent conditionnés par une temporalité différée, s'ajustent aux impératifs économiques et aux dynamiques conjugales, et révèlent l'importance structurelle de dissymétrie forte entre hommes et femmes.

c) Installations en collectif

Depuis plusieurs années, se développent les installations collectives. Loin d'être un simple retour aux formes communautaires des années 1970, ces nouvelles dynamiques collectives s'inscrivent dans un contexte de professionnalisation accrue et d'exigence de viabilité économique (Morel, 2018 ; Lataste et al., 2016). Même si les porteurs et porteuses de projet sont animés par des valeurs fortes et par un rejet des modèles agricoles intensifs, ils et elles affirment une volonté de professionnalisation et une attention particulière à l'équilibre économique de leur exploitation. Ces collectifs sont portés par des profils socialement situés : il s'agit souvent de jeunes urbains diplômés de l'enseignement supérieur, dont une part significative a suivi des formations en ingénierie agricole ou en environnement.

Sur le plan territorial, ces installations collectives se concentrent dans des espaces aux caractéristiques spécifiques. Crétin et al. (2023a ; 2023b) montrent que ces fermes se développent dans des territoires où le prix du foncier reste relativement accessible, où les systèmes agricoles sont diversifiés et où l'agriculture biologique est déjà bien implantée. Ces territoires sont également marqués par une présence significative de néoruraux, ce qui contribue à un environnement social plus favorable à ces nouvelles formes d'installation. En Occitanie, Crétin et al. (2023a) identifie 3 territoires particulièrement marqués par les installations collectives dont l'Ouest Aveyron, à cheval avec notre territoire du Quercy Rouergue. Ils notent cependant peu d'installation collective dans le nord-ouest du département Tarn, dont notre terrain du Quercy Blanc est proche.

Nous retrouvons une première ferme collective en Quercy Blanc regroupant aujourd'hui 4 associé·e·s ainsi qu'une salariée. Parmi ces 4 associé·e·s, 3 n'avaient pas de parents actifs agricoles et ont été interrogé·e·s pour cette étude. Trois ont également suivi une formation d'ingénieur en agriculture, et ont exercé des professions directement en lien avec le monde agricole. Elles et ils sont à la tête d'une exploitation caprin lait en AOP Rocamadour. Il s'agit d'une reprise d'exploitation. Une des associée (que nous avons interrogée) y avait travaillé en tant que salariée avant de s'installer. Ce cas illustre plusieurs dynamiques typiques des installations collectives contemporaines. D'une part, il témoigne d'une porosité entre salariat agricole et accès à l'installation : l'expérience préalable en tant que salariée a permis à l'une des associées de se projeter dans la reprise de l'exploitation, en s'appuyant sur une connaissance

fine du fonctionnement de la ferme et sur des liens de confiance avec les cédants. D'autre part, il montre que, bien que ces collectifs soient souvent perçus comme des initiatives *ex nihilo*, ils s'inscrivent en réalité dans des trajectoires professionnelles hybrides, combinant apprentissages formels, expériences salariées et opportunités de transmission.

En Quercy Rouergue, nous retrouvons une autre ferme collective, cette fois-ci issue d'une création d'exploitation. Ce cas se distingue du précédent en ce qu'il repose sur la mise en place d'un projet *ex nihilo*, sans transmission d'une exploitation préexistante. Ce type de configuration est généralement plus complexe à stabiliser économiquement, notamment en raison des difficultés d'accès au foncier et à l'investissement initial. Il est également révélateur de l'évolution des formes d'installation : plutôt que de s'inscrire dans une logique de reproduction familiale ou de transmission traditionnelle, ces collectifs expérimentent de nouvelles manières de concevoir et de partager le travail agricole.

D.1.4.2. L'installation agricole comme projet de vie à la campagne

Comme précédemment étudié, les projets de vie et agricole de nos enquêté·e·s ne peuvent se concevoir indépendamment. Plusieurs facteurs semblent entrer en jeu dans le choix du lieu d'installation. Si les enjeux fonciers sont immanquablement présents (il s'agit de non seulement trouver du foncier disponible, mais aussi d'être en capacité financière d'y accéder), nos enquêté·e·s considèrent également d'autres facteurs. L'installation ne répond donc pas uniquement à une logique strictement productive, mais s'inscrit dans un projet de vie plus large, intégrant des aspirations résidentielles, sociales et parfois familiales.

Comme Gabin et Estelle, marié·e·s et installé·e·s avec un autre couple en Quercy Blanc, nos enquêté·e·s évoquent toutes et tous un désir de campagne : « *En tous cas, ce qu'on voulait, c'était vivre à la campagne. C'était un de nos premiers objectifs. On ne voulait pas vivre en ville* ». S'il n'est pas toujours facile de qualifier avec précision les raisons poussant les enquêté·e·s à vouloir s'installer à la campagne, nous retrouvons dans les discours une opposition à la ville, perçue comme « artificielle » et à laquelle sont associés les défauts de la vie moderne (individualisme, rapidité, manque de temps).

a) La dimension émotionnelle et nostalgique de la campagne

Dans les consciences collectives, la campagne peut parfois être investie de représentations simplifiantes, mais néanmoins existantes, et qui peuvent expliquer le rapport entretenu par la population à cet espace (Bessière et Annes, 2018). Elle apparaît tour à tour comme un lieu de socialisation (les relations sociales y sont perçues comme plus simples), un lieu thérapeutique (au sein duquel on vient se purifier, se ressourcer loin du tumulte des villes), ou encore conservatrice et nostalgique (persistance de traditions, de savoir-faire ancestraux, d'un rapport à la nature non corrompu par la modernité).

Le discours de nos enquêté·e·s fait parfois écho à ces représentations. L'installation en milieu rural ne se fait pas sur un simple calcul rationnel, mais répond aussi à une quête identitaire et

existentielle. En particulier, nous retrouvons une dimension émotionnelle et nostalgique expliquant l'envie d'y vivre. Pour beaucoup, il s'agit du lieu de l'enfance, des souvenirs de vacances, des moments passés avec les grands-parents. Magali nous explique : *« j'ai grandi dans un petit village toute mon enfance. Après mes parents se sont séparés, ma mère est partie vivre en petite ville. Ensuite, j'ai fait mes études à Lyon »*. Elle rajoute : *« après mes études, c'était sûr que j'allais revenir à la campagne »*. Guillaume se souvient : *« Moi, effectivement, je passais une bonne partie de mes vacances chez des oncles éleveurs (...). Quand on était en vacances à la maison de campagne, j'étais souvent avec le voisin paysan, on allait aider pour les moissons. »*. Quand ils et elles se souviennent de leur enfance et de ces moments passés à la campagne, le lien avec la nature, les activités extérieures, sont mis en avant (*« Il y avait des collines, et du coup, je passais ma vie dehors (...), à jouer dans les arbres, à construire des cabanes »* se rappelle Arthur, *« j'aimais bien vivre dans les bois (...), galope dans les forêts et les champs »* mentionne Gabin). Cette enfance passée au cœur de la nature est d'ailleurs utilisée par ces mêmes enquêté·e·s pour donner un sens (ou expliquer) leur engagement dans l'agriculture. Cette dimension est renforcée par une critique latente du mode de vie urbain, perçu comme aliénant et déconnecté du vivant.

b) La campagne, le beau, le naturel

Cependant, le choix de vie en milieu rural ne s'explique pas seulement par l'envie de retrouver des émotions liées à l'enfance. Pour nos enquêté·e·s, il s'agit du lieu où ils et elles souhaitent vivre aujourd'hui, pour développer leur activité agricole, et pour certaines et certains voir grandir leurs enfants. Faisant écho aux travaux de Cretin et al. (2023b), nos enquêté·e·s sont également à la recherche de territoires attractifs, jugés beaux, où la nature est omniprésente (Anaïs explique *« j'en ai marre de la ville, je veux être au mieux de la nature »*). Que ce soit Quercy Blanc ou Quercy Rouergue, ces territoires d'installation correspondent bien à des territoires ayant des paysages diversifiés, avec un certain relief. Le témoignage de Noémie représente bien cette envie exprimée par nos enquêtées : *« On a vue sur les champs (...). Il y a une petite colline, c'est trop mignon. Il y a les vaches l'été, et puis si on crie, il n'y a pas de voisins. Ça a été un coup de cœur. Quand on est arrivé, je ne suis même pas rentrée dans la maison, j'ai vu la vue, le grand chêne. Je me suis dit ce sera ici »*. Le cadre paysager ne se réduit donc pas à une simple commodité résidentielle : il participe à une quête d'harmonie entre mode de vie et environnement, où l'agriculture s'inscrit comme un prolongement logique du choix de territoire.

c) Désir de ne pas être isolé complètement

Toujours dans leurs enquêtes portant sur les fermes collectives en Occitanie, Cretin et al. (2023a) ont noté que si le désir de s'installer dans un lieu au cœur de la nature et perçu comme beau apparaissait importants aux yeux des installées, l'isolement complet des centres urbains n'est pas nécessairement recherché. Que ce soit en Quercy Blanc ou en Quercy Rouergue, nos enquêté·e·s évoque également le désir de s'ancrer dans des zones rurales proches des centres urbains. Ces localisations leur permettent d'accéder plus facilement à des bassins de consommation. Commercialisant pratiquement toutes et tous (à l'exception d'un enquêté) au moins une production en circuit court, la proximité de centre urbain est essentielle. Le chiffre

d'affaires de Thierry et Perrine provient essentiellement du marché de Cahors auquel Thierry est présent tous les mercredis et samedis matin. Gabin, Estelle et Guillaume bénéficient également de la proximité de Cahors en écoulant leurs produits au magasin de producteurs de la ville. Ophélie vend une partie de sa production sur le marché de Villefranche de Rouergue. Les adhérents de l'AMAP de Jean et Amélie habitent à Toulouse, où ils vendent également leur produits chaque samedi matin sur le marché bio.

Cependant, quand ils et elles choisissent de s'installer en Quercy, ce n'est pas forcément ces enjeux de proximité des bassins de consommation qui sont mis en avant. Il s'agit plus de l'accès aux services éducatifs ou de santé. Ayant eu des problèmes de santé, et devant réaliser régulièrement des bilans, Adèle explique que la proximité de Toulouse et de son centre hospitalier a été déterminant dans le choix de s'installer en Tarn et Garonne (« *On est quand même qu'à une heure et demie* » dit-elle). Quand elle s'installe en Quercy Blanc, Noémie choisit de rester à une heure de Toulouse par sécurité. En effet, consciente que se lancer dans l'agriculture (et en vivre) peut être incertain, elle préfère rester près de son ancien lieu de travail (elle a pris une disponibilité pour pouvoir s'installer) si elle a besoin d'y retourner en cas de difficultés économiques : « si on a un coup dur, si ça ne marche pas, (...) au moins j'aurai mon travail ». Elle explique avoir cherché « à une heure autour de Toulouse, max ». L'important pour elle était « *qu'il y ait une gare à Caussade, une gare à Montauban, et qu'il y ait un collège pour les enfants* ». À ses yeux, il était essentiel : « *qu'on ne soit pas en train de faire un quart d'heure pour aller acheter du pain, une demi-heure pour amener les enfants au collège...qu'ils ne soient pas obligés d'être interne* ». Ce dernier point (avoir accès à des institutions scolaire) a été évoqué à plusieurs reprises par les enquêté·e·s ayant des enfants. Ce choix témoigne d'une tension entre aspirations rurales et besoins fonctionnels : s'éloigner de la ville ne signifie pas pour autant un rejet total de ses infrastructures et de ses services.

d) S'installer dans un lieu dynamique où il y a d'autres néoruraux – Cas des installations en Quercy Rouergue

Pour finir, dans le choix du lieu d'installation apparaît un autre critère pour certaines et certains de nos enquêté·e·s : celui de s'installer dans une zone où d'autres néoruraux habitent. Pour certains et certaines de nos enquêté·e·s, la présence d'un tissu social accueillant et alternatif, en adéquation avec leurs propres valeurs, est important. Par « alternatif », les enquêté·e·s concerné·e·s sous-entendent majoritairement « *les aspects écologiques* », mais aussi le rejet d'un système purement capitaliste.

De façon intéressante, dans notre étude, c'est particulièrement au niveau du terrain en Quercy Rouergue qu'a émergé ce discours autour de l'attractivité du territoire du fait d'une population dynamique, jeune, avec qui les enquêté·e·s partagent des valeurs communes. Installé·e·s près de Caylus, Eve nous explique que « *c'est quand même rare d'avoir des territoires comme ça, où ça bouge à ce point. Surtout au niveau rural, parce c'est quand même des petits villages* ». Poursuivant le dialogue avec elle autour de cette question du tissu social dynamique, elle continue : « *Encore qu'ici [le village où elle est installé], on est quand même beaucoup plus rural que si vous descendez [20 km au sud], c'est coin là, y a beaucoup de néoruraux quand même. Ici beaucoup moins, c'est quand beaucoup des ruraux* ». Cet entretien fait écho à celui

mené dans une commune voisine avec Ophélie, qui explique s'être installée dans ce lieu qui était « *jeune et dynamique* », avec un tissu associatif important. D'ailleurs, Ophélie explique interagir peu avec d'autres agriculteurs et agricultrices, son réseau personnel étant essentiellement composé de personnes non impliquées dans l'agriculture, mais fortement engagées dans les réseaux associatifs locaux. Quand nous lui demandons de parler des liens entre les nouveaux arrivants et ceux installés depuis plusieurs générations, en particulier de caractériser ce territoire où elle vit, elle explique « *Il y a un équilibre. Il y a un côté agricole, c'est important pour les gens [les anciens] malgré tout, mais c'est pas purement rural, [comme pourrait l'être] l'Aveyron* ». Pour Ophélie, comme pour certain·e·s et certains enquêté·e·s qui ont eu des parcours de vie éloignées des mondes agricoles et ruraux, ce qui est « rural », se confond avec l'« agricole », et le « rural » peut devenir synonyme « refermé sur soi », « peu ouvert ». En opposition aux « néoruraux », les « ruraux » deviennent alors une catégorie sociale pouvant avoir tendance à rester ancrée dans ses convictions, peu ouverte au changement. L'installation agricole s'accompagne ainsi d'une recomposition des sociabilités, où les nouveaux arrivants tendent à se rapprocher des réseaux néoruraux plutôt que des agriculteurs locaux.

Pour finir, notons que deux enquêtées (Anaïs et Eve), admettent que c'est le « *hasard de la vie* » qui les a conduites dans les territoires où elles se sont installées. En couple, leur décision de s'installer à la campagne était un choix réfléchi avec leur conjoint, motivé par le désir de « campagne » évoqué plus haut. Désireux de renforcer les liens avec leur famille, Anaïs et son conjoint se sont installé·e·s près de chez le beau-père de Anaïs. Quant à Eve, elle reconnaît que son conjoint et elle se sont « *posé[e·s] là un peu par hasard d'ailleurs* », *parqu'ils n'avaient pas véritablement envie de vivre-là* ». Pour Anaïs, la motivation principale à l'installation en milieu rural n'est pas forcément le projet agricole. Celui-ci vient après la décision de s'installer à la campagne, et apparaît, à ces yeux comme une activité économique « logique » car elle allie « *ce qui se fait dans le territoire* » et leur intérêt pour le vivant, la nature, ou l'alimentation. Pour Eve, devenir agricultrice était un objectif, mais le lieu d'installation n'avait que peu d'importance. Ces trajectoires montrent que l'installation agricole peut parfois résulter d'un ajustement progressif entre choix personnels et opportunités territoriales, plutôt que d'un projet mûrement planifié dès le départ.

D.1.4.3. L'installation agricole comme quête de sens dans la carrière professionnelle

Contrairement aux deux situations que nous venons d'évoquer, la très large majorité de nos enquêté·e·s s'installent en Quercy Blanc ou en Quercy Rouergue, pour mener à bien à la fois un projet de vie et un projet agricole. Autrement dit, le projet agricole ne vient pas dans un second temps après le projet de vie. Pour ces enquêté·e·s, le choix du lieu de vie s'articule donc avec la volonté de trouver un lieu plus ou moins propice au développement de leur projet agricole. Ainsi, dans le choix de la région d'installation le climat entre en jeu (« *Et puis le climat, par rapport à nos besoins, à notre projet, ça correspondait* » nous explique Adèle), ou encore le sentiment que le foncier est plus accessible.

a) L'activité agricole pour s'épanouir dans son travail

Nous retrouvons dans les discours de nos enquêté·e·s des motivations pour la profession agricole qui sont souvent évoquées par l'ensemble de la population agricole (Couzy et Dockes, 2006) : désir de travailler à l'extérieur (« *j'avais envie d'être au contact de la nature* »), d'être son propre patron (« *moi, ce que je voulais c'était être mon propre patron* ») et de quitter le statut de salarié (« *je voulais pas être salarié, c'était mon truc de base* » ou encore « *les collègues, ça me saoule !* »). En quittant leur carrière professionnelle initiale, nos enquêté·e·s souhaitent s'engager dans une activité professionnelle leur permettant de satisfaire leurs besoins personnels, et leur envie de s'épanouir.

Deux cas de figures s'observent cependant. Un premier ensemble d'individus quittent une situation professionnelle stable pour s'engager dans l'agriculture. Dans notre échantillon, ce sont toutes et tous des individus qui ont réussi à convertir leur diplôme dans la position professionnelle correspondante. Cela concerne 12 personnes, majoritairement des individus ayant des diplômes de niveau Bac+5 avec des situations professionnelles de cadres (ingénieurs) ou de professions intermédiaires (enseignement). L'autre cas de figure concerne la majorité de nos enquêté·e·s (20) qui n'ont pas réalisé d'études supérieures ou si c'est le cas, n'ont pas réussi à convertir leur diplôme en situation professionnelle stable, et ont vécu une situation de déclassement (Paranthoën, 2021). Noémie fait partie de cette dernière catégorie. Elle nous explique :

Et puis je crois qu'arrivés sur le marché du travail, on a tous pris des grosses claques, c'est-à-dire qu'on a réalisé un peu le rêve de nos parents, on a fait des études pour avoir un boulot, pour gagner bien notre vie, devenir propriétaire, c'était ça un peu le déroulé. Sauf que le système s'est écroulé. (...) J'avais beau avoir mon Bac +5 je n'avais pas de boulot.

Ayant investi dans des études supérieures, Noémie exprime ici un sentiment de désenchantement que nous retrouvons chez plusieurs enquêté·e·s. Désireux de vivre à la campagne, sensibilisé·e·s aux enjeux alimentaires, environnementaux, voir agricoles, l'agriculture qui demeurerait un impensé pendant longtemps devient une possibilité.

Cependant, ce serait une erreur de ne considérer que ces sources de motivations « individuelles ». En effet, pour une grande majorité d'enquêté·e·s, le projet agricole est aussi un projet politique (revendiqué comme tel ou non), dans le sens où il permet la mise en pratique d'une vision du monde en général, et de l'agriculture en particulier.

b) Revendiquer une « autre façon de produire »

Nos enquêté·e·s partagent un regard critique, plus ou moins affirmé, envers les pratiques agricoles actuelles. Celles-ci sont toujours perçues comme toujours trop ancrées dans le modèle agricole productiviste, ne prenant pas assez en compte la nature, et n'ayant toujours pas complètement pris le virage de la transition agroécologique. Certains enquêté·e·s, convaincu.e.s de la nécessité d'écologiser les systèmes agricoles, voient leur projet comme un moyen de

montrer qu' « *un autre système* » ou qu' « *une autre façon de produire est possible* ». Elles et ils ont à cœur de montrer qu' « *une autre agriculture est possible, moins capitaliste, qui préserve l'humain et la biodiversité* ».

L'analyse des trajectoires scolaires de nos enquêté·e·s nous a montré qu'un nombre significatif, si elles et ils n'avaient pas fait des études en agriculture, avaient étudié les domaines du vivant, de la biologie ou de l'environnement. C'est souvent dans le cadre de ces études, qu'elles et qu'ils ont réalisé les limites du système agricole actuel. José explique que « *c'est justement parce que j'ai fait biologie-écologie, [que] j'ai entrevu ce qu'on est en train de faire [à la terre]* ». Pour Noémie, maraîchère, c'est lors de son implication dans des projets humanitaires, dans les Suds, en lien avec le développement agricole, qu'elle développe une réflexion autour de la « *souveraineté alimentaire* », et de contribuer à la relocalisation des systèmes alimentaires.

Ainsi, quand elles et ils se lancent dans l'agriculture, montrer qu'un autre système est possible et contribuer au changement sont des facteurs de motivation fort. Jose, que nous venons d'évoquer, se souvient de qu'il s'est dit lorsqu'il décide de se lancer dans l'agriculture : « *Je vais essayer de voir comment je peux contribuer à ce monde, mais directement au champ* ». Pour lui, l'agriculture est un moyen de sortir du discours et d'incarner par la pratique le changement. Dans son travail quotidien, il a pour souci de montrer « *qu'on peut changer les esprits en montrant l'exemple* ». Avec une satisfaction certaine, il revient sur ses premières années : « *il y en a plein qui se foutaient de ma gueule sur les bâches, les machins... tous les trucs qui ne collaient pas à leur chemin mental. Et aujourd'hui, y compris le maire qui me dit, 'ha, c'est bien, ça marche'* ». Il conclut : « *Mon engagement politique, maintenant, il est là, il est dans le fait de montrer* ».

c) Revendiquer une alimentation plus saine / de qualité

La question de l'alimentation apparaît également comme centrale pour expliquer l'engagement de nos enquêté·e·s vers l'agriculture. Thibaut explique en ce sens que donner accès à une alimentation saine constitue la motivation première de son projet. « *Ben, je pense que c'est ça qui m'a amené, principalement, à faire ce métier-là, en fait, c'est qu'il y a un moment donné, quand j'étais étudiant, je savais très bien qu'on nous faisait bouffer de la merde, clairement. Et j'avais pas les moyens d'accéder, en fait, à une alimentation de qualité. [...]* ». Il a ainsi directement fait le choix de se former à l'agriculture biologique en suivant un certificat de spécialisation en maraîchage biologique. Dans l'exploitation maraîchère où il réalise un CEFI – et où il est désormais installé – il œuvre dès les premiers mois à la création d'une AMAP pour compléter les circuits de commercialisation déjà existants. Il crée des liens avec les amapiens robustes et ceux-ci constituent en peu de temps une épargne solidaire qui permettra à Thibaut d'acquérir ses premières parcelles. François, paysan-boulangier, met en avant son souhait premier de garantir au consommateur la qualité et la traçabilité du produit : « *c'est vraiment ce que je veux faire, assurer à un client que le pain il vient à 100% d'un endroit, du grain jusqu'au pain. C'était vraiment une logique par rapport à toute ma sensibilité, à ce que j'entendais, les histoires des yaourts qui faisaient des milliers de kilomètres, le lait qui est fait ici, qui repart. Relocaliser, et toujours une idée d'être en bio aussi, de ne pas passer par la chimie.* ». Il reconnaît cependant que la résilience de son exploitation le questionne s'il considère strictement

le mode de mise en valeur de ses parcelles. *« Être autonome, être sur un système le plus résilient possible. Sur cette part, j'ai encore des doutes. Par rapport à l'agriculture pure. (...) On spécialise nos terres pour faire de la céréale. (...) J'essaie de faire au mieux ».*

d) Eduquer la population non-agricole⁶

Impliqué.e.s dans leurs carrières professionnelles initiales dans la transmission des savoirs (que ce soit en tant qu'enseignant.e ou qu'animateur.trice), certain.e.s enquêté.e.s voient dans le projet agricole un moyen de poursuivre cette transmission. Eve a une formation en archéologie, avec une spécialité paléo-environnementale. Ses activités de recherche la conduisent à s'intéresser à l'impact des activités humaines sur l'environnement : *« Au début j'étais spécialisé en carottages sédimentaires. Je retraçais l'histoire de l'homme, l'impact de l'homme sur l'environnement. Ensuite, je suis passée sur des études concrètes de l'impact de l'homme aujourd'hui ».* Ces recherches sont l'occasion de plusieurs valorisations scientifiques (publications ou communications dans les colloques), activités qu'elle *« apprécie[ait] particulièrement »*. Pendant plusieurs années, elle enchaîne les contrats précaires à l'université et réalise peu à peu qu'elle ne pourra pas trouver un poste stable dans ce domaine. Elle choisit alors l'agriculture qui va lui servir d'espace dans lequel continuer ses activités pédagogiques. Elle explique : *« moi la dimension agricole, elle a un but certes agricole, mais moi c'est plus l'aspect pédagogique qui m'intéresse »*. L'agriculture devient le moyen de parler de questions environnementales et de sensibiliser les personnes qu'elle reçoit sur son exploitation sur le rapport à la nature.

Lorsque Thierry et Perrine pensent leur projet agricole, Perrine souhaite donner une place centrale à la dimension éducative. Enseignante de formation et ayant travaillé auprès de jeunes écoliers et écolières pendant plus de 10 ans, elle ne se voit pas arrêter l'aspect « transmission » de son activité. Avec son conjoint, ils créent un atelier de porc en plein air entièrement commercialisé en vente directe. Pendant les premières années (4 ans), elle continue de travailler comme enseignante, et ne s'installe que dans un second temps, quand l'activité agricole se stabilise. Pendant ce temps, elle s'implique (gratuitement) dans l'exploitation en mettant en place des ateliers pédagogiques autour l'alimentation et l'environnement pour les enfants des écoles et centres aérés du voisinage. Maintenant installée avec son conjoint (avec le statut d'associée), elle va donner plus d'ampleur à ces ateliers. De plus, récemment, ils développent des balades musicales et des stages de chant sur la ferme. Pour eux, ces activités sont des moyens de rendre vivante leur ferme, d'accueillir des personnes qui ne se rendraient pas forcément sur une exploitation, et d'en profiter pour les y sensibiliser.

Nous retrouvons une démarche similaire chez Adèle et Thomas, productrice et producteur de miel et spiruline. Depuis un peu moins d'un an, ils ont mis place des petits déjeuners sur leur ferme durant la période estivale, et organisent des conférences sur l'agroécologie à laquelle

⁶ Ce pan de résultats est approfondi dans la partie D.4.2.1. *Des systèmes diversifiés qui transforment les produits et privilégient les circuits courts / Des rapports variés à l'ouverture de la ferme au public*

voisins, amis, et collègues sont conviés. Pour eux, ces initiatives sont l'occasion de transformer leur ferme en lieu de dialogue et de débats autour des questions d'alimentation et d'agroécologie. Pour ces enquêté·e·s, il s'agit bien de faire de leur ferme des lieux « hybrides » où production de bien alimentaires (ou non alimentaires) s'articulent avec des enjeux d'éducation et de transmission.

D.1.4.4. L'installation agricole comme « conséquence » d'un autre choix (vivre à la campagne)

Nous avons montré que pour la très grande majorité de nos enquêté·e·s, projet de vie en milieu rural et projet agricole sont étroitement en lien, et il peut apparaître difficile de les distinguer chronologiquement l'un de l'autre. Cependant, pour une minorité des personnes que nous avons rencontrées, le projet agricole s'appréhende comme une conséquence d'un autre choix qui peut-être celui de s'installer à la campagne ou celui de suivre son conjoint dans son projet agricole.

Pour Ophélie, productrice de champignon, comme pour Clément, maraicher, le développement d'un projet agricole ne faisait pas partie de leurs objectifs initiaux. Après avoir vécu en milieu urbain, Ophélie a décidé de s'installer en milieu rural qui lui permettait d'avoir un mode de vie plus « sain ». Autoentrepreneur dans l'édition depuis plusieurs années, ce statut ne lui convenait pas. Dépendre en permanence des commandes d'autres personnes, devoir répondre à leurs injonctions, n'était pour elle pas durable. Louant un appartement dans une maison de village, dans un village médiéval, elle voit dans la cave voutée située en dessous de son appartement, la formidable occasion de développer une activité de production de champignon. A la recherche d'une activité économique lui permettant de se rester vivre dans le lieu qu'elle choisit, elle se lance alors dans l'activité de production. Clément, lui, arrive en milieu rural pour vivre en communauté. Doté d'une licence en histoire, qui ne lui permet pas décrocher un emploi, et insatisfait du « système capitaliste » dans lequel il vit, il souhaite explorer d'autres façons de faire société. Il reconnaît alors que « *l'objectif, c'[était] pas du tout de faire de l'agriculture* » et de préciser « *L'agriculture, c'[était] un moyen pour le collectif* ». Il réalise alors un BPREA pour développer une activité de maraichage. Déçu de son expérience de vie collective, il quitte alors la communauté et s'installe seul en tant que maraîcher. Cependant, il ne souhaite pas avoir de statut agricole et continue son activité à la marge du cadre légal.

Dans notre échantillon, c'est également le cas de Marie et Pierre. Pierre a travaillé comme gendarme durant une quinzaine d'années. Grâce à un héritage familiale (du côté de Pierre), ils possèdent une résidence secondaire en Quercy Rouergue où ils se rendent fréquemment pour se reposer. Pierre aime particulièrement ce lieu, où il se rendait enfant lorsqu'il rendait visite à sa grand-mère. A cette époque Marie admet qu'ils n'ont pas « *encore de notion qu' [ils vont] faire de l'agriculture* ». Fatigué de son métier, Pierre souhaite donner une nouvelle direction à sa carrière professionnelle. Désireuse de « *s'implanter* » à la campagne, et n'ayant pas une carrière professionnelle particulièrement stable (elle enchaîne les CDD depuis plusieurs années), elle n'y voit pas d'inconvénients. Pierre valorise les terres autour de la maison en développant un atelier ovin. N'ayant pas assez de surface pour avoir un troupeau lui permettant de dégager un revenu suffisant à partir de la seule vente des agneaux, il développe un service d'éco pâturage dédié aux collectivités territoriales et aux particuliers.

D.1.4.5. L'installation agricole comme « conséquence » d'un autre choix (suivre le conjoint)

Pour finir, évoquons le cas d' Amélie et de Marie (que nous venons d'évoquer) qui ont suivi le projet de leur conjoint et qui rentrent donc dans cette catégorie de femmes entrées dans l'agriculture par le mariage. Quand nous interrogeons Marie sur son rôle sur la ferme, elle dit, non sans ironie, qu'elle est « *l'ouvrier agricole pas cher* ». Durant les premières années, elle s'implique sans statut officiel (elle a un autre emploi par ailleurs). Récemment au chômage, son conjoint lui conseille de prendre le statut de conjointe collaboratrice, ce qu'elle fait sans nécessairement saisir les tenants et aboutissants (« *je ne comprends pas trop [ce que] ça change (...), je ne sais pas si c'est en termes de couverture maladie (...), ou si c'est pour un retraite, je m'en fous un peu* » précise-t-elle). Tous les deux réfléchissent à développer de l'accueil touristiques sur la ferme qui pourrait se traduire par proposer des gîtes.

De formation initiale non agricole, Amélie obtient un CAP puis un BTM d'ébénisterie. Il y a plusieurs années, elle s'installe en Quercy Blanc avec son conjoint Jean (maraîcher, que nous avons interrogé). Celui-ci désirait reprendre une ferme, ce qu'il fait d'abord seul (après un contrat CEFI), puis avec un associé. Amélie trouve un emploi dans une scierie. Insatisfaite de son quotidien professionnel (du fait de son caractère très physique mais aussi d'un problème de relationnel), lorsque l'associé de son mari quitte la ferme, elle décide de s'installer, tout en reconnaissant : « *je l'ai suivi...mais je n'étais pas réticente pour le suivre* » et de rajouter « *bon après, c'est plus sa partie* ».

D.1.5. Éléments de conclusion

D.1.5.1. Une typologie d'enquêté·e·s en adéquation avec la littérature

Lorsque nous nous penchons sur ce qui a conduit nos enquêté·e·s à s'installer, nous retrouvons des caractéristiques évoquées dans la littérature récente cherchant à comprendre qui était ces nouveaux actifs et nouvelles actives agricoles (Dolci et Perrin, 2017 ; Gazo, 2023 ; Paranthoen, 2021 ; 2014 ; Morel, 2019 ; Rouvier, 2016 ; Samak, 2017).

Nous retrouvons tout d'abord un ensemble d'individus occupant des postes de cadre, profession intermédiaire ou d'employés qualifiés, homme ou femme, dans des positions professionnelles stables, mais qui ne sont pas complètement satisfait·e·s de leur travail (12 personnes concernées). Insatisfait de leur carrière professionnelle, en recherche de sens, celles-ci et ceux-ci se tournent vers l'agriculture. Nous retrouvons dans ces profils des couples qui sont également motivés par le cadre de vie qu'offre la profession agricole, dans un environnement jugé attractif et plus sain pour voir grandir leurs enfants. Pour ces profils, le projet agricole et le projet de vie sont perçus comme indissociables.

Ensuite, une majorité de nos enquêté·e·s ont suivi des formations diplômantes ou non, mais n'ont pas réussi à convertir leur diplôme et/ou leur formation en situation professionnelle stable (16 personnes concernées). Ils et elles ont enchainés des contrats précaires, CDD, chômage. Ces personnes évoquent toutes et tous un intérêt pour les enjeux environnementaux et

alimentaires ; elles ont d'ailleurs pu, à titre expérimental ou de loisir, créer un potager, avoir des ruches, et ainsi commencer à appréhender la production alimentaire. De par leurs expériences professionnelles ou associatives, elles ont pu être conduites à travailler sur les questions environnementales. Pour ces personnes, l'agriculture devient un moyen de transformer ces intérêts en activité professionnelle permettant d'accéder à une certaine stabilité et à s'émanciper du statut de salarié, vécu comme insatisfaisant. Comme dans la catégorie précédente, nous retrouvons ici des personnes dont le projet agricole s'articule avec le projet de vie.

Nous retrouvons dans cette catégorie, certaines femmes de notre échantillon (Amélie, Eve et Marie), qui ont eu tendance à suivre les carrières professionnelles de leur conjoint et qui n'ont pas pu s'investir complètement dans la leur. Elles décident alors de s'investir, voire de s'installer sur la ferme de leur conjoint (c'est le cas d'Amélie et d'Anaïs), d'autres de développer seule leur entreprise agricole (c'est le cas d'Eve).

Finalement, nous retrouvons dans notre échantillon, une catégorie moins représentée (quatre personnes concernées), mais néanmoins présente, est celle de personnes dont le projet agricole vient seulement permettre la concrétisation d'un projet de vie en milieu rural. Ces personnes se sont installées en milieu rural pour le cadre de vie qu'il offrait (plus sain et naturel). L'activité agricole devient un moyen de pouvoir vivre en milieu rural.

D.1.5.2. Des enquêté·e·s ayant majoritairement des expériences préalables du rural et de l'agricole

Nos résultats apportent un éclairage approfondi sur la question de l'installation agricole de nouveaux actif·ve·s, en déconstruisant certains imaginaires collectifs et en mettant en évidence des dynamiques de différenciation sociale et de genre encore peu explorées.

Si d'aucuns considèrent qu'une des caractéristiques communes des personnes installées hors du cadre familial, ou étant non issues du monde agricole réside dans leur origine urbaine (Morel, 2018 ; Paranthoen, 2014, 2021 ; Dolci et Perrin, 2017), notre travail a montré que cette assertion méritait d'être nuancée. Loin de l'image répandue d'urbains en quête d'authenticité, coupés de toute expérience du monde rural et agricole, nos enquêté·e·s présentent en effet des trajectoires bien plus complexes. Certes, une majorité d'entre elles et eux ont passé leurs dernières années en milieu urbain, mais une analyse plus fine de leurs parcours familiaux, scolaires et professionnels révèle des expériences préalables du rural et de l'agricole qui viennent interroger cette catégorisation simpliste. Certain·e·s sont né·e·s en milieu rural, d'autres y ont travaillé temporairement, d'autres encore ont suivi des formations en lien avec l'environnement, la biologie ou l'écologie, autant de domaines qui entretiennent des proximités avec les mondes agricoles. Ces expériences, bien que fragmentées et hétérogènes, constituent autant de socialisations partielles à l'agriculture et au rural, et permettent d'expliquer pourquoi et comment ces nouveaux entrant·e·s s'orientent vers l'installation. Elles contribuent à la constitution de dispositions spécifiques – qu'elles soient techniques, culturelles ou symboliques – qui seront mobilisées, parfois inconsciemment, lors du processus d'installation. Loin d'être des néophytes complets, ces agriculteurs et agricultrices se situent ainsi dans un entre-deux, ni

totalement extérieurs au monde agricole, ni pleinement inscrits dans ses traditions de transmission intergénérationnelle.

D.1.4.3. Des rapports de genre inégalitaires qui persistent

Ces recompositions sont également structurées par des rapports de genre qui méritent d'être interrogés. En effet, contrairement aux observations de Samak (2017), l'ensemble des femmes enquêtées disposent d'un statut reconnu sur l'exploitation (cheffe d'exploitation, associée, conjointe collaboratrice), ce qui pourrait suggérer une évolution des formes d'engagement féminin dans l'agriculture. Cependant, cette lecture mérite d'être nuancée. Dans le cas des installations en couple, une répartition genrée des rôles se dessine nettement. Ce sont majoritairement les hommes qui s'installent en premier, tandis que leurs conjointes, encore engagées dans une activité salariée extérieure, assurent la stabilité financière du foyer et, parfois, contribuent directement au financement des investissements agricoles. Cette situation rappelle le rôle historiquement invisible mais central des femmes dans la pérennisation des exploitations familiales (Barthez, 1982 ; Lagrave, 1983), où leur travail, bien que non comptabilisé, constituait un pilier fondamental du modèle d'exploitation. Si la plupart des femmes finissent par obtenir un statut d'associée au sein d'un GAEC, ce processus s'accompagne encore souvent d'une période de participation informelle et gratuite aux travaux agricoles. Loin de marquer une rupture complète avec les logiques traditionnelles de genre dans l'agriculture, ces installations témoignent d'une persistance des inégalités structurelles, où l'engagement féminin dans le métier reste conditionné par une phase préalable d'invisibilisation et de sécurisation économique de l'exploitation.

D.1.4.4. L'apprentissage par l'expérience

L'apprentissage par l'expérience, bien que valorisé par les nouveaux actifs agricoles comme source d'autonomie, révèle une précarité structurelle qui fragilise leurs trajectoires. Contraint·e·s de se former en dehors des cadres institutionnels, ces installé·e·s développent leurs compétences de manière tâtonnante, souvent au prix d'erreurs coûteuses et d'une surcharge cognitive. Cette autoformation contrainte les place dans une position d'« outsiders » (Becker, 1963), nécessitant une reconnaissance et un accompagnement mieux adaptés. Plutôt que de s'en remettre à une professionnalisation empirique marquée par l'incertitude, l'enjeu est de renforcer les dispositifs d'apprentissage et d'intégration, en favorisant la transmission entre pairs et en articulant savoirs formels et informels pour sécuriser les installations et garantir leur pérennité.

In fine, nos analyses invitent à interroger plus largement les transformations du métier agricole sous l'angle des inégalités d'accès aux ressources et des recompositions des trajectoires professionnelles. Si l'arrivée de ces nouveaux actifs agricoles renouvelle les formes d'entrée dans le métier, les systèmes de production développés, les modalités d'apprentissage du métier, elle ne signifie pas nécessairement une remise en question des structures de domination existantes, qu'elles soient fondées sur l'héritage familial, les normes professionnelles ou les rapports de genre. L'ouverture du monde agricole à de nouveaux profils ne s'accompagne pas encore d'une démocratisation complète de l'accès aux ressources, des savoirs, et les nouveaux

entrants doivent composer avec des logiques d'exclusion et de distinction qui les placent dans une position ambivalente, souvent marginale. Leur capacité à redéfinir les normes du métier et à inscrire durablement leurs pratiques dans le paysage agricole dépendra des ajustements institutionnels et politiques à venir, ainsi que de la manière dont ces nouvelles trajectoires seront reconnues et soutenues par les instances professionnelles et publiques.

D.2. Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée

Encadré 2. Principaux résultats mis en évidence dans la partie D.2.

1/ En fonction de leur parcours de vie, des trajectoires qui les composent (qu'elles soient personnelles, scolaires ou professionnelles), ou de leur identité de genre, nos enquêté·e·s montrent des dispositions spécifiques leur conférant des niveaux inégaux de capital symbolique. Ainsi, lorsqu'elles et qu'ils s'installent en Quercy, toutes et tous ne se voient pas attribué·e·s le même degré de crédibilité, de légitimité ou même d'autorité attribuées en fonction la possession de certains degrés de capitaux.

2/ Posséder un diplôme agricole et être « du coin » constituent de véritables atouts pour s'intégrer. Si le diplôme joue son rôle de capital culturel institutionnalisé auprès des organismes professionnels agricoles (banques ou organismes d'accompagnement), « être du coin » et posséder un capital d'autochtonie semble être plus à même de permettre de créer du lien avec les pairs.

3/ Montrer sa capacité à « résister » aux difficultés inhérentes à l'exercice de la profession sur le long terme semble être un élément clé de gain de légitimité. Aux yeux des pairs, cette abnégation au travail joue le rôle de « marqueur », d'aptitude rendue visible, et constitue donc un véritable capital culturel incorporé devenant source de légitimité importante aux des pairs mais aussi des enquêté·e·s mêmes.

4/ Nos résultats montrent que ce discours autour du « travail » et de l'importance de démontrer une force physique ou une résistance à l'effort est particulièrement présente chez les hommes enquêtés, et en cela, s'articule avec une conception traditionnelle de ce que constitue la masculinité.

5/ Perçues comme moins légitimes, les femmes de notre échantillon : (a) démontrent plus de difficulté à acquérir du foncier (en particulier quand elles s'installent seules), (b) demeurent plus difficilement perçues/reconnues comme agricultrice par les autres et par soi-même, (c) font l'expérience d'une articulation plus difficile entre vie professionnelle et personne, les empêchant aussi d'adopter pleinement l'identité professionnelle agricole.

6/ Notre analyse permet d'interroger en profondeur la culture rurale et ses mécanismes d'intégration et d'exclusion. Loin d'être une simple catégorie géographique ou socioprofessionnelle, le rural apparaît ici comme un espace social structuré par des codes implicites, des normes professionnelles et des marqueurs identitaires qui régulent l'appartenance au groupe agricole.

D.2.1. Introduction : la question de la légitimité comme élément central de l'expérience de nos enquêté·e·s

Pour chaque individu, un *capital symbolique* découle de la possession de différents capitaux (économique, social, d'autochtonie, culturel ou humain) (Bourdieu, 2015), une qualité socialement construite, ou encore forme de reconnaissance par les « autres ». Ce *capital symbolique* attribue crédibilité, légitimité ou encore autorité aux individus (Lebaron, 2005). Ainsi posséder un *capital symbolique* peut permettre aux nouvelles et nouveaux installé·e·s d'accéder à différentes ressources matérielles (foncier, par exemple) ou immatérielles (connaissances, par exemple), et donc peut faciliter ou au contraire freiner le processus d'installation. Plusieurs travaux de recherche ont montré que ce processus de légitimation est fortement genré (Annes et al., 2021 ; Le Brun et al., 2023). En effet, dans le contexte français, comme dans la majorité des contextes occidentaux, la figure de la personne impliquée dans l'activité agricole est un homme. A cette association entre statut professionnel agricole et catégorie de sexe homme, s'ajoute le fait que les mondes agricoles demeurent des espaces masculins, non seulement dominés numériquement par les hommes, mais aussi emprunts de valeurs et normes masculines.

Ainsi, le capital symbolique des individus provient de l'articulation entre les différents capitaux, mais également l'appartenance à une catégorie de sexe renvoyant à des représentations genrées. Dans cette partie, nous interrogeons le capital symbolique de nos enquêté·e·s en nous intéressant à la question centrale de la légitimité professionnelle. Nous questionnons l'origine de ce capital et son attribution différenciées en fonction des parcours de vie (trajectoires familiales, professionnelles ou scolaires) et catégories de sexe de nos enquêtés.

Les résultats de cette partie sont organisés en cinq sous parties. Nous montrons dans un premier temps qu'avoir un diplôme agricole ou être « du coin » constituent de véritables atouts (**D.2.2**). Ensuite, nous discutons l'acquisition d'un capital culturel incorporé grâce à un travail acharné le travail (**D.2.3**), pour ensuite discuter cette notion d'abnégation au travail au prisme des rapports de genre en général et du concept de masculinité en particulier (**D.2.4**). En suivant, nous revenons sur le parcours des femmes de notre échantillon, et montrons que l'acquisition de légitimité professionnelle apparaît plus compliquée (**D.2.5**). Pour finir, nous discutons la persistance d'une culture rurale traditionnelle pouvant parfois rendre difficile l'intégration des enquêté·e·s qui en sont plus éloigné·e·s.

D.2.2. Avoir un diplôme agricole ou être « du coin » : de véritables atouts...

Les parcours de vie et trajectoires associées permettent, par des moyens parfois détournés, d'acquérir une partie du capital humain, indispensable à l'exercice de la profession. Lorsque ces compétences sont associées à un diplôme agricole (BTS Agricole, Diplôme d'Ingénieur Agricole ou Agronome), le **capital culturel, dans sa dimension institutionnalisée**, s'en trouve renforcé. En effet, ce diplôme leur apporte un capital symbolique, autrement dit une forme de légitimité pouvant alors faciliter le processus d'installation. Par exemple, Eve reconnaît que *« la banque ? Ils ont accordé un peu de crédit à ce que je disais, parce qu'ils ont vu mes diplômes »*.

Si le diplôme peut apparaître comme un gage de compétences, et donc de légitimité pour les organismes financiers, il n'en est souvent pas un pour les pairs. En revanche « être du coin », c'est-à-dire posséder un **capital d'autochtonie** comprenant un réseau localisé de connaissances (Renahy, 2010) peut être source de légitimité. Même si les enquêté·e·s ayant un tel réseau, ou originaires du lieu où l'installation a lieu, sont peu nombreux, leur parcours montre l'importance de ce type de capital. En effet, celui-ci favorise l'accès à des ressources stratégiques telles que le foncier ou un réseau d'entraide. C'est le cas par exemple de Bruno, agriculteur installé en bovin viande en 2018 dans le village où il a grandi. À 18 ans, sans formation agricole mais avec un important réseau social essentiellement constitué d'enfants d'agriculteurs et agricultrices et fort d'une expérience de salariat agricole, Bruno s'appuie sur ce réseau lorsqu'il s'installe. Cela va lui permettre de lancer son activité, d'aller voir la banque locale, et le conseiller qu'il connaissait (*« [...] parce que le conseiller me connaissait, et je pense que ça a joué »*) lui octroie un prêt.

D.2.3. Développer son capital culturel incorporé par le travail, et gagner en légitimité

Qu'en est-il cependant des enquêté·e·s dont le parcours n'est pas légitimé par un diplôme agricole (17 sur 32), ou celles et ceux dont les trajectoires ont souvent été (ou perçues comme) éloignées de l'agriculture ou du rural (18 sur 32), comme cela est le cas pour de nombreux·ses enquêté·e·s ? Nos résultats montrent que leur intégration repose sur un processus de légitimation long et exigeant, parfois qualifié de *« parcours du combattant »*. Nos enquêté·e·s doivent démontrer leurs compétences et leur capacité à s'inscrire dans le tissu local. Et souvent, c'est par le travail et l'abnégation au travail qu'ils réussissent à prouver leur légitimité. Ceci étant fait, ils et elles semblent démontrer aux yeux de leurs pairs, la possession et la maîtrise d'un capital culturel incorporé faisant d'eux *« de bons agriculteurs »* (Burton et al., 2021). Dans les mondes agricoles, pour être perçu comme compétent et légitime, il faut avant tout en faire la preuve. Il ne s'agit pas seulement de bien faire son travail, il faut que ce travail « bien fait » soit visible aux yeux des autres, et jugés comme tel.

D.2.3.1. Montrer sa compétence par le travail...encore plus que quelqu'un issu du monde agricole

La trajectoire de François, sans formation initiale agricole, illustre ces dynamiques : malgré des débuts marqués par une faible reconnaissance, sa persévérance leur a permis de gagner progressivement en légitimité. En 2017, il rencontre d'importantes difficultés lors du processus d'achat de terres : *« On a eu une commission, on nous [François et sa compagne] a pris pour des rigolos, je l'ai su, parce que je suis devenu ami avec les gens qui m'avaient pris pour un rigolo à l'époque ! »*. Sur la dizaine d'hectares demandés, ils en obtiennent finalement cinq. Après plusieurs années de travail, ayant montré qu'il était *« besogneux »*, qu'ils *« travaillaient beaucoup »* et qu'ils avaient *« une valeur travail très ancrée »*, leurs voisins les ont peu à peu acceptés et intégrés à la vie locale. Désormais, ils sont au courant des transactions qui se font, du foncier à même d'être disponible et sont perçus comme légitimes pour revendiquer son acquisition.

Ce discours autour du « travail » (montrer son abnégation, enchaîner des heures, faire preuve de force physique, etc.), essentiellement porté par les hommes de notre échantillon, fait écho à une forme de masculinité rurale empreinte de valeurs spécifiques (des valeurs de rudesse, de dureté, voire de sévérité, associées avec la notion de contrôle et de domination de la nature) qui permet de réaliser des tâches dures et de surmonter les difficultés, tout en travaillant à l'extérieur, avec des machines agricoles.

Le sentiment de ne pas être « traité » par leurs pairs comme le seraient des personnes dont les parents exerçaient la profession agricole revient régulièrement dans le discours de nos enquêté·e·s. Pierre, éleveur ovin, convient qu'il *« faut gagner une estime de ses pairs, alors que 'le fils de', qui n'est pas forcément bon, [malgré tout], on fera tout pour lui simplifier la vie »*. Quand il réfléchit à son expérience de personne extérieure au monde agricole, il explique qu'*« il faut que quand on fait des clôtures elles soient bien faites, que nos bêtes soient jolies, qu'on vende de la viande de qualité, de bons produits »*. Selon lui, c'est seulement à cette condition que petit à petit, il sera perçu comme légitime et que ses pairs diront *« qu'il n'a pas l'air si con »*. Cependant, ce parcours de recherche de foncier peut être vécu comme un véritable calvaire conduisant nos enquêté·e·s à parfois réduire leur projet. Audrey, en cours d'installation en maraichage revient sur son parcours et évoque :

« En n'étant pas du milieu agricole et en n'étant même pas de la région, entre trouver le terrain et concrètement le [rendre fonctionnel] ..c'est énormément de travail en fait ! Je sais pas comment ils font les autres, j'ai remarqué ça avec le BPREA, ils nous encouragent à faire des grands projets, (...) [mais] après j'ai fait que diminuer mon truc, diminuer, diminuer, diminuer, parce que je me suis rendue compte de la masse de travail que ça représentait et que ça m'angoissait tellement. »

À cette difficulté de trouver des terres, peut se rajouter le sentiment de ne pas être compris et entendu par les organismes d'accompagnement (*« Avec mon petit projet, si j'allais à la Chambre d'Agriculture, ils me riraient au nez »*) et de devoir se débrouiller seule pour arriver à ses fins (*« progressivement je vais y arriver mais ça va me prendre des années »*).

Ces trajectoires révèlent la manière dont l'installation en agriculture est aussi un parcours de reconnaissance sociale profondément marqué par des rapports de pouvoir. L'accès à la terre et aux ressources ne repose pas seulement sur des critères objectifs, mais aussi sur une épreuve de légitimation où l'origine sociale, l'appartenance locale et l'adhésion aux normes dominantes du métier jouent un rôle déterminant. Pour celles et ceux qui ne cochent pas ces cases, l'intégration passe par une démonstration constante de compétences et d'abnégation, souvent au prix d'une surcharge de travail et d'un ajustement progressif des ambitions initiales. Ce modèle de légitimation, centré sur l'endurance et la conformité à des valeurs professionnelles historiquement masculines, tend à reproduire des inégalités et à exclure de fait celles et ceux qui portent des projets plus marginaux ou en rupture avec les cadres établis.

D.2.3.2. Faire face à des représentations 'simplifiantes' et stéréotypées

Certains enquêté·e·s, en particulier celles et ceux dont les parcours de vie ont été éloignés des mondes agricoles et ruraux (18 sur 32), sans formation initiale en agriculture, et qui souhaitent développer des projets à contre-courant, évoque les représentations « simplifiantes » et stéréotypées dont elles et ils font l'objet lors de leur installation. Quand elle parle des agriculteurs de sa commune, Magali évoque le fait que « *les anciens, ils nous [les néoruraux] regardent en se disant 'mais quelle bande de branleurs' et pense qu'« ils se rendent pas compte que c'est hyper verrouillé pour nous »*. Clément explique que « *quand tu arrives comme ça, tu as tous les gens du coin qui te regardent en mode : 'qu'est-ce qu'ils font les hippies' »*, ou encore Jean se souvient que lorsqu'il est arrivé avec sa conjointe, « *[on les voyait] comme des 'babos' » qui allaient « fumer des pétard, (...) courir tout nu, puis (...) jeter des graines »*. Contrairement à Magali, tous les deux ont très tôt eu conscience que le travail acharné (et les résultats qui vont avec) leur permettrait d'être peu à peu perçu comme légitime et reconnu pour ce qu'ils font. Encore une fois, ils insistent sur le fait que cette période peut être difficile car ils se ressentaient une pression constante, en permanence jugé·e·s. Jean utilise même des mots forts lorsqu'il précise que « *c'est un travail de longue haleine, il faut tenir le coup psychologiquement* », car il a vécu « *une véritable exclusion* » avant que ses voisins (agriculteurs) ne le prennent au sérieux.

Ces témoignages révèlent combien l'installation agricole des nouveaux entrant·e·s est entravée par des représentations stéréotypées qui les assignent d'emblée à une altérité suspecte. Ces jugements, loin d'être anodins ou anecdotiques, produisent une mise à l'épreuve sociale où seuls l'endurance, le travail acharné et la conformité progressive aux attentes du milieu permettent, à terme, d'être reconnu comme un « vrai » agriculteur. Nous pouvons faire l'hypothèse que le poids de cette pression psychologique intense et de cette légitimation constante à « conquérir » a une importance non négligeable dans la viabilité des exploitations.

D.2.4. Abnégation au travail : une dimension de la masculinité rurale traditionnelle permettant d'acquérir du capital symbolique ?

Plusieurs travaux croisant dynamiques de genre et agriculture (Annes et Wright, 2017 ; Barthez, 2005 ; Cush et Macken-Walsh, 2018 ; Delphy, 1983 ; Saugeres, 2002) ont montré que l'agriculture peut se lire comme un espace de performances de différentes formes de

masculinités. Parmi ces formes de masculinité, la masculinité dite « traditionnelle » a longtemps fait preuve d'hégémonisme dans les cultures occidentales, dont la France. Ténacité, travail acharné et abnégation sont des caractéristiques centrales de cette masculinité (Liepins, 2000). Certains auteurs ont montré que les agriculteurs qui s'en revendiquent se décrivent comme "robustes, forts et autoritaires", capables de surmonter les difficultés de leur métier (Brandth, 1995). Ils revendiquent un lien privilégié à la terre et aux machines agricoles, ces éléments étant perçus comme des marqueurs de leur identité masculine (Saugeres, 2002). Des recherches en France confirment la persistance de cette forme de masculinité (Beltran, 2017 ; Coquard, 2018 ; Rasera et Renahy, 2013). Beltran (2017) met ainsi en évidence une masculinité "traditionnelle", associée au refus de l'aide extérieure et à la centralité du travail dans l'identité.

Cependant, Connell (1995) souligne que la masculinité hégémonique peut être contestée. C'est d'ailleurs le cas dans les mondes agricoles, dès les années 1990, des valeurs nouvelles émergent chez les agriculteurs : professionnalisme, prise de risque et pratiques innovantes (Brandth, 1995 ; Bryant, 1999 ; Bell et al., 2015). Une masculinité plus réflexive et relationnelle se développe également (Cush et Macken-Walsh, 2018 ; Peter et al., 2000).

Dans le cadre de notre étude, au travers de nos entretiens, nous avons interrogé les formes de masculinité de nos enquêtés. Nous partons du postulat que la masculinité, définie par la conjonction d'une idéologie (constituée d'un ensemble d'attentes, d'attitudes et de valeurs sur ce que signifie être un homme et une femme) et d'un ensemble de pratiques, de relations (et leurs effets), à travers lesquelles hommes et femmes font l'expérience de cette configuration, s'apparente à un capital culturel incorporé. En fonction des contextes dans lesquels évoluent les agriculteurs que nous avons interrogés, et donc des façons socialement acceptées d'être un homme et d'exercer sa profession, cette masculinité peut se convertir en capital symbolique ou pas, et être source d'intégration ou non.

Nos enquêtés, en particulier les hommes, insistent sur la démonstration d'une capacité à réaliser un travail acharné (enchaîner les heures, travailler le soir ou le weekend), montrer sa résistance physique, et avoir des résultats vus comme appropriés (avoir de beaux animaux, des produits de qualité, des parcelles propres). Comme évoqué plus haut, ces caractéristiques constituent un capital culturel incorporé, peu à peu acquis, permettant d'acquérir le capital symbolique ouvrant les portes de l'intégration locale. De façon intéressante, les hommes de notre enquête expriment au travers de leurs discours, de leur comportement, et de leur relations aux autres des formes de masculinité reproduisant ou s'éloignant de la masculinité traditionnelle rurale / agricole. Certaines formes de masculinité exprimées s'orientent vers la figure du manager pour qui les valeurs entreprises (entrepreneuriat, innovation, gestion des risques) sont fortement exprimées et mobilisées pour évoquer leur quotidien. D'autres formes sont tournées vers les autres, en mettant en avant la dimension relationnelle de l'activité, ou en investissant des activités traditionnellement construites comme féminines et qui les conduit à interagir avec les clients. Pour finir, certains enquêtés font preuve de compétences réflexives, évoquent des doutes, des questionnements, des tâtonnements, des retours en arrière, et, en ce sens, font preuve d'une forme de masculinité plus ouverte moins marquée par des certitudes et des rapports de domination non questionnés. Cependant, l'abnégation au travail, semble être une dimension de

masculinité traditionnelle qui demeure et continue à s'observer au sein de ces différentes formes de masculinité. De plus, elle semble faire écho aux attentes des pairs (de la culture locale telle qu'elle est entendue, définie, comprise par la majorité de la population déjà sur place) en ce qui concerne les caractéristiques de ce que doit posséder « un bon agriculteur ».

Cependant, il est intéressant de noter que pour qu'on leur attribue un capital symbolique, autrement dit qu'on les reconnaisse dans l'exercice de leur activité, il semblerait que cette abnégation au travail doive s'accompagner d'une capacité à faire du lien et à ne pas s'opposer frontalement avec les discours et les pratiques dominantes de ce que constitue la « bonne agriculture », bien entendu toujours selon les pairs.

Quand il évoque son voisin Thierry, en particulier sa difficulté à être accepté par « les agriculteurs du coin », Guillaume mentionne le fait que Thierry ne fait les efforts nécessaires, en particulier qu'il ne cherche pas à créer les occasions d'interaction : « Nous, on crée facilement du lien avec les autres. Moi, j'achète de la semence à un voisin, j'emprunte du matériel à un voisin, avec tous les voisins, j'ai une interaction, même si elle est faible. J'vois Thierry, il a très très peu de relations professionnelles ». Selon Guillaume, il revient bien aux nouveaux arrivants, comme lui, comme Thierry, de prendre les devants, les initiatives, et d'aller vers les autres agriculteurs :

« Par exemple, juste à côté de chez lui, y a le fils d'un éleveur qui fait des cochons, et moi à sa place, je serai allé le voir, discuter. Il a un atelier de découpe, de salaison, j'lui aurais demandé si y a moyen de faire un truc ensemble. En fait, lui, il a pas fait ça, et un jours, il a vu ce gars débarquer pour voir ce qu'il faisait, et il l'a mal pris d'ailleurs. Du coup, ils se sont un peu 'frités' ; Alors que ce mec, je le connais bien, c'est un gros bosseur, mais super sympa. »

Selon Guillaume, de nouveaux arrivants ne devraient pas chercher à apporter du changement de façon frontale, comme ils ne devraient pas remettre en question de façon brutale les pratiques existantes. Il leur revient de se montrer humble et d'aller vers les « gars du coin » pour montrer qu'ils ne constituent pas une menace, qu'ils ne cherchent pas à imposer leur vision de l'agriculture, ce que ne fait pas Thierry en ne cherchant pas à aller vers son voisin. Dans le cadre de l'étude, nous avons également rencontré Thierry. Celui-ci est revenu spontanément sur l'épisode avec son voisin. Il reconnaît qu'il n'est pas intégré avec ses voisins directs agriculteurs et exprime ne pas en avoir de désir particulier du fait de vision trop opposée de ce que constitue « la bonne agriculture ». Comme lui, son voisin élève des porcs, les transforme et vend essentiellement sa production en vente directe, mais contrairement à lui, son voisin a un système intensif, que Thierry qualifie « d'usine à cochons ». Ne partageant pas les mêmes valeurs, il n'a aucun désir de s'associer avec ce voisin, quitte à s'isoler.

Le cas de Thomas est également éclairant. Lors de notre entretien, Thomas exprime une forme de masculinité hybride, mobilisant à la fois des éléments alignés avec la masculinité traditionnelle, et d'autres la questionnant. En effet, il évoque l'importance pour lui de l'observation, l'importance d'apporter du soin à la nature et l'environnement. Son rapport à la

l'agriculture n'est pas un rapport de domination. Installée avec son épouse, s'il est celui qui vend sur les marchés, c'est elle qui a la charge de la transformation, reproduisant ainsi une division traditionnelle des tâches. De plus, la question du travail est également centrale dans son discours quand il parle de son métier. Depuis l'installation, grâce à un investissement humain fort, sa femme et lui ont créé de toute pièce leur exploitation (décaissement du terrain, construction de serre, rénovation d'une grange et installation d'un laboratoire pour la transformation, démarchage client, etc.). Malgré la démonstration de ses compétences de travail, il n'est pas pour autant intégré localement. Au contraire, il a des relations tendues avec ses voisins car « *[ils] ne partage[nt] pas les mêmes valeurs* », et il ne se gêne pas pour leur dire et leur montrer.

Ces premiers résultats montrent l'émergence de nouvelles formes de masculinité alliant les caractéristiques de la forme dite « traditionnelle » avec de nouvelles caractéristiques empreintes de valeurs liées à l'entrepreneuriat et de réflexivité, ainsi que soulignant l'importance de la dimension relationnelle du métier. Nos résultats montrent surtout qu'en questionnant l'identité masculine rurale telle qu'elle est définie dans certains contextes, les enquêtes déstabilisent les rapports de pouvoir traditionnels. Ce faisant, ils tendent à réduire leur capacité d'intégration.

D.2.5 Acquérir de la légitimité, un parcours plus compliqué pour les femmes ?

Des secteurs d'activité dominés par les hommes, comme l'agriculture, font apparaître des mécanismes de subordination qui marginalise les femmes. Annes et al., (2021) ont montré que les résistances observées à accepter les femmes en tant qu'agricultrices proviennent en partie de représentations culturelles ancrées faisant de l'homme celui en charge de l'activité agricole. Ainsi, même si aujourd'hui, des femmes possèdent désormais les ressources et connaissent des opportunités pour intégrer ce champ professionnel, beaucoup d'entre elles continuent à faire face au scepticisme de leurs pairs, et à des discriminations dans le processus d'installation, qui peuvent être à l'origine de doute, sentiment d'insécurité et de perte de confiance (Le Brun et al. 2019). Quand est-il des femmes non issues des mondes agricoles de notre échantillon ?

Nos résultats tendent à montrer qu'étant perçues comme moins légitimes, les femmes de notre échantillon :

- (1) démontrent plus de difficulté à acquérir du foncier (en particulier quand elles s'installent seules)
- (2) demeurent plus difficilement perçues/reconnues comme agricultrice par les autres et par soi-même
- (3) font l'expérience d'une articulation plus difficile entre vie professionnelle et personnelle, les empêchant aussi d'adopter pleinement l'identité professionnelle agricole

D.2.5.1 Quand le manque de légitimité freine l'accès au foncier

Posséder un capital symbolique et être « reconnu » par les pairs, que cela découle d'un diplôme, d'être une personne « du coin » ou encore de démontrer une forte éthique de travail, semble essentiel pour accéder à certaines ressources comme le foncier. Notre étude suggère que des

rapports de genre entrent également en jeu sur ces questions. En effet, si aucune enquêtée n'évoque explicitement comment l'appartenance à sa catégorie de sexe a pu nuire à sa reconnaissance par les pairs, il apparaît que l'accès au foncier a été plus compliqué pour elles, en particulier celles s'installant seules. Que ce soit Audrey, Magali, Noémie, Anaïs ou Eve par exemple, plusieurs d'entre elles nous ont exprimé d'importantes difficultés. Parmi nos enquêtée·e·s, ce sont celles qui possèdent les surfaces agricoles les plus faibles et qui se sont installées dans des conditions les plus précaires : Anaïs s'installe dans le jardin de son beau-père faute de trouver du foncier, Noémie dans son propre jardin, Eve se contente de 5000 m² en ferme faute de mieux... Pour la plupart ces situations sont subies et considérées comme transitoires. Mais de ce fait, elles sont freinées dans leur installation, sont obligées de revoir à la baisse constamment la taille de leur projet et de s'accommoder de conditions topographiques et/ou pédologiques ne correspondant pas nécessairement à leur projet.

C'est le cas d'Audrey, en cours d'installation en maraîchage, qui après plusieurs mois de recherche de terre a « *enfin trouvé un terrain, (...) sans accès direct, en pente, avec une partie cultivable de 4000m²* ». Elle précise : « *c'est de la terre argileuse, y a pas d'accès direct à l'eau* ». Même si le terrain n'est pas idéal (« *c'est vraiment pas les meilleures conditions d'installation* »), elle espère au moment de l'enquête que « *la SAFER de préempte pas* ». Si elle obtient le terrain, elle pourra profiter de l'accès carrossable ainsi que de l'accès à l'eau des voisins qui sont des copains (non-agriculteur). Audrey s'appuie donc ici sur son réseau personnel, non agricole pour concrétiser son projet. S'appuyer sur un capital social non agricole, réseau d'interconnaissance construit peu à peu, peut permettre à nos enquêtées de contourner les difficultés d'accès aux terres, accès qui, pour elle, semble verrouillé par les pairs. Eve, installée récemment en PPAM et souhaitant développer un atelier de production d'escargots explique : « *trouver des terres, c'est la croix et la bannière, surtout quand on est des néo-ruraux* ». Plus loin dans l'entretien, elle poursuit : « *moi c'est pas un agriculteur qui me loue ses terres, c'est un maçon, qui a hérité de terres, et il avait quelques parcelles qui étaient pas (utilisée), il me les loue du coup* ». Désenchantée et défaitiste, elle admet : « *des terrains agricoles, il y en a tout autour de chez moi, ils sont pas exploités, mais y a personne qui veut les louer* ».

Remettant en cause de façon visible les rapports traditionnels de genre, ces agricultrices constituent dans notre échantillon le groupe social subissant le plus de résistance et de difficultés à s'installer. Elles sont majoritairement installées sur des surfaces plus petites avec des modes de faire valoir précaires. Au regard des conditions décrites précédemment, elles ont tendance à développer des activités peu demandeuses en surfaces et se concentrer sur la transformation, voire à devenir artisanes (l'agriculture est finalement en train de devenir un deuxième plan). Encore une fois, dans notre échantillon, ce sont celles qui rencontrent le plus de résistance et de difficulté à s'installer.

D.2.5.2 Être plus difficilement perçu comme agricultrice par les autres et par soi-même

Même s'il est souvent difficile lorsque ces enquêtées s'expriment de distinguer ce qui relève du « choisi » ou du « subi », nos résultats montrent que nombre d'entre elles sont obligées de

« prouver » encore davantage qu’elles sont capables d’exercer le métier, et c’est d’autant plus difficile pour ces raisons. Ne pas être prises au sérieux est un témoignage qui revient essentiellement chez l’ensemble des femmes de notre échantillon, qu’elles se soient installées seule, en couple ou dans un collectif. Ce sentiment demeure une constante dans les études portant sur les femmes en agriculture dans différents contextes occidentaux (Sachs et al., 2016). Notre étude vient donc confirmer sa persistance.

Alors qu’elle souhaite démarrer une production de champignons et louer une des nombreuses caves inoccupées du village médiéval où elle s’est installée, Ophélie fait face aux réactions dubitatives des propriétaires. Emettre des doutes sur les projets portés par les femmes n’est pas du seul fait « d’inconnus » ; dans certaines situations, le conjoint peut en être à l’origine. Noémie, maraîchère, initialement installée avec son conjoint, explique que lorsqu’elle a voulu démarrer son projet, son jardin a été son « laboratoire », et son mari lui répétait que « *tout ce qu’[elle] dépense dans [s]es graines [les] ruine* ». Touché par cette remarque, Noémie a fait des calculs et s’est rendu compte que son activité, qui était, jusqu’alors un loisir, était en fait rentable. Elle a alors décidé de faire un BPREA.

Il est également intéressant de noter que dans notre échantillon, seules les femmes questionnent leur légitimité à exercer la profession agricole. Alors qu’elle était conseillère agricole accompagnant les projets d’installation, Cécile, aujourd’hui installée avec son conjoint sur une exploitation caprine avec transformation fromagère, était fortement attirée par la profession agricole. Elle n’osait pas franchir le pas. Durant les nombreux accompagnements qu’elle réalise dans le cadre professionnel, elle se rend compte que beaucoup de porteur de projet se pose moins de questions qu’elle, et surtout pas celle de la légitimité :

« A force d’aider les porteurs de projet à faire leurs études économiques, de se rendre compte qu’eux se sentent légitimes, alors que moi, être agriculteur, je voyais ça comme un truc de malade. Il faut être hyper compétent, je me sentais pas légitime du tout. Et de voir que c’est des gens qui me ressemblaient, qui se sentaient tout à fait légitimes, qui fonçaient. Même des gens qui avaient zéro formation qui était en mode ‘je vais y arriver’ ! Là, je me suis dit ‘peut-être que je peux l’être aussi du coup ! »

Nous retrouvons également majoritairement des femmes qui questionnent leur place sur l’exploitation, en particulier celles qui s’installent avec le conjoint et qui n’avaient pas de formation initiale agricole. Elles sont plusieurs à mentionner le fait qu’elles avaient l’impression de pas être à leur place (« *je débarquais* », « *je n’avais aucune formation agricole* », « *je ne savais pas trop comment faire* »), presque à s’excuser d’être présente sur l’exploitation agricole en tant qu’agricultrice (et non comme seule aide familiale).

Certains de nos enquêtés (hommes) peuvent eux-mêmes porter un discours ambigu que la légitimité des femmes. Ils reconnaissent que le parcours d’installation des femmes peut être plus compliqué que pour eux. Guillaume pense « *qu’en termes d’installation, [il a] eu beaucoup plus de facilité que des nanas. [Il est] un garçon, et du coup, juste parce que [il] ouvre [sa]*

bouche, on l'écoute ». Cependant, lui-même tend plus tard dans l'entretien à renforcer l'idée que les femmes sont moins capables d'exercer seules le métier. Quand il a rejoint le projet d'installation de deux femmes, il explique « *moi, j'ai bien vu que les deux filles, elles allaient se planter à partir à deux* » et rajoute « *ce qui leur manque, c'est un mec capable de faire des heures* ». En effet, il explique que prise par la vie familiale, elles auraient été moins à même de s'investir sur la ferme.

D.2.5.3 La difficile articulation entre vie professionnelle et personnelle comme frein pour adopter l'identité professionnelle dans sa globalité.

Cette question de la difficile articulation entre vie professionnelle et personnelle est d'ailleurs évoquée à plusieurs reprises par les femmes de notre enquête. A la fois cheffe d'exploitation (ou co-exploitante), mère et épouse, elles se retrouvent souvent confrontées des conflits de rôle. Les témoignages recueillis montrent que ce sont souvent les statuts d'épouse et/ou de mère qui l'emporte, au détriment de l'activité professionnelle. C'est le cas également d'Audrey qui explique qu'elle « *tien[t] à son projet de verger, mais en vrai, [elle] ne sai[t] pas trop comment le mettre en œuvre, car [elle a] aussi des projets de famille* ». Elle rajoute « *d'un point de vue pratique, je ne sais pas comment je vais y arriver* ». Parlant des orientations qu'elle souhaite donner à son projet agricole, Noémie reconnaît que « *[ses] choix dépendent beaucoup de [sa] dynamique de couple* ». Cependant, les conséquences de cette difficile articulation ne se fait pas ressentir que sur les choix stratégiques (à plus ou moins longs termes) de l'exploitation, c'est également dans le quotidien des agricultrices que cela se fait ressentir. Noémie, que nous venons de mentionner, relate que « *quand je travaille, je dois me rendre disponible pour la famille, donc j'arrête tout. Je gère les gamins, je fais les activités, les repas, les machins...* » et conclut « *quand une femme travaille et un homme travaille, ça n'a pas la même valeur* ». Ces inégalités ne sont pas spécifiques à notre échantillon, elles sont présentes non seulement en agriculture ou dans la société plus généralement. Elles sont cependant présentes et évoquées par nos enquêtées, et il nous semble important de les mentionner car elles conduisent à freiner la capacité des agricultrices à embrasser dans sa globalité la profession agricole.

D.2.6. Éléments de conclusion : persistance d'une culture rurale traditionnelle ?

Cette deuxième partie de nos résultats questionne la légitimité de nos enquêté·e·s aux yeux de leurs pairs, agriculteurs et agricultrices déjà installé·e·s. En fonction de leur parcours de vie, des trajectoires qui les composent (qu'elles soient personnelles, scolaires ou professionnelles), ou de leur identité de genre, nos enquêté·e·s montrent des dispositions spécifiques leur conférant des niveaux inégaux de capital symbolique. Ainsi, lorsqu'elles et qu'ils s'installent en Quercy, toutes et tous ne se voient pas attribué·e·s le même degré de crédibilité, de légitimité ou même d'autorité attribuées en fonction la possession de certains capitaux.

Nous avons montré qu'avoir un diplôme agricole et être « du coin » constituaient de véritables atouts pour s'intégrer. Si le diplôme joue son rôle de capital culturel institutionnalisé auprès des organismes professionnels agricoles (banques ou organismes d'accompagnement), « être du coin » et posséder un capital d'autochtonie semble être plus à même de permettre de créer du lien avec les pairs. En effet, pour ces derniers, le diplôme scolaire n'est pas nécessairement

source de crédibilité, au contraire, il peut desservir les nouveaux arrivant·e·s hautement diplômé·e·s en leur donnant une image de personnes trop « scolaires », éloignées des connaissances du terrain.

Dans nos enquêtes, montrer sa capacité à « résister » aux difficultés inhérentes à l'exercice de la profession sur le long terme semble être un élément clé de gain de légitimité. Aux yeux des pairs, cette abnégation au travail joue le rôle de « marqueur », d'aptitude rendue visible, et constitue donc un véritable capital culturel incorporé devenant source de légitimité importante aux yeux des pairs mais aussi des enquêté·e·s mêmes. Nos résultats montrent que ce discours autour du « travail » et de l'importance de démontrer une force physique ou une résistance à l'effort est particulièrement présente chez les hommes enquêtés, et en cela, s'articule avec une conception traditionnelle de ce que constitue la masculinité. Les enquêtés plus alignés avec une forme de masculinité traditionnelle, que ce soit dans leurs discours ou dans leurs actes, sont plus à même de s'intégrer dans les réseaux locaux, alors que ceux qui la questionne, de façon consciente ou non, s'intègrent plus difficilement.

Pour finir, nous avons montré que cette acquisition de légitimité apparaît plus compliquée pour les femmes de notre échantillon. En lien avec les résultats de recherche dans d'autres contextes (Sachs et al., 2016; Wright and Annes, 2016), notre analyse suggère que certaines femmes rencontrées, en particulier celles qui s'installent seules, continuent à faire face à des difficultés à s'identifier au statut professionnel d'agricultrice et d'être reconnues à ce titre par les autres. Certaines sont dénigrées (leur activité n'étant pas considérée comme de la « vraie » agriculture), d'autres continuent à être perçues au travers de leurs statuts familial (l'épouse de ou la femme), leur conférant un statut secondaire, en particulier celles engagées dans une relation de couple hétérosexuel. Ces résultats suggéreraient que les femmes engagées en agriculture semblent remettre en question les rapports traditionnels de genre, en particulier les formes socialement construites et attendus de féminité, et en subissent les conséquences. Ainsi, si nous mobilisons le vocabulaire employé par la sociologue féministe étasunienne Patricia Collins, l'organisation sociale de l'agriculture continue à être caractérisée comme une « matrice de domination » (Collins, 2000). Cette matrice légitime les hommes en tant qu'« agriculteur de plein droit », et marginalisent les femmes en tant qu'« épouse », « aide familiale », en d'autres termes en érigent et maintiennent des relations de pouvoirs inégalitaires. Nos résultats montrent que ce ne sont pas que les femmes s'installant seules qui subissent les conséquences de cette matrice, les hommes dont les discours et les pratiques s'opposent, du moins en partie à la masculinité traditionnelle, aussi. Cependant, cette « matrice de domination » ne constitue pas un monolithe figé. En effet, que ce soient les hommes rencontrés qui, au travers de leur discours et pratiques, questionnent la masculinité traditionnelle, ou les femmes rencontrées qui s'installent seules, en questionnant les identités de genre, ces personnes déstabilisent les rapports de pouvoir traditionnels et contribuent à les faire évoluer.

Ces analyses permettent d'interroger en profondeur la culture rurale et ses mécanismes d'intégration et d'exclusion. Loin d'être une simple catégorie géographique ou socioprofessionnelle, le rural apparaît ici comme un espace social structuré par des codes implicites, des normes professionnelles et des marqueurs identitaires qui régulent

l'appartenance au groupe agricole. L'installation de nouveaux·elles actif·ve·s en dehors du cadre familial révèle alors une tension fondamentale : si l'agriculture est, en théorie, un métier ouvert, son accès demeure largement conditionné par une légitimation progressive qui passe par l'épreuve du terrain, la reconnaissance par les pairs et l'adhésion – au moins partielle – aux référentiels dominants du travail agricole.

Ces dynamiques s'inscrivent dans une histoire longue du monde rural où la transmission familiale a façonné une culture de la continuité et de la reproduction sociale. L'entrée dans le métier par d'autres voies met en crise ces logiques d'héritage et de filiation, en exposant à des formes de suspicion ceux et celles qui s'écartent des trajectoires attendues. Être perçu comme un « bon agriculteur » ne dépend pas seulement de compétences objectives, mais aussi d'une reconnaissance symbolique construite au fil du temps, dans un univers où la maîtrise technique s'évalue autant par l'efficacité économique que par la conformité aux pratiques et aux valeurs dominantes.

Les résistances à l'intégration des nouveaux actif·ve·s agricoles révèlent ainsi une culture rurale marquée par une tension entre permanence et adaptation, entre attachement à des référentiels éprouvés et ouverture progressive à la diversité des profils et des pratiques. Si certains nouveaux installé·e·s parviennent, à force de travail et d'abnégation, à être reconnu·e·s, d'autres restent cantonné·e·s à des positions marginales, du fait de parcours trop éloignés des normes professionnelles établies ou de projets agricoles en rupture avec les modèles dominants. En ce sens, la culture rurale est un espace de lutte où se redéfinissent, au gré des trajectoires et des ajustements, les contours de la légitimité agricole.

D.3. Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications

Encadré 3. Principaux résultats mis en évidence dans la partie D.3

1/ Les systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s sont divers, tant par la nature des orientations productives, que la gamme de ressources mobilisées et le mode d'exploitation du milieu proposé. Ils présentent cependant certaines caractéristiques partagées (démarches de qualité, commercialisation en circuits courts, transformation) qui permet de replacer cette diversité au sein d'un ensemble à la marge des modèles agricoles dominants.

2/ Si la grande majorité des enquêté·e·s fait émerger des systèmes nouveaux, en particulier par le degré d'écologisation des pratiques et les voies de commercialisation développées, certains systèmes apparaissent davantage à rebours de la dynamique agraire régionale que d'autres. Ce caractère à rebours peut notamment être appréhendé en mettant en regard la dynamique agraire de la région et le mode d'exploitation de l'écosystème cultivé proposé par les enquêté·e·s.

3/ Certains systèmes reposent sur un accès à des ressources productives adaptées au regard de l'activité (gamme de surface, accès à une combinaison de parties de l'écosystème cultivé) dans des conditions favorables (fermage, coût d'achat modeste, présence d'un habitat à proximité, transmission de savoir-faire par les cédants, etc.). Moyennant une forte intensification en travail dans les premiers temps, ces systèmes génèrent une valeur ajoutée suffisante pour permettre de la rémunération des enquêté·e·s, le maintien de leur système voire la poursuite de son développement. Ces systèmes sont majoritairement inscrits dans les orientations productives déjà présentes localement, même si parfois minoritaires, et issus d'une reprise d'exploitation.

4/ D'autres systèmes apparaissent particulièrement à rebours de la dynamique agraire par leur mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé. Le plus souvent, il s'agit de systèmes dessinés avec un accès contraint aux ressources productives qui a souvent obligé les enquêté·e·s à reconfigurer leur projet. Se distinguent en particulier plusieurs cas d'exploitations portées par des femmes installé·e·s seules. Dotées de faibles surfaces, avec des conditions d'accès précaires, ces installées sont contraintes de développer un système plus réduit que dans leurs ambitions, faiblement rémunérateur malgré un fort investissement en travail.

5/ La majorité des systèmes proposés par les enquêté·e·s est pensée vis-à-vis d'objectifs multiples : générer un revenu mais également préserver l'écosystème cultivé et contribuer au développement du tissu social à l'échelle territoriale. La caractérisation de ces systèmes ouvre une réflexion relative à la rémunération des nombreuses externalités positives fournies par ceux-ci, moyennant un fort investissement en travail.

D.3.1. Introduction

Plusieurs travaux décrivent des caractéristiques communes qui se dégagent des systèmes de production mis en œuvre par les nouveaux actifs. Lefebvre et Quelen (2004) soulignent la faible surface des exploitations conduites par ces derniers, moitié moins grandes par rapport à celles résultant d'installations dans le cadre familial. Rouviere (2016) décrit des systèmes « inédits », caractérisés par « une forme d'agriculture poly-active combinant autoconsommation et limitation des coûts, vente directe et intégration d'activités de transformation et d'agritourisme ». Vis-à-vis du caractère choisi ou subi de ces caractéristiques « atypiques », Mundler et Ponchelet notaient déjà en 1999 que certaines stratégies, parmi lesquelles le développement de projets hors-sol et la recherche de plus grande valeur ajoutée par le biais de la transformation et de la vente directe, émergeaient pour palier l'accès au foncier, identifié comme un des principaux freins à l'installation (Mundler et Ponchelet, 1999 ; Monllor et Fuller, 2016 ; Dolci, 2017 ; Barral et Pinaud, 2017 ; Chouteau et al., 2019).

Plus récemment, Barral et Pinaud (2017) mettent en évidence que les difficultés rencontrées par les nouveaux actifs pour accéder au foncier peuvent les contraindre à réviser leur projet. Les auteurs illustrent ce point avec l'abandon d'un projet d'élevage bio car trop gourmand en surface pour affourager les animaux ou encore l'installation d'ateliers hors sol. Pour sa part, Morel (2017) met en évidence l'existence d'un jeu complexe entre contraintes et motivations, illustré avec le cas des micro-fermes. Le développement de ces petites structures (moins d'1,5 hectare par actif), fortement diversifiées (plus de 30 types de légumes vendus en circuits courts) et qui remettent en cause la nécessité absolue de la motorisation, résulte, d'un point de vue pragmatique, du contexte compliqué pour l'accès aux terres agricoles. Cependant la petite échelle, la grande diversité et le faible niveau de motorisation constituent des éléments revendiqués en réponse au souhait de faire l'agriculture différemment, en prenant le contrepied de l'industrialisation qui pousse à l'agrandissement, à la spécialisation et à la capitalisation.

Face à cette diversité des systèmes proposés par les nouveaux actifs, rares sont cependant les travaux qui adoptent une entrée à l'échelle de la petite région pour interroger l'inscription de ces derniers vis-à-vis la dynamique d'évolution de l'agriculture de la région. Le caractère « inédit » de ces systèmes peut-il être lu de façon différenciée en adoptant cette approche ? Cette partie propose des éléments de résultats relatifs à ce questionnement.

Dans un premier temps (**D.3.2**), nous discuterons les caractéristiques des exploitations de nos enquêté·e·s par rapport aux constats partagés dans la littérature puis nous analyserons les modèles proposés vis-à-vis de la dynamique agraire de chacune des deux régions d'étude.

Dans un second temps (**D.3.3**), nous reviendrons sur les conditions de développement des systèmes par les enquêté·e·s. Nous approfondirons en particulier les liens entre l'accès aux ressources productives et le mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé mis en œuvre, plus ou moins à rebours de celui proposé par les systèmes dominants localement.

Dans un troisième temps (**D.3.4**), nous analyserons les performances économiques et les leviers de développement des systèmes développés par nos enquêté·e·s. Cette analyse ouvre une

réflexion plus large relative au rapport entre les externalités positives des systèmes développés, l'investissement en travail des enquêté·e·s et leur niveau de rémunération.

D.3.2. Une grande diversité de systèmes majoritairement « à la marge » des systèmes dominants

D.3.2.1. Des orientations productives diversifiées, nouvelles ou déjà répandues

Les exploitations de nos enquêté·e·s couvrent une large diversité d'orientations productives (tableaux 13 et 14, partie C.3.2.). Dans ses travaux, Rouvière (2016) catégorise les orientations productives des systèmes développés par les néoruraux avec d'une part des créneaux « totalement nouveaux pour la région » (légumes, petits fruits, apiculture, plantes médicinales et aromatiques), d'autre part « ressuscités » (châtaigne, laine de mouton) ou encore « revalorisés » (élevage ovin et caprin). Dans notre échantillon, certains systèmes s'inscrivent dans des créneaux « nouveaux » : spiruline et apiculture (1), champignons (1), PPAM (2), pépinière (1), d'autres dans des créneaux « revalorisés » : porcs plein air (1) en Quercy Blanc, ovins allaitants avec éco pâturage (1), ovins laitiers (1) en Quercy Rouergue, grandes cultures pour la boulangerie (2) dans chaque région. Néanmoins, notre échantillon donne également à voir des exploitations inscrites dans des orientations productives déjà présentes localement et plus ou moins prédominantes : bovins allaitants (1) en Quercy Rouergue ; arboriculture (1), viticulture sous AOP Côteaux du Quercy (1), en Quercy Blanc, chèvres laitières avec transformation fromagère sous AOP Rocamadour (2) dans chacune des régions.

Dans leurs travaux, Monllor et Fuller (2016) mettent en évidence une sur-représentation du maraîchage, plébiscité pour le faible niveau d'investissement en capital et la possibilité de vendre directement aux consommateurs. Notre échantillon confirme cette tendance : le maraîchage constitue l'orientation productive la plus représentée (8/23). 3 exploitations maraîchères parmi les 8 s'inscrivent dans les éléments de définition des micro fermes proposées par Morel (2016), c'est-à-dire basée sur l'exploitation d'une surface inférieure à 1.5 ha, très diversifiée en termes d'espèces et avec une absence ou un recours raisonné à la motorisation.

Autre élément notable, 6 exploitations parmi les 23 reposent essentiellement sur une activité d'élevage, ce qui amène dans le cas de nos régions d'étude à nuancer les éléments relevés par Bienvenu (2018) en Ile-et-Vilaine relatifs à la faible proportion d'installation en élevage en lien avec l'investissement plus important qui accompagne l'installation ainsi que la crainte des contraintes liées à cette activité.

D.3.2.2. Une prédominance des démarches de qualité et des circuits courts de commercialisation

Malgré cette grande diversité d'orientations productives, la grande majorité des exploitations se rejoint dans l'inscription de leurs activités dans des démarches de qualité (20/23) :

(1) 19 exploitations parmi les 23 sont certifiées en agriculture biologique. 1 exploitation est également sous AOP. 2 bénéficient de la mention « Nature et Progrès » ;

- (2) 2 exploitations s'inscrivent dans des démarches de qualité hors agriculture biologique : leurs produits sont certifiés sous appellation d'origine protégée (AOP) ;
- (3) 2 exploitations commercialisent leurs produits sans signe de qualité. L'une d'elle pourrait prétendre au label agriculture biologique mais n'est pas certifiée.

Si la certification en agriculture biologique prédomine largement, il est intéressant de noter qu'en revanche, les autres SIQO sont plus faiblement mobilisés par les enquêtés. En Quercy Blanc, alors que l'histoire agraire de la région a conduit entre autres à la structuration de plusieurs filières de qualité basées sur l'origine géographique des produits (AOP Chasselas de Moissac, IGP Melons du Quercy, AOP Côteaux du Quercy, AOP Rocamadour) (C.3.1.2), seules 3 exploitations de notre échantillon mobilisent ces signes de qualité pour valoriser leur production.

A ce recours important à la certification en agriculture biologique s'ajoute une forte prédominance des circuits de commercialisation courts. Les produits sont exclusivement commercialisés en circuits courts dans 18 exploitations parmi les 23. Deux exploitations commercialisent en circuits courts et en circuits longs mais ces premiers représentent la majorité de leur chiffre d'affaires. Dans 3 exploitations seulement, les circuits longs sont les voies de commercialisation majoritaires.

Ces éléments permettent de replacer la grande diversité des systèmes mis en œuvre par nos enquêtées vis à vis des modèles agricoles dominants. Alors que les exploitations conduites en agriculture conventionnel avec une commercialisation exclusivement en circuits longs représentent les deux tiers des exploitations de la région (Agreste, 2023), la grande majorité des exploitations de notre échantillon (19 exploitations parmi 23) sont au contraire conduites en agriculture biologique avec une prédominance de commercialisation en circuits courts. La catégorisation proposée par Bermond et al. (2019) révèle que seules 1.9% des exploitations agricoles françaises en 2010 remplissent ces deux critères. A l'échelle régionale, les données du dernier recensement général agricole montrent que cette catégorie regroupe 8.4% des exploitations en Occitanie (Agreste, 2023) (figure 10). Les exploitations en agriculture conventionnelle (entendu comme non labellisées en agriculture biologique) qui commercialisent en circuits courts représentaient 8,9% des exploitations agricoles françaises en 2010 et 37% des exploitations occitanes en 2020. Cela concerne 2 cas au sein de notre échantillon. Seule une exploitation de l'échantillon n'est pas labellisée en agriculture biologique et commercialise essentiellement ses produits en circuits longs.

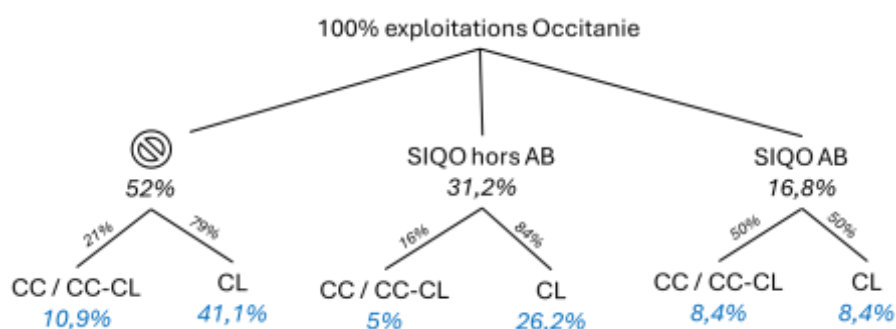


Figure 10 : Catégorisation des exploitations situées en Occitanie en fonction de leur inscription dans des démarches de qualité (SIQO) et du type de circuits de commercialisation (source des données : Agreste, 2023)

A cela s'ajoute une forte proportion d'exploitations agricoles au sein de notre échantillon réalisant au moins une étape de transformation de la production. 10 exploitations parmi les 23 sont certifiées en agriculture biologique et transforment au moins une partie de la production. Ces critères se retrouvent dans 5,9% des exploitations en Occitanie en 2020 (figure 11).

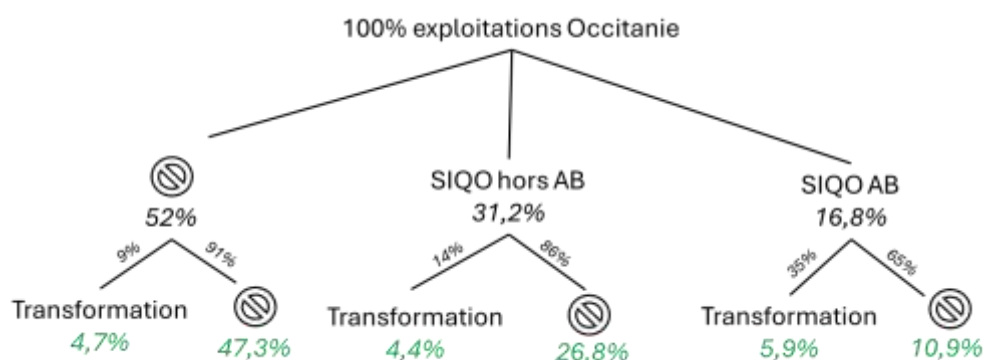


Figure 11 : Catégorisation des exploitations situées en Occitanie en fonction de leur inscription dans des démarches de qualité (SIQO) et du recours à la transformation d'au moins une partie de la production (source des données : Agreste, 2023)

Si l'on s'intéresse plus en détail à l'inscription de ces systèmes dans les dynamiques agraires de chacune des régions d'étude, les situations apparaissent contrastées.

D.3.2.3. En Quercy Rouergue, des systèmes majoritairement à rebours de la dynamique agraire

En Quercy Rouergue, la majorité des systèmes proposés par les enquêté·e·s s'inscrivent à rebours de la dynamique de spécialisation des systèmes vers l'élevage opérée durant les dernières décennies (C.3.1). Alors que le dernier recensement agricole (RGA, 2020) fait état d'une spécialisation de 35% des exploitations de la région en élevage bovins allaitants et 21% en élevage d'herbivores, ces activités concernent une plus faible part de notre échantillon. Seules 4 fermes parmi les 12 présentent une activité d'élevage, y compris de cheptels peu présents localement (ovins laitiers).

Malgré une recherche de diversification dans la majorité des exploitations de la région depuis quelques années qui tend à nuancer ce processus de spécialisation, les systèmes des enquêté·e·s dénotent :

- (1) par les *ressources mobilisées*, avec en particulier une SAU très inférieure à la SAU moyenne dans la région (72 ha). Parmi les 12 exploitations de nos enquêté·e·s, seules 2 ont une SAU supérieure à 20 ha.
- (2) par le *mode de mise en valeur* de l'écosystème cultivé proposé. Alors que les espaces à plus haut potentiel de fertilité (terrasses alluviales et colluvions de bas de versant en particulier) sont majoritairement valorisés pour la production fourragère dans les systèmes dominants localement (maïs pour l'ensilage), les enquêté·e·s qui ont accès à ces parties de l'écosystème cultivé y développent des cultures différentes : maraîchage, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, variétés anciennes de céréales. De même, les parcelles sur terrefort, sur les côteaux, traditionnellement valorisés sous forme de prairie, sont mises en culture par les enquêté·e·s pour la production de champignons, de spiruline, d'escargots, de légumes ou encore de plantules d'arbres. A cela s'ajoute une forte inflexion des pratiques agricoles mises en œuvre vers l'agriculture biologique.
- (3) par le *renouvellement des pratiques agricoles* en élevage avec par exemple le recours à la monotraite (élevage ovin laitier) ou encore à l'éco pâturage (élevage ovin allaitant).

Seul Bruno, qui a grandi dans la région et bénéficie d'un fort capital d'autochtonie lui ayant facilité l'installation (**D.2.2**), a développé une activité d'élevage de bovins allaitants basée sur la valorisation des surfaces de côteaux en prairie, système répandu dans la région. Cécile et Simon sont à la tête d'une exploitation de chèvres laitières pour une transformation fromagère sous AOP Rocamadour, système connu dans les régions limitrophes.

Le processus de différenciation des systèmes de production durant les dernières décennies a reposé sur une spécialisation et un agrandissement des exploitations de la région qui, dans leur structure et par la nature des activités conduites, ne semblent pas en adéquation avec les aspirations des repreneur·se·s ni accessibles financièrement. Cela est illustré par le fait qu'une seule exploitation parmi les 12 est issue d'une transmission agricole : les 11 autres ont été créés à partir de l'accès à des moyens de production dans des situations diverses (cf. supra). Comme susmentionné (**D.2.2.f**), pour plusieurs enquêté·e·s installé·e·s dans cette région, le choix du lieu s'est inscrit dans une réflexion plus large liée au choix d'un projet de vie en milieu rural.

D.3.2.4. En Quercy Blanc, des cas de transmissions plus nombreux

En Quercy Blanc, dans les vallées de la Barguelonne et du Lemboulas, la dynamique d'évolution des modes d'exploitation du milieu dans la région a conduit à des voies de spécialisation multiples, conditionnées par l'accès aux différentes parties de l'écosystème cultivé et à l'irrigation. L'effet de contraste entre les 11 exploitations des enquêté·e·s et les

systèmes les plus répandus est de prime abord moins marqué. Plusieurs enquêté·e·s sont à la tête d'exploitations qui reposent en effet sur un mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé qui n'apparaît pas en rupture avec celui déjà mis en œuvre. Sylvie et son conjoint valorisent leurs parcelles de côteaux par des plantations arboricoles fruitières, Romain valorisent les côteaux et les replats sommitaux par la culture de la vigne, François et sa conjointe cultivent des céréales sur les côteaux, Gabin, Estelle et Guillaume valorisent les colluvions de bas de versant et les replats sommitaux, dans la partie amont du bassin versant, pour la production fourragère destinée à l'alimentation d'un cheptel caprin avec transformation fromagère sous AOP Rocamadour, Jean et Anaïs valorisent les sols à haut potentiel de fertilité des terrasses alluviales du Lemboulas pour la production maraîchère. Si leur activité s'inscrit dans des orientations productives déjà connues localement, ces enquêté·e·s proposent cependant des systèmes nouveaux en particulier par l'écologisation des pratiques agricoles et le développement de pratiques de commercialisation en circuits courts. À l'image de la majorité des enquêté·e·s de l'échantillon, ils combinent différentes techniques, acquises dans des espaces d'apprentissage diversifiés, qu'ils adaptent au sein de nouveaux systèmes de culture et d'élevage afin de créer les conditions propices au renouvellement de la fertilité des sols et à la lutte contre les adventices. Les pratiques qu'ils mettent en œuvre s'inscrivent dans une démarche d'agroécologie telle que la définit Altieri et al (2017), c'est-à-dire au sein de laquelle les processus agronomiques s'appuient sur les régulations biologiques et sont combinés de façon optimale pour permettre le maintien de la productivité de l'agroécosystème tout en assurant son renouvellement. Le caractère différent et novateur de leur système est souligné par plusieurs interlocuteurs rencontrés, exploitants agricoles issus du milieu agricole tout comme salariés des organisations professionnelles agricoles présentes localement. C'est par exemple le cas de l'exploitation arboricole de Sylvie et son conjoint, basées sur la production et la commercialisation d'espèces fruitières répandues localement, identifiée par plusieurs interlocuteurs comme un modèle « différent » tant sur le plan des pratiques agricoles, avec une conduite des vergers en agriculture biologique, que sur les modes de commercialisation avec une attention forte portée à des débouchés qui valorisent la qualité des produits.

Parmi ces exploitations, 5 sont issues d'une transmission agricole. Elles sont le fruit de la reprise d'exploitations qui reposaient sur la valorisation de 2 ha (en maraîchage) à 80 ha, situés dans différentes parties de l'écosystème cultivé. Si dans 4 cas parmi les 5, les enquêté·e·s ont conservé l'orientation productive initialement présente sur l'exploitation, François et Hélène ont quant à eux modifié en profondeur celle-ci. Ils ont converti une ancienne ferme typique de la partie amont de la vallée de la Barguelonne (bovins, céréales, melons et tabac) à la production de grandes cultures avec une majorité de variétés anciennes avec ajout d'un atelier de transformation boulangerie.

Dans cette même région, d'autres exploitations dénotent davantage : elles proposent un mode d'exploitation de l'écosystème cultivé qui diffère fortement de celui mis en œuvre dans les systèmes dominants. Philippe, Jose et Aurélie ont développé une activité maraîchère sur les terrasses alluviales du Lemboulas et/ou sur les colluvions de bas de versant avec un système basé sur la valorisation de petites surfaces à l'aide d'espèces très diversifiées et un recours raisonné à la motorisation. En cela, leur exploitation s'apparente à des micro-fermes telles

que définies par Morel (2016). Deux autres exploitations maraîchères ou de plantes à parfum aromatiques et médicinales sont également en cours de développement. Enfin, Thierry et Perrine valorisent les replats sommitaux sur des sols peu profonds pour l'élevage de porcs plein air, activité qui existait autrefois avant de disparaître dans la dynamique de spécialisation des exploitations.

D.3.3. La nature et les conditions d'accès aux ressources productives comme facteurs de différenciation des systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s

De manière transversale aux deux terrains d'étude, l'analyse des conditions de développement des différents systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s met en exergue la nature des ressources productives et les conditions de leur accès comme des éléments clés dans le dessein de celui-ci et sa pérennisation. Des conditions d'accès particulièrement difficiles aux ressources, notamment foncières, et le caractère inadapté de celles-ci vis-à-vis du projet initial peut conduire les enquêté·e·s à reconfigurer leur projet jusqu'à l'inscrire dans certains cas d'autant plus à rebours de la dynamique agraire.

D.3.3.1 L'accès à des ressources productives adaptées au projet

La caractérisation du fonctionnement des exploitations développées par nos enquêté·e·s au sein des deux régions met en évidence une forte variabilité dans la gamme de ressources productives mobilisées et leur adéquation avec le projet initial. Certains enquêté·e·s soulignent que la nature des ressources productives auxquelles ils ont accès, en particulier le foncier, constitue un facteur clés de mise en œuvre de leur système. Jean et Jose, à la tête d'exploitations maraîchères qui valorisent des parcelles situées sur les terrasses alluviales du Lemboulas, s'accordent sur l'importance de l'accès à des parcelles situées dans ces espaces à fort potentiel de fertilité et irrigables, comme des conditions indispensables au développement de leur activité dans les conditions souhaitées et en particulier en agriculture biologique. *“Je sais que j'ai la chance d'être sur un sol alluvionnaire, proche de la rivière, j'ai pas le problème des boubènes ou des argilo-calcaire qu'il y a juste au-dessus là »* (Jose).

Pour les exploitations engagées dans d'autres voies de spécialisation, plusieurs enquêté·e·s mettent en évidence les bénéfices qu'ils tirent à la fois de l'accès à quelques parcelles à haut potentiel de fertilité mais aussi de l'accès à des parcelles situées dans différentes parties de l'écosystème cultivé, permettant des effets de complémentarité dans leur mise en valeur. Dans le cas du système caprin laitier au sein duquel il est associé, Gabin souligne le bénéfice tiré de l'accès à des parcelles quasi-exclusivement mécanisables, dont certaines situées en fond de vallon avec des sols à haut potentiel de fertilité propices à la culture de céréales sans irrigation. Il insiste également sur le bénéfice tiré de l'accès à des parcelles dans d'autres parties de l'écosystème cultivé, ce qui leur permet de jouir d'effet de complémentarité et d'étaler la production fourragère dans le temps. Leurs parcelles de fond de vallon sont propices à la production du maïs ensilage, celles situées sur les replats calcaires, avec plusieurs lots et des variations locales de conditions pédoclimatiques, sont adaptées à la production d'herbe.

"On en a en bas dans la vallée, des très bonnes terres argileuses bien pleines de matière organique grâce au fumier sur lesquelles on fait du maïs sans irrigation, qui pousse super bien. On a des terres de plateau du Quercy avec le caillou qui n'est pas très loin, mais qui nous font de bonnes prairies au printemps, c'est parfait. On a deux types de terres qui nous permettent d'en [des fourrages] avoir en été, en hiver. (...) On est vraiment très gâtés. On arrive à avoir de l'herbe jusqu'à fin août, même l'année séchante. Des fois on a des trous en septembre, mais jusqu'à fin août on a de l'herbe".

De la même manière, lorsqu'il présente son exploitation, François évoque d'emblée sa chance d'avoir accès aux différents « étages », depuis les terrasses qui bordent la rivière jusqu'à des parcelles sur les replats sommitaux en un seul lot, lui permettant d'adapter au mieux ses rotations culturales. A contrario, d'autres enquêtés ont été contraints d'adapter leur projet en fonction des ressources foncières auxquelles ils ont eu accès, par défaut. Quentin a développé une activité maraîchère dans une zone de côteaux pentus en Quercy Rouergue. Lorsqu'il revient sur son installation, il partage avoir rapidement compris qu'il ne parviendrait pas à accéder aux espaces les plus propices. *« C'est sûr que tu chopes pas les meilleures terres. (...) Les terres de rivières, t'oublies »*. Doté d'une somme limitée à investir dans l'achat du foncier, il a alors prospecté sur les côteaux, aux sols moins propices mais au foncier moins onéreux. Grâce à Géoportail, il a repéré des parcelles non mises en valeur depuis plusieurs années et avec la présence d'un bâti pouvant être réhabilité pour former un habitat. Après avoir identifié le propriétaire des terres grâce au registre cadastral, il a négocié pendant près de 18 mois avant de parvenir à acquérir les parcelles moitié moins chères que l'offre initiale. Installé seul sur 3 ha en propriété situés sur des côteaux pentus, Quentin a mis un an à défricher et rendre le lieu accessible en voiture.

Magali, installée comme paysanne-boulangère en Quercy-Rouergue, a accès à différents lots fonciers. Elle partage les avantages qu'elle tire d'avoir accès à des parcelles sur colluvions qu'elle qualifie des *« plus belles terres ici »*.

« C'est les seules terres avec encore des haies et des grands arbres autour. (...) Et c'est les seules qui sont en bio depuis longtemps et qui n'ont pas de datura. Ils n'ont pas fait de maïs dégueulasse et... Enfin voilà, du coup c'est des terres jolies quoi ».

Le bon potentiel de fertilité de ses parcelles constitue de plus une condition favorable au lancement de son activité en lui permettant d'acquérir progressivement des compétences techniques au champ, initialement faibles. *« Moi je le sème, je laboure, je fais un truc ultra simple, je laboure, je fais comme ils font là-haut (...), je me fie à leur pratique depuis deux générations et puis voilà en fait. Ils font un labour un peu profond et puis ils sèment par-dessus et c'est réglé »*. Cependant, son système de cultures en agriculture biologique est conditionné à l'accès à une surface suffisante pour installer une rotation entre plusieurs années de luzerne et une à deux années de céréales. Les autres parcelles auxquelles elle a réussi à avoir accès se

situent sur des sols alluvionnaires, moins propices à la culture des variétés anciennes de céréales en agriculture biologique dû à une forte pression des adventices. Faute d'accès à des parcelles situées dans des parties de l'écosystème plus adéquates, elle est contrainte de mettre en culture ces parcelles.

“Mais oui, je revendique quand même de faire de l'agriculture biologique, (...), ne pas faire de maïs en monoculture au Riols, même si c'est des super terres à maïs. (....) Et je vais m'obstiner à essayer de faire des céréales en bio sur des terres sur lesquelles ce n'est pas possible”.

Si elle n'a pas fait le choix de modifier son mode de conduite des cultures, elle est en revanche contrainte d'acquérir du matériel dédié au travail du sol de ces parcelles, éloignées du reste de son exploitation et pour lesquelles elle ne peut s'appuyer sur une prestation de service. Elle s'en accommode malgré tout, bien que cela ne figurait pas dans ses plans initiaux, car elle espère parvenir à travailler le sol à l'aide d'un matériel relativement léger qui correspond au niveau de concession qu'elle est prête à faire. *« C'est des terres pas trop lourdes, donc je vais pouvoir les travailler avec un tracteur pas trop puissant quoi. Un petit tracteur 4 roues motrices peut suffire avec des petits outils qui ne coûtent pas forcément un bras non plus ».* Adèle et Thomas sont quant à eux parvenus à accéder à du foncier en achetant une habitation dotée de parcelles attenantes qui n'ont pas fait l'objet d'une présentation en commission SAFER. Ces parcelles présentaient sur le papier les qualités adéquates pour le développement de leur exploitation apicole et de production de spiruline. Cependant, alors qu'ils conduisent cette activité en agriculture biologique, ils se heurtent à l'utilisation de produits phytosanitaires par les voisins. Cela ne les a pas conduit à modifier leur choix mais créer un climat de défiance avec une partie de leurs voisins agriculteurs qu'ils déplorent. De même Audrey souhaiterait développer des associations de cultures avec des pratiques basées sur les fondements de l'agriculture syntropique. Cela la conduirait à accroître la place de certaines espèces comme le maïs et le tournesol au sein de ses associations de cultures. Cependant, sa parcelle est proche de celle d'un de ses voisins dédiée à la production de semences de maïs sous contrat. La culture d'autres variétés de maïs mettrait à mal le processus de sélection contractualisé par son voisin et elle a conscience que cette culture constitue une source de revenu importante pour lui.

« Mon petit maïs paysan des Andes, au niveau de la pollinisation, ça vient foutre le bazar dans sa semence. J'en ai mis quand même un peu du maïs, mais en vrai, il faut que je le coupe avant qu'il soit en fleur, parce que sinon, ça va mettre le bazar dans sa semence. Et lui, son contrat semence, c'est une rentrée d'argent hyper importante ».

Dans le cas de Pierre et Marie, le contexte très tendu d'accès au foncier en Quercy Rouergue les a incité à reconcevoir leur projet d'élevage ovin allaitant.

« Les prix ont explosé en quelques années sur des parcelles [...] maintenant on arrive à des tarifs de 7 000 à 8 000€ l'hectare pour juste des prairies, c'est énorme. Et malgré tout ils [les autres

agriculteur·trice·s] arrivent à se battre mais vraiment à se battre physiquement. Là c'est arrivé encore récemment entre deux agriculteurs qui se sont vraiment battus parce qu'ils voulaient vraiment acheter à un monsieur qui partait à la retraite. Donc voilà moi je n'ai pas voulu me mêler de toutes ces histoires-là de ces bagarres entre eux ».

Cela les conduit à faire émerger un système de production nouveau basé sur une alimentation du cheptel permise d'une part grâce à l'accès aux surfaces en propre, une vingtaine d'hectares, et d'autre part grâce à l'éco pâturage. Dans un contexte porté par une réduction du nombre d'éleveurs dans les territoires, cette pratique monétarise un échange historiquement existant : un accès au foncier pour les éleveurs en l'échange d'un service d'entretien de la parcelle du propriétaire. Dans le cas de l'éco pâturage, l'éleveur qui conduit le troupeau est désormais rémunéré par le propriétaire qui lui donne également accès à ses parcelles : il s'agit de la rémunération monétaire d'un service rendu par l'activité d'élevage. Le recours à cette pratique constitue une réponse opportuniste dans le cas de Pierre et Marie qui y voient également de nombreux avantages : des bénéfices environnementaux avec l'entretien des prairies et des paysages, sociaux via la création de liens entre agriculteurs et voisinage et économique, en leur permettant de diversifier leurs sources de revenus. Bien que déjà existante dans d'autres régions, « la région parisienne, dans la vallée du Rhône », le caractère novateur de cette pratique a rendu l'accompagnement à l'installation particulièrement compliqué.

« Quand j'ai abordé le sujet de l'éco pâturage, la Chambre d'agriculture était complètement paumée. Pour eux c'était une activité commerciale qui dépend de la Chambre du commerce et eux [ces derniers] me disaient que c'était une activité d'élevage [...] donc ça a été très très compliqué au début pour savoir quel statut et comment on allait travailler ».

Par l'adaptation contrainte de leur système de production, Marie et Pierre ouvrent une réflexion en lien avec la rémunération des externalités positives de l'activité agricole et dans leur cas de l'activité d'élevage.

Au sein de notre échantillon, les individus ayant fait face ou faisant face aux difficultés les plus importantes dans l'accès aux moyens de production, les contraignant à revoir leurs ambitions à la baisse, sont des femmes installées seules. Lorsque Eve revient sur son parcours d'installation, elle met en évidence son impossibilité à développer une activité telle que souhaitée en lien avec la faible surface à laquelle elle a eu accès dans les premiers temps, insuffisante pour lui permettre de monter sa serre. Récemment, elle est parvenue à accéder à une parcelle plus grande, de 5000 m². Cette surface reste insuffisante pour rendre son activité viable. Dans le même temps, Audrey qui est parvenue à accéder à une parcelle de 5500m², dont 1500m² de bois, grâce à une amie agricultrice et non issue du milieu agricole également, a également dû réduire significativement ses ambitions.

« Mais en fait, en n'étant pas du milieu agricole, et en n'étant même pas de la région, entre trouver le terrain, (...) et concrètement, (...) c'est énormément de travail. J'ai remarqué ça aussi avec les BPREA, ils nous encouragent à faire des grands projets. Et après le BP, j'ai fait que diminuer mon truc, diminuer, diminuer, diminuer, parce que je me suis rendu compte de la masse de travail que ça représentait, et que ça m'angoissait tellement. Et puis c'est vrai, on n'est pas accompagnés en fait, pour ça. (...) Je pense que progressivement je vais y arriver, mais ça va me prendre des années ».

D.3.3.2. Les conditions d'accès aux ressources productives

En sus de la nature des ressources productives elles-mêmes, les conditions de leur accès apparaissent également déterminantes dans la capacité des enquêté·e·s à développer un système de production conforme à leur projet et pérenne.

a) Le contexte de transmission agricole

En ce sens, plusieurs enquêté·e·s dont l'installation est le fruit d'une transmission d'exploitation valorisent de façon positive ce contexte. François souligne ainsi que reprendre une ancienne ferme typique de la partie amont de la vallée de la Barguelonne dans son intégralité, y compris alors qu'il a modifié en profondeur l'orientation productive de celle-ci, a constitué un des éléments clé lui ayant permis d'accéder à des ressources productives adaptées à son projet, en particulier l'accès à des parcelles situées dans différentes parties de l'écosystème cultivé. Sylvie et son conjoint ont également tiré profit de la reprise d'une exploitation arboricole déjà conçue pour permettre une diversité de productions fruitières grâce à la mise en valeur de différentes parties de l'écosystème cultivé.

Ces cas de reprise s'accompagnent de plus souvent d'une transmission de savoir-faire par les cédants qui facilite encore l'installation. Sylvie et son conjoint ont tous deux travaillé comme saisonniers dans l'exploitation des cédants, ce qui leur a permis d'accroître leur compétences techniques. François reconnaît que la relation de confiance nouée avec le cédant a été une condition indispensable au lancement de son activité.

« J'avais énormément appris au niveau de triage, stockage, boulangerie [dans l'exploitation précédente]. Mais meunerie et travail du sol, très peu. Il [le cédant] m'a vraiment formé.(...) Il est d'un naturel, d'une patience incroyable. D'une gentillesse et d'une générosité énorme. (...) Il a fait des choses incroyables ».

Doté de faibles connaissances techniques initiales relatives à la conduite des cultures, cette transmission de savoir-faire l'a mis en confiance. Estelle, Gabin et Guillaume ont remobilisé les circuits de commercialisation déjà établis par le cédant. Jean a également bénéficié de l'accès à une place de marché prisée – dans un marché bio toulousain – ainsi que de précieux conseils relatifs à la mise en valeur des produits sur ce dernier.

A contrario, Arthur est parvenu à accéder à des parcelles foncières hors du cadre d'une transmission d'exploitation. Faute d'accompagnement spécifique lors de son installation, lui et sa compagne ont mis plusieurs années avant de se rendre compte que le potentiel de fertilité du sol était bien plus adapté à ses productions dans la partie basse de sa parcelle, plus éloignée de son habitat, par rapport à la partie haute, jointive de son habitat. Avoir une meilleures connaissances techniques des ressources productives à leur disposition leur aurait fait gagner beaucoup de temps.

“ Il y a eu un gros basculement. On est passé des terres du haut au terres du bas. Les terres du haut sont argilocalcaires. Très difficiles. C'est vraiment des terres à vaches. (...) On a cultivé pendant 8 ans là-haut. On produisait très peu par rapport à la quantité de travail. (...) Elles sont très lourdes. Elles fissurent très rapidement. Elles ont des problèmes pour garder l'eau l'été. T'as beau arroser, ça disparaît instantanément. On a découvert la terre du bas l'année dernière. C'était déjà chez nous. (...) On a fait les oignons en bas. On a vu les oignons qu'on a sortis. (...) On avait la flemme de cultiver en bas. On préfère cultiver à côté de la maison. (...) On n'avait pas envie. Maintenant, on se rend compte que la terre est bien meilleure en bas. Vraiment bien meilleure.”

Le caractère porteur d'une transmission agricole ne fait cependant pas l'unanimité dans l'échantillon. Cécile et Simon témoignent dans leur cas d'une transmission qui s'est mal passée et leur a donné accès dans de mauvaises conditions aux ressources productives, en particulier leur cheptel laitier, en mauvais état sanitaire sans qu'ils en aient connaissance. De plus, la dégradation des relations avec les cédants a entraîné dans les premiers temps la méfiance du voisinage et de la clientèle vis-à-vis de leurs produits.

b) Le mode d'accès au foncier

Le mode d'accès au foncier apparaît également comme un élément conditionnant fortement le processus de développement du système de production. Nombreux sont les enquêtés qui ont été contraints de mettre en œuvre des stratégies de contournement pour parvenir à accéder au foncier. Celles-ci ont souvent eu pour effet de décaler dans le temps l'installation, tel que dans le cas susmentionné de Quentin qui a prospecté sur un outil de télédétection une parcelle enfrichée puis a négocié durant plusieurs mois le prix d'achat des parcelles sur lesquelles il est installé. Jean s'est appuyé sur le réseau des membres de l'AMAP qu'il venait de constituer pour l'achat de sa première parcelle en propre. Cette solution a nécessité du temps pour fidéliser cette communauté d'acheteurs avant que ceux-ci acceptent de créer une épargne collective visant à soutenir son installation. Dans le même temps, il avait accès au matériel de son ancien maître de stage en CEFI en l'échange de coups de main réguliers. Les premières années d'installation ont donc été marquées par le fait de jongler entre différents moyens pour parvenir à l'objectif escompté.

Au sein de l'échantillon, les modes d'accès au foncier sont divers (cf. infra). Ceux-ci sont choisis par certains enquêté·e·s, qui en tirent profit. C'est par exemple le cas de Gabin et ses associés qui bénéficient d'un accès en fermage à l'ensemble du foncier, ce qui leur a évité de s'endetter. De même, pour Magali, si l'accès au foncier en fermage constituait une nécessité car elle n'avait pas les fonds pour investir, elle y voit des avantages en termes de prise de risques. *« ça me va bien d'être en fermage. (...) Je ne vois pas l'intérêt d'acheter des terres un peu chères. Je crois que ça me fait trop stresser de faire des investissements à cette hauteur »*. Il apparaît intéressant de constater des accès en fermage y compris à des parcelles valorisées à l'aide de cultures pérennes dans les cas de Sylvie (vergers) et Romain (vignes). Dans d'autres cas, le choix de l'accès en propriété au foncier offre une sécurité d'accès mais entraîne également des contraintes en termes de remboursement des emprunts. Si la situation de contrainte vis-à-vis de l'endettement n'est pas spécifique aux nouveaux actifs, certains enquêté·e·s mettent en exergue le fait que l'accès en propriété au foncier ne constituait pas pour eux un choix mais répondait à une nécessité pour parvenir à accéder à du foncier dans le cas d'une transmission. C'est notamment le cas de Cécile et Simon ont acheté l'ensemble d'une exploitation, fonciers, bâtiments et matériel : être en capacité d'acheter l'ensemble était une condition nécessaire pour accéder à la transmission de celle-ci. Cela a été rendu possible grâce à l'apport de fonds propres mais aussi grâce au recours à un emprunt. Cet endettement pèse aujourd'hui dans le fonctionnement de l'exploitation avec la nécessité de dégager une valeur ajoutée suffisante pour rembourser les annuités. Il en est de même pour Bruno qui partage que pour lui, une exploitation *« réussie »* est une exploitation *« qui n'a pas de dettes »*.

Enfin, 4 exploitations ont recours au prêt à usage de parcelles, situation que l'on retrouve majoritairement en Quercy Rouergue (3 parmi les 4). Il ne s'agit pas toujours d'une situation choisie : Magali a accès à quelques parcelles en prêt à usage et souligne le caractère risqué de ce mode d'accès, qui dépend du bon relationnel avec les propriétaires.

c) La possibilité d'accéder à un habitat proche de l'exploitation

Lorsque sont discutées les conditions de développement de leur exploitation, la majorité des enquêté·e·s de notre échantillon aborde la question de l'habitat. 14 enquêté·e·s parmi les 32 ne vivent pas sur le lieu de l'exploitation agricole. Cela a parfois été choisi, comme dans le cas d'Estelle ou Gabin qui souhaitait bénéficier d'une vie de village. Pour d'autres, cela est subi faute de trouver une autre solution. Dans le cas de Sylvie et son conjoint, les cédants souhaitant transmettre la maison d'habitation dans le cadre familial, ceux-ci n'ont pu s'installer sur place. Conscients que cela représentait un obstacle à la transmission, les cédants ont intenté des demandes de modification du PLU pour permettre la construction d'une maison sur place, en vain.

Tableau 15 : Conditions d'habitat des 32 enquêté·e·s

	Habitat traditionnel, maison de campagne	Maison de village	Habitat construit en parallèle de l'installation agricole	Habitat traditionnel rénové pendant l'installation agricole	Habitat léger
Sur le lieu de l'exploitation	7	1	1	7	2
Hors de l'exploitation	4	8		2	

Pour 12 enquêté·e·s de l'échantillon, leur souhait de vivre sur la ferme ou bien plus proche de l'exploitation a conduit à conduire d'important travaux d'aménagement ou de réaménagement d'un habitat en parallèle de l'activité agricole. 1 enquêté a construit son habitat (cabane *low tech*) pendant sa période d'installation et 9 autres ont conduit d'importants travaux de rénovation d'un bâti déjà existant, parfois à l'état de ruine. La conciliation de l'activité agricole et la création ou rénovation d'un habitat amène ces enquêté·e·s à cumuler, à l'échelle de la famille, leur activité sur l'exploitation, indispensable pour générer un revenu, avec des travaux physiques hors de celle-ci pour sortir d'une situation de précarité. Cette situation a conduit dans plusieurs cas à des situations de surmenage au sein de l'échantillon. Lors de leur installation, François et Agathe ont fait le choix de se diviser les tâches. Agathe a dédié la quasi-totalité de son temps à la réhabilitation de la maison tandis que François se concentrait sur le lancement de l'activité agricole et de transformation, en sus des tâches domestiques et familiales pour chacun d'eux.

« Agathe prend 90% de la maison. Et je [François] prends 90% de la ferme. Elle ne rentre jamais dans la boulangerie pendant 9 mois. Et ça monte, et ça monte, et ça monte. J'arrive à 300 kg en une boulange tout seul. 14 heures de boulange tout seul. Tous les mardis, je me couche, éreinté, je me lève à 4h du matin pour partir en marché le lendemain. (...) Hélène y est 55h par semaine. Ça ne s'arrête pas. Ça galope, ça galope, ça galope ».

Une fois les travaux achevés, Agathe a pu dédier une plus grande partie de son temps aux travaux agricoles et de transformation. Tous deux partagent le souvenir d'un niveau de fatigue très intense durant cette période, qui conduira à un contre-coup pour chacun d'eux. Dans leur cas, lorsque Jean s'est installé, Anaïs et lui vivaient dans une maison située à 15 kilomètres de l'exploitation. Les temps de trajet entre l'habitation et la ferme n'étaient pas supportables pour la famille et ils ont déménagé pour se rapprocher au plus proche du lieu de l'exploitation : ils ont trouvé une maison à 5 minutes de la ferme qui nécessitait cependant d'importants travaux de rénovation qu'ils ont réalisé en partie eux-mêmes. Audrey partage également la difficulté à concilier le lancement de son activité avec son souhait de vivre sur place.

“J’ai quand même en tête de construire une cabane dans ce coin-là et d’habiter à côté. Mais (...) je ne veux pas pour l’instant arrêter mon activité, c’est quand même ça qui me ramène un peu de sou. Et donc ça demande et de trouver un logement et de trouver un endroit pour travailler. Et c’est pas du tout évident ».

La difficulté à établir un habitat sur le lieu de l’exploitation ou à proximité directe peut conduire à des situations de précarité supérieures à celles projetées, au moins dans les premiers temps. Arthur revient sur sa situation au moment où la vente du foncier a été actée. « On [avec sa compagne] a d’abord mis une tente. (..) on s’est dit, bah en fait, il nous faut un logement ». Deux enquêté·e·s vivent dans des habitats légers depuis plusieurs années, en attendant de trouver une autre habitation ou d’avoir achevé des travaux de rénovation. Occupés durant la majorité de leur temps à l’activité agricole, ils peinent à s’extraire de cette situation sensée être transitoire. A l’échelle familiale, cette précarité d’habitat n’est pas toujours supportée et tous deux la mentionnent comme ayant contribué à la rupture de leur couple.

D.3.3.3. Quand les contraintes d’accès aux ressources productives sont revendiquées

La nature des ressources productives à leur disposition et les conditions d’accès à celles-ci peuvent former un jeu de contraintes obligeant une partie des enquêté·e·s à adapter leur projet agricole, l’inscrivant parfois d’autant plus à rebours de la dynamique agraire ou réduisant sa viabilité économique. Si elles sont subies pour certain·e·s, d’autres revendiquent ces contraintes – faible gamme de surface, accès des espaces difficiles à mettre en valeur, faible sécurité de la tenure foncière - comme autant de moyens obligeant à faire l’agriculture autrement.

Pour José, installé en maraîchage dans le bassin versant du Lemboulas avec un système qui s’apparente à une micro-ferme telles que définies par Morel (surface < 1.5 ha, grande diversité d’espèces cultivées, recours raisonné à la motorisation), les éléments revendiqués confirment ceux documentés par l’auteur (2017). Développer une activité agricole sur une petite surface s’ancre dans un souhait plus large de parvenir à créer un système vertueux pensé de la façon la plus optimale possible sur le plan agronomique. Derrière son installation agricole apparaît la motivation de démontrer que, tantôt l’agroécologie tantôt l’agriculture biologique dans son propos, sont porteuses de solutions concrètes.

« Je ne veux pas devenir un modèle, mais je veux prouver comme tant d’autres que non seulement ça marche l’agroécologie, qu’il est temps qu’on s’y mette. (...) Parce que ça pareil, l’idée que la bio ne produit pas, c’est archi faux. (..) Parce que justement, on peut avoir des sacrés résultats ».

Les contraintes auxquelles il fait face constituent un contexte propice à la recherche de solutions vis-à-vis d’un avenir qui s’annonce lui aussi de plus en plus contraint. Il prend l’exemple de sa faible sécurité d’accès à l’eau pour irriguer le contraignant à expérimenter pour parvenir à conduire ses cultures avec une faible utilisation d’eau.

« J'ai trouvé ma petite recette (...) En tout cas, le fait que je contribue à préserver la ressource en eau par l'apport de matière organique pour moi c'est la stratégie numéro 1. Je peux pas arroser. Je peux avoir le meilleur système automatique du monde, mais si y'a pas d'eau, y'a pas d'eau. Alors que toute l'eau que je peux garder dans le sol jusqu'à l'été, ça dépend de moi, parce que ça dépend des pratiques que je fais ».

Il est attaché à démontrer la viabilité économique de son modèle, ayant conscience que cet aspect est particulièrement scruté.

"Mon engagement politique, maintenant, (...) il est dans le fait de montrer et aussi d'expliquer, de vulgariser au maximum, que ces modèles-là, non seulement ils sont profitables, mais qu'ils nous permettent vraiment de sortir de pas mal de problèmes qu'on a et qu'on va avoir de plus en plus. (...) Aujourd'hui, y compris le maire me dit, « ah c'est bien, c'est que ça marche alors ».

De façon moins revendiquée, Quentin considère également que le fait d'être contraint de valoriser des espaces parmi les plus difficiles à mettre en culture, des côteaux pentus avec une faible épaisseur de sol et un accès restreint à l'eau pour irriguer, crée un contexte « *stimulant, même si c'est un peu maso* », l'obligeant à réfléchir à des solutions.

« J'ai fait des terrasses, j'ai fait des creux, des buttes sur courbe de niveau (...) Je mets de la laine de mouton dans les creux, pour que ça fasse un peu paillage, et ça fait une grosse éponge aussi. (...) Réfléchir à plein de techniques comme ça, pour optimiser au mieux, par exemple, les orages, éviter de perdre la terre de surface. C'est le cumul des voyages, d'avoir vu plein de choses, petit à petit (...). J'ai essayé de faire un peu un cumul, des idées que moi je trouvais des bonnes idées ».

Cette démarche d'expérimentation le motive, il en partage néanmoins les effets en termes d'investissement en travail. « *Là, je me suis un peu calmé, parce que c'était beaucoup de boulot quand même* ».

D.3.4. Enjeux de pérennisation des systèmes

D.3.4.1. Un fort investissement en travail pour ouvrir la voie à des améliorations du système

Parmi la diversité des situations couvertes par notre échantillon, certaines installations remontent à plus d'une dizaine d'années, offrant un premier constat de maintien de ces systèmes dans le temps. L'analyse du processus de leur développement donne à voir certaines récurrences parmi lesquelles une forte intensification en travail dans les premiers temps pour permettre l'atteinte d'une viabilité économique. Jean faisait « *les horaires du soleil, c'est à dire que le soir il revenait à 22h00* » durant les premières années. Selon lui, il a tenu en lien avec les motivations plurielles liées à son projet d'installation. « *C'est pas juste une activité économique,*

quoi. De toute façon, sinon, on tiendrait pas. Clairement, on passerait pas les premières années. C'est trop dur, quoi». Lorsque ce fort investissement en travail s'est traduit par un accroissement progressif des performances économiques, cela a permis à ces enquêté·e·s d'investir dans l'exploitation. Acheter quelques nouvelles parcelles, agrandir le troupeau ou acquérir un matériel adapté pour accroître le volume de production, augmenter la productivité du travail mais aussi optimiser la qualité des produits ou encore tirer meilleur profit des choix techniques. Jean a fait l'acquisition au bout de quelques années d'une chambre froide permettant une meilleure conservation des légumes en vue de leur vente. L'accès à des parcelles supplémentaires a permis à François et Agathe d'allonger leur rotation de cultures et ainsi diminuer la pression des adventices et accroître la fertilisation azotée grâce à un précédent luzerne de plus longue durée.

Ces investissements reposent cependant sur la capacité des enquêté·e·s à constituer une épargne grâce à leur activité, souvent au prix d'une limitation de leur revenu.

"Moi, si tu veux, je n'aime pas emprunter, je mets de côté. Quand j'en ai suffisamment, blam, j'investis. Et je sais que j'investis tous les ans. (...). Il y a déjà 10 000 euros qui sont partis. Si je n'avais pas ce côté écureuil... Voilà, je me restreins, je ne pourrais pas faire tout ça" (Jose)

Dans d'autres cas, lorsque les performances économiques ne sont pas suffisantes pour investir au sein de l'exploitation, une partie du revenu du ou de la conjoint·e est utilisée pour le développement de l'activité agricole. Nous avons d'ailleurs montré que cette stratégie apparaît comme fortement genrée dans notre étude puisque ce sont essentiellement le travail extérieur des conjointes qui soutient les exploitations des conjoint (D.1.4.1).

Ces investissements permettent d'améliorer les conditions de travail et sont souvent nécessaires pour continuer d'accroître les performances économiques. Cette intensification en capital reste modérée au regard du niveau moyen des investissements annuels dans les exploitations agricoles françaises. De manière partagée, une attention particulière est portée à une rationalisation de l'outil de travail afin de limiter le niveau d'investissement et de maintenir une forte transmissibilité de l'exploitation. Pour plusieurs enquêté·e·s, cette réflexion s'inscrit plus largement dans une remise en question d'un système qui repose sur un important recours à la motorisation et à l'achat de matériel neuf.

« La mécanisation, je pense que ça peut être utile sur certains travaux difficiles, mais l'utiliser tout le temps, ça pollue physiquement et du point de vue sonore. (...) Enfin, je ne comprends pas trop quel plaisir ils [les agriculteurs qui ont recours à la mécanisation] ont à la fin de la journée, de se dire « J'ai passé ma journée sur mon tracteur, avec ma débroussailleuse », et moi, je n'ai pas envie de passer mes journées à ça. (...) Je pense que les tracteurs, c'est bien pour certains, un coup de pouce, mais se reposer là-dessus, et passer ses journées le cul sur son tracteur, (..) on ne peut pas continuer comme ça » (Audrey)

Selon cette même enquêtée, cette remise en question participe des perceptions négatives des nouveaux actifs par les autres agriculteurs. *« Rien que pour ça, ils nous jugent vachement. (...) c'était tellement une révolution à leur époque, que le fait que nous, on veuille revenir là-dessus, je pense qu'ils ont du mal à comprendre »*. Au-delà d'une remise en question liée aux conséquences sur le plan environnemental, Audrey voit également dans cette course à l'équipement un risque vis-à-vis de l'économie des systèmes. *« (...) ça les a poussé aussi à être toujours plus gros, et à faire toujours plus, au final ils gagnent toujours moins. Et ça les a lancés dans une direction qui pour moi n'est absolument pas viable »*.

Lorsque les performances économiques le permettent, une partie des enquêté·e·s, essentiellement ceux installé·e·s depuis plus de 5 ans, ont recours à l'emploi de salariés, y compris permanents. Cela est particulièrement le cas en Quercy Blanc, dans un contexte plus propice en lien avec un bassin d'emplois saisonniers important. 2 exploitations emploient un salarié permanent. 5 emploient un ou plusieurs salariés saisonniers (exploitations maraîchère, arboricole et viticole). Ces chiffres inscrivent les exploitations de notre échantillon dans la continuité des données à l'échelle de la région d'étude, faisant état de 7% des exploitations ayant recours à des salariés permanents et 48% à des salariés saisonniers et occasionnels (RGA, 2020). Marie et Pierre, Samuel et sa compagne ainsi que Cécile et Simon envisagent la formation d'un groupement d'employeurs pour l'embauche d'un·e salarié·e en commun. Cette embauche peut contribuer à réduire la charge de travail qui pèse sur les enquêtée·e·s, voire leur permettre de bénéficier de congés. François partage qu'il parvient désormais à se *« donner des congés, grâce à la réussite économique »*.

D.3.4.2. Dans la majorité des systèmes installés depuis plus longue date, une forte efficacité du processus productif

Tout en étant soucieux d'aligner leur activité agricole avec leurs valeurs, la majorité des enquêtée·e·s partagent un même pragmatisme vis-à-vis du souhait de pouvoir tirer un revenu de celle-ci suffisant pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et à ceux de leur famille. Ce constat confirme les études précédentes reconnaissant un pragmatisme économique à ces nouveaux et nouvelles installé·e·s non issu·e·s du monde agricole (Gazo, 2023 ; Latatse et al. 2016 ; Morel, 2019). Ces éléments sont affirmés d'emblée pour certains, qui qualifie leur exploitations d'entreprise. *« On travaille sur la création d'entreprise, et c'est pas juste un rêve, un truc. Premier objectif, c'est le bénéfice. On ne va pas se lever le matin pour pas avoir de revenu. (..) Donc ça c'est le premier objectif »* (Jean). Pour d'autres, ils arrivent dans un second temps mais sont bel et bien présents dans le discours. *“Il y a quand même l'aspect économique, faut qu'on en vive, qu'on ait vraiment un SMIC chacun sur une ferme, je le mets un peu avant parce que c'est pas souvent le critère qu'on met en avant chez les écolos, mais moi ça me paraît quand même important”* (Philippe). Seul Quentin au contraire revendique ne pas réaliser son activité agricole en premier lieu pour gagner de l'argent. *« Je fais pas du maraîchage pour gagner de l'argent, je fais du maraîchage parce que ça me plaît de faire les vieilles variétés, de nourrir mes potes. »*

Dans les systèmes installés depuis plus longue date, des tendances communes se dégagent quant aux leviers de création de richesse. Il s'agit à la fois de générer un produit brut aussi élevé que

possible en se tournant vers des voies de commercialisation des produits en circuits courts, parfois au contact direct des consommateurs finaux. Pour certains, les étapes de transformation des produits participent également à accroître le montant des ventes. Dans le même temps, il s'agit de limiter le recours à des intrants extérieurs à la ferme et donc le montant des consommations intermédiaires. Dans la très grande majorité des systèmes développés par les enquêté·e·s de notre échantillon, le rapport entre le montant des consommations intermédiaires et le produit brut est largement inférieur à la moyenne régionale qui s'établissait à 105% sur la période 2019-2021 (Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, 2023). En continuité de ces éléments, l'efficacité du processus productif (VA/PB) apparaît forte, entre 45 et 60%, dans une majorité de cas. Le système bovin allaitant mis en œuvre par Bruno, inscrit en agriculture conventionnel et dont le fonctionnement se rapproche du modèle prédominant localement, fait exception avec un rapport de consommations intermédiaires par rapport au produit brut proche de la moyenne régionale.

S'ils permettent d'accroître les performances économiques, ces leviers ne sont cependant pas mobilisés par les enquêté·e·s uniquement pour ces raisons. Il s'agit plus largement pour eux d'inscrire leur système dans un cadre de valeurs qui leur convient : une recherche d'autonomie vis-à-vis d'une économie de marché mondialisée, des processus agronomiques qui s'appuient sur les régulations biologiques et combinés pour permettre de mener leur activité tout en préservant l'écosystème cultivé, le souhait de fournir des produits de qualité aux consommateurs tout en recréant du lien avec ces derniers. Jose partage ainsi vouloir « *créer, pérenniser un lieu de vie autonome et résilient* ». Avant d'ajouter « *L'intensification des cultures, le travail minimum du sol, ça va dans le sens que j'essaie de mettre en place une ferme qui soit la plus alignée avec mes valeurs et qui réduise au maximum tout ce qui est de l'ordre du gaspillage, y compris en termes de travail* ». Lorsqu'il revient sur ses modes de commercialisation, il partage son souhait de participer à l'émergence de lieux de consommation conviviaux et permettant l'accès à des produits de qualité. « *Pour moi, ça n'a pas de prix. Dans le sens des gens contents qui trouvent du fromage, de la viande, des œufs, du pain. Un panier cohérent de produits de la ferme, le plus diversifié possible* ».

D.3.4.3 Entre réussite et remise en question dans les systèmes basés sur l'accès à une gamme de ressources adaptées

Les niveaux de productivité du travail (VA/actif) sont quant à eux plus hétérogènes selon les systèmes. Dans plusieurs exploitations, les enquêtées parviennent à générer une valeur ajoutée suffisante pour rémunérer la main d'œuvre salariée et se verser un niveau de salaire qui leur convient, moyennant un investissement en travail également jugé convenable. C'est par exemple le cas de la ferme reprise par Estelle et ses associés : alors que le cédant travaillait seul, ils sont maintenant 5 pour conduire l'activité (4 associés et 1 salariée permanente). Tout en mettant en évidence un mode de vie empreint de sobriété, Estelle partage être fière de leur réussite dans l'atteinte d'un équilibre entre temps de travail et niveau de rémunération.

« J'ai cette fierté de me dire que nous, on arrive à tirer un revenu en ayant une vie assez tranquille. Enfin, assez tranquille, je n'en sais rien. Je n'aime pas quand on me dit qu'on ne fait pas grand-chose. (...) on

travaille, mais (...) on n'est pas des acharnés. Et en même temps, on ne consomme pas trop. Enfin, voilà, nos habits, c'est tout troué, c'est machin. Nos tracteurs, c'est un peu pareil. (..) Je ne sais pas, il y a une forme de fierté". De cette réussite, Gabin ne souhaite pas en faire un outil de démonstration. « Moi, je ne m'estime pas modélisant non plus. Je veux dire, j'aurais du mal à ériger notre système comme un modèle. (..) La seule chose que je me sens de dire, c'est que nous, il nous convient".

Pour Jose au contraire, qui est lui aussi parvenu à atteindre un équilibre qui le satisfait entre temps de travail et rémunération, il est temps de « *casser un peu le narratif à la con qui est présent partout* », en référence à un narratif qui mettrait en particulier l'accent sur les difficultés du métier vis-à-vis des prétendant·e·s à l'installation.

Dans d'autres situations, le niveau de valeur ajoutée créée permet de dégager un revenu qui couvre les besoins primaires des enquêté·e·s et de leur famille, au prix cependant d'un investissement en travail très important et supérieur à leur souhait. Ce rapport entre temps de travail et niveau de rémunération peut les conduire à questionner le fonctionnement de leur système. Ils remettent en question leur recherche d'un système vertueux sous différents aspects (économique, environnemental, social) en particulier lorsque ceux-ci se traduisent par une surcharge de travail mais ne génèrent pas de plus-value sur le plan économique. François est attaché à garantir à ses consommateurs la traçabilité et les conditions de production des céréales utilisées pour la fabrication de son pain. Pour cela, il réalise lui-même les travaux au champ. Cependant, il est doté d'un matériel plus ancien, qui a connu plusieurs pannes et dont la puissance moindre réduit l'efficacité de son travail par rapport à celle de ses voisins. Il relève une contradiction entre son engagement et le fait qu'externaliser la conduite de ses cultures en prestation de service lui permettrait d'économiser du temps de travail et peut-être même de l'argent.

"C'est vraiment un truc qui me tараude sur le plan économique, le fait de conduire moi-même les grandes cultures. Je fais 95% du travail avec mes outils, les outils de la CUMA aussi bien sûr. (...) je n'ai pas du matériel dernier cri, ce qui fait que, même avec le matériel de la CUMA, j'ai régulièrement des pannes (...) beaucoup de temps passé à réparer (...) J'y passe bcp de temps, j'ai pas de cabine, c'est usant comme travail, c'est fatigant, on en prend plein la tronche. J'ai un tracteur qui fait 110 chevaux [1h20 à l'hectare] alors que mon voisin 160 chevaux et 4m de semoirs. ».

Lorsqu'il ramène le temps passé à l'entretien de son matériel en coût, il estime que cela est « *plus cher que s'[il] avai[t] fait moissonner par qqn d'autre* ».

Jean partage également les tensions qu'il ressent entre le caractère vertueux qu'il souhaiterait donner à son système en agriculture biologique et les choix qu'il est contraint d'opérer par pragmatisme économique.

« On a réorganisé bien les choses, donc ça c'est quand même agréable. On a un bon outil de travail. Après l'illusion c'est un peu sur la bio (...) on voudrait travailler mieux, toujours mieux, faire moins de surface et travailler avec plus de gens, de façon moins artificielle, moins de plastique. Mais si on veut faire ça, on ne gagne plus notre vie. Donc il y a une désillusion par rapport à ça. Le système économique nous met dans un entonnoir où de toute façon on n'a pas vraiment le choix de faire comme on fait. Il nous faut des serres ».

Cette réflexion illustre une situation marquée par l'absence de rémunération d'une partie des externalités positives rendues par son activité. Son questionnement est d'autant plus présent dans un contexte où sa charge de travail est très conséquente, ne permettant malgré tout pas d'atteindre l'ensemble des vertus espérées. *« C'est viable économiquement, mais après par contre humainement et sur le temps en termes de charge de travail, d'énergie... C'est là que c'est compliqué. C'est là qu'on n'a pas de solution encore ».* Et de conclure *« C'est vraiment un métier qui est fantastique, mais il nous manque de la vie à côté en fait ».*

D3.4.4. Quand la viabilité économique reste fragile malgré un fort investissement en travail

Parmi les enquêté·e·s qui ont fait face / font face à d'importantes contraintes d'accès aux moyens de production, les systèmes mis en œuvre ne génèrent pas, le plus souvent, un revenu agricole suffisant pour couvrir les besoins des enquêté·e·s et ceux de leur famille. Cette situation de précarité les oblige à un mode de vie sobre et les rend pour la majorité dépendants d'une autre source de revenu complémentaire. Anaïs bénéficie de fonds propres grâce à un héritage maternel qui, combiné au revenu de son conjoint, salarié à l'extérieur de la ferme, et au sien leur permet de vivre avec toutefois des consommations superflues limitées au « *strict minimum* ».

« je n'ai pas envie de me prendre la tête avec l'argent. (...) on a vachement réduit les besoins. (...) Le plus gros budget, c'est la nourriture. Et après, le reste, un peu de vacances. Mais bon, voilà, on n'a pas d'iPhone à 700 balles ou de tout comme ça. (...) on réduit beaucoup, beaucoup, beaucoup. Et du coup, ça passe ».

Plusieurs enquêté·e·s dépendent du versement du revenu de solidarité active. Cette précarité est subie dans une majorité des cas et particulièrement dure à vivre dans un contexte de fort investissement en travail par ailleurs. Un enquêté témoigne ainsi *"On rentre dans les critères de la précarité mais on ne se sent pas forcément précaires mais on a besoin de tous ces critères là quand même parce que ça nous permet de vivre... ouais, de vivre"*. Une seconde enquêtée souligne l'injustice qu'elle ressent au regard du travail qu'elle fournit : *« Je suis au RSA. Je travaille tous les jours, 7 jours sur 7, mais je suis au RSA. (..) Et finalement, ce que je gagne, c'est un petit peu d'argent de poche ».* Cependant, cette situation ne lui semble pas spécifique au cas des nouveaux entrants en agriculture.

« peu importe d'où tu viens, si tu es agriculteur depuis que tu es gamin ou pas, on a tous des difficultés avec la masse de travail. Et réussir à faire coïncider ça avec une vie sociale, une vie de famille, (..) c'est quand même source de (..) de grandes souffrances pour beaucoup d'agriculteurs ».

Pourtant installée depuis peu, elle fait part d'un certain fatalisme vis-à-vis du rapport au travail en agriculture. *« Je me rappelle au BP[REA], on était tous en train de se dire non, non, mais moi, je prendrais des week-ends, des vacances et j'arriverais à travailler normalement 8h par jour comme tout le monde. Mon œil, personne n'y arrive ».*

D.3.4.5. Renoncer à poursuivre de développement de son système pour conserver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Pour certain·e·s enquêté·e·s, conserver un investissement en travail satisfaisant vis-à-vis de leurs attentes se traduit par limiter le développement de leur activité et le revenu qui en est tiré. Quentin, maraîcher en Quercy Rouergue, témoigne avoir fait évoluer son activité sous les conseils de certains acteurs du développement agricole pour créer les conditions propices à un accroissement des volumes de production, avant de faire marche arrière.

« En fait, je me suis laissé prendre au jeu par le truc de choisir des variétés plus productives et tout ça, et en fait, ça m'a vite dégoûté. Je me suis dit, en fait, c'est pas une usine à légumes que je veux faire, c'est pas ça que j'ai envie. [...] faire vivre 15 familles, ils ont de quoi manger, et je trouve ça déjà bien. Plutôt que même en bio, tu vois. J'ai des potes, ils font de la tomate, mais c'est de la tomate qui a la forme ancienne, qui est croisée avec le gène long life, plus greffée, finalement, t'as une belle tomate, mais quand tu la manges, c'est décevant, t'as pas un coup de goût. Et alors c'est sûr que son pied de tomate, il produit 2 fois de plus, 3 fois de plus que moi ».

Aujourd'hui, il combine son activité agricole avec d'autres sources de revenu et cette situation lui convient. Magali, paysanne-boulangère, partage souhaiter continuer à développer son activité jusqu'à un certain niveau de rentabilité économique. Cependant, elle envisage de limiter ce développement lorsque le rapport entre temps de travail et rémunération lui semblera satisfaisant.

« Je n'ai pas vraiment besoin ni envie de gagner beaucoup plus, de peut-être 20% tu vois plus. C'est un peu l'objectif, je suis encore un peu en changement. Si je peux faire 20% de plus que ce que je fais maintenant, c'est cool. (..) Mais non, je n'ai pas envie de bosser beaucoup plus. En fait j'aimerais bien réussir à trouver juste le truc de rythme de croisière où je fais du pain deux fois par semaine ».

D.3.5. Éléments de conclusion

Les systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s sont divers, tant par la nature des orientations productives que la gamme de ressources mobilisées et le mode d'exploitation du milieu proposé. Ils présentent cependant certaines caractéristiques partagées (démarches de qualité, commercialisation en circuits courts, transformation) qui permet de replacer cette diversité au sein d'un ensemble à la marge des modèles agricoles dominants, confirmant des éléments de caractérisation déjà présents dans la littérature (Rouviere, 2016 ;Mundler, Ponchelet, 1999).

Nos résultats vont plus loin et mettent en évidence que si la grande majorité des enquêté·e·s fait émerger des systèmes nouveaux, en particulier par le degré d'écologisation des pratiques et les voies de commercialisation développées, certains systèmes apparaissent davantage à rebours de la dynamique agraire de la région que d'autres. Ce caractère à rebours peut notamment être appréhendé en mettant en regard la dynamique agraire de la région et le mode d'exploitation de l'écosystème cultivé proposé par les enquêté·e·s. Les enquêtes conduites montrent de plus que ce dernier résulte en partie de choix revendiqués par les individus mais également de contraintes dans l'accès aux ressources productives. Ces éléments de résultats approfondissent la réflexion portée par Barral et Pinaud (2017) qui mettent en évidence les reconfigurations auxquels certain·e·s installé·e·s doivent faire face en lien avec les ressources productives auxquelles ils et elles avaient accès.

Cela offre une nouvelle grille de lecture vis-à-vis des systèmes mis en œuvre par les enquêté·e·s de notre échantillon, qui dépasse leur caractère « inédit » (Rouviere, 2016).

Certain·e·s enquêté·e·s de notre échantillon font émerger des systèmes inscrits dans des orientations productives déjà présentes localement avec cependant un renouvellement du mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé avec la mise en œuvre de pratiques inscrites dans les fondements de l'agroécologie et une rationalisation de l'outil de production. Ces systèmes reposent sur un accès à des ressources productives adaptées au regard de l'activité (gamme de surface, accès à des parcelles à haut potentiel de fertilité, accès à une combinaison de parties de l'écosystème cultivé, etc.) dans des conditions favorables (fermage, coût d'achat modeste, présence d'un habitat à proximité, transmission de savoir-faire par les cédants, etc.). Moyennant une forte intensification en travail dans les premiers temps, l'activité agricole de ces enquêté·e·s génère une valeur ajoutée suffisante pour permettre leur rémunération, le maintien de leur système voire la poursuite de son développement avec notamment l'emploi de main d'œuvre extérieure et le recours à des investissements productifs (matériel adapté, agrandissement). Malgré cela, le niveau d'intensité en travail reste très élevé pour une partie des enquêté·e·s. Ces situations de pérennisation prédominent en Quercy Blanc, en lien entre autres à une plus forte adéquation entre les structures déjà en place et celles recherchées par les installé·e·s.

D'autres systèmes apparaissent particulièrement à rebours de la dynamique agraire dans le mode de mise en valeur de l'écosystème cultivé. Il s'agit le plus souvent de systèmes dessinés

avec un accès contraint aux ressources productives. Ces contraintes (faible gamme de surface, localisation des parcelles inadaptées, mauvais état sanitaire du troupeau, précarité dans les conditions d'habitat) obligent dans une majorité de ces cas les enquêté·e·s à reconfigurer leur projet initial vers un système d'autant plus à rebours. Ces situations sont plus fréquentes en Quercy Rouergue, ce que nous pouvons mettre en lien avec différents éléments : une pression foncière accrue dans cette région où les parcelles faciles à cultiver sont rares et très prisées ; des structures agricoles préexistantes très capitalisées et donc faiblement transmissibles, dont la structure (SAU étendue) est éloignée des aspirations des repreneurs ; des motivations dans le choix du lieu d'installation plus larges qu'uniquement liées à la mise en œuvre d'un projet agricole. Ce cas de figure n'est cependant pas inexistant en Quercy Blanc.

Parmi les systèmes développés dans un cadre de contraintes particulièrement importants, se distinguent plusieurs cas d'exploitations portées par des femmes installé·e·s seules. A partir du constat mis en évidence par plusieurs auteurs que les nouveaux entrants ayant des difficultés à intégrer le groupe professionnel sont souvent contraints à un accès très précaire à la ressource foncière (Dolci, 2017 ; Barral et Pinaud, 2017), nos résultats documentent que cette situation se traduit par la mise en œuvre d'un système reconfiguré par rapport au projet initial faute d'accès à des ressources productives adaptées. Dotées de faibles surfaces, avec des conditions d'accès précaires, ces installées sont contraintes de développer un système plus réduit que dans leurs ambitions, faiblement rémunérateur malgré un fort investissement en travail.

Quelques enquêté·e·s revendiquent les contraintes auxquelles ils font face dans l'accès aux ressources (une gamme de surfaces réduite, l'accès à des parties de l'écosystème difficiles à cultiver, un accès peu sécurisé à l'irrigation) comme des éléments les obligeant à proposer des modèles agricoles différents, en s'adaptant à des situations qui pourraient se généraliser. Parmi les exploitations portées par ceux-ci, certaines s'apparentent à des micro-fermes telles que définies par Morel (2016) et le champ de revendications s'inscrit dans celui documenté par l'auteur. D'autres subissent ces difficultés qui les contraignent à adapter leur projet, les conduisant souvent à une situation économique en deçà de leurs espérances et un niveau de précarité qu'ils n'avaient pas anticipé.

La majorité des enquêté·e·s abordent le fonctionnement de leur exploitation avec un regard réflexif. Parmi les aspects soulevés de façon récurrente, le très fort investissement en travail sur lequel repose le parcours d'installation et/ou le maintien de l'exploitation. Cette lourde charge de travail tend parfois à se pérenniser sans que cela ne soit souhaité. Elle est souvent mise en regard du niveau de rémunération, pouvant créer des situations de souffrance. Elle constitue également un facteur de remise en question par certain·e·s enquêté·e·s de leurs pratiques pensées pour accroître les vertus de leur activité sur le plan environnemental ou social. Plusieurs d'entre eux et elles se heurtent au fait que les externalités positives générées par leur activité (préservation de la qualité des eaux et des sols, de la biodiversité cultivée et non cultivée, contribution au dynamisme territorial, etc.) ne génèrent pas toujours un surplus de valeur ajoutée et repose sur une surcharge de travail. Ces éléments font échos aux réflexions relatives à la création de biens publics et ruraux par l'agriculture et l'absence de leur rémunération (Berriet-Sollic, 2016).

D.4. Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole

Encadré 4. Principaux résultats mis en évidence dans la partie D.4.

1/ Les expériences passées et la mobilisation de ces compétences – qu’elles soient conscientes ou non – participent de la construction d’un capital symbolique qui contribue à renouveler la reconnaissance sociale attribuée aux tâches liées à la transformation des produits, à la commercialisation et à l’accueil à la ferme.

2/ Les activités de diversification ne sont plus spécifiquement l’apanage des agricultrices et, bien qu’elles y restent présentes, elles tendent à partager les tâches liées à la transformation, à la vente directe ou à l’accueil à la ferme. La réflexion initiée sur la valorisation sociale attribuée à certaines tâches remet en perspective ce rééquilibrage du partage des activités liées à la diversification avec la revalorisation sociale de celles-ci, notamment par les agriculteurs enquêté·e·s. Finalement si les changements de rapports à ces tâches contribue à renouveler le métier en ce qu’ils participent à les revaloriser et les rendre inhérentes au métier (et non plus annexes à la production et dévaluées), ils contribuent également à recréer des espaces professionnels masculins (les marchés notamment, la vente directe) où les hommes sont la figure publique de la ferme.

3/ La diversification agricole continue de recréer des espaces d’enfermement, de coercition ou d’autonomie sous contraintes pour les agricultrices. C’est notamment le cas pour nos enquêtées qui travaillent seules et qui trouvent dans la transformation et la commercialisation des produits une stratégie de survie leur permettant de pallier les difficultés à trouver du foncier et à avoir accès aux ressources productives. Certaines agricultrices travaillant en couple hétérosexuel et en collectif mixte continuent, comme de précédents travaux l’ont montré, à trouver dans la diversification agricole (des ateliers productifs souvent considérés « petits » et « annexes », des ateliers de transformation, des circuits courts) des espaces d’autonomie et de légitimité sur la ferme mais toujours sous le contrôle des hommes travaillant avec elles et sous réserve qu’elles restent disponibles au besoin sur les autres travaux de la ferme.

D.4.1. Introduction

Dans le contexte occidental, en lien avec la mise en évidence des limites du modèle agricole productiviste, l'agriculture se recompose ces dernières décennies et évolue vers une plus grande multifonctionnalité. Les agriculteurs et agricultrices voient leur métier s'élargir au-delà de la production stricte de produits agricoles. Des productions symboliques liées aux services telles que l'agritourisme, les activités liées à la transformation des produits et leur commercialisation, l'entretien des paysages, l'animation territoriale et la valorisation du patrimoine, la production de services écosystémiques deviennent inhérentes au métier et des enjeux dans la question du maintien des exploitations. Dans ce contexte, la diversification agricole recouvre la transformation et la commercialisation de produits alimentaires, l'agritourisme ou encore le développement d'activités de production de biens non-alimentaires (tels que la production d'énergie par exemple) (Anzalone et Mazaud 2021). Ces formes de diversification se sont développées en lien avec les demandes sociales en matière de produits alimentaires locaux et de qualité, de récréation du lien entre agriculture et territoire et de développement d'une agriculture durable (Gafsi 2017). La diversification agricole est un processus étudié par la recherche notamment au prisme de la transformation du travail et des organisations productives qu'elle sous-tend. Le prisme d'analyse pour lequel nous avons opté dans le cadre de cette recherche est davantage celui de la valeur sociale attribuée à la diversification des systèmes et aux tâches qui y sont inhérentes. **La première partie de ce champ de résultats** (D.4.2.) traite des rapports qu'entretiennent nos enquêté·e·s à la diversification et les compétences qu'ils et elles remobilisent afin de réaliser ces tâches. L'objectif est ici de questionner le renouvellement de la reconnaissance sociale attribuée aux tâches liées à la transformation des produits, à la commercialisation et à l'accueil à la ferme.

Des recherches ces dernières décennies se sont appliquées à analyser la diversification agricole au prisme des rapports de genre sur lesquels elle se construit et qu'elle participe à reproduire. La recherche et les données des recensements agricoles montrent que les agricultrices sont davantage impliquées dans ces activités de diversification liées à l'accueil marchand à la ferme, à l'agriculture biologique, à la transformation et la vente directe de produits et sont à l'initiative de pratiques innovantes sur les exploitations (Giraud, 2001 ; Salmona, 2003 ; Guétat-Bernard et al., 2011 ; Giraud et Rémy 2013 ; Annes et Wright 2017). Ces activités requièrent des compétences (communication, vente, marketing, gestion, savoir-faire liés à la transformation...) plus compatibles avec les choix éducatifs des femmes (Heggen, 2014). La réémergence de ces activités historiquement prises en charge par les femmes (ou l'intérêt plus grand qui y a été accordé) contribue à la visibilisation de leur travail et rompt avec une conception plus traditionnelle de l'agriculture selon laquelle les femmes demeurent les aidantes des hommes. **La seconde partie** (D.4.3.) interroge la division sexuée des tâches liées à la diversification et le renouvellement des normes de genre ayant historiquement guidé le partage des tâches en agriculture. Nous prolongeons dans cette partie la réflexion initiée précédemment sur la valorisation sociale attribuée à certaines tâches en remettant en perspective ce rééquilibrage du partage des activités liées à la diversification avec la revalorisation sociale de celles-ci, notamment par les agriculteurs enquêtés.

Les travaux susmentionnés rappellent souvent que la diversification crée tout de même des espaces de revendication et de légitimité pour les agricultrices dans la contrainte et que celles-ci continuent d'être dépendantes de leurs homologues masculins pour les prises de décision ou dans l'accès à la production. Il est ainsi question dans **la troisième et dernière partie** (D.4.4.), de prolonger ces travaux en questionner les façons dont la diversification agricole continue de recréer des espaces d'enfermement, de coercition ou d'autonomie sous contraintes (Giraud et Rémy, 2013) pour les agricultrices – à la fois celles qui travaillent seules, en couple ou en collectif mixte.

D.4.2. Une diversification « qui va de soi » et une remobilisation parfois inconsciente de compétences acquises

D.4.2.1. Des systèmes diversifiés, qui transforment les produits et privilégient les circuits courts

Dès la conception des projets d'installation, la majorité des fermes étudiées intégraient une stratégie de diversification qui se poursuit aujourd'hui.

- a) Au-delà de commercialiser en circuits courts, ancrer son activité agricole et son projet de vie au sein d'un territoire

Dans le prolongement de la diversification de leurs productions, de leurs ateliers et de leurs espèces cultivées, nos enquêté·e·s utilisent et articulent une diversité de circuits-courts de commercialisation : AMAP ou GAC, marchés locaux, vente directe à la ferme, au bord de la route ou dans des espaces de dépôt-vente, vente directe en libre-service, vente directe aux GMS, restaurateurs, magasins de producteurs, épiceries, boutiques et boucheries voire quelques marchés pirates. Que ce soit en lien avec un engagement agroécologique revendiqué ou l'affirmation d'une rationalité économique, les personnes interrogées privilégient les circuits courts. Ils et elles s'inscrivent ainsi dans « une agriculture qui pense les rapports homme/nature dans une perspective dialectique et qui repose sur une diversité de modes de production pour renoncer définitivement à l'unidimensionnalité du modèle productiviste dominant » (Déléage, 2018). Les propos de nos enquêté·e·s confirment que les circuits courts permettent de gagner en autonomie et de s'éloigner des modèles agro-industriels tout en réancrant son système territorialement (Chiffolleau et Prevost 2012). Nombre d'entre eux et elles mettent en avant la dimension territoriale de leur activité lors des entretiens. C'est le cas de François qui est installé paysan-boulangier en Quercy Blanc et qui travaille sur la ferme avec Agathe son épouse. François a une sensibilité écologique forte et est animé dans son activité par le fait de vendre du pain dont il peut assurer la provenance. Il déclare être « paysan, meunier et boulangier » tout à la fois et apprécier cultiver les champs pour que « le résultat final soit de vendre du pain ». François et Agathe produisent 5 tonnes de petits épeautres et 15 tonnes de blé par an, 8 variétés de pains différentes et 400 kilos de pain par semaine. Il nous dit :

« C'est parfait, c'est vraiment ce que je veux faire, assurer à un client que le pain il vient à 100% d'un endroit, du grain jusqu'au pain. Même dans notre logo maintenant. C'était vraiment une logique par rapport

*à toute ma sensibilité, à ce que j'entendais, les histoires des yaourts qui
faisaient des milliers de kilomètres, le lait qui est fait ici, qui repart.
Relocaliser, et toujours une idée d'être en bio aussi, de ne pas passer
par la chimie ».*

D'ailleurs, François raconte qu'Agathe et lui sont sollicités par la mairie de leur commune pour approvisionner en pain à l'échelle locale (« On a la pression pour ouvrir en local de la mairie et de quelques personnes locales. Qui nous disent qu'il faut ouvrir »). François dit être obligé de freiner ces demandes et de prendre le temps de développer l'activité progressivement pour ne pas que ça devienne « intenable » pour lui. Thomas et Adèle, qui transforment énormément leurs produits et élaborent de nombreuses recettes à partir de leur production de spiruline et de miel, se retrouvent dans les mêmes aspirations et tentent de s'approvisionner autant que possible à l'échelle locale quand il et elle achètent des matières premières.

A l'image de François, nombre de nos enquêté·e·s insistent sur le lien créé avec la population non-agricole dans les espaces de vente directe, sur l'importance de territorialiser l'agriculture voire pour quelqu'un·e·s de créer des emplois salariés sur les territoires. Romain, « paysan-vigneron », tel qu'il se définit – il cultive des vignes, produit du vin et élève un troupeau bovin allaitant – insiste particulièrement sur ce point car il travaille seul avec deux salarié·e·s. Nos interrogé·e·s insistent également sur l'importante de créer des espaces collectifs locaux formels tels que des magasins de producteurs plutôt que des supermarchés ou des espaces informels (« marchés pirates ») d'échanges de produits agricoles entre producteur·trice·s et habitant·e·s.

b) Faire coexister plusieurs ateliers et transformer les produits

Opter pour une diversité d'ateliers productifs contribue à sécuriser le revenu et palier certains aléas liées à certaines productions. La viabilité économique, la sécurisation et la stabilisation des revenus est un argument revenant souvent au sein de notre échantillon pour justifier la diversification des systèmes. A l'image de Pierre (Marie et Pierre ont un élevage d'ovins allaitant, un atelier porc en plein air et font de l'éco-pâturage en prestation de services). Pierre affirme qu'il veut développer sur sa ferme plusieurs ateliers indépendants les uns des autres économiquement pour se protéger de certains risques ; il cite l'année précédente où les brebis ont souffert de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et où les deux éleveur·se·s ont perdu tous leurs agneaux et n'ont eu « aucune rentrée d'argent pendant 3 mois ». A cette période, l'éco-pâturage a permis de compenser ces pertes et d'éviter sans doute un arrêt de leur activité agricole. C'est aussi pour ces motivations que Pierre et Marie ont décidé de créer un nouvel atelier d'élevage de porcs en plein air. Au-delà de vouloir se diversifier, Pierre identifie aussi une production (porcs plein air) en déprise (des départs non remplacés) et des parts de marché à reprendre. Mais à l'image de ce que nous trouvons dans notre échantillon, ces rationalités économiques s'hybrident avec d'autres représentations du métier et de l'agriculture ; ici pour Pierre, avec « un plaisir d'élever une diversité d'animaux », « le plaisir et la volonté de sauvegarder des races anciennes et autochtones », tout autant qu'en faire un atelier rentable.

Au-delà de ces formes de diversifications horizontales, le degré de diversification verticale (Van der Ploeg, 2018) sur les fermes enquêtées est également élevé. La plupart de nos

enquête·e·s font (ou font faire pour quelqu'un·e·s) de la transformation. À nouveau, ces activités de transformation sont discutées par les personnes interrogées à la fois via le prisme de leurs rationalités économiques et celui de la volonté plus globale de produire une alimentation diversifiée à l'échelle des territoires. Pour Thomas et Adèle, installé·e·s respectivement en 2017 (installation individuelle) et en 2019 (constitution d'un GAEC entre époux), il n'était pas envisageable de faire seulement de l'apiculture. Tous deux ont décidé de se lancer dans un atelier spiruline pour créer un projet agricole diversifié et « différenciant », pour reprendre leur propos. Adèle a également pour projet de développer de l'arboriculture sur la ferme. Adèle et Thomas ont construit un atelier de transformation et produisent une grande variété de miels, de la spiruline en comprimés, en poudre, en brindilles mais aussi des produits transformés à base de spiruline, de miel ou des deux (granola et mélanges de fruits secs, pain d'épice, biscuits, pâtes à tartiner, comprimés, tablettes énergétiques, sirops et vinaigres de miel). Adèle et Thomas produisent également des dentifrices à la propolis et des savons et shampoings au miel et à la spiruline. Aux yeux de Thomas, transformer c'est aussi pouvoir proposer des produits qui trouvent leur place dans les rayons des magasins de producteurs qui sont des environnements assez concurrentiels pour certains types de productions :

Thomas : On est arrivé avec des ruches mais la production de miel n'était pas hyper importante. Mais du coup j'avais vu une formation dans le Puy-en-Velay sur la transformation du miel. Donc je suis allé la faire, une formation de 4 jours. Et en fait on a démarré plus par ça, pour valoriser le miel. Et puis c'est vrai qu'il y a souvent un apiculteur où qu'on aille, sur les marchés, dans les magasins. Une fois qu'il y a un apiculteur, il n'y en a pas d'autres. Donc du coup ça nous permettait d'arriver avec des produits qu'ils n'avaient pas. Et l'idée ça avait été de chercher à faire des produits qui rentrent dans le quotidien. C'est à dire repenser un peu l'épicerie du quotidien mais revisiter avec le miel. Donc c'était pas l'idée de faire du nougat en fait. Au départ on était plus, donc le pain d'épices oui, mais après on a fait des granolas, des sirops, des biscuits, Après, on a une pâte à tartiner, miel, noisettes, spiruline...

Adèle : Une tablette énergétique aussi à base de...Et après, on a 2, 3 trucs cosmétiques. On est aussi passé par les bonbons, on a été pendant 2-3 ans sur pas mal d'expérimentations.

Adèle et Thomas ne sont pas les seuls à faire de la transformation pour « proposer des produits différenciants », « des produits ciblés et de niche », « augmenter la valeur ajoutée de leurs produits » mais aussi « pour avoir une meilleure sécurisation familiale et économique ». Ainsi, si plupart de nos enquête·e·s transforment les produits, nous pouvons distinguer :

1. Les fermes sur lesquelles l'ensemble ou une majorité de la production est transformée : c'est le cas des éleveur·se·s pour la production de viande ou de fromages, de yaourts, de crèmes glacées. C'est également le cas des paysan·ne·s boulangers ou des producteur·trice·s de vin. Dans ce cadre, la transformation est construite comme étant

inhérente à l'activité. Parmi elles et eux, quelques producteur·trice·s font appel à des prestataires de service pour la production de pâtés, rillettes, saucissons à partir de leurs ateliers d'élevage.

2. Des enquêté·e·s qui transforment à la marge pour l'autoconsommation ou diversifier leurs stands sur les marchés. C'est beaucoup le cas des maraîcher·ère·s de notre échantillon par exemple : à ces fins, ils et elles produisent souvent des confitures, des sirops, des jus de fruits.
3. Des fermes sur lesquelles la transformation à vocation à compléter les revenus voire à palier des situations de précarité. Les femmes sont particulièrement représentées dans cette troisième catégories (D.4.4.). Les agricultrices cultivant des PPAM produisent des sirops, des baumes, des tisanes, des crèmes glacées, des hydrolats, de l'eau de rose, des sels de bain, des crèmes cosmétiques.

Notre prisme d'analyse par les territoires mise en évidence dans la partie précédente (**D.3.**) est éclairante au regard de ces résultats. Cette diversité de pratiques de transformation s'observe davantage en Quercy Rouergue, territoire où les fermes sont peu transmissibles et peu en adéquation avec les aspirations des nouveaux et nouvelles actif·ve·s qui s'installent. Au sein de ce territoire, les caractéristiques régionales offrent peu de possibilités d'accès à des terres facilement cultivables et imposent la mise en place de systèmes « à rebours ». Dans ce cadre-là, et davantage qu'en Quercy Blanc notamment, ces pratiques de transformation peuvent permettre de pérenniser l'activité agricole et ainsi pallier certains jeux de contraintes inhérents au territoire.

c) Des rapports variés à l'ouverture de la ferme au public

L'accueil à la ferme prend une diversité de formes au sein de notre corpus. Les agriculteur·trice·s organisent des événements à la ferme (conférences, petits déjeuner, repas, concerts, salons à la ferme) des visites, des journées thématiques, des journées portes ouvertes, des dégustations, des ateliers formations sur leurs fermes, accueillent des scolaires, des stagiaires, des apprenti·e·s, des récoltes participatives, des comités d'entreprise ou des WOOFERS, des associations spécialisées (dans la réinsertion professionnelle par exemple) et ouvrent des gîtes à la ferme et des chambres d'hôtes. Cela dit, les rapports qu'entretiennent nos enquêté·e·s à l'accueil à la ferme sont variés.

Une partie affirment vouloir faire de la ferme un espace d'accueil, de vie, un « refuge » ou encore un espace de formation des nouveaux et nouvelles actif·ve·s. Dans leurs discours, nous trouvons un regard renouvelé à l'accueil à la ferme qui va au-delà de la création d'espaces de vente directe. En effet, cette fraction de notre échantillon insistent sur la dimension sociale qu'elle souhaite retrouver au sein des fermes. Dans cet esprit, Adèle et Thomas par exemple affirment ne pas vouloir « *générer du tourisme mais bien une dynamique* » collective. Romain, qui a repris une ferme en viticulture et en bovins allaitants en Quercy Blanc, s'exprime sur la façon dont il voudrait que les paysans (re)trouvent un rôle social :

L'idée c'est de garder des fermes à taille humaine, qui soient [aussi] des fermes nourricières. [...] C'est redonner cette dimension sociale

aussi aux fermes, qui étaient des lieux de vie avant. Des lieux où des gens se croisaient, des lieux où les gens récoltaient ensemble, mangeaient à la même table. Et je trouve qu'il y a plein de fermes qui sont devenues des lieux où il y a des gens isolés avec leur tracteur. Et nous, c'est une table ici, moi j'ai mangé tout seul avec ma collègue, c'est très rare. Il y a toujours 4 ou 5 personnes. [...] Pour nous c'est ça la ferme. C'est un peu ce rôle social de la paysannerie, surtout des fermes qui sont des lieux de vie. Et je trouve que c'est vraiment des lieux qui sont un peu morts.

Ces aspirations vont souvent de pair avec un fort engagement citoyen et une volonté de transmettre les savoirs et les pratiques. Certain·e·s mentionnent même un engagement politique à vouloir montrer, prouver que leurs systèmes fonctionnent. José dit vouloir « *prouver, comme tant d'autres, que non seulement ça marche l'agroécologie, [mais aussi] qu'il est temps qu'on s'y mette* ».

Une autre partie des personnes interrogées préfèrent rationaliser l'accueil à la ferme et l'envisager dans une perspective plutôt économique – même si tous et toutes insistent sur l'importance qu'ils et elles accordent à l'ouverture de leur ferme et aux échanges qu'une telle ouverture permet en termes de contacts avec les populations non-agricoles, de reconnaissance sociale et de rupture avec l'isolement. Ces fermes-là pratiquent des formes d'accueil plus « traditionnelles » (gîtes, chambres d'hôtes, visites ponctuelles de la ferme) afin, pour reprendre certains de leurs propos, de fidéliser leurs clients, de créer un réseau de clientèle, de mieux valoriser leurs produits ou de se constituer un complément de revenu. Jean par exemple affirme ne pas vouloir faire de la vente à la ferme car « *il ne souhaite pas recevoir de clients sur la ferme* ». A ses yeux, « la commercialisation, c'est un temps, à un moment donné. C'est pendant quatre heures, on vend, on a un contact avec la clientèle ». Mais il ne souhaite pas recevoir des gens tous les jours. Thierry tient des discours similaires à ceux de Jean. Lui et Perrine participent à des rencontres organisées avec l'Office de Tourisme, organisent des journées portes ouvertes plusieurs fois par an, des repas à la ferme, reçoivent les comités d'entreprise et « *essaient de communiquer un maximum* ». Il et elle « *cherchent vraiment une relation avec les clients parce que ça peut être intéressé* ». Pour Thierry, une personne qui visite la ferme est avant tout un·e acheteur·euse potentiel·le et « *l'enjeu est de fidéliser* » ces personnes. Il perçoit l'accueil à la ferme comme « *un hameçon* » même si au-delà de ces considérations, Thierry et Perrine portent des convictions liées « *au bien manger, au respect de l'environnement* » qu'il et elle transmettent aussi aux personnes venant visiter la ferme via des parcours pédagogiques.

C'est au travers de ces exemples que l'on voit se jouer au sein de notre échantillon des articulations complexes entre la production de sens et la rationalisation de l'accueil à la ferme permettant le développement et la pérennisation de l'activité.

- d) « *L'idée, c'est de diversifier, enfin, de redonner vie* », rapports à la diversification agricole au sens large

En construisant à partir de ce que d'autres travaux ont souligné (Malézieux et Moustier 2005), nous montrons que la diversification répond à une double logique : socio-économique (diversification par rapport au marché, s'ancrer sur son territoire, contribuer à la dynamique et à l'économie locales et territoriales) et agroécologique (gestion des ressources naturelles, maintien de la biodiversité, préservation de l'écosystème cultivé) et c'est bien sous ces deux angles qu'elle est analysée par nos enquêtés. Parmi les personnes interrogées, Pierre affirme que la diversification agricole i.e. produire, transformer et vendre en direct au marché permet de mieux valoriser économiquement ses produits mais aussi de « valoriser socialement le travail fourni et les savoir-faire ». Les propos de Thomas, que nous avons déjà mentionnés plus tôt, sont également probants à ce sujet. Thomas et Adèle souhaitent stabiliser leur activité agricole et sécuriser leur économie familiale via la production de miel, de spiruline et la transformation. Mais leurs désirs de diversification vont au-delà de ça, il et elle souhaitent planter quelques fruitiers (« *on a planté des muriers blancs, parce que c'est très riche en vitamines, qu'on peut valoriser le fruit et la feuille. On ne va pas faire un hectare de murier, ce ne sera pas la question. On a planté deux lignes de murier pour l'instant. [...] Mais si dans 4 ans, on s'évite d'en acheter pour nos granolas* »), travaillent sur un projet avec la communauté de communes pour reméandrer les cours d'eau qui courent près de leurs terres (comme ils l'étaient historiquement), viennent d'acheter quelques moutons et veulent en avoir davantage. Lorsqu'il fait cette liste pendant l'entretien, Thomas conclut en disant : *L'idée, c'est de diversifier, enfin, de redonner vie* ». Il nous a semblé que cette phrase portait en elle le sens que beaucoup de nos enquêtés donnaient à cette « agriculture citoyenne » dans laquelle ils et elles veulent s'inscrire (« *On a 2,5 hectares, 3 maintenant. L'idée, c'est petit à petit. Mais c'est pas juste pour les producteurs agriculteurs. Parce que là, en fait, il y a aussi du tout public. Et souvent, on vous nourrit, certes. Mais pour moi, la nourriture, c'est l'affaire de tous. Donc si on arrive à avancer, justement, avec des usagers, non pas juste des clients, mais des usagers sur ces notions-là, on avance tous ensemble. On voit qu'on cristallise un peu les postures entre agriculteurs et citoyenneté* »).

En lien avec les parcours de vie et des motivations à se lancer en agriculture allant souvent de concert avec des projets de vivre à la campagne (D.2.), la diversification agricole est souvent pensée comme un allant de soi en ce qu'elle permet, vue au sens large, de créer des lieux de vie. Emma, musicienne de formation diplômée dans le champ des arts du spectacle, installée en collectif avec Mathieu et Louis et en charge de l'atelier PPAM et pépinière de la ferme, a la volonté de porter un projet collectif qui est agricole, vivrier, culturel et autonome :

Alors moi quand on a commencé à faire le projet ferme, je me suis dit que j'avais cinq ans environ où je vivais ferme. Voilà. Autant que pour l'installation, pour le maraîchage, pour les animaux, pour tout ça en fait, pour juste s'installer et être bien. Et puis pour créer ce mode de vie qui est pour moi au-delà d'un métier, parce que du coup je ne viens pas ni d'une formation agricole ni d'un monde agricole. Et moi c'était plus créer un mode de vie sain et je voulais aussi pouvoir vivre sur place,

que mon lieu soit vivrier. Donc soit qu'il me rapporte de l'argent, soit qu'il me rapporte des ressources. Voilà comment je conceptualise l'autonomie. [...] Donc, il y avait vraiment cette notion d'avoir un truc pluridisciplinaire et du coup, de lier agricole, culture. On ne voulait pas non plus revenir à un truc vraiment qu'agri. On ne voulait pas se calquer sur d'anciens modèles.

D.4.2.2. Une remobilisation de compétences acquises lors d'expériences passées

a) Expériences formelles et informelles passées

Certain·e·s nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricoles de notre échantillon remobilisent des compétences acquises lors de leurs expériences précédentes pour mener à bien certaines tâches, souvent liées à la commercialisation. Il n'est pas rare que nos enquêté·e·s les évoquent consciemment lorsqu'ils et elles décrivent la façon dont ils et elles ont débuté à commercialiser en circuits courts.

Philippe est installé depuis plus de 10 ans en maraîchage. Durant ses études en écologie, il est particulièrement investi dans les milieu associatifs naturalistes et altermondialistes au sein duquel il prend des responsabilités, il contribue à la vie collective associative de son université, il s'investit dans le défrichage de 2000-3000 m² sur un espace naturel pour y initier la création d'un jardin partagé étudiant et d'une AMAP. Si bien que lorsqu'il lui a fallu trouver des canaux de commercialisation il avait déjà les connaissances nécessaires à la mise en place d'une AMAP ou la façon dont il pouvait trouver une place sur un marché. Ce fut aussi le cas pour José (« *Et puis le réseau commercial, parce que je déboule ici, je connais personne, où est-ce que je veux vendre ? En faisant le pain j'avais quand même eu la possibilité de... On vendait sur le marché directement, on faisait le pain, on le vendait. On n'avait pas de boutique, c'était en fourniture. Et du coup je savais comment vendre des choses au marché* »). Marie, qui a travaillé en communauté de communes et qui a été conseillère en économie sociale et familiale met en avant ses « compétences commerciales ». Plusieurs enquêté·e·s, tels que Thomas ou François, ayant été diplômés et/ou ayant travaillé dans le monde des arts, du théâtre et de la culture comparent l'effervescence des marchés à celle qu'ils trouvaient dans leurs anciens emplois. François dit « entrer en scène » à ce moment-là. Thomas, diplômé d'une formation d'ingénieur culturel, s'est occupé du son et de l'organisation générale des salles de musique contemporaines et de jazz au sein d'un centre de création des arts de la rue, il a aussi géré une plateforme de ressources de lieux culturels et d'initiatives citoyennes collectives destinées à la réintégration par la culture d'espaces de ville délaissés. Lui déclare :

« C'est vrai que ça a été très riche. Quand je me retrouve au marché, je me retrouve « The Show Must Go On ». Quoi qu'il arrive, partout où je vais, il faut que le stand soit posé, qu'il soit clean. Il y a ma petite scène de théâtre. Le dimanche matin, c'est cet espace-là. Tu as un espace de 3 par 2. Et après, on est là pour vendre. Je fais un peu mon show. C'est assez rigolo, parce que ça me renvoie à la rue, dans l'espace public. J'ai ça qui me gravite en tête. Pourtant, je n'étais pas du tout acteur.

Mais là, je fais de la technique jusqu'au jeu d'acteur. Je trouve ça très chouette. Je suis toujours en relation avec les gens. J'ai toujours été en relation avec plein de gens. Là, je parle aussi bien à la petite vieille qu'avec un Suédois qui vient faire du commerce international en France. Les deux, je prends autant de plaisir de parler aussi bien de son arthrite que de son business »

Nos enquêté·e·s mettent en avant les compétences acquises durant les expériences formelles et informelles passées leur permettant de trouver de la facilité dans certaines tâches liées à la commercialisation dans le cadre de leur activité agricole. Nos résultats suggèrent que ces dynamiques s'observent aussi à l'échelle de notre échantillon pour les tâches liées à l'accueil à la ferme ; en particulier pour les personnes interrogées qui avaient des emplois dans l'enseignement ou le social par exemple. C'est le cas de Perrine qui a été professeure des écoles et qui, sans statut, a participé à l'activité agricole de la ferme et a mis en place l'accueil à la ferme et les activités agritouristiques, notamment celui des scolaires. Noëlie et son conjoint Thierry, qui a aussi un DUT carrière sociale et qui a été animateur social et socioculturel au sein de quartiers populaires, insistent énormément sur la dimension pédagogique de leur activité agricole et sur la transmission. Perrine organise notamment les visites des classes, fait découvrir l'élevage aux enfants et les éduque sur les questions alimentaires. Elle insiste sur l'importance que « les enfants voient la réalité de l'élevage, qu'ils aient un contact réel avec le vivant ». Perrine assure que « si on a une ferme aujourd'hui à destination ouverte, c'est parce qu'on a cette formation là au départ ». Thierry ajoute aussi que c'est parce qu'il s'est plu dans le contact avec gens lorsqu'il était en DUT que pour lui, ce contact « est quelque chose de naturel et qui vient facilement ».

D'autres hommes de notre échantillon tiennent ce même discours. Après des études en travail social, Romain a travaillé dans l'animation socioculturelle et a toujours voulu revenir à la terre. Il a repris une ferme en viticulture et bovins allaitants en 2014. Lui aussi relie ces expériences professionnelles passées dans l'animation socioculturelle à la volonté d'accueillir du public sur la ferme mais aussi d'en avoir les compétences :

« J'ai bossé un peu dans le milieu culturel. Donc on apporte pas mal de dimensions sur la ferme. On a 4-5 dates par an. Sur ce qui est un peu événementiel, on est rodé, on sait monter des événements, ça nous aide. [...] Après, sur la gestion de projet, même organiser un événement, créer une identité sur la ferme, le lien aussi avec les acteurs locaux, ça c'est des choses qu'on avait l'habitude de faire avant, donc forcément, on le sent. Même s'il y a des moments où le lien est pas forcément direct ».

Finalement, les personnes enquêté·e·s mettent aussi bien en avant d'une part, l'acquisition de compétences via des expériences professionnelles passées leur permettant aujourd'hui de mener à bien un certain nombre de tâches liées à la diversification que d'autre part, la volonté de (re)trouver dans l'activité agricole des aspirations de leurs précédentes expériences. Notre entretien avec Eve illustre particulièrement ce résultat. Dès le début, Eve avait la volonté de

créer un projet agricole à vocation pédagogique pour sensibiliser et éduquer sur les problématiques écologiques, les systèmes de consommation et l'environnement. Eve a obtenu un licence biologie-écologie, une licence d'histoire de l'art archéologique et un master archéologie et paléoenvironnement. Après avoir travaillé dans le domaine de l'enseignement et de la recherche pendant quelques temps, Eve et son conjoint décide de se lancer dans un projet de vie à la campagne tandis qu'elle, cherche à installer un projet agricole (PPAM et production héliicole). Elle explique que dans son cheminement, le volet pédagogique qu'elle voulait mettre en place a tout autant motivé son installation que le projet agricole en lui-même (*« Il y a tout ce volet pédagogique qui a motivé l'installation. Moi la dimension agricole elle a un but certes agricole mais moi c'est plus l'aspect pédagogique qui m'intéresse. Parce que moi c'est mon créneau. J'ai été aussi prof. Du coup c'est vrai que l'enseignement c'est quelque chose qui me tient à cœur »*). Avant d'avoir les moyens de créer une ferme pédagogique, Eve commence à construire des partenariats avec les écoles des villages alentours et à élaborer, via la culture de plantes aromatiques et médicinales, et la transformation en cosmétique, « des produits ludiques et à destination des familles et des enfants » (des plantes aux intérêts agronomiques ou au gout particuliers, des escargots). Elle nourrit le projet de réaliser des kits pédagogiques pour les écoles et les acteurs de la petite enfance et de développer l'accueil à la ferme pour les écoles, les structures telles que les CLAE, les colonies de vacances, les assistantes maternelles à la recherche d'activités en zones rurales. Tout le long de l'entretien, Eve revient à de nombreuses reprises sur cette dimension pédagogique de son projet, elle ne cesse de revenir sur ce métier d'enseignante-chercheuse qu'elle affectionnait énormément et nous explique que son souhait premier reste de « vulgariser », de « faire réfléchir les gens » et de retrouver dans l'activité agricole à la fois cette activité d'enseignement et cette activité de recherche, d'expérimentations permanentes.

De précédents travaux ont montré comment certain·e·s agriculteur·trice·s (en particulier les femmes) faisaient de l'exploitation agricole ce lieu hybride, un lieu de production où s'y diffusait aussi une sensibilisation et un dialogue autour de l'agriculture. Les résultats de cette étude suggèrent qu'au sein de la population des nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricole que nous avons enquêté·e·s, la remobilisation d'expériences passées et les trajectoires professionnelles peuvent aussi expliquer cette volonté de redonner à l'agriculture une dimension sociale.

b) Capital social et réseaux de commercialisation

Les enquêté·e·s ayant repris des fermes (D.3.) insistent sur l'importance d'avoir pu réutiliser les réseaux et les circuits courts des cédants pour la stabilisation de leur activité agricole au moment de la reprise. Même si Gabin, Estelle et Guillaume (éleveur·euse·s de chèvres) ont beaucoup développer et diversifié les circuits courts à la suite de leur reprise, A ce titre, Estelle répète souvent lorsqu'elle témoigne de son expérience que le jour où elle et son collectif ont repris, ils et elles ont vendu du fromage : *« Et moi ce que je voulais dire sur la ferme de Gérard, c'est que le jour où on a repris, on a vendu du fromage. En fait le jour où on a repris, on avait déjà des sous qui sont rentrés. [...] Mais en fait il nous a cédé un outil super. Et jusqu'au bout il a entretenu. Il y a cru jusqu'au bout et il n'a jamais délaissé son outil de travail »*. Ainsi,

nombre de nos enquêté·e·s ayant repris des fermes héritent des cédants (et les enrichissent par la suite) des réseaux de commercialisation et de clientèle, des partenariats avec des bouchers ou des restaurateurs, reprennent des places de choix sur les marchés locaux (Jean, Thierry et Perrine, Cécile et Simon), des places dans les rayons de boutiques de producteurs, des AMAP...qui leur permettent de pérenniser leur installation, au moins dans les premiers temps de celle-ci.

Plus largement, et sans forcément que ce soit dans le cadre de reprises de fermes, la plupart de nos enquêté·e·s détiennent des capitaux sociaux développés et très diversifiés – du fait de leurs engagements militants, citoyens ou de l’entretien de réseaux liés à leurs anciennes professions. Notre étude montre une grande capacité des personnes interrogées à remobiliser ce capital social afin de commercialiser leurs produits. Estelle et Gabin insistent sur leur capital social et l’importance d’avoir un réseau familial large et des contacts à l’INRAE, à la Chambre d’agriculture. Aujourd’hui, les tournées de livraison qu’Estelle effectue dans ce réseau de connaissances élargies ont pris énormément d’ampleur et représente un chiffre d’affaires important (*« C’est hyper efficace par rapport à un marché où on est sur un lieu, on ne sait pas ce qu’on va vendre pendant une matinée. Là, moi, pendant une matinée, je vends 900-1000 rocamadours. Plus qu’un marché. On ne vendrait jamais ça à un marché »*). Romain aussi insiste sur l’importance de son réseau dans la région pour commercialiser ses vins.

c) L’acquisition plus diffuse de compétences non forcément conscientisée

Nos résultats suggèrent également l’acquisition de compétences plus diffuses et non forcément conscientisées via des expériences passées professionnelles ou non au sein du monde agricole ou en dehors. Finalement, l’analyse de la diversité des parcours de vie et des espaces de formation (formels et informels) au métier (D.2.) nous permet dans cette partie de mieux appréhender la construction de capitaux (culturel et social) favorisant l’acquisition de compétences nécessaires à la prise en charge de certaines tâches dépassant la simple production au sens strict. Nos enquêté·e·s sont nombreux·ses à raconter avoir passé du temps enfant sur des salons, des marchés, ou sur les fermes faisant de la vente directe, à avoir créé dans le cadre de leurs engagements associatifs et citoyens agricoles et para-agricoles des espaces de formation, des espaces pédagogiques de sensibilisation à l’environnement et à la nature, à avoir passé du temps au cours de leur vie ou lorsqu’ils et elles vivaient en collocation étant jeunes à produire et fabriquer des éléments de la vie quotidienne eux et elles-mêmes (travail du bois, de la forge, travail du cuir, portager et transformations des légumes à des fins d’autoconsommation...). La variété d’emplois effectués, les nombreuses saisons agricoles que ces personnes ont effectué...

D.4.2.3. La construction d’un capital symbolique et le changement de rapports aux tâches liées à la diversification

L’ensemble des résultats développés dans cette partie nous conduisent à penser la construction d’un capital symbolique chez les nouveaux et nouvelles actif·ve·s rencontrés ; du fait de parcours variés et de trajectoires professionnelles non linéaires les ayant tous et toutes conduit·e·s à développer un certain nombre de compétences ou des réseaux de connaissances

avant de faire le choix de s'installer en agriculture. Les expériences vécues, qu'elles soient formelles ou informelles contribuent à la construction d'un capital symbolique créant les circonstances et les compétences nécessaires pour transformer les produits, accueillir sur la ferme ou vendre en direct.

De précédents travaux ont montré que la diversification (et la commercialisation en circuits courts par exemple) entraîne des modifications importantes de l'activité agricole, de l'organisation du travail, et plus largement du métier (Dufour et Lanciano, 2012). Dès lors, acquérir les compétences nécessaires peut constituer un enjeu pour les agriculteur·trice·s en ce que le champ de ce qui est requis pour exercer le métier s'élargi. Dans le cadre de l'étude de la population des nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricoles, à l'échelle de notre échantillon, l'acquisition de ces compétences constituent un enjeu dans les discours mais pas forcément une difficulté ou une contrainte, au contraire. Ces formes d'agricultures diversifiées, mobilisant de nouvelles gammes de compétences pour les agriculteur·trice·s – en ce que les produits sont transformés, préparés, conditionnés et/ou commercialisés – valorise d'autres formes de savoirs que les personnes de notre échantillon investissent tout particulièrement. Ainsi, leurs discours vont à l'encontre d'autres répandus au sein du monde agricole selon lesquels les agriculteur·trice·s n'auraient pas forcément les compétences nécessaires à la réalisation de ces tâches, souvent pensées annexes à l'activité de production.

D.4.3. La division sexuée des tâches liées à la diversification, questionnée ou renouvelée ?

D.4.3.1. Une remise en question de la division sexuée du travail de diversification en agriculture : ce ne sont plus exclusivement les femmes qui se chargent des tâches liées à la diversification agricole

La littérature scientifique souligne l'implication accrue des agricultrices dans un processus de diversification des fermes survenant souvent en cours de trajectoire : développement de nouveaux ateliers, création de chambres d'hôtes et de gîtes à la ferme, construction d'un magasin sur la ferme pour vendre les produits en direct, circuits courts, agriculture biologique, marchés de proximité, mise en place d'ateliers de production, accueil à la ferme, activités de loisirs ou agritourisme (Bessière et al., 2014 ; Giraud et Rémy, 2013 ; Giraud, 2011 ; Guétat-Bernard et al, 2011). Les derniers recensements agricoles (RA 2020) ont corroboré ces résultats en montrant que certaines activités agricoles, en particulier celles liées aux activités de diversification (accueil, transformation ou encore commercialisation en vente directe) étaient particulièrement investies par les femmes et que les fermes « mixtes » étaient plus à même statistiquement d'être certifiées en agriculture biologique ou de commercialiser en circuits courts. En lien avec le fait que les systèmes développés que nous étudions sont diversifiés dès leurs origines et pensés comme tel, le caractère diversifié de l'activité agricole fait sens pour l'ensemble des personnes interrogées. Si bien que la division sexuée traditionnelle des tâches en agriculture se recompose lorsque l'on considère certaines activités telles que l'accueil à la ferme, la vente directe ou la transformation des produits. En effet, au sein de notre corpus, les activités de diversification ne semblent pas spécifiquement investies par les femmes.

Cependant, elles sembleraient rester celles qui y passent concrètement le plus de temps et de futures recherches pourraient s'appliquer à davantage quantifier le temps passé à ces activités.

Nos résultats suggèrent que de nouvelles dynamiques de genre sont à l'œuvre au regard de la division sexuée des tâches liées à la diversification. Au sein de notre échantillon, les agricultrices les portent toujours mais souvent, elles ne sont plus seules. C'est ainsi que pour les 10 fermes sur lesquelles l'activité agricole est portée par un couple hétérosexuel (8) ou un collectif mixte (2), ces activités sont partagées. Dans le cas des installations en couples hétérosexuels ou en collectif, les hommes prennent en charge la transformation, la fabrication fromagère, la fabrication de yaourts ou de miel, la vente directe sur les marchés (la vente directe à la ferme ou les tournées de livraison restent souvent l'apanage des femmes).

Au-delà de se répartir ces tâches, certains agriculteurs enquêtés insistent sur leur attrait pour certaines d'entre elles, c'est particulièrement le cas pour la vente directe sur les marchés. Jean passe du temps et prend plaisir à nous expliquer en entretien la façon dont il organise son stand au marché et la façon dont la diversité de produits fabriqués à la ferme (pommes, prunes, raisin de table, fraises, légumes, jus de pomme...) permet de l'enrichir, de le colorer et le rendre agréable à regarder – Jean ajoute que c'est aussi important pour la constitution des paniers de l'AMAP. François, paysan-boulangier, met en avant son grand intérêt pour la vente directe et l'épanouissement qu'elle lui procure, quitte à avouer que certains préjugés qu'il projetait sur ces activités se sont dissipés :

J'adore parler, je prends mon pied au marché. [...] moi, je n'étais pas du tout chaud pour aller faire un marché. Il y avait le côté chronophage, et je ne me sentais pas d'être au contact des gens. Je me disais que ça n'allait pas forcément me plaire. Je m'étais complètement trompé. A priori, je n'arrive pas à trouver d'autres débouchés que d'aller me mettre sur un marché où on me dit que ça ne marchera pas, qu'il y en a 2 qui ont essayé avant moi. Et puis j'y vais, je m'éclate. C'est vraiment une soupape. C'est vraiment une soupape pour moi. Je rentre en scène, j'avais un petit côté acteur, j'avais besoin de ça. Et j'alpague, et je parle beaucoup, des fois trop. Et je me lâche, ça me fait du bien. Et du coup, de ce fait, ça monte relativement vite en quantité. Et j'arrive assez vite au 100 kg de pain vendu. [...] On rentrait dans l'idée de faire avec envie le métier, et d'avoir le sourire des gens, et la reconnaissance très importante du client. Ce qui me fait dire qu'aujourd'hui, j'étais dans l'erreur de ne pas vouloir vendre en direct. Ça, tu ne l'as pas quand tu vas à un magasin. Tu loupes ça. Les gens qui sont heureux, qui te font des retours. C'est hyper gratifiant. Tu sais que tu as donné tout ça pour ça. Être autonome, être sur un système le plus résilient possible.

Nous trouvons également ce type de discours chez certaines agricultrices enquêtées ou chez certains hommes qui travaillent seuls et qui soulignent l'importance de trouver dans les espaces de la diversification (les marchés, les AMAP, la vente directe, l'accueil à la ferme) des espaces de respiration mais aussi de valorisation de leur métier et de leurs produits.

Notons que ce partage des tâches liées à la diversification ne remet pas forcément en question de façon structurelle d'autres dimensions de la division sexuée du travail en agriculture qui fait de la production au sens stricte l'apanage des hommes. Nos résultats encouragent donc les futures recherches à approfondir la question du renouvellement des rapports de genre dans le cadre de cette redistribution des tâches liées à la diversification – au prisme du temps qui y est consacré, de la valorisation sociale attribuée à certaines tâches plus qu'à d'autres (D.4.2.2.) et de la reproduction de certaines inégalités. Notre travail a par exemple mis en évidence que certaines tâches construites socialement dans le prolongement des assignations domestiques des femmes (préparer les petits déjeuner et les repas à la ferme dans le cadre de l'organisation d'événements, nettoyer et préparer la ferme en amont de ces événements, être une variable d'ajustement à certains moments où l'aide est requise...) continuent d'être inégalement réparties, reste à élucider si ces tâches sont subies par les agricultrices. Ces éléments de résultats exploratoires demeurent en suspens au regard de la reproduction des inégalités cela dit et mériteraient d'être creusés dans de futures recherches.

D.4.3.2. La revalorisation sociale des tâches liées à la diversifications et la réaffirmation de la position centrale sur les exploitations des agriculteurs qui s'emparent de ces tâches

Nos résultats suggèrent que les activités liées à la diversification ne sont plus forcément détachées de l'activité productive au sens strict mais sont incorporées à l'activité agricole, en lien avec la reconnaissance du fait que la commercialisation en circuit-courts, la transformation, sont des vecteurs de valorisation de l'activité et de reconnaissance sociale du métier. Notre recherche montre (à l'échelle de notre échantillon) que le renouvellement de la population agricole peut rebattre les cartes de ce qui fait sens en agriculture et des tâches qui sont socialement considérées comme étant structurantes de l'activité agricole. Au sein de notre échantillon, les bienfaits de l'agriculture (dans ses formes variées) vont au-delà de la sphère productive pour s'inscrire dans un cadre sociétal et environnemental plus global. Un accent nouveau est mis sur une agriculture plus diversifiée et sur des activités non nécessairement en lien direct avec la production agricole. Ce contexte offre un cadre propice à la reconnaissance et à la valorisation de ces activités par nos enquêtés ; et ces thématiques ne sont pas neutres au prisme du genre.

Le genre appliqué au monde agricole nous informe sur la façon dont sont construites des relations entre les sexes, dont les rôles socialement construits s'insèrent dans des rapports de pouvoir et de hiérarchisation du masculin sur le féminin (Guétat-Bernard 2015). L'agriculture s'est historiquement construite dans un référentiel masculin, reposant sur des tâches et des « compétences » perçues comme masculines, socialement attribuées aux hommes et valorisées par rapport à celles socialement attribuées aux femmes. Plus que la division sexuée des tâches, c'est le travail agricole lui-même et la valeur sociale attribuée aux tâches qui sont questionnés ici. Notre étude montre ainsi que le partage des tâches, notamment liées à la commercialisation et à la vente des produits, contribuent en retour à renvoyer certaines hommes à la « figure publique » de la ferme en les confirmant sur les devants de la scène publique et en renforçant leurs liens à la production, au produit et aux savoir-faire. Ce qui n'est pas nécessairement le cas

quand ce sont les femmes qui s'en emparent (Le Brun, 2022). C'est particulièrement le cas pour certaines fermes sur lesquelles travaillent des couples. En prenant en charge l'accueil, en organisant (à deux) les journées portes ouvertes, les marchés fermiers et gourmands et les repas à la ferme, les concerts et surtout en étant responsable (seul) de la commercialisation sur les marchés et du développement de la commercialisation haut de gamme de ses produits, Thierry est la figure publique de la ferme. D'ailleurs, il est le seul à apparaître sur les éléments de communication de la ferme tel que le site internet. Lorsque Cécile se rend ponctuellement au marché pour remplacer Simon, on lui demande régulièrement « où est le chef ».

Il est difficile de relier directement l'investissement et l'engagement des hommes dans les tâches liées à la transformation des produits, à la commercialisation, à l'accueil à ce processus de revalorisation sociale d'activités qui, historiquement et encore aujourd'hui, sont souvent écartées de l'activité de production et construites comme annexes à celles-ci lorsqu'elles sont majoritairement investies par les femmes – bien que dans une certaine mesure en prenant en charge ces tâches, les agricultrices ont pu rendre visible et faire valoir leur travail sur les fermes. Finalement, disons que les redéfinitions des référentiels du métier continuent d'ouvrir des espaces de négociation sur les fermes dans un contexte qui valorisent ces activités et où les formes d'agriculture pratiquées se renouvellent. Ce contexte s'accompagne de nouveaux enjeux liés à la reconnaissance de pratiques agricoles et (perçues comme) non agricoles prises en charge par les femmes et autrefois dévalorisées (Dahache, 2015). Mais le contexte de revalorisation de ces activités, qui invitent (aussi) les hommes à porter de telles tâches (et qui, en les portant, contribuent à leur tour à les revaloriser) peut renforcer certaines inégalités structurelles en agriculture qui associe l'homme au statut de chef d'exploitation.

D.4.4. Situations d'enfermements et reproduction des inégalités de genre

D.4.4.1. Certaines agricultrices continuent de trouver dans les activités de diversification « une chambre à soi » dans des espaces de contraintes

Nos résultats ont montré que l'installation agricole au sein de notre corpus pouvait être la conséquence « d'un autre choix » à savoir vivre à la campagne ou suivre le conjoint (D1.3.). Dans ces situations, certaines agricultrices enquêtées s'installent sur la ferme après une période plus ou moins longue pendant laquelle elles ont été conjointe collaboratrice ou sans statut et pendant laquelle elles ont contribué aux travaux de la ferme tout en ayant un emploi salarié ou en étant au chômage. Parmi elles, certaines se positionnent souvent dans leur discours comme des « aidantes », des « petites mains » et leur implication dans la ferme est souvent décrite comme étant complémentaire à celle de leur conjoint. A l'image de ce que de précédents travaux ont montré dans le cadre des installations « néo-rurales » (Samak, 2017 ; Le Brun, 2022 ; Le Brun et al., 2023), ces agricultrices s'inscrivent dans des rapports de genre particuliers. Elles trouvent dans les activités de diversification, des espaces d'autonomie et de légitimité. Emma s'est installée en tant que conjointe collaboratrice sur une ferme en collectif avec Mathieu et Louis et nous dit « *aimer être les petites mains* ». Elle « *adore faire à manger, faire des petites préparations, faire des petits bocaux* » et est chargée de l'atelier pépinière et PPAM du GAEC. Dans le cadre des échanges avec elle, Emma nous parle beaucoup de « ses jardins ». Après une période d'installation où elle a « touché un peu à tout et aidé un peu partout

sur la ferme », Emma a décidé de se concentrer sur la pépinière. Après deux ans à s'occuper de cet atelier, Emma explique être à la recherche d'autonomie sur ses activités et combien cela peut prendre du temps pour qu'on lui fasse confiance : *« C'était un peu une année un peu bâtarde dans le sens où t'as envie de prendre de l'autonomie mais en même temps tu sais pas tout faire. Et puis les autres ont pas forcément confiance aussi en ton travail. Puisque du coup ça fait pas longtemps que tu le fais. Du coup c'est un peu une relation parentale »*. En attendant, elle a pu se sentir contrôlée dans l'exercice de ses tâches. En lien avec ces ressentis et le fait qu'Emma ne souhaite pas forcément avoir de responsabilités dans la gestion de l'exploitation, Mathieu et Louis affirment avoir *« un fonctionnement plus de salariés avec elle [:] en gros, on lui dit quoi faire. Elle le fait plutôt bien »* et que ce mode de fonctionnement convient à l'ensemble du collectif (*« Et ça lui va très bien. Et du coup, ça nous va »*). Progressivement, Emma nous dit prendre de l'assurance, avoir compris et appris énormément de choses sur le terrain et savoir gérer. Emma se focalise sur la gestion des PPAM et d'un jardin aromatique et c'est dans cet espace qu'elle trouve une véritable autonomie (*« C'était plus le truc là vraiment, je suis toute seule quoi. Il y a personne qui vient me dire, il faudra faire plus comme ça et plus comme ça. Donc du coup, en même temps, c'est un kiff [...] »*). Lorsque nous parlons avec Emma, Mathieu et Louis, ils mobilisent souvent le champ lexical du « petit » pour décrire les ateliers conduits par Emma ou ses activités ; elle gère son « petit jardin aromatique », elle suit des « petites formations ».

Finalement, notre travail montre que dans certaines situations (à la marge de notre échantillon), les ateliers de diversification pris en charge par les agricultrices peuvent encore être perçus comme des activités annexes, socialement construites dans le prolongement de leur assignation domestique (Guétat-Bernard et al., 2011 ; Annes et Wright, 2017). Ces activités leur confèrent une autonomie, toujours dans la dépendance (Giraud, 2011 ; Giraud et Rémy, 2013 ; Annes et Wright, 2015). Ces résultats concernent une minorité d'agricultrices enquêtées et une grande partie de celles que nous avons interrogées conscientisent les assignations qui pèsent encore aujourd'hui sur les femmes en agriculture et tentent de s'en écarter.

D.4.4.2. La transformation, une échappatoire coercitif pour certaines agricultrices seules qui n'ont pas accès au foncier

Nous avons mis en évidence précédemment les difficultés structurelles rencontrées par certaines agricultrices enquêtées s'installant seules et les stratégies qu'elles se doivent d'adopter pour contourner ces inégalités d'accès aux ressources productives. Certaines initient une activité agricole sur de très petites surfaces (dans leur jardin, dans le jardin de leurs proches) et utilisent la diversification, en particulier la transformation, comme une activité transitoire pour compléter leurs revenus en attendant de pouvoir pérenniser leur activité agricole. Tandis qu'elles présentent des parcours d'installation très progressive (voire trop à leurs yeux), elles préparent des repas sur les marchés ou transforment et commercialisent des produits en achetant des matières premières. Parmi ces enquêtées, nombreuses sont celles qui expriment une lassitude par rapport au fait qu'elles sont sans cesse obligées de revoir leurs projets agricoles « à la baisse » ou de les remettre à plus tard. Les propos d'Audrey sont particulièrement éclairants à ce titre. Audrey a commencé à se lancer dans un projet agricole il y a quelques

années en déclarant une activité avec le statut d'artisan. Elle produit des boissons (Ginger beer, sirops de fruits, de plantes) qu'elle commercialise, elle vend également quelques œufs bio à un magasin de producteurs local (élevage de 12 poules pondeuses). Audrey a initié une activité agricole l'année où nous la rencontrons dans « *un petit jardin de 500m² dans son potager personnel* ». Elle explique que « *son projet à long termes est de produire des fruits, mais étant donné la réalité de [s]on installation, pour l'instant, [elle ne peut] pas planter de fruitiers* ». Malgré le fait qu'elle ait trouvé aujourd'hui, grâce à un réseau de connaissances très développé, un « petit » terrain (4000m²) – en pente, difficile d'accès, encore peu praticable, difficile à cultiver, sans accès direct à l'eau – elle témoigne « *ne pas vouloir arrêter son activité d'artisanale pour l'instant* » car c'est cette activité qui lui « *ramène un peu de sous* ». Il en est de même pour Anaïs qui est cotisante solidaire et déclare une activité artisan. Anaïs produit des rosiers et transforme sa production en hydrolats et en eau de rose qu'elle vend au marché, ce qui lui permet de sécuriser un revenu en attendant de pouvoir développer son projet d'arboriculture et de PPAM. Aurélie, qui à la suite de leur séparation s'est réinstallée seule sur un demi-hectare (prêt à usage), prépare des repas sur les marchés (pour compléter ses revenus et valoriser ses légumes déclassés) et « *ce qui la sauve* », dit-elle, c'est de faire de la vente de plants en début de saison car cette activité lui permet « *de rentrer un peu de liquidité en début de saison* ». Audrey affirme être obligée de « *valoriser [s]on temps de transformation et ton temps de commercialisation en vente directe* ».

Mundler et Ponchelet (1999) notaient déjà l'émergence de stratégies pour favoriser l'accès au foncier, telles que le développement de projets hors-sol ou la recherche de plus grande valeur ajoutée par le biais de la transformation, de la vente directe ou de la diversification. Une analyse prenant en compte les rapports de genre inhérents à l'activité agricole permet de prolonger ces résultats. Nous montrons qu'au sein de notre échantillon, les femmes sont particulièrement touchées par cette précarisation des projets agricoles que la diversification permet partiellement de compenser. Notons que ces éléments sont souvent subis par les agricultrices que nous avons interrogées et certaines expriment explicitement le fait qu'elles mettent en place ces activités de transformation parce qu'elles n'en ont pas vraiment le choix.

D.4.5. Éléments de conclusion : quels renouvellement pour le métier ?

La diversification s'exprime à des degrés différents car elle est plus ou moins intégrée aux systèmes agricoles étudiés. Elle peut constituer « un ajout » et être envisagée au prisme des rationalités économiques de nos enquêtés ou être pensée dès les origines du projet agricole et ancrée dans les systèmes. Nos enquêtés s'inscrivent davantage dans ce second cas. Ainsi, dans un contexte où toutes les fermes de notre échantillon présentent une diversité d'ateliers de productions, de modes de commercialisation, d'espèces cultivées, de produits transformés, nous avons cherché à mieux appréhender cette notion de diversification. Jusqu'à alors pensée comme une adjonction de nouvelles activités à celles développées en marge ou en complément d'une activité agricole jugée centrale (Gafsi, 2017), la diversification revêt un caractère renouvelé pour les personnes que nous avons interrogées car porteuse de sens et vectrice de transitions. Elle revêt un caractère particulier dans la mesure aussi où la majorité des personnes que nous

avons interrogées considèrent leurs pratiques en lien avec une agriculture diversifiée comme des allants de soi. Peut-on encore parler de « diversification agricole » dans ces situations-là ?

Aussi, la transformation des produits agricoles, la vente en circuits courts, l'accueil à la ferme ne correspondent plus seulement à l'introduction de nouvelles activités en prolongement de l'acte de production. Ces activités sont inhérentes à l'activité agricole elle-même et nos enquêté·e·s construisent des dispositions favorables à la réalisation des tâches qui s'y réfèrent, en particulier en remobilisant certaines compétences acquises dans leurs parcours personnel et professionnel. Les nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricoles que nous avons interrogé·e·s partagent la vision de ce qu'est être « un ou une bon·ne agriculteur·trice » : quelqu'un·e qui va mobiliser ces dispositions et qui donc élargi l'agriculture au-delà du simple fait de produire. La valorisation de ces façons d'envisager l'agriculture et l'activité agricole constitue un capital symbolique qui n'est pas forcément reconnu en dehors de ce groupe. En effet, cette approche et cette vision du métier ne sont pas forcément partagés par d'autres d'agriculteur·trice·s qui n'y associent pas forcément un capital symbolique. Ce que nos enquêté·e·s considèrent comme légitime, « la bonne agriculture », est une agriculture qui prend en compte la dimension sociale de l'agriculture, les aspects de transformation, la vente directe et la création de lieux de vie. Si bien que la diversification agricole cristallise différentes représentations de l'agriculture et cette reconnaissance constitue un enjeu pour le renouvellement du métier. Ces activités liées à la diversification participent à une redéfinition du métier, où les frontières entre production, transformation et commercialisation s'effacent progressivement, posant ainsi la question de la revalorisation – mais aussi de la redistribution – de ces tâches historiquement invisibilisées.

Dans la mesure où tou·te·s les enquêté·e·s s'emparent de ces tâches (à des degrés variables), et dans un contexte social où ces activités peuvent renvoyer à un engagement citoyen fort, elles se trouvent souvent (re)valorisées socialement voire réintégrées à une place bien plus importante que celle qu'elles occupaient jusqu'alors.

À ce titre, l'approche par les rapports de genre est riche car appliquée à l'agriculture, elle permet de déceler ce qui est socialement valorisé dans la construction du métier. La diversification, en tant que levier d'évolution des pratiques agricoles, s'accompagne d'une hiérarchisation implicite des tâches, où certaines activités restent perçues comme relevant d'un engagement annexe plutôt que d'un travail à part entière. En effet, le genre, en tant qu'outil d'analyse et rapport de pouvoir structurant la hiérarchie entre les catégories de sexe, est particulièrement utile pour questionner la valeur sociale attribuée aux activités, tant la division sexuée des tâches en agriculture s'est construite sur une hiérarchie mettant bien plus avant celles exercées par les hommes (Barthez, 1982 ; Lagrave, 1987). Alors que ces activités sont historiquement féminisées, leur intégration par les hommes tend paradoxalement à les légitimer davantage, illustrant un mécanisme bien documenté de revalorisation des tâches lorsqu'elles sont investies par le masculin. Les dernières recherches se sont appliquées à analyser la diversification agricole au prisme des rapports de genre sur lesquels elle se construit et qu'elle participe à contester mais aussi à reproduire. Nos résultats contribuent à réactualiser ce champ de recherches croisant genre et diversification agricole à l'aune de l'étude du groupe social des nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricoles.

Ces dynamiques de diversification, loin d'être neutres, s'inscrivent dans un jeu complexe de recomposition des inégalités de genre. Si elles offrent aux femmes des opportunités accrues de visibilité et de reconnaissance, elles ne remettent pas fondamentalement en question la hiérarchie des tâches. À mesure que ces activités gagnent en importance économique et symbolique, un processus « classique » se met en œuvre : ce qui était relégué à la sphère domestique ou perçu comme marginal devient légitime lorsqu'il est investi par les hommes. Cette appropriation masculine de la diversification que nous observons sur certaines exploitations pose ainsi la question du maintien d'un double standard dans l'agriculture, où les femmes restent cantonnées aux marges du métier, même lorsque celui-ci se reconfigure. Autrement dit, si la diversification constitue indéniablement un levier de transformation des pratiques agricoles, rien n'indique à ce stade de notre analyse qu'elle constituerait pour autant une remise en cause totale des rapports de domination qui structurent historiquement le monde agricole.

Si les nouveaux actifs agricoles redessinent certaines lignes du métier, ils ne remettent pas fondamentalement en cause les inégalités de genre. Comme l'a montré l'analyse des installations en couple (**D.1.4**), les femmes restent souvent reléguées à un rôle de soutien économique avant de s'investir pleinement dans l'exploitation. De même, l'investissement des hommes dans la diversification ne signifie pas une revalorisation automatique du travail des agricultrices, mais tend parfois à renforcer leur propre légitimité dans ces sphères. Ainsi, loin d'être un facteur d'égalité, ces transformations révèlent plutôt une reconfiguration des asymétries de pouvoir, où les normes dominantes se recomposent sans disparaître complètement.

E – DISCUSSION GÉNÉRALE, QUESTIONS DE RECHERCHE NON ENCORE EXPLORÉES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES

L'installation des nouveaux et nouvelles actif·ve·s agricoles constitue un phénomène révélateur des recompositions en cours au sein du monde agricole et, plus largement, des rapports entre agriculture et société. À travers la diversité des trajectoires des nouveaux actifs et nouvelles actives agricoles, notre recherche met en évidence la manière dont ces nouveaux entrants s'approprient, contournent ou réinterprètent les normes et les cadres institutionnels du métier. Au-delà de la seule diversité des parcours, c'est la question plus large de l'ouverture des mondes agricoles à l'altérité qui se pose ici : ouverture à des profils non issus du milieu, à des formes alternatives d'apprentissage et d'exercice du métier, à des modèles de production et de commercialisation différents. Cette dynamique, si elle reflète une adaptation aux nouvelles contraintes du secteur, interroge aussi les tensions qui persistent dans un monde agricole marqué par des héritages historiques et sociaux structurants voire bloquants.

Ainsi, le projet TRAJECTOIRES a permis de mettre en lumière la diversité des parcours d'installation et les multiples tensions qui traversent le renouvellement générationnel en agriculture. Toutefois, plusieurs axes de recherche restent à approfondir pour mieux comprendre les dynamiques en cours et leurs implications sur l'avenir du secteur agricole. Cette présente partie a pour objectif de rappeler les résultats saillants de notre étude et de les discuter au regard de la littérature scientifique existante. Nous y mettons également en évidence les zones d'ombre restant encore à approfondir et les réflexions auxquelles nos résultats ont conduits, réflexions qu'il s'agira de creuser dans de futures recherches.

E.1. Parcours de vie variés créant des dispositions différenciées

E.1.1. Résultats

L'entrée en agriculture ne s'opère pas sur un terrain vierge

Nos résultats prolongent les travaux de cette dernière décennies ayant contribué à déconstruire l'image prétendument homogène de la figure des « néopaysans et neopaysannes » (Dolci et Perrin, 2023 ; Gazo, 2023 ; Paranthoen, 2021 ; 2014 ; Morel, 2019 ; Rouvier, 2016 ; Samak, 2017). Ils montrent que loin d'une rupture radicale avec le monde agricole et rural, les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de nos enquêté·e·s révèlent au contraire souvent des formes de continuité avec ces univers. Nombre d'entre eux et elles ont développé, au fil de leur parcours, un rapport familier et sensible au vivant, que ce soit par des expériences de vie en milieu rural, des formations en lien avec l'environnement ou l'agriculture, ou des expériences rémunérées ou non au sein d'exploitations agricoles. L'entrée en agriculture ne s'opère donc pas sur un terrain vierge : les enquêté·e·s mobilisent des savoirs et des dispositions préexistantes, mais de manière inégalement distribués. Selon leurs parcours antérieurs, certain·e·s disposent déjà d'un capital culturel et humain qui leur permet de s'intégrer plus ou moins facilement, de tisser des liens sociaux et de construire un capital social.

Les difficultés d'accès aux ressources productives : dans quelles mesures est-il possible de les contourner ?

Nos résultats montrent également que les différentes dispositions des enquêté·e·s en capital économique, social, culturel ou encore humain impactent l'accès aux ressources. Bien entendu, **l'accès au foncier apparaît comme un enjeu clé pour nos enquêté·e·s**. En cela, nos résultats s'accordent avec la littérature sur le sujet (Barral et Pinaud, 2017 ; Mundler et Ponchelet, 1997). Cependant, nous montrons que les difficultés rencontrées par nos enquêté·e·s vont au-delà de la seule question foncière. En effet, l'analyse des conditions de développement des différents systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s met en exergue la nature des ressources productives et les conditions de leur accès comme des éléments des systèmes et de leur pérennisation. Les difficultés d'accès au foncier ou l'inadaptation des ressources foncières aux projets initiaux de nos enquêté·e·s peut les amener à reconfigurer leur projet jusqu'à l'inscrire en marge des dynamiques agraires du territoire.

Dans ce contexte, deux situations se dégagent (**D.3.**). D'une part, un ensemble d'enquêté·e·s parvient à contourner les difficultés d'accès aux ressources productives et à mettre en place des systèmes pérennes. Ces enquêté·e·s sont davantage dotés en ressources et se caractérisent par :

- (1) des parcours et des formations initiales en lien avec l'agriculture ou l'environnement au sens large,

- (2) des expériences de salariat agricole ayant permis un lien étroit avec la pratique agricole, mais aussi une acculturation aux normes professionnelles agricoles,
- (3) des installations progressives en couple où l'un·e des conjoint·e·s contribue au développement de l'activité agricole en conservant un emploi extérieur. Ainsi, les trajectoires des couples hétérosexuels ayant suivi des formations agricoles et s'installant ensemble apparaissent relativement plus stabilisées. Dans ces configurations, l'un des conjoints (souvent l'homme) a généralement amorcé le projet en premier, tandis que l'autre (souvent la femme) rejoint progressivement l'exploitation, d'abord par un emploi salarié externe permettant de sécuriser le revenu du foyer, avant de s'installer à son tour avec un statut officiel. Ce modèle, bien qu'offrant des conditions plus favorables à la pérennisation de l'exploitation, participe aussi à la reproduction d'une division sexuée du travail et des rôles au sein du couple, où les femmes demeurent plus souvent en position de « soutien » à l'installation initiale.

D'autre part, un ensemble d'enquêté·e·s, plus faiblement dotés en ressources, en particulier foncières, ou dans des conditions inadaptées ou agronomiquement défavorables, contraint·e·s de développer des systèmes d'autant à rebours de la dynamique agraire et fragiles économiquement. Ces enquêté·e·s se caractérisent par des expériences de socialisation au milieu agricole moins marquées en raison de trajectoires familiales, scolaires et professionnelles plus éloignées de cet univers. Ils et elles apparaissent plus vulnérables que d'autres face aux obstacles institutionnels et sociaux. À cette fragilité structurelle, s'ajoutent des inégalités de genre marquées : les femmes s'installant seules, en dehors du cadre familial et sans associé, font face à des freins spécifiques liés à la persistance des normes de genre dans l'accès aux ressources et la reconnaissance du travail agricole (E.3.).

E.1.2. Pistes de recherches futures

Approfondir les analyses sur le capital social

Nous avons mis en évidence que des réseaux d'interconnaissance, des réseaux de pairs formels ou informels se constituent tout au long des parcours de nos enquêté·e·s. Ce capital social facilite l'accès aux ressources productives nécessaires à l'exercice du métier (foncier, équipements, informations), dans un contexte où les dynamiques locales et les relations interpersonnelles jouent un rôle déterminant. C'est particulièrement le cas pour certaines agricultrices installées seules qui pallient certaines inégalités d'accès à ces mêmes ressources via la construction d'un capital social « surdéveloppé ». Nous avons également montré que le capital social est particulièrement mobilisé par les nouvelles et nouveaux actif·ve·s enquêté·e·s lorsqu'il s'agit de commercialiser les produits, d'accueillir à la ferme, de créer des lieux de vie, participant ainsi à une dynamique sociale et territoriale plus large.

Cependant, nous avons peu investi la façon dont le capital social était construit progressivement au fil des parcours, au sein d'espaces de formation à la fois formels et informels, et la façon dont il pouvait influencer de manière dynamique la construction de dispositions différenciées chez les enquêté·e·s. Les personnes que nous avons rencontrées sont, pour la majorité, intégrées dans

une grande diversité de réseaux, de différents types (agricoles, para agricoles), avec des finalités variées (commercialisation, sortir de l'isolement, entraide, militantisme, etc.). Ces réseaux sont plus ou moins ancrés dans les territoires, portent en eux différentes représentations sociales (marquées par un antagonisme fort entre « nouveaux » et « anciens ») et sont révélateurs des différents paradigmes qui animent le monde agricole aujourd'hui. Nos résultats tendent à montrer que ce capital social, développé tout au long des parcours, contribue à expliquer aussi les types de systèmes que les enquêté·e·s mettent en place. Au-delà de ça, ils et elles font preuve de réflexivité vis-à-vis de leur capital social, portent des discours critiques sur ces réseaux et leurs fonctionnements, leurs différences, leurs motivations à les intégrer (ou non), leurs conditions d'accès, et ce qu'ils leur apportent ou leur ont apporté (réseaux d'opportunité ou de valeurs notamment).

Finalement, la question de la création de réseaux locaux se constituant autour de valeurs communes au sein de ce groupe social reste encore à explorer ; tout autant que les effets territoriaux qui peuvent les renforcer. De futures recherches permettraient de comprendre comment les dynamiques d'intégration dans le tissu local structurent les parcours qui conduisent à l'agriculture, la construction des compétences et l'acquisition d'un capital symbolique conférant une légitimité professionnelle.

Analyser les reconfigurations des collectifs professionnels et les tensions entre modèles agricoles

Comme précédemment évoqué, les nouveaux et nouvelles actif·ve·s ne s'insèrent pas seulement dans des exploitations individuelles, mais peuvent participer aussi à la transformation des collectifs professionnels agricoles. Comment ces collectifs se reconfigurent-ils face à l'arrivée de ces nouveaux profils ? Ces agriculteur·trice·s contribuent-ils et elles à recomposer les solidarités paysannes et les structures d'entraide (coopératives, CUMA, circuits de distribution) ?

Une analyse des interactions entre les nouveaux·elles actif·ve·s et les agriculteur·trice·s déjà en place permettrait d'éclairer les tensions entre modèles agricoles et de mieux comprendre les mécanismes d'intégration, de recomposition ou d'exclusion.

E.2. Contribution de ces systèmes à une agriculture plus vertueuse

E.2.1. Discussion sur l'approche méthodologique

L'étude de cas à l'échelle de la petite région

La comparaison des deux régions d'étude met en exergue les difficultés d'accès aux moyens de production comme un élément encourageant une reconfiguration des systèmes, jusqu'à ce qu'ils revêtent des caractéristiques marginales vis-à-vis des dynamiques agraires de la région. Elle met en effet en évidence différents aspects sous-jacents aux difficultés d'accès aux ressources productives : d'une part les caractéristiques agricoles de la région (surfaces situées dans des parties de l'écosystème cultivé à plus fort potentiel de fertilité, transmissibilité des structures agricoles, adéquation entre les structures existantes et les aspirations des NAA), d'autres parts celles des individus (capital social, capital symbolique et mobilisation de ceux-ci dans l'accès aux ressources).

Les parcours d'installation et de consolidation des systèmes portés par les nouveaux et nouvelles actif·ve·s sur le temps long

En outre, nos résultats ont confirmé que l'installation agricole ne se réduit pas à un moment précis, mais s'inscrit dans un processus temporel évolutif, marqué par des ajustements, des bifurcations voire des réorientations. Une recherche sur le temps long dans le Quercy – sur une décennie par exemple, permettrait de mieux comprendre les dynamiques de consolidation des exploitations et les facteurs déterminants leur pérennité. Comment s'opèrent leur ancrage dans le temps ? Quelles sont les stratégies d'adaptation mises en place face aux crises économiques, climatiques ou sociales ? Comment évoluent les freins ou opportunités auxquelles ils-elles font face sur le moyen et long terme ?

E.2.2. Conditions de pérennisation des systèmes développés par les nouveaux·elles actif·ve·s agricoles

Des trajectoires sous contrainte : recompositions des accès aux ressources et reconfigurations des systèmes

Les trajectoires des nouveaux actifs agricoles étudiés dans le Quercy révèlent une inscription dans des logiques d'adaptation et de réajustement aux contraintes structurelles du secteur. Notre étude a mis en lumière un double processus : d'une part, la difficulté d'accès aux ressources productives (foncier, capital économique, réseaux professionnels) tend à modeler les projets et à les inscrire en marge des dynamiques agraires locales ; d'autre part, les individus mobilisent une diversité de capitaux – social, culturel, symbolique – pour compenser ces inégalités d'accès et sécuriser leur installation.

La comparaison des deux territoires d'étude illustre bien cet effet structurant des contextes locaux sur les modalités d'installation. En Quercy Rouergue, où l'agriculture est plus spécialisée et où la pression foncière est plus forte, les nouveaux actifs doivent davantage composer avec des structures agricoles héritées, limitant de fait leurs marges de manœuvre. À l'inverse, en Quercy Blanc, caractérisé par des structures plus diversifiées et une dynamique néorurale plus marquée, les nouveaux actifs trouvent davantage d'opportunités d'installation, notamment via des formes collectives ou en accédant à des espaces laissés vacants par l'agriculture conventionnelle. Cette différenciation territoriale souligne combien l'installation agricole ne peut être pensée indépendamment des structures agraires locales et des formes de transmission existantes.

Pour autant, ces trajectoires ne se réalisent pas sans résistances. L'entrée dans le métier, notamment pour celles et ceux qui ne disposent ni d'un ancrage familial agricole, ni d'un capital économique suffisant, reste marquée par des obstacles qui ne sont pas seulement d'ordre matériel, mais aussi symbolique. L'accès à la légitimité professionnelle, la reconnaissance par les pairs et l'intégration aux réseaux locaux apparaissent comme des éléments déterminants du succès ou de l'échec de ces nouvelles installations. Comme l'ont montré d'autres travaux sur l'installation hors cadre familial (Purseigle et Hervieu, 2006 ; Barral, 2021), ces processus de reconnaissance sont souvent plus longs et plus incertains que pour les agriculteur·rice·s issu·e·s du monde agricole, renforçant ainsi les inégalités d'accès au métier.

Pistes de recherches futures

Les trajectoires analysées révèlent un paradoxe central : si les nouveaux et nouvelles actif·ve·s sont porteur·se·s d'initiatives qui contribuent à la diversification des formes d'agriculture et à l'adaptation aux défis contemporains (climatiques, économiques, sociaux), ils et elles restent particulièrement vulnérables dans les premières années de leur installation. Cette précarité tient à la fois à la fragilité économique des systèmes développés – souvent basés sur des circuits courts, des polycultures ou des approches agroécologiques nécessitant du temps pour être viables – et à la difficulté d'accès aux aides publiques, encore largement conditionnées par des référentiels techniques et économiques façonnés par l'agriculture conventionnelle productiviste.

Aussi, les dispositifs d'accompagnement à l'installation apparaissent insuffisamment adaptés à la diversité des trajectoires observées. La structuration du parcours d'installation autour de la DJA et du PPP privilégie encore un modèle d'installation standardisé, laissant de côté les formes plus progressives ou atypiques d'entrée dans le métier. L'enjeu pour la recherche est donc double : faciliter l'orientation des politiques publiques vers une meilleure prise en compte les trajectoires non linéaires et les formes alternatives d'apprentissage du métier, et d'autre part analyser leur rôle dans la sécurisation des systèmes développés, notamment via des mécanismes de soutien à la transition agroécologique et à la diversification des productions.

E.2.3. La contribution des nouveaux actifs à l'émergence d'un nouveau paradigme agri-social

Résultats

La majorité des systèmes proposés par les enquêté·e·s est pensée vis-à-vis d'objectifs multiples : générer un revenu mais également préserver l'écosystème cultivé et contribuer au développement du tissu social à l'échelle territoriale. Ces systèmes génèrent des externalités positives, telles que la préservation de la qualité des eaux et des sols, la biodiversité cultivée et non cultivée, la préservation (voire la réouverture) de paysages cultivés, ou encore le dynamisme territorial. Cependant, nos enquêté·e·s se heurtent au fait que ces externalités positives générées n'aboutissent pas toujours à la création d'un surplus de valeur ajoutée. En outre, leur création repose sur très souvent sur une surcharge de travail. Ces éléments font échos aux réflexions relatives à la création de biens publics et ruraux par l'agriculture et l'absence de leur rémunération (Berriet-Sollic, 2016).

L'ouverture des mondes agricoles à des profils plus diversifiés – en termes de parcours, d'expériences, de modèles productifs – ne constitue pas seulement un enjeu pour le renouvellement générationnel : elle représente un levier majeur pour repenser les modes de production et d'organisation du travail en agriculture face aux défis environnementaux et sociaux contemporains. Notre recherche souligne ainsi l'importance de dépasser une vision purement institutionnelle de l'installation agricole pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, les résistances qui persistent et les transformations qui se dessinent. L'enjeu n'est donc pas seulement d'accompagner ces trajectoires, mais aussi de reconnaître leur rôle dans la transition du secteur et d'adapter les politiques agricoles en conséquence.

Pistes de recherches futures

Les nouveaux·elles actif·ve·s agricoles ne sont pas seulement des acteurs économiques, mais aussi des acteurs territoriaux qui participent aux dynamiques locales. De ce fait, l'ancrage territorial et les effets des installations sur les dynamiques locales restent encore à creuser. Dans quelles mesures les installations des nouveaux et nouvelles actif·ve·s contribuent-elles au développement des territoires ruraux ? Favorisent-elles la revitalisation de certains bassins de vie ? Une recherche centrée sur les effets sociaux et économiques de ces formes d'installations permettrait de mieux évaluer leurs impacts sur la cohésion territoriale et les transformations des paysages agricoles.

De plus, il apparaît important de poursuivre l'évaluation de la contribution de ces systèmes aux transitions à l'échelle des territoires. En particulier, documenter les conditions auxquelles certains installé·e·s parviennent à faire émerger des systèmes performants sur le plan économique, pertinent sur le plan environnemental et contribuant à la justice sociale. Ces réflexions seront approfondies durant les trois années à venir grâce au projet de thèse conduit par Coline Kneib au sein de l'École d'Ingénieurs de Purpan.

E.3. Les apports sur le genre

Un des objectifs généraux de notre étude était de questionner l'installation agricoles des personnes non issues du monde agricole (dont les parents n'étaient pas actifs agricoles) au prisme des rapports de genre. En particulier, nous nous sommes attachées à caractériser les parcours des femmes de notre échantillon afin d'identifier les difficultés auxquelles elles font face. En effet, la littérature croisant genre et agriculture montre que les inégalités ayant historiquement construit l'agriculture persiste à la fois dans les parcours d'accès au métier (Rieu et Dahache, 2008), le quotidien professionnel (Comer, 2016), ainsi que dans les espaces de pouvoir que sont les espaces de la représentation professionnelle (Comer, 2014, 2018 ; Le Brun et al., 2023). Nos résultats contribuent à renouveler ces approches.

E.3.1. Des statuts professionnels revendiqués mais qui cachent de nouvelles inégalités

Résultats

Le travail de Madlyne Samak (2017) fait apparaître la production et la reproduction d'inégalités de genre au travail chez les groupes d'agricultrices et d'agriculteurs néoruraux. En particulier dans le cadre d'installations en couple, cette autrice montre que les inégalités de genre demeurent « un impensé » pour les personnes enquêté·e·s, plus soucieuses de la santé économique de leurs exploitations. Dans ce cadre, les conjointes tendent à ne pas revendiquer de statut professionnel. Notre étude vient nuancer ces résultats. En effet, qu'elles soient associée de GAEC ou conjointes collaboratrices, l'ensemble des conjointes rencontrées avait un statut au moment de l'entretien.

Pistes de recherches futures

Cependant, des questions restent à creuser :

- Si elles ont toutes un statut, il n'en demeure pas moins que ces statuts sont très hétérogènes : ils n'apportent pas le même niveau de reconnaissance professionnelle, ni de capacité d'action sur les exploitations.
- A quel moment du processus d'installation les conjointes revendiquent-elles ce statut ? Nous avons montré que pour les couples de notre échantillon, l'installation a souvent été progressive. Avant d'acquérir un statut, les conjointes ne continuent-elles pas à travailler dans l'ombre de leur conjoint ? Notre enquête tend à montrer que cette inégalité persiste.

Finalement, analyser l'acquisition progressive des statuts au prisme du genre, et au fil des trajectoires, n'est pas neutre. Notamment car notre travail montre aussi que la question des statuts professionnels ne se pose pas que pour les agricultrices qui s'installent en couple (ou en collectif) mais aussi pour celles qui s'installent seules. En effet, nos résultats suggèrent que

certaines femmes seules continuent de faire face à des inégalités structurelles (E.3.3.) qui les privent de statuts professionnels équivalents à ceux de leurs homologues masculins (elles déclarent un statut d'artisane ou de cotisante solidaire) car elles ne sont pas en mesure de déclarer une activité agricole.

E.3.2. L'invisibilisation du rôle clé des conjointes durant les premières années de l'installation

Historiquement, les conjointes ont joué un rôle clé, mais souvent invisible, dans le maintien des exploitations agricoles familiales (Cardon, 2004 ; Bessière, 2004). Concrètement, ce rôle s'est traduit par un travail gratuit sur la ferme, la prise en charge d'une grande partie (pour ne pas dire la totalité) des tâches domestiques, ainsi qu'un apport financier soutenant le foyer et pouvant être réinjecter aux finances de l'exploitation.

Résultats

Nos résultats montrent qu'au sein de notre échantillon, ce rôle est toujours présent. En particulier, les conjointes jouent un rôle clé durant les premières années de l'installation en continuant à travailler à l'extérieur, en contribuant également de façon significative, la majeure partie du temps, au travail de l'exploitation et en prenant en charge les tâches domestiques. Notre entrée d'analyse par les parcours de vie nous montre que ces premières années de l'installation tendent à les renvoyer à des positions sociales particulières confortant certaines normes de genre historiquement structurantes en agriculture.

Pistes de recherches futures

Si nous montrons que lorsque ces agricultrices acquièrent un statut, ces normes de genre semblent se reconfigurer, de futurs travaux de recherche complémentaires permettraient de mieux caractériser cette reconfiguration – à la fois en termes de reconnaissance du travail des femmes, mais également en termes de légitimité professionnelle.

E.3.3. Les agricultrices qui s'installent seules, parmi les plus marginalisé·e·s ?

Résultats

Nos résultats montrent que les femmes qui s'installent seules sont parmi nos enquêté·e·s qui expriment le plus de difficultés à accéder aux ressources de production. Comme l'ont déjà montré Annes et al. (2021), elles sont perçues par leurs pairs et leur entourage comme moins légitimes pour exercer la profession agricole. Notre étude montre également que l'accès au foncier demeure un question majeure dans leurs parcours. Face aux freins qu'elles rencontrent à trouver des terres agricoles, elles doivent souvent revoir leurs projets à la baisse et à surinvestir les activités de transformations afin de dégager un revenu minimum.

Pistes de recherches futures

Notre recherche a montré que les agricultrices s'installant seules sont celles qui sont perçues comme étant les moins légitimes à exercer le métier. Parmi elles, ce sont celles qui présentent des parcours davantage urbains et qui sont le moins acculturées aux normes professionnelles dominantes régissant le métier qui souffrent le plus de ces représentations. Cela étant dit, il ne serait pas juste de considérer que les parcours de ces agricultrices ne leur permettent pas d'accéder au métier. Ces agricultrices s'installent dans un environnement social qui ne se pense pas prêt à accueillir de tels profils au regard, notamment, de l'agriculture qui y est socialement privilégiée. Dans la perspective de rendre cet environnement plus inclusif, de futures recherches pourraient être développées pour tenter de mieux cerner l'influence et la systémicité de certaines discriminations structurelles pesant encore aujourd'hui sur ces agricultrices.

Ces pistes d'ouverture encouragent à appréhender plus finement les blocages structurels genrés qui persistent, quelles que soient l'origine sociale ou professionnelle des femmes, leurs compétences et leurs connaissances du milieu agricole. Cela permettrait aussi de mieux comprendre ce qui se joue dans les espaces ruraux, dans le rapport à l'altérité et à l'ouverture sociale et culturelle.

E3.4. Diversification : quelles recompositions des inégalités ?

Résultats

Notre étude fait émerger un nouveau questionnement relatif à la diversification. Cette dernière s'accompagne en effet d'une tension latente : reste-t-elle un espace d'autonomisation pour les femmes ou un outil de reproduction des inégalités sous des formes renouvelées ? Si les hommes s'approprient progressivement ces nouvelles activités, avec à la clé une reconnaissance sociale et économique accrue, les agricultrices, elles, peinent encore à être considérées comme des cheffes d'exploitation à part entière. Ces dernières décennies, la division sexuée des tâches en agriculture a souvent été étudiée au prisme de l'analyse du partage entre des activités de diversification (pour les femmes) et « les autres » tâches (pour les hommes) (Annes et Wright, 2017 ; Giraud, 2011 ; Giraud et Remy, 2013). Un des enjeux de recherche qui émerge de notre travail est d'analyser la recomposition de certaines inégalités dans le partage même des tâches liées à la diversification, étant donné que les hommes s'y investissent aussi.

Pistes de recherche futures

Le glissement que nous venons d'évoquer interroge : l'élargissement des tâches considérées comme agricoles favorise-t-il réellement une plus grande égalité, ou assiste-t-on à une simple redistribution des rôles où les hommes captent les nouvelles formes de légitimité professionnelle ? Le fait que les hommes les investissent également laissent apparaître de nouvelles formes de domination – ce que nous avons commencé à mettre en évidence via l'analyse de la valorisation sociale attribuée à ces tâches et que de futures recherches pourraient creuser davantage.

F – PISTES D’ACTIONS À L’ATTENTION DES DÉCIDEURS PUBLICS

Face aux profondes mutations du renouvellement générationnel en agriculture, nos travaux invitent à formuler différentes recommandations vis-à-vis des décideurs publics.

F.1. Renforcer l’inclusivité des organisations professionnelles agricoles (OPA)

Les OPA jouent un rôle déterminant dans l’accompagnement des agriculteurs et l’accès aux ressources productives. Cependant, nos résultats mettent en évidence que leur action ne permet pas de palier les freins rencontrés en particulier par les candidat·e·s à l’installation ayant des difficultés à intégrer le groupe professionnel.

Aussi, nous préconisons de :

#1. Réformer les parcours d’accompagnement pour assurer une prise en compte effective de la diversité des profils d’installé·e·s et des spécificités de chacun·e. Cela implique la formation des conseillers agricoles aux réalités spécifiques des femmes et des personnes faiblement sociabilisées au contact du milieu rural. Ces évolutions nécessaires devront être réfléchies en associant l’ensemble des acteurs de l’accompagnement (Chambres départementales d’agriculture, CIVAM, ADEAR, Terre de Liens).

#2. Intégrer une approche genrée dans les politiques d’accompagnement afin de lutter contre les inégalités persistantes dans l’accès aux ressources et à la reconnaissance professionnelle. Parmi les pistes d’action, il s’agit notamment de systématiser des temps individuels avec les candidates femmes au sein des parcours d’accompagnement à l’installation y compris dans le cas des installations de couple ou en collectif.

#3. Encourager la représentation syndicale des nouveaux installé·e·s, faciliter leur accès aux instances de gouvernance et créer des espaces de dialogue entre différentes sensibilités agricoles. Des dispositifs de discrimination positive en faveur des femmes pour faciliter leur accès aux instances de décision pourront être réfléchis.

F.2. Renforcer les dispositifs d’accompagnement et les étendre sur une plus longue période

Nos résultats donnent également à voir des parcours d’installation avec des enjeux différents selon leur ancrage régional et des dynamiques temporelles hétérogènes. Le caractère progressif de certaines installations résulte à la fois des freins rencontrés et dans certains cas d’une démarche pragmatique et prudente liée à une acquisition de compétences par l’expérience. Un accompagnement dans la durée apparaît ainsi pertinent.

En cela, nous préconisons de :

#4. Créer un parcours d'intégration sécurisé, avec un statut hybride pour les candidat·e·s à l'installation permettant une immersion progressive dans le métier (formations rémunérées, compagnonnage, accès facilité à des espaces-test agricoles).

#5. Développer des dispositifs de mentorat et d'accompagnement personnalisé, en s'appuyant sur des agriculteurs référents capables d'accompagner les nouveaux installé·e·s dans leurs premières années, et en intégrant une dimension de médiation territoriale pour favoriser l'insertion locale des nouveaux actifs agricoles.

#6. Renforcer voire systématiser la place des expériences agricoles rémunéré·e·s (stages, salariat agricole, CEFI) au sein des parcours d'accompagnement à l'installation.

#7. Territorialiser les BPREA et adapter leurs contenus aux réalités locales, en intégrant une formation plus ancrée dans les spécificités des territoires d'installation, en développant des modules en partenariat avec les acteurs agricoles locaux et en renforçant les périodes de stage et d'immersion sur des exploitations représentatives de la diversité des modèles présents dans chaque région.

#8. Faire de l'accueil des nouveaux installé·e·s un enjeu territorial majeur, en incitant les communes et les intercommunalités à développer des dispositifs d'accueil spécifiques : mise en réseau avec les agriculteurs en place, accompagnement à l'installation, intégration aux dynamiques locales, création de comités d'accueil favorisant les liens sociaux et professionnels.

#9. Accroître les aides à l'installation et étendre celles-ci sur les cinq premières années en réponse non seulement à la dynamique d'investissement inhérente à l'installation mais également aux surcoûts liés aux premières années d'expérimentation.

F.3. Garantir un accès équitable aux moyens de production

Comme notre étude l'a montré, l'accès aux moyens de production constitue un des éléments conditionnant la configuration des systèmes de production proposés par les nouveaux actifs. Les installé·e·s les plus faiblement doté·e·s en ressources, en particulier foncières, ou dans des conditions inadaptées, sont contraint·e·s de développer des systèmes d'autant à rebours de la dynamique agraire et fragiles économiquement. L'intervention publique doit être renforcée pour favoriser l'accès aux moyens de production en particulier pour les femmes et les nouveaux actifs agricoles.

Ainsi, nous recommandons de :

#10. Renforcer l'encadrement des transactions foncières dans le cadre de la transmission des fermes, en conditionnant les aides à la cessation d'activité à une mise en publicité des terres et en imposant des critères de transparence dans l'attribution des terres agricoles.

#11. Mobiliser les SAFER et les collectivités locales pour identifier et sanctuariser des terres vacantes et créer les conditions de leur accès aux nouveaux actifs agricoles, en particulier en fermage.

#12. Encourager les formes innovantes d'accès au foncier, comme le portage foncier par des collectivités ou des structures associatives, les fermes collectives et les dispositifs de portage temporaire pour les nouveaux installés.

#13. Intégrer la problématique du logement rural dans les politiques d'aménagement du territoire afin de faciliter l'accès au logement des nouveaux installés et encourager la mise à disposition de logements agricoles sur les fermes en transmission.

#14. Encourager la mutualisation des outils et des ressources en soutenant les coopératives de matériel, les tiers-lieux agricoles et les groupements d'achat collectifs pour limiter les investissements initiaux des nouveaux installé·e·s.

#15. Renforcer les dispositifs de discrimination positive en faveur des femmes pour favoriser leur accès aux aides à l'installation et aux terres agricoles. La majoration de la DJA pour les installées femme en Occitanie pourrait notamment être renforcée et étendue à l'ensemble des régions.

F.4. Rémunérer la création et la préservation de biens publics en agriculture

Notre recherche montre enfin que les nouveaux actifs agricoles font émerger des systèmes de production nouveaux qui, au prix d'un fort investissement en travail, contribuent à des objectifs pluriels : création de valeur ajoutée, préservation des écosystèmes cultivés, création de liens entre catégories de population, contribution au dynamisme social des territoires ruraux, etc. Les pratiques qu'ils développent alimentent une réflexion portant sur la plurifonctionnalité de l'agriculture et la rémunération des externalités positives générées par leur activité.

Cela nous invite à préconiser de :

#16. Repenser l'évaluation et l'accompagnement des projets portés par les candidat·e·s à l'installation au-delà des critères de rentabilité économique en valorisant également les aspects ayant trait à la multifonctionnalité de l'activité agricole. Cela implique la formation des conseiller·e·s agricoles pour accompagner au mieux des projets alternatifs vis-à-vis des systèmes conventionnels.

#17. Favoriser l'intégration des nouveaux actifs agricoles à l'ensemble des collectifs agroécologiques afin de tirer profit de façon privilégiée des pratiques développées au sein de leur exploitation.

#18. Développer à l'échelle nationale des dispositifs d'aides publiques types paiements pour services environnementaux rémunérant les externalités positives générées par les systèmes de production les plus vertueux, au prix d'un investissement en travail.

G – BIBLIOGRAPHIE

Agreste, 2024. GRAPH'AGRI 2024 – 46ième Edition. Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2024Integral/detail/>

Agreste, (2023). « Signes de qualité ou d'origine ». *Agreste Etudes*, n° 4.

Altieri, M., Nicholls, C., Montalba. R., (2017). « Technological Approaches to Sustainable Agriculture at a Crossroads: An Agroecological Perspective ». *Sustainability* 9 (3), pp. 349.

Annes, A., Wright, W., (2015). « “Creating a room of one's own”: French farm women, agritourism and the pursuit of empowerment », *Women's Studies International Forum*, 53, pp. 1-11.

Annes, A., Wright, W., (2017). « Agricultrices et diversification agricole : l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis ». *Cahiers du Genre*, 63 (2), pp. 99-120.

Annes, A., Wright, W., Larkins, M., (2021). « ‘A Woman in Charge of a Farm’: French Women Farmers Challenge Hegemonic Femininity ». *Sociologia Ruralis*, 61 (1), pp. 26-51.

Anzalone, G., Mazaud, C., (2021). L'énergiculteur, figure de la diversification en agriculture. *La nouvelle revue du travail*, (18).

Barral, S., Pinaud, S.. (2017) « Accès à la terre et reproduction de la profession agricole : Influence des circuits d'échange sur la transformation des modes de production ». *Revue Française de Socio-Économie* 18 (1), pp. 77-99.

Barthez, A., (2005). « Devenir agricultrice : À la frontière de la vie domestique et de la profession ». *Économie Rurale*, 289-290 (5), pp. 30-43.

Becker, H. (1963). *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*. New York City, Free Press of Glencoe, 247 p.

Bell, S. E., Hullinger A., Brislen. L., (2015). « Manipulated Masculinities: Agribusiness, Deskilling, and the Rise of the Businessman-Farmer in the United States ». *Rural Sociology*, 80 (3), pp. 285-313.

Beltran G., (2017). « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle ». *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 48 (1), pp. 87-107.

Bermond, M., Guillemin, P., Maréchal, G., (2019) « Quelle géographie des transitions agricoles en France ? Une approche exploratoire à partir de l'agriculture biologique et des circuits courts dans le recensement agricole 2010 ». *Cahiers Agricultures* 28:16.

- Berriet-Sollicec, M., (2016). *La production de biens publics en agriculture*. Educagri éditions. Références, 224p.
- Bessière, C., (2004). « Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur ! ». Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales, *Cahiers du Genre*, 37 (2), pp. 93-114. DOI 10.3917/cdge.037.0093
- Bessière, C., Bruneau, I., Laferté G., (2014). « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, 96 (4), pp. 5-26.
- Bessiere, J., Annes, A., (2018). « L'alimentation au cœur des sociabilités ville-campagne », *AOF Anthropology of food*, [Online], Online since 27 June 2018, <http://journals.openedition.org/aof/8297>
- Bidet, A., (2011). *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Puf, « Le lien social », 416 p.
- Bienvenu, C., (2018). « L'installation des néo-paysans en Ile-et-Vilaine : les conditions d'une vraie rupture ? » *Pour* 234-235, pp. 209-216.
- Blanchet, A., Gotman, A., (2007). Série « L'enquête et ses méthodes », *L'entretien* (2e éd. refondue). Paris : Armand Colin.
- Bourdieu, P., (1979). *La distinction*. Paris, Minuit, 670 p.
- Bourdieu, P., (2015). *Sociologie générale vol. 1 : Cours au Collège de France 1981-1983*. Paris, Seuil. 756 p.
- Bourdieu, P., Wacquant, L., (1992). *Pour une anthropologie réflexive*. Paris: Edition Seuil, 267p.
- Brandth, B., (1995). « Rural Masculinity in Transition Gender Images in Tractor Advertisements ». *Journal of Rural Studies*, 11 (2), pp. 123-133.
- Brusset, C., Robichon, C., (2024). Diagnostic agraire du bassin versant du Lemboulas. Mémoire de fin d'étude du diplôme d'ingénieur AgroParisTech, 205p.
- Bryant, L., (1999). « The Detraditionalization of Occupational Identities in Farming in South Australia ». *Sociologia Ruralis*, 39 (2), pp. 236-261.
- Burton R., Kuczera C. et Schwarz G. (2008). « Exploring Farmers' Cultural Resistance to Voluntary Agri-environmental Schemes ». *Sociologia Ruralis*, 48 (1), pp.16-37.
- Cardon, P., (2004). *Des femmes et des fermes : Genre, Parcours Biographique et Transmission Familiale*. Paris, Editions L'Harmattan, 312 p.

Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine. (2022). Etude socioéconomique sur l'agriculture irriguée du bassin Adour-Garonne. Rapport complet. 172 p.

Charruault, A. (2020). « Le paradigme du parcours de vie ». *Informations sociales*, 201(1), pp. 10-13

Chiffolleau, Y., Prevost, B., (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noroi. Environnement, aménagement, société*, (224), pp. 7-20.

Chouteau, A., Bousses, M., Lescoat, P., (2020). « Les personnes Non Issues du Milieu Agricole : le futur du renouvellement des générations en élevage ? » Rapport d'étude.

Crétin, L., Laurens, L. et P. Scheromm. (2023a). « Les fermes collectives en France : vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole ? ». *Economie Rurale*, 386(4), pp. 5-24.

Crétin, L., Scheromm, P., Laurens, L., Vonthron S., (2023b). « Les fermes collectives en Occitanie : des dynamiques d'installation territorialisées ». *Géocarrefour*, 97 (3), Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/22386>

Collins Patricia Hill (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York, Routledge, 354 p.

Cochet, H. (2011). L'agriculture comparée. Indisciplines. Paris: Editions QUAE GIE.

Cochet, H., Devienne, S. (2006). « Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale ». *Cahiers Agricultures* 15 (6), pp. 578-83.

Comer, C., (2014). « « Dans la vague de la parité : La mobilisation souterraine des agricultrices pour leur représentation professionnelle » », *Pour*, 222 (2), pp. 193–199.

Comer, C., (2016). « Je négocie, nous négocions : une affaire de femmes ou de couple agricole ? », *Négociations*, 25 (1), pp. 141-154.

Comer, C., (2018). « L'égalité professionnelle en agriculture: Un féminisme modéré au service du patronat familial », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 223 (3), pp. 58-71.

Connell, R.W., (1995). *Masculinities*. Berkeley, University of California Press.

Coquard, B., (2018). « Faire partie de la bande : Le groupe d'amis comme instance de légitimation d'une masculinité populaire et rurale ». *Genèses*, 111 (2), pp. 50-69.

Couzy, C. et AC.Dockes. (2006). Multiplicité des métiers, diversité des modèles de référence : un éclairage sur les transformations des métiers des agriculteurs. *Renc. Rech. Rumimants*, 13, 6, pp.51-54

Cush, P. et Macken-Walsh A. (2018). « Reconstituting Male Identities through Joint Farming Ventures in Ireland ». *Sociologia Ruralis*, 58 (4), pp.726-744.

Dahache, S., (2014). « L'évolution de la place des femmes en agriculture au prisme des rapports familiaux de production ». dans P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, et S. Zasser (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. EDP Sciences, 382 p.

Deléage, E., (2018). « Retour à la terre : entre promesses et contradictions », *Écologie & Politique*, 57, pp 39-49.

Delphy, C., (1983). « Agriculture et travail domestique : La réponse de la bergère à Engels ». *Nouvelles Questions Féministes*, 5, pp. 3-18.

Devienne, S., (2023). « Étudier et comparer les systèmes agraires : quels apports pour le développement de systèmes de production agricole durables ? » *Regards croisés sur l'économie* 33, n° 2, pp. 86-94.

Dolci, P., (2021). « Des néo-agriculteurs qui ont de la ressource : Ancrages sociaux et géographiques pour s'installer en Italie ». *Études rurales*, 208(2), pp. 104-23.

Dolci, P., Perrin, C., (2017). Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture. *Tracés, Revue de Sciences Humaines*, 33, pp. 145-167.

Dufour, A., Lanciano, É., (2012). Les circuits courts de commercialisation: un retour de l'acteur paysan ?, *Revue française de socio-économie*, 9 (1), pp. 153-169.

Gafsi, M., (2017). Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Économie rurale*, 360 (4), pp. 43-63.

Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., Sautier, D., (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires - Un nouveau paradigme du développement territorial ?* Editions Quae. Nature et société, 396p.

Gazo, C. 2023. « Figures du « retour à la terre » : Entre projet professionnel, projet de vie et engagement politique ». *Multitudes*, 92, pp. 73-78.

Gibrat, C., Le Cœur, X., (2023). « Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole - Contribution aux travaux préparatoires au PLOAA ». Rapport du CGAAER (23030), 55p.

Giraud, C., (2011). « Les voies de l'autonomie féminine ». dans G. Ferréol (dir.): *Femmes et agriculture*. EME Editions, Collection : Proximités Sociologie, 182 p.

Giraud, C., Rémy J., (2013). « Division conjugale du travail et légitimité professionnelle : Le cas des activités de diversification agricole en France », *Travail, Genre et Sociétés*, 30 (2), pp. 155-172.

Guétat-Bernard, H., Granié, A-M., Terrieux, A., (2011). « Initiatives féminines en agriculture et dynamiques des territoires », dans *Femmes et agricultures*, éd. par G. Ferreol, Bruxelles, EME Editions, pp. 143-155.

Guétat-Bernard, H., (2015). « Travail, famille et agriculture. Enjeux de genre et de développement, perspective Nord-Sud » dans C. Verschuur, I. Guérin, et H. Guétat-Bernard (dir.) : *Sous le développement, le genre*. Marseille, Coll. Objectifs Suds, Éditions IRD-Palgrave (sous presse), 464 p.

Heggem, R., (2014). « Exclusion and inclusion of women in Norwegian agriculture: Exploring different outcomes of the “tractor gene” », *Journal of Rural Studies*, 34, pp. 263-271.

Helardot, V. 2006. « Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 120, pp. 59-83.

Hervieu-Léger, D. et B. Hervieu, (1979). *Le retour à la nature : « Au fond de la forêt... l'État »*. Paris, Le Seuil, 234 p.

Graef, Peter. 2009. “Social capital: the dark side”. In Svendsen G. and Svendsen G. (eds.), *Handbook of Social Capital The Troika of Sociology, Political Science and Economics*, Edward Elgar Editions : Cheltenham, UK , pp.143-161.

Grossetti, M. (2006). « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 120, pp. 5-28.

Lagrave R.-M., (1987). *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 220 p.

Lataste D, Chizelle B, Guilhot D. 2016. « Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe ». *Sociologies pratiques*, 33(3), pp. 83–96.

Lebaron, F. (2005). *Action Economique et Capital Symbolique. Regards sociologiques*, 30, pp. 73-89.

Le Brun, C., (2022). « Lutttes et revendications individuelles et collectives de vigneronnes et contestations des rapports de genre en viticulture », Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Hélène Guétat-Bernard et de Alexis Annes, Université de Toulouse.

Le Brun, C., Annes, A., Guetat-Bernard, H., (2023). « ‘Figures’ de vigneronnes et contestations des rapports de genre traditionnels : renouvellement ambigu du métier », in F. Sitnikoff, H. Chazal, C. Assegond (dir.), *Vignes et Vignerons : Evolutions des métiers, des pratiques et des territoires*, Presses Universitaires de Tours François Rabelais, pp. 231-245.

Lemarchant, C., Seiller, P., (2021). « Agricultrices », *Travail, Genre et Sociétés*, 45 (1), pp. 25-30.

Lefebvre F. et Quelen M., (2004). Le Devenir des agriculteurs aidés, installés hors du cadre familial : Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citoyens ? CNASEA, Limoges.

Liepins, R. (2000). « Making men: the construction and representation of agricultural-based masculinities in Australia and New Zealand ». *Rural Sociology*, 65(4), pp. 605-620.

Longueval, C., (1995). « Côteaux argilo-calcaires sur marnes dominantes » dans Les grands ensembles morpho-pédologiques de la région Midi-Pyrénées, p. 231-232

Longueval, C., (1995). « Plateaux et coteaux calcaires secondaires » dans Les grands ensembles morpho-pédologiques de la région Midi-Pyrénées, p. 361-366

Mahé, M., Forget, V. et J.-N. Depeyrot. (2019). « Politiques de formation du capital humain en agriculture ». In : Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., (eds.), *Actif'Agri : Transformation des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Mazoyer, M., Roudart, L. (1997) . *Histoire des agricultures du monde*. Editions du Seuil. Paris

Macias, T., (2008). Working Toward a Just, Equitable, and Local Food System: The Social Impact of Community-Based Agriculture. *Social Science Quarterly*, 89(5), pp.1086-1101.

Malézieux, É., Moustier, P., (2005). « La diversification dans les agricultures du Sud: à la croisée de logiques d'environnement et de marché : I. Un contexte nouveau ». *Cahiers Agricultures*, 14 (3), pp. 277-281.

Monllor, N., Fuller, A., (2016). « Newcomers to Farming: Towards a New Rurality in Europe ». *Documents d'Anàlisi Geogràfica* 62, n° 3, pp. 531-51

Morel, K., (2016) « Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation. » Phdthesis, Université Paris Saclay (COMUE)

Morel, K. (2017). « Les microfermes participent à la transition agroécologique. » *La Revue Durable* 59, pp. 26-28.

Morel, K. (2018) « Installation collective néo-paysanne : Ensemble vers d'autres modèles ». *Pour* 234-235, n° 2: 153-61.

Morel, K. (2019). « Les projets néo-paysans de microfermes en France : quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ? ». *Bulletin de l'Association de géographes français*, 96 (4), pp.659-675.

Mundler, P., Ponchelet, D., (1999). Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Économie rurale*, 253 (1), pp. 21-27.

Paranthoën, J-B., (2021). « Des reconversions professionnelles en train de se faire vers le maraîchage biologique. Ethnographie d'une formation ». *Travail et Emploi*, 166-167 (4), pp. 103-129.

Paranthoën, J-B., (2014). « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers ». *Sociétés Contemporaines* ; 96 (4), pp.51-76.

Perruchet, A. 2005. Investir dans une thèse : capital humain ou capital culturel ?. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.

Peter G., Bell M., Jarnagin S. et usan, BauerDonna (2000). « Coming back across the fence: Masculinity and the transition to sustainable agriculture ». *Rural Sociology*, 65(2), pp.215-233.

Rasera F. et Renahy N. (2013). « Virilités : au-delà du populaire ». *Travail, genre et sociétés*, 29 (1), pp. 169-173.

Renahy, N., (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie Genèse et usages d'une notion. *Regards Sociologiques*, 40, pp. 9-26.

Rieu, A., (2004). « Agriculture et rapports sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture », *Cahiers du Genre*, 37 (2), pp. 115-130.

Rieu A. et Dahache S. (2008). « S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 88(3), pp. 71-94.

Rouvière, C. (2016). « Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960 ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 133, pp. 127-46.

Sachs, C., Barbercheck, M., Brasier, K., Kiernan, N., and Terman, A. (2016). *The Rise of Women Farmers and Sustainable Agriculture*. Iowa City, USA: University of Iowa Press, 202p.

Salmona, M., (2003). « Des paysannes en France : violences, ruses et résistances », *Cahiers du Genre*, 35 (2), pp. 117-140.

Samak, M., (2017). « Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux » Travail en couple et travail invisible des femmes ». *Travail et Emploi*, 150 (2), pp. 53-78.

Sapin, M., Spini, D., Widmer E., (2007). *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 142p.

Saugeres, L., (2002). « Of tractors and men: Masculinity, technology and tractors in a French farming community ». *Sociologia Ruralis*, 42 (2) pp. 143-159.

Van der Ploeg, J.D., (2018). *The New Peasantries: Rural development in time of globalization*. Routledge, 324p.

Wright, W., Annes, A., (2016). « Farm Women and the Empowerment Potential in Value-Added Agriculture ». *Rural Sociology*, 81 (4), pp. 545-571.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	3
A – RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
Méthodologie	5
Principaux résultats	6
Partie D1 – Des enquêté·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l’agricole	6
Partie D2 – Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée	7
Partie D3 – Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications	7
Partie D4 - Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole	9
B – INTRODUCTION	10
B.1. Questions de recherche posées et apport à la littérature de référence sur le sujet	11
B.1.1. Quelle remobilisation de compétences et de capitaux au service de l’installation par les nouveaux actifs agricoles ?	11
B.1.2. Dans quelles mesures ces installations participent à des recompositions sociales, organisationnelles et environnementales ?	13
B.2. Apports dans le cadre de l'appel à projets de recherche	15
C – MÉTHODOLOGIE	17
C.1. Deux terrains d’étude en Quercy	17
C.2. Une démarche compréhensive fondée sur une analyse qualitative d’entretiens semi-directifs	19
C.2.1. Analyser le contexte propre à chaque région d’étude	19
C.2.1.1. Description	19
C.2.2.2. Outils	19
C.2.2. L’analyse des parcours de vie des enquêté·e·s	20
C.2.2.1. Description	20
C.2.2.2. Outils	22
C.2.3. La caractérisation du fonctionnement technico-économique des systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s	23
C.2.3.1. Description	23
C.2.3.2 Outils	24
C.2.4. L’analyse des rapports de genre dans les parcours d’installation et l’exercice du métier	25
C.2.4.1. Description	25
C.2.4.2. Outils	26

C.3. Premiers éléments de caractérisation des régions d'étude et de l'échantillon d'enquête·e·s -----	26
C.3.1. Deux régions d'étude aux dynamiques agraires contrastées -----	26
C.3.1.1. En Quercy Rouergue, une dynamique de spécialisation vers les activités d'élevage -----	26
C.3.1.2. En Quercy Blanc, des dynamiques de spécialisation plus diverses en fonction des ressources accessibles et des conditions d'accès à l'irrigation -----	29
C.3.1.3. Eléments de conclusion relatifs à l'analyse de la dynamique agraire des deux régions -----	33
C.3.2. Premiers éléments de description de l'échantillon -----	34
D – RÉSULTATS DE RECHERCHE -----	47
D.1. Des enquête·e·s au parcours de vie pluriels révélant des expériences préalables du rural et de l'agricole -----	48
D.1.1. Introduction -----	49
D.1.2. Des trajectoires familiales, scolaires et professionnelles qui font apparaître des liens avec le rural et l'agricole -----	50
D.1.2.1. Les trajectoires familiales : des enfances principalement dans la classe moyenne -----	50
a) Des enfances en milieu rural et en milieu urbain -----	50
b) Des liens avec le rural, l'agricole ou la nature -----	51
D.1.2.2. Des trajectoires scolaires variées permettant l'acquisition de compétences transverses -----	52
a) Un échantillon avec un niveau d'éducation élevé -----	52
b) Les compétences transverses apportées par la formation initiale non-agricole -----	53
D.1.2.3. Trajectoires professionnelles variées apportant des compétences transverses -----	54
a) Des trajectoires professionnelles <i>variées</i> -----	54
b) Les compétences développées lors des expériences professionnelles précédant l'installation -----	55
D.1.2.4. Des parcours caractérisés par différents niveaux d'expérience du rural, de l'agricole et du vivant en général -----	55
D.1.3. Une pluralité de modalités d'apprentissage -----	58
D.1.3.1 Une diversité d'espaces d'apprentissage mobilisés par les enquête·e·s dans leur parcours d'installation -----	58
a) La mobilisation d'espaces formels de formation agricole -----	58
b) Diverses expériences rémunérées ou non comme source d'apprentissage -----	59

D.1.3.2. Une forte capacité d'autoformation -----	60
D.1.4. L'installation entre agriculture : quand projet agricole et projet de vie vont de pair -----	61
D.1.4.1. Entrer dans le métier seul·e, en couple ou dans un collectif -----	62
a) S'installer seul·e par choix ou s'installer en prévision de l'installation du/de la conjoint·e -----	63
b) Installations en couple -----	65
c) Installations en collectif -----	65
D.1.4.2. L'installation agricole comme projet de vie à la campagne-----	66
a) La dimension émotionnelle et nostalgique de la campagne -----	66
b) La campagne, le beau, le naturel -----	67
c) Désir de ne pas être isolé complètement -----	67
d) S'installer dans un lieu dynamique où il y a d'autres néoruraux – Cas des installations en Quercy Rouergue -----	68
D.1.4.3. L'installation agricole comme quête de sens dans la carrière professionnelle -----	69
a) L'activité agricole pour s'épanouir dans son travail-----	70
b) Revendiquer une « <i>autre façon de produire</i> »-----	70
c) Revendiquer une alimentation plus saine / de qualité -----	71
d) Eduquer la population non-agricole -----	72
D.1.4.4. L'installation agricole comme « conséquence » d'un autre choix (vivre à la campagne) -----	73
D.1.4.5. L'installation agricole comme « conséquence » d'un autre choix (suivre le conjoint)-----	74
D.1.5. Éléments de conclusion-----	74
D.1.5.1. Une typologie d'enquêt·e·s en adéquation avec la littérature -----	74
D.1.5.2. Des enquêt·e·s ayant majoritairement des expériences préalables du rural et de l'agricole -----	75
D.2. Capital symbolique et légitimité professionnelle différenciée -----	78
D.2.1. Introduction : la question de la légitimité comme élément central de l'expérience de nos enquêt·e·s-----	79
D.2.2. Avoir un diplôme agricole ou être « du coin » : de véritables atouts... -----	80
D.2.3. Développer son capital culturel incorporé par le travail, et gagner en légitimité -80	
D.2.3.1. Montrer sa compétence par le travail...encore plus que quelqu'un issu du monde agricole-----	81
D.2.3.2. Faire face à des représentations 'simplifiantes' et stéréotypées -----	82
D.2.4. Abnégation au travail : une dimension de la masculinité rurale traditionnelle permettant d'acquérir du capital symbolique ?-----	82

D.2.5 Acquérir de la légitimité, un parcours plus compliqué pour les femmes ? -----	85
D.2.5.1 Quand le manque de légitimité freine l'accès au foncier -----	85
D.2.5.2 Être plus difficilement perçu comme agricultrice par les autres et par soi-même -----	86
D.2.5.3 La difficile articulation entre vie professionnelle et personnelle comme frein pour adopter l'identité professionnelle dans sa globalité. -----	88
D.2.6. Éléments de conclusion : persistance d'une culture rurale traditionnelle ? -----	88
D.3. Des systèmes de production dessinés entre contraintes et revendications-----	91
D.3.1. Introduction -----	92
D.3.2. Une grande diversité de systèmes majoritairement « à la marge » des systèmes dominants -----	93
D.3.2.1. Des orientations productives diversifiées, nouvelles ou déjà répandues ----	93
D.3.2.2. Une prédominance des démarches de qualité et des circuits courts de commercialisation -----	93
D.3.2.3. En Quercy Rouergue, des systèmes majoritairement à rebours de la dynamique agraire -----	95
D.3.2.4. En Quercy Blanc, des cas de transmissions plus nombreux -----	96
D.3.3. La nature et les conditions d'accès aux ressources productives comme facteurs de différenciation des systèmes de production mis en œuvre par les enquêté·e·s -----	98
D.3.3.1 L'accès à des ressources productives adaptées au projet-----	98
D.3.3.2. Les conditions d'accès aux ressources productives -----	102
a) Le contexte de transmission agricole -----	102
b) Le mode d'accès au foncier -----	103
c) La possibilité d'accéder à un habitat proche de l'exploitation -----	104
D.3.3.3. Quand les contraintes d'accès aux ressources productives sont revendiquées -----	106
D.3.4. Enjeux de pérennisation des systèmes-----	107
D.3.4.1. Un fort investissement en travail pour ouvrir la voie à des améliorations du système-----	107
D.3.4.2. Dans la majorité des systèmes installés depuis plus longue date, une forte efficacité du processus productif -----	109
D.3.4.3 Entre réussite et remise en question dans les systèmes basés sur l'accès à une gamme de ressources adaptées -----	110
D.3.4.4. Quand la viabilité économique reste fragile malgré un fort investissement en travail -----	112
D.3.4.5. Renoncer à poursuivre de développement de son système pour conserver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle -----	113
D.3.5. Éléments de conclusion-----	114
D.4. Un regard renouvelé sur les activités de diversification agricole -----	117

D.4.1. Introduction -----	118
D.4.2. Une diversification « qui va de soi » et une remobilisation parfois inconsciente de compétences acquises -----	119
D.4.2.1. Des systèmes diversifiés, qui transforment les produits et privilégient les circuits courts -----	119
a) Au-delà de commercialiser en circuits courts, ancrer son activité agricole et son projet de vie au sein d'un territoire -----	119
b) Faire coexister plusieurs ateliers et transformer les produits -----	120
c) Des rapports variés à l'ouverture de la ferme au public -----	122
d) « <i>L'idée, c'est de diversifier, enfin, de redonner vie</i> », rapports à la diversification agricole au sens large -----	124
D.4.2.2. Une remobilisation de compétences acquises lors d'expériences passées --	125
a) Expériences formelles et informelles passées -----	125
b) Capital social et réseaux de commercialisation -----	127
c) L'acquisition plus diffuse de compétences non forcément conscientisée ----	128
D.4.2.3. La construction d'un capital symbolique et le changement de rapports aux tâches liées à la diversification -----	128
D.4.3. La division sexuée des tâches liées à la diversification, questionnée ou renouvelée ? -----	129
D.4.3.1. Une remise en question de la division sexuée du travail de diversification en agriculture : ce ne sont plus exclusivement les femmes qui se chargent des tâches liées à la diversification agricole -----	129
D.4.3.2. La revalorisation sociale des tâches liées à la diversifications et la réaffirmation de la position centrale sur les exploitations des agriculteurs qui s'emparent de ces tâches -----	131
D.4.4. Situations d'enfermements et reproduction des inégalités de genre -----	132
D.4.4.1. Certaines agricultrices continuent de trouver dans les activités de diversification « une chambre à soi » dans des espaces de contraintes -----	132
D.4.4.2. La transformation, une échappatoire coercitif pour certaines agricultrices seules qui n'ont pas accès au foncier -----	133
D.4.5. Éléments de conclusion : quels renouvellement pour le métier ? -----	134
E – DISCUSSION GÉNÉRALE, QUESTIONS DE RECHERCHE NON ENCORE EXPLORÉES ET PISTES DE RECHERCHE FUTURES -----	137
E.1. Parcours de vie variés créant des dispositions différenciées -----	138
E.1.1. Résultats -----	138
L'entrée en agriculture ne s'opère pas sur un terrain vierge -----	138
Les difficultés d'accès aux ressources productives : dans quelles mesures est-il possible de les contourner ? -----	138

E.1.2. Pistes de recherches futures -----	139
Approfondir les analyses sur le capital social -----	139
Analyser les reconfigurations des collectifs professionnels et les tensions entre modèles agricoles-----	140
E.2. Contribution de ces systèmes à une agriculture plus vertueuse -----	141
E.2.1. Discussion sur l’approche méthodologique-----	141
L’étude de cas à l’échelle de la petite région -----	141
Les parcours d’installation et de consolidation des systèmes portés par les nouveaux et nouvelles actif·ve·s sur le temps long -----	141
E.2.2. Conditions de pérennisation des systèmes développés par les nouveaux·elles actif·ve·s agricoles -----	141
Des trajectoires sous contrainte : recompositions des accès aux ressources et reconfigurations des systèmes -----	141
Pistes de recherches futures -----	142
E.2.3. La contribution des nouveaux actifs à l’émergence d’un nouveau paradigme agri-social-----	143
Résultats -----	143
Pistes de recherches futures -----	143
E.3. Les apports sur le genre -----	144
E.3.1. Des statuts professionnels revendiqués mais qui cachent de nouvelles inégalités -----	144
Résultats -----	144
Pistes de recherches futures -----	144
E.3.2. L’invisibilisation du rôle clé des conjointes durant les premières années de l’installation -----	145
Résultats -----	145
Pistes de recherches futures -----	145
E.3.3. Les agricultrices qui s’installent seules, parmi les plus marginalisé·e·s ?-----	145
Résultats -----	145
Pistes de recherches futures -----	145
E3.4. Diversification : quelles recompositions des inégalités ?-----	146
Résultats -----	146
Pistes de recherche futures -----	146
F – PISTES D’ACTIONS À L’ATTENTION DES DÉCIDEURS PUBLICS -----	147

F.1. Renforcer l'inclusivité des organisations professionnelles agricoles (OPA) -----	147
F.2. Renforcer les dispositifs d'accompagnement et les étendre sur une plus longue période -----	147
F.3. Garantir un accès équitable aux moyens de production -----	148
F.4. Rémunérer la création et la préservation de biens publics en agriculture-----	149
G – BIBLIOGRAPHIE -----	150
TABLE DES MATIÈRES -----	158
TABLE DES FIGURES -----	165
TABLE DES TABLEAUX -----	166

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des deux sous-régions d'étude sur fond de carte pédologique du Tarn-et-Garonne. Délimitations : auteurs d'après Carte : Urbanisme et Acoustique / Parcourir / Repérage, 2004.....	18
Figure 2 : Localisation de la sous-région d'étude en Quercy Rouergue (fond de carte : Géoportail)	27
Figure 3 : Localisation de la sous-région 2 organisée autour des bassins versants du Lemboulas et de la Barguelonne (fond de carte : Géoportail)	31
Figure 4 : Mode d'accès au foncier dans les exploitations des enquêté·e·s de l'échantillon	43
Figure 5 : Milieu dans lequel les enquêté·e·s ont grandi (selon leurs dires).....	50
Figure 6 : Niveau d'étude et domaine de formation des enquêté·e·s	52
Figure 7 : Parcours de vie des enquêté·e·s	56
Figure 8 : Panorama des expériences (rémunérées ou non) des enquêté·e·s]	59
Figure 9 : Formes d'installation des enquêté·e·s	62
Figure 10 : Catégorisation des exploitations situées en Occitanie en fonction de leur inscription dans des démarches de qualité (SIQO) et du type de circuits de commercialisation (source des données : Agreste, 2023).....	95
Figure 11 : Catégorisation des exploitations situées en Occitanie en fonction de leur inscription dans des démarches de qualité (SIQO) et du recours à la transformation d'au moins une partie de la production (source des données : Agreste, 2023).....	95

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des enquêté·e·s selon la région d'étude et la catégorie de sexe-----	23
Tableau 2 : Données relatives aux structures agricoles en Quercy, en Quercy-Rouergue (*communauté de communes QRGa) et en Quercy blanc (vallée de la Barguelonne). Source des données : Agreste d'après RGA, 2020-----	29
Tableau 3 : Part des exploitations du Quercy, Quercy-Rouergue (* communauté de communes QRGa) et Quercy Blanc (vallée de la Barguelonne) inscrites dans les différentes OTEX (Source des données : Agreste d'après RGA, 2020)-----	29
Tableau 4 : âge des enquêté·e·s en fonction du sexe et de la région -----	34
Tableau 5 : Niveau de formation des enquêté·e·s en fonction du sexe et de la région -----	35
Tableau 6 : Rapport initial de nos enquêté·e·s à la pratique agricole (expériences rémunérées)-----	36
Tableau 7 : Rapport initial de nos enquêté·e·s à la pratique agricole (expériences non rémunérées)-----	36
Tableau 8 : Caractéristiques démographiques générales de l'échantillon – Quercy Blanc ----	37
Tableau 9 : Caractéristiques démographiques générales de l'échantillon – Quercy Rouergue	38
Tableau 10 : Caractéristiques de l'installation agricole des enquêté·e·s et lien avec l'agriculture – Quercy Blanc-----	39
Tableau 11 : Caractéristiques de l'installation agricole des enquêté·e·s et lien avec l'agriculture – Quercy Rouergue -----	40
Tableau 12 : Classification des exploitations agricoles de l'échantillon selon leur SAU -----	43
Tableau 13 : Description des systèmes agricoles mis en œuvre par les enquêté·e·s en Quercy Rouergue-----	45
Tableau 14 : Description des systèmes agricoles mis en œuvre par les enquêté·e·s en Quercy Blanc-----	46
Tableau 15 : Conditions d'habitat des 32 enquêté·e·s-----	105